

Louis Tauxier

Les États de Kong (Côte d'Ivoire)



Introduction et postface d'Edmond Bernus

KARTHALA

LES ÉTATS DE KONG

KARTHALA sur Internet : <http://www.karthala.com>

Paiement sécurisé

Couverture : Sékou Watara, roi de Kong (1710-1745),
représenté avec sa cour sur ce timbre ivoirien.
Les illustrations des pages 16, 90, 98 et 168 sont tirées de
l'ouvrage *Du Niger au golfe de Guinée par le pays de
Kong et le Mossi*, Binger, 1898, dessins de Riou.

© Éditions KARTHALA, 2003
ISBN : 2-84586-369-1

Louis Tauxier

Les États de Kong (Côte d'Ivoire)

Introduction et postface d'Edmond Bernus

Éditions KARTHALA
22-24, boulevard Arago
75013 Paris

*A Jean Rouch,
qui m'a fait découvrir Kong
en mai 1957*

AVERTISSEMENT

Nous avons essayé d'harmoniser l'orthographe des noms propres et des mots tirés des langues de l'Afrique de l'Ouest en respectant une présentation contemporaine, notamment pour les majuscules et les minuscules. Toutefois, Tauxier utilise une graphie parfois fluctuante due à une transcription de l'oral. Ainsi, il peut utiliser dans la même page les noms propres Sarhanorho ou Sakhanokho, Soumakhana ou Sômarana, etc. Nous avons parfois gardé ces variations.

De même, pour les noms des rois, la plupart sont fixés. Restent, dans certains cas, des variations. Ainsi, Pinntiéba s'écrit également Pinntié Ba. En effet, *ba* signifie « le grand » : il a parfois été traité en suffixe, parfois non. Il en est de même pour quelques autres noms.

INTRODUCTION

En février 1997, je retournai à Kong que je n'avais pas revu depuis 1959 ; j'avais été conquis par la beauté de cette ville pétrie d'histoire et dont l'architecture soudanienne en banco était pour moi une révélation ; pendant plusieurs années, j'ai étudié Kong et sa région et je me suis profondément attaché à ce pays et à ses habitants. Les mosquées dominaient les maisons : la grande, dressée au nord d'une vaste place ombragée d'arbres constituant le cœur de la ville avec des fromagers immenses, aux troncs sculptés de contreforts et un arbre au tronc torsadé dont une branche s'étendait au ras du sol comme pour chercher un appui. Une petite mosquée, la mosquée Baro, se trouvait dans un des plus anciens quartiers. Face à la grande mosquée, devant l'habitation du successeur des rois de Kong, une porte sous laquelle était enterrée la tête du tyran que Sékou Watara, premier roi de Kong, avait décapité en s'emparant du pouvoir.

Des ruelles rayonnaient autour de cette place qui abritait tous les cinq jours un petit marché. Les maisons possédaient un style architectural original : des murs souvent ornés de contreforts, des entrées majestueuses du vestibule d'accès à la cour, des constructions à étage, rares il est vrai. Sur toutes les places des tisserands étaient au travail, tissant les bandes de coton avec lesquelles on fabriquait les pagnes bleus décorés que portaient toutes les femmes. C'était une très petite ville, par rapport à celle décrite par Binger en 1888, mais elle avait conservé, en dépit de sa destruction par Samory en 1897, ce style urbain soudanien.

Plus de quarante ans après, je retrouvai Kong avec émotion. Les mosquées étaient toujours là et un des minarets de

la grande mosquée avait été réparé, mais la ville avait été défigurée. Dans le désir d'un urbanisme moderne, de nouvelles rues quadrillaient Kong, se recoupant à angle droit ; les maisons en banco, à quelques exceptions près, telle celle occupée par Binger, avaient été remplacées par des maisons construites en parpaings de ciment et couvertes d'un toit de tôle. La grande mosquée, entourée d'un mur, semblait isolée, parquée ; la grande place et ses arbres immenses avaient disparu. La porte historique d'accès au quartier royal avait été conservée entre deux boutiques à toit de tôle : on avait respecté ce monument historique mais pas ses abords. Les navettes des tisserands s'étaient tues et les cadres des métiers à tisser avaient disparu : des cotonnades de toute beauté n'avaient plus cours, remplacées par les tissus de l'industrie.

Le chef de Kong que j'avais connu, Bassidi Ouattara, était décédé, ainsi que son frère cadet Karamoko qui lui avait succédé. La seule personnalité auprès de laquelle je pus me faire reconnaître fut El Hadj Moriba Sanogo, un des trois fils du très vénéré El Hadj Abou Sanogo : j'avais pris naguère une photo d'El Hadj Abou entouré de ses trois fils dans la cour de leur belle maison à étage dont j'avais alors dressé le plan. Après m'avoir reconnu, El Hadj Moriba manifesta une joie intense et se précipita plusieurs fois dans son grenier pour chercher des ignames pour chacun de mes enfants. Ce retour le touchait beaucoup et il me déclara : « Mon père m'avait dit que tu reviendrais ».

Dans le *Journal des Africanistes* de 1988 (t. 58 (1) : 119-128), Marie-Paule Ferry publiait un article de Louis Tauxier, intitulé « Réflexions sur les conséquences de l'action française en Guinée », tiré, disait-elle, des archives de la Société des africanistes. Dans une cartouche, elle nous apprenait que R. Sillans et O. Gollnhofer avaient entrepris un inventaire de ces archives dans les tomes XLIII (2), XLIV (2) et XLV (1-2) des années 1973, 1974 et 1975 et dans lesquelles figuraient de nombreux textes de Louis Tauxier. En ouvrant le tome XLIII (2 : 259), j'eus la surprise de découvrir un document de Louis Tauxier intitulé *Les États de Kong*, accompagné de très nombreux appendices.

Ayant naguère entrepris des recherches sur l'histoire de Kong, je découvrirai que Louis Tauxier, cet infatigable

travailleur, auteur de très nombreux ouvrages sur les populations d'Afrique de l'Ouest, avait écrit de 1922 à 1924 un travail récolté en 1921 sur un terrain que j'avais parcouru vers les années 1958-1960 et qui avait donné lieu à une petite publication en 1960 (*Études Éburnéennes*, VIII)¹. Nos rédactions étaient séparées par 65 années et, plus de trente ans après avoir tourné la page et m'être dirigé vers d'autres horizons, Kong surgissait à nouveau dans ma vie.

Dans le *Journal des Africanistes* de 1984 (t. 54 (2) : 107-114), Doris Bonnet publiait un article intitulé « Bibliographie et travaux de Louis Tauxier » qui donnait des informations d'une grande précision sur son œuvre. Cet article est d'autant plus intéressant qu'il retrace la carrière administrative de Tauxier et montre qu'il occupe successivement des postes en Guinée, en Haute-Volta, au Mali, en Côte d'Ivoire ; il séjourne en Afrique de l'Ouest entre 1906 et 1927 et s'intéresse aux populations de la forêt comme à celles de la savane. Il recueille des traditions historiques, des vocabulaires et se montre curieux de tout : il se fait ethnographe, historien, géographe, linguiste. Toutefois Doris Bonnet ne se borne pas à donner les textes publiés, mais parle des travaux restés à l'état de manuscrits. Après avoir publié le *Noir de Bondoukou* en 1921, « Louis Tauxier infatigable, continue à parcourir de nombreux villages sur son cheval, le crayon et le carnet de notes à portée de la main. Cette fois-ci, il effectue deux missions ethnographiques à la demande du gouverneur de la Côte d'Ivoire, M. Antonetti. Cette charge concerne, d'une part, l'étude des anciens États de Kong (1921-1922), d'autre part celle des populations gouro et gagou de Côte d'Ivoire (1922-1923). Ces travaux lui vaudront l'attribution de la médaille Duchesne-Fournet en 1931, « qui souligne les qualités d'observation et de rigueur de la recherche » (Cornevin, 1975 : 582)². Dans sa première enquête, il recueille 2 800 pages de notes dont il tire deux volumes qu'il ne parvient pas à publier » (D. Bonnet, 1984 : 108).

-
1. Edmond Bernus, « Kong et sa région », in *Études Éburnéennes*, VIII, 1960, Abidjan, pp. 239-324.
 2. Robert Cornevin, *Hommes et destins* (biographie de Louis Tauxier), 1975, Paris, Académie des Sciences d'outre-mer, tome I, pp. 582-584.

Je trouvais donc *Les États de Kong*, formidable travail écrit avec les pleins et les déliés d'une plume sergent-major, comportant 1 260 pages manuscrites, si l'on compte les très nombreux appendices, constitués essentiellement de vocabulaires. Tauxier estimait que ces 1 260 pages de sa large écriture correspondaient à 360 pages imprimées. Le texte débordait les *États de Kong* et étudiait toutes les populations avoisinantes. Nous nous sommes contentés de publier les deux premiers livres de son ouvrage, correspondant à Kong essentiellement, qui faisait déjà 576 pages manuscrites (165 imprimées).

À la fin de sa table des matières, Louis Tauxier, pour justifier son long séjour en France, a noté « Pour le Gouverneur » que, pendant les sept mois qu'il énumère – de novembre 1921 à février 1922 inclus, et du 15 mai 1922 au 15 août 1922 – il a écrit 14 pages par jour. C'est un élève studieux, comptable de son temps et de ses pages. Ce travail est la suite de son *Noir de Bondoukou*, souvent cité dans le texte sur Kong ; c'est un ouvrage conçu sur le même modèle, écrit dans un même style un peu lourd et répétitif, reprenant les développements du premier ouvrage.

Le manuscrit photocopie, j'entrepris de le porter sur disquettes, travail de longue haleine ; je ne me hasarderai pas à donner un bilan du rapport pages/jour : la comparaison avec Tauxier serait trop en ma défaveur, mais j'appris à déchiffrer l'écriture régulière d'une plume trempée dans l'encrier et à reconnaître les **5**, les **a**, les **t** ou les **s** qui souvent posent problème dans les toponymes ou autres noms inconnus. La difficulté était accrue par des notes infra-paginales souvent plus longues que les pages elles-mêmes.

Depuis une trentaine d'années, les travaux historiques sur Kong se sont poursuivis : de nouvelles publications ont vu le jour, sans pouvoir, bien entendu, se référer à l'œuvre de Tauxier restée manuscrite dans les archives du Musée de l'Homme. Parmi ces travaux, il faut citer *La table ronde sur les origines de Kong*³, réunie les 1^{er}, 2 et 3 novembre 1975 à Kong et publiée par l'Université d'Abidjan en 1977. La

3. *Table ronde sur les origines de Kong (1-2-3 novembre 1975 à Kong)*. Annales de l'Université d'Abidjan, 1977, série J, Traditions orales. I, 504 p.

thèse de troisième cycle de Victor Tiegbe Diabaté⁴, soutenue en 1979 à Paris, donnait les premiers résultats de fouilles archéologiques ; celle de Kathryn Lee Green⁵ apportait, en 1984, de nouveaux éléments sur la fondation de Kong. N. G. Kodjo, qui avait entrepris une longue recherche sur l'histoire de Kong, publiait un article sur « les précurseurs de Seku Watara »⁶, en 1983 : mais sa monumentale thèse, *Le Royaume de Kong des origines à 1897*⁷, soutenue en 1986 à Aix-en-Provence pouvait faire douter de l'intérêt de ce long travail de décryptage, de frappe et de mise en forme d'un manuscrit datant de 1922. N. G. Kodjo publiait encore, en 1991, le très intéressant journal du douanier Georges Bailly, sous le titre de *Fin de siècle en Côte d'Ivoire, 1894-1895*⁸. Plus récemment, la thèse de Bakary Traoré, intitulée *Histoire sociale d'un groupe marchand : les Jula du Burkina Faso*⁹, était soutenue à Paris en 1996 : elle apportait un éclairage nouveau sur l'histoire de Kong dans cette organisation de l'espace entre les pays de la kola et du sel, avec la mise en place de villages-garnisons-marchés. Enfin le livre de Michèle Dacher sur l'*Histoire du pays gouin*¹⁰ nous éclaire sur cette population peu connue, sur cette société acéphale portant peu d'intérêt à l'histoire et mise sous tutelle par « la colonisation franco-dyula ». Ces ouvrages remarquables

-
4. Victor Tiegbe Diabaté, *La région de Kong, d'après les fouilles archéologiques. Prospections, premiers sondages, direction de recherches*, Université de Paris Panthéon-Sorbonne, Thèse de 3^e cycle, 1979, 299 p.
 5. Kathryn Lee Green, *The Foundation of Kong. A study in Dyula and Sonongui ethnic identity*. doctorat de philosophie, University of Indiana, Bloomington, département d'histoire, 1984, 2 tomes : 1 024 p.
 6. N. G. Kodjo, « Les précurseurs de Séku Watara, 1600-1670 », *Annales de l'Université d'Abidjan*, série 1, t. XI, 1983, pp. 63-83.
 7. N. G. Kodjo, *Le Royaume de Kong, des origines à 1897*, thèse de doctorat d'État, sous la dir. du prof. J.L. Miège, Aix-en-Provence, 1986, 4 tomes, 1 531 p.
 8. N.G. Kodjo, *Fin de siècle en Côte d'Ivoire, 1894-1895. La ville de Kong et Samori, d'après le Journal inédit du Français Georges Bailly*, Paris, L'Harmattan, 1991, 147 p.
 9. Bakary Traoré, *Histoire sociale d'un groupe marchand : les Jula du Burkina Faso*, thèse de doctorat, Université de Paris I, 1996, 2 tomes, 1 024 p.
 10. Michèle Dacher, *Histoire du pays gouin et de ses environs*, Paris, Ouagadougou, Sepia-ADDB, Découverte du Burkina, 1997, 188 p.

montrent que l'intérêt des chercheurs reste toujours aussi vif et que la liste n'est certainement pas close.

Malgré tous ces travaux, il m'a semblé impossible de ne pas répondre à ce signe du destin, qui me faisait découvrir un manuscrit inconnu de tous les chercheurs et qui donnait une masse d'informations ; même si ces données n'étaient pas toujours originales, n'était-il pas dommage de ne pas livrer à tous les passionnés de ce royaume de Kong, qui a marqué l'histoire de l'Afrique occidentale, des matériaux à explorer, à analyser et à critiquer ? Binger et son célèbre *Du Niger au Golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi*, avait été publié dans une nouvelle édition en 1980 par la Société des africanistes ; ne fallait-il pas que Tauxier et ses *États de Kong*, qui s'en inspiraient souvent, ne restent pas cachés dans l'armoire métallique d'un escalier dérobé, au risque de se perdre dans le tohu-bohu d'une réorganisation du Musée de l'Homme ?

L'article de Doris Bonnet nous révèle plusieurs aspects de la personnalité de Tauxier. C'est d'abord un administrateur des colonies nommé en Afrique à partir de l'administration métropolitaine, avant que l'École coloniale ne soit créée. Au cours de sa carrière, il n'a cessé d'étudier les populations qu'il administrait avec un regard d'ethnographe, consignait avec application et rigueur toutes ses observations. Il se réclame disciple d'une école sociologique du XIX^e siècle, suivant la méthode de Frédéric Le Play qui se propose « de constater par l'observation directe des faits dans toutes les contrées... » Cette méthode s'inspire des recommandations de Le Play et de ses disciples qui recueillent des faits dans tous les domaines (géographie, ethnologie, histoire, linguistique, etc.). Quand on se reporte au plan de ses ouvrages, avec ses innombrables appendices, on s'aperçoit qu'il est fidèle à ces principes ; pour *Les États de Kong*, il donne 18 appendices pour le tome I et 19 pour le tome II, contenant essentiellement les vocabulaires de petites populations telles que les Tafiré, les Pallakha ou les Gouin. Dans cet ouvrage, nous nous sommes contentés de publier les livres I et II du tome I, sans leurs appendices : ils sont exclusivement consacrés à l'histoire et aux populations du royaume de Kong.

Tauxier a pu faire toute sa carrière en Afrique occidentale, en effectuant de longs séjours dans de mêmes régions – huit ans en Haute-Volta et neuf en Côte d'Ivoire – ce qui lui a permis de recueillir une si riche documentation. L'administrateur Tauxier avait le souci de ses administrés comme le montre son rapport politique de 1915 à Ouahigouya :

« J'ajouterais que la récolte de 1915 a été bonne [...]. Cela permet d'espérer une bonne année pour le cercle en 1916, à condition que la tombée des pluies soit aussi bonne qu'en 1915 et que le recrutement, après une telle période d'activité, veuille bien épargner un peu le cercle... » (Marchal, 1980 : 85)¹¹.

Doris Bonnet pense que Tauxier était mal noté de ses supérieurs, jugé « inapte aux fonctions d'administrateur », et que cette liberté qui lui fut accordée était due à ce jugement négatif sur ses capacités à commander, « tout en reconnaissant l'intérêt de son travail ethnographique, réalisé, de plus, à ses frais. » C'est pourquoi son étude sur les États de Kong lui fut demandée par le gouverneur de Côte d'Ivoire, témoignant ainsi de la qualité de ses recherches. Tauxier devint membre de nombreuses sociétés savantes et publia plusieurs articles dans le *Journal de la Société des Africanistes*.

Dans ses cahiers personnels, nous dit Doris Bonnet, Tauxier écrit : « En janvier 1924, j'ai demandé la subvention de 10 000 francs au Comité d'Études Historiques et Scientifiques ; [...] en 1924, je n'ai toujours rien obtenu. » Louis Tauxier aurait été surpris d'apprendre qu'il faudrait attendre la fin du XX^e siècle pour que son manuscrit soit extrait d'une armoire métallique, cachée dans un sombre escalier du Musée de l'Homme, pour être photocopié, transcrit sur disquettes et le début du XXI^e pour être publié et mis à la disposition des chercheurs qui ont poursuivi son travail sur le royaume de Kong.

Je remercie Michèle Dachet qui a fait une lecture critique du manuscrit, qui a corrigé une première frappe truffée de

11. Jean-Yves Marchal, *Chronique d'un cercle de l'AOF, Ouahigouya (Haute-Volta), 1908-1941*, Travaux et Documents de l'Orstom, n° 125, Paris, 215 p.

fautes, et Caroline Bernus qui a apporté les dernières corrections et m'a aidé à mettre en forme la publication.

Aujourd'hui Kong se trouve de nouveau au premier plan de l'actualité. Fief d'une des personnalités majeures de la Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, on reparle de cette ville déchue qui eut le malheur de déplaire à Samory, puis d'être délaissée par les routes, le chemin de fer et les marchés. Kong végéta dans un pays vide, aujourd'hui colonisé par les paysans lobi. N'est-ce pas le moment de montrer que la Côte d'Ivoire a connu une métropole vivante dont le rayonnement dépassait les frontières actuelles ? N'est-il pas temps de poursuivre l'étude d'un royaume qui contrôlait les pistes entre les pays septentrionaux du sel et les régions méridionales de la kola ? Nous présentons ici un maillon manquant d'une histoire riche d'un passé glorieux.

Edmond BERNUS

LIVRE I

HISTOIRE DES ÉTATS DE KONG



Arrivée à Kong.

CHAPITRE I

LES ORIGINES

On se souvient de la phrase célèbre de Binger¹ dans laquelle celui-ci, voulant expliquer le succès des Dioula de Kong, met ces succès sur le compte d'une politique économique très sage et suivie d'une façon patiente et continue. Je ne résiste pas du reste au désir de citer *in extenso* ce passage que voici.

« Si les gens de Kong ne font pas la guerre, cela ne les empêche pas de faire des conquêtes ; ils y procèdent avec un ordre et une méthode remarquables en envoyant le trop plein de la population de la ville s'établir sur toutes les routes qu'ils ont intérêt à tenir.

Environnés de toutes parts de peuplades fétichistes, qui ne vivaient que de rapines et de brigandages, les gens de Kong ne pouvaient se livrer aux transactions commerciales et écouler leurs cotonnades qu'avec de grosses pertes provenant de droits exorbitants à payer aux roitelets fétichistes des environs, sous peine de pillage.

Qu'ont-ils fait ? Ils ont établi, de proche en proche, des familles de Kong dans tous les villages situés sur le parcours de Kong à Bobo-Dioulasso d'abord, à Djenné ensuite. Ils ont mis cinquante ans pour doter chaque village fétichiste d'une à deux familles mandé.

Chacun de ces immigrants a organisé une école, demandé à quelques habitants d'y envoyer leurs enfants ; puis peu à peu, par leurs relations avec Kong d'une part, ils ont pu rendre quelques services au souverain fétichiste de la contrée, capter sa confiance et insensiblement s'immiscer dans ses affaires.

1. *Du Niger au golfe de Guinée* (I : 327-328).

Y a-t-il un différend à régler, c'est toujours au musulman que l'on s'adresse, d'abord parce qu'il sait lire ou écrire, ensuite parce qu'il a la réputation d'être un homme de Dieu.

Arrive-t-il que le musulman ambassadeur échoue dans sa mission, il ne manque pas de proposer au roi fétichiste d'employer l'intermédiaire des gens de Kong.

Du coup, voilà le pays placé sous le protectorat des gens de Kong.

Les Mandé-Dioula de Kong ont ainsi essaimé sur toutes les routes qui mènent à un centre où leur commerce et l'écoulement de leurs produits les appellent.

Même dans les territoires appelés par les Mandé-Dioula *bambaradougou*, pays fétichistes limitrophes de leurs États, le chef ne décidera jamais sans consulter et prendre l'avis du *kémokhoba* le plus voisin du village. Le prestige dont jouissent les musulmans de Kong est considérable ; ils travaillent avec une méthode, une patience et une ténacité remarquable. »

Certes il y a, je crois, beaucoup de vérité dans ce que dit Binger et il me semble certain que la politique guerrière des gens de Kong a toujours été doublée d'une politique économique telle, dans ces grandes lignes, que vient de l'expliquer notre auteur. Cependant l'on se méprendrait grandement si l'on croyait qu'une expansion pacifique et lente a suffi aux gens de Kong pour fonder leur domination. Si l'on y regarde de près, il y a au fond de celle-ci une vraie conquête, espèce de guerre sainte et expansion pacifique et commerciale. Du reste, il semble que le jalonnement des routes par des colonies mandé-dioula soit antérieur à la création de l'hégémonie des Ouataras² à Kong et soit l'œuvre non pas des gens de Kong spécialement, mais de tous les Mandé-Dioula qui vinrent trafiquer dans le sud avant même que Kong ne devînt une grande métropole commerciale.

2. On remarquera l'orthographe Ouataras avec un seul t, au contraire de Binger et de la plupart des auteurs qui écrivent « Ouattara » avec deux t. Les indigènes semblent prononcer Ouataras et non pas Ouattara, ce qui semble être une prononciation française. Maurice Delafosse écrit également Ouataras (voir *Vocabulaire comparatif*, p. 169).

« Si les gens de Kong ne font pas la guerre, dit Binger (ouv. cité, I : 327), cela ne les empêche pas de faire des conquêtes. »

Mais la guerre, ils la faisaient bien et Binger lui-même l'a dit quand il décrit (I : 375-376) les colonnes incessantes dirigées par Kongodinn Ouatarra, le grand chef de Kotédougou, contre le pays des Tagoua et Tagba, à l'ouest et au nord-ouest de Bobo-Dioulasso, colonnes, dit-il, qui durent depuis vingt ans. À son second voyage à la Côte d'Ivoire, en 1892, le capitaine Binger trouva Karamokho Oulé, le roi ou le maître tout-puissant des États de Kong, en train de faire la guerre aux Pallakha au nord-ouest de Kong. Certes ces guerres, ces colonnes, étaient entreprises dans un but commercial pour châtier les pillards dioula, pour assurer la sécurité des routes. Elles ne l'étaient pas dans le but – ou dans le seul but – d'étendre le champ de domination des gens de Kong. Cependant, ceux-ci, obligés ou non, faisaient la guerre, et la première base de leur domination commerciale semble bien avoir été une conquête poussée, dans la première moitié du XVIII^e siècle, de Kong même jusqu'à Bobo-Dioulasso et au-delà et qui visait même Djenné ! Nous aurons l'occasion de revenir ultérieurement sur tous ces points. En attendant il faut marquer que les États de Kong furent établis d'une façon guerrière et non pas pacifique, comme on pourrait le croire si l'on prenait trop à la lettre la page brillante de Binger qui forme le sujet de nos commentaires.

Venons-en maintenant à l'histoire des États de Kong. Il est généralement admis que ce fut un nommé Sékou (le cheikh) qui créa ces États à la fin du XVIII^e siècle. Qui était-il et d'où venait-il ?

Binger dit :

« Sekou, chef de Ténenguéra (route de Djimini), s'empare de Kong par un hardi coup de main, succède aux Kouroubari, qui y commandaient et disperse les Falafalla et les Nabé, autochtones de la région. »

Il donne comme ancêtre à Sékou, « Fatiéba comme ancêtre des Ouattara », puis Bagui qui lui succède, puis vient Sékou (I : 325).

J'ai interrogé les chefs Ouatara de Kong et de Bobo-Dioulasso sur les ancêtres de Sékou. Ni les uns, ni les autres ne connaissent Bagui. Les chefs actuels de Kong donnent, comme prédécesseurs de Sékou, Mangha puis Tiéba, qui est probablement le même que le Fatiéba de Binger.

Les Ouatara de Bobo-Dioulasso donnent des prédécesseurs de Sékou une liste beaucoup plus longue et plus complète qui est la suivante :

- Kassa Mangha,
- Mori Dabila,
- Mandé Tiéba,
- Diémara,
- Tiéba,
- Sékou.

Et voici les renseignements qu'ils donnent sur ces personnages :

- Kassa Mangha habitait dans le Mandé, on ne sait pas à quelle époque ;
- Mori Dabila habitait aussi dans le Mandé ;
- Mandé Tiéba aussi, comme son nom l'indique ;
- Diémara vint le premier du Mandé à Kong ;
- Tiéba naquit à Kong et fut le père de Sékou.

Toute cette généalogie est probablement mythique (sauf le nom de Tiéba, père de Sékou) car il n'est pas très difficile de retrouver dans le Kassa Mangha qui ouvre la liste le fameux Kayamangha, roi de Ghana, dont parlent le Tarikh-es-Sudan et le Tarikh-el-Fettach et les traditions soninké. Nos Ouatara de Kong ont cherché à se rattacher aux plus antiques noms de l'histoire soudanaise.

Rien à dire sur ses successeurs. Quelle réalité sous ces noms de Mori Dabila, Mandé Tiéba, Diémara ? Qu'ont-ils fait ? Ont-ils réellement existé ? Nous n'en saurons absolument rien - jamais.

Venons-en donc à Sékou et d'abord à ce qu'était Kong à son époque (vers 1700 approximativement). Binger dit au sujet des origines de Kong (I : 322 à 324) :

« J'espérais beaucoup trouver à Kong un document historique quelconque ou quelque légende sur l'établissement des Mandé-Dioula dans la région et les États voisins. Il n'existe malheureusement rien de semblable ici. Une lettre de recommandation d'El-Hadj Mamadou Lamini ez-Znéin, de Ténétou, pour l'almamy Saouty me donnait quelque espoir ; l'almamy malheureusement est mort et je n'ai pas trouvé auprès de ses fils quelque chose qui pût me renseigner.

Voici ce que j'ai appris : Kong aurait été fondé à la même époque que Djenné (1043-1044). Ce n'est pas impossible, mais j'en doute fort car, dans aucune histoire arabe, il n'est fait mention de cette ville et les premiers voyageurs qui révèlent l'existence de montagnes à Kong et d'un pays portant ce nom sont Mungo Park et Bowdich ; Barth, lui, parle de l'existence d'une ville de Kong.

D'après mes informations, le pays était anciennement habité par :

- les Falafalla, se rattachant ethnographiquement aux Tagouana³ rive droite de la Comoë ;

- les Nabé, les Zazéré se rattachant, eux, aux Pakhalla de la rive gauche du Comoë ;

- les Miorou, se rattachant aux Komono, à cheval sur le haut Comoë.

Avant l'arrivée des Mandé-Dioula dans la région, Kong existait déjà, mais était une localité sans importance. Les Mandé-Dioula n'obtinrent pas des autochtones l'autorisation de s'y fixer mais habitèrent Ténenguéra et un petit village disparu aujourd'hui (à deux ou trois kilomètres de la ville) que l'on nommait Limbala.

Les familles Ouattara, Daou, Barou, Kérou et Touré seraient venues du nord, de la région Ségou-Djenné. Les Sissé, Sakha, Kamata, Daniokho, Kouroubari, Timité, Traouré et une branche des Ouattara, eux, seraient originaires de la région de

3. Il s'agit des Tagouana qui ne sont pas situés sur la rive droite de la Comoë, comme le dit Binger, mais entre le N'Zi et le Bandama, région actuelle de Darakolondougou, qui, si le membre de phrase (« rive droite de la Comoë ») s'applique aux Falafalla et non pas aux Tagouana, n'est pas non plus exact, car les Falafalla, qui habitaient à Kong et aux environs, étaient fort à l'ouest de la Comoë et en étaient séparés par les Zazéré et les Nabé.

Tengréla-Ngokho et surtout des villages situés sur la route du Ouorodougou à Tengréla (de Tengréla à Tombougou).

Leur apparition par ici ne se fit pas en masse et ne peut être comparée à une migration générale ; c'est au contraire par petits lots qu'ils sont venus, comme le font les Foulbé.

Les Kouroubari fondèrent et occupèrent Limbala. Tandis que les Ouattara du nord s'établissaient solidement à Ténenguéra, Kawaré, Bogomadougou, une autre branche Ouattara, venue du Ouorodougou, traversa le Kouroudougou, s'établit dans le Diammara et bientôt vint dans le Djimini.

Le premier Mandé-Dioula qui jouissait d'une influence réelle fut Fatiéba Ouattara, grand-père de Karamokho-Oulé, chef actuel.

Sous le règne de Sékou, les Kouroubari avaient réussi à fixer leur résidence dans Kong, mais ils n'y étaient pas maîtres. Profitant d'un jour de grand marché, et de connivence avec les Kouroubari, les Ouattara de Ténenguéra, ayant à leur tête Sékou, et comme alliés les Barou et les Daou, s'emparèrent de la ville par un hardi coup de main, massacrèrent le chef des Falafalla et substituèrent leur pouvoir à celui des autochtones.

L'avènement de Sékou date du siècle dernier. »

Voilà l'origine que donne Binger et qui comprend toute l'histoire du pays depuis les origines jusqu'à la domination dioula. Mais cet historique appelle actuellement quelques retouches dont voici les principales.

D'abord Binger a bien raison de douter que Kong date de la même époque que Djenné : plus exactement, Kong pouvait parfaitement exister en tant que village autochtone indigène, peuplé par des Sénoufo ou par quelque autre race, mais ce n'était pas un village dioula commerçant, une métropole commerciale nègre, comme elle le devint au XVIII^e siècle. Kong (ou mieux Pon ou K'pon, car les indigènes prononcent ainsi et non Kong, mettant l'expiration forte au début du mot et non à la fin) a probablement une très haute antiquité en tant que village indigène sans importance, mais il n'en est pas moins très probable qu'il n'y avait pas de Dioula à Kong au XI^e siècle. Au sujet du reste de cette date de 1043-1044 que Binger donne toujours comme étant celle de la fondation de Djenné, redisons ce que nous avons déjà eu l'occasion de faire observer dans notre *Noir de Bondoukou*

(p. 71) : le Tarikh-es-Sudan ne dit nullement que Djenné ait été fondée en 1043-1044. Il dit (traduction Houdas, 1900, p. 23) que Djenné fut fondée par les païens au milieu du II^e siècle de l'Hégire et se convertit à l'islamisme vers la fin du VI^e siècle de la même Hégire. Or le II^e siècle de l'Hégire court de 719 à 816 environ et son milieu est 767. Si donc Kong, j'entends Kong dioula, musulman et commerçant, avait été fondé à la même époque que Djenné, il daterait du VIII^e siècle et non pas du XI^e siècle. Mais ni l'une, ni l'autre de ces hypothèses n'est à envisager.

D'autre part, que Kong, avant d'être une métropole dioula, ait été un très ancien village sénoufo, on ne peut guère en douter. Ce fut même probablement un chef-lieu, une capitale de petit royaume nègre, si nous croyons une légende ou plus exactement une tradition qui a cours à Korhogo ou Koroko chez les Sénoufo Kiembara et qui a été recueillie par Maurice Delafosse dans sa monographie de la région de Koroko⁴. Cette tradition s'exprime ainsi :

« Le premier des Siénamanas, disent les légendes, a été créé par Dieu dans le pays actuel des Siénamanas⁵. Mais presque chaque tribu revendique l'honneur d'avoir eu son histoire choisie pour le lieu de la création.

C'est ainsi que les vieillards de Korhogo⁶ prétendent que l'ancêtre de la race fut un nommé Nenngué, fondateur de Korhogo : mais ils se contredisent naïvement eux-mêmes, en racontant qu'il avait débuté par la situation de domestique d'un chef de tribu Nafana, qui est elle-même de race Siénamana et qui, par conséquent, existait antérieurement à la tribu fondée par Nenngué.

Quoi qu'il en soit, voici l'histoire de ce Nenngué qui remonterait à une date très ancienne, bien avant la venue des

4. Publié dans le volume *Côte d'Ivoire, Notice de l'Exposition Coloniale de Marseille*, 1906. J'ai déjà reproduit cette tradition dans mon *Noir de Bondoukou*, p. 62.

5. Les Siénamana dont il est question sont les Sénoufo en général (racine Siéné ou Séné). Inutile de dire que la légende dans la forme sous laquelle elle a été racontée par M. Delafosse est islamisée et que Dieu n'y figure que de cette manière. Dans la légende primitive, c'était probablement du Ciel-Atmosphère que le premier Siéné était tombé.

6. Ce sont des Siénamana ou Sénoufo de Korhogo.

Mandingues dans le pays et l'apparition des premiers Dyoula à Kong, c'est-à-dire au moins au XIV^e siècle de notre ère.

Nenngué, cet être privilégié de création divine, était esclave ou domestique d'un chef Siénomana qui commandait à la tribu des Nafana et qui aurait été le fondateur de la ville de Kong ou Kpon, plusieurs siècles avant l'arrivée des Dyoula (Kong aurait été fondé au XI^e siècle d'après M. Binger⁷), Nenngué était principalement chargé de veiller aux plantations du roi de Kong qui, fort satisfait de ses services, l'affranchit, lui donna une femme et des biens et lui permit d'aller s'établir en quelque endroit où il serait son maître.

Nenngué, s'avançant vers l'ouest, se serait établi, en pays alors désert, au pied d'une montagne appelée Korhogo ou Kologho (prononciation que les Européens ont déformé en « Koroko ») et il y aurait fondé un village qui prit le nom de la montagne⁸.

Après la mort du roi de Kong, ancien maître de Nenngué, les Nafana de Kong, jaloux de la situation prospère de l'ancien esclave, seraient venus lui faire la guerre. Mais Nenngué les auraient repoussés au-delà même de Kong, tellement que la plus grande partie des Nafana « aurait émigré dans la région où devait plus tard s'élever Bondoukou... »

Comme on le voit, Kong aurait été jadis (M. Delafosse dit au moins au XIV^e siècle, et on peut faire remonter cette date à une époque antérieure) la capitale des Nafana qui semblent avoir été à cette époque le peuple dominant parmi les Siéna ou Sénoufo, au moins parmi ceux du centre et du sud, c'est-à-dire de la Côte d'Ivoire actuelle. Les Kiembara ou Folo de Korhogo, leurs sujets d'abord puis leurs rivaux, les auraient ensuite battus et refoulés de la région de Kong à celle de Bondoukou. Du reste les chefs kiembara actuels montrent encore auprès de Kong l'emplacement du village où auraient résidé leurs ancêtres avant de s'établir à Korhogo et avant de devenir aussi les rivaux heureux de leurs anciens maîtres.

7. Au sujet de cette date, citée incidemment par Maurice Delafosse, voir ce que je viens de dire un peu plus haut.

8. Cette montagne est la colline située auprès de Korhogo et qui a 100 mètres de hauteur environ au-dessus de la plaine environnante. Il y a du reste plusieurs autres collines de ce genre aux environs de Koroko.

Ainsi Kong aurait été créé par les Nafana jadis et aurait été le chef-lieu de ceux-ci. Mais les Nafana ayant gagné la région de Bondoukou, après avoir laissé dans leur région quelques traces de leur passage⁹, ce furent d'autres branches sénoufo qui les remplacèrent, particulièrement les Falafalla qui n'existent plus maintenant (victimes de l'établissement guerrier des Dioula de Kong et plus récemment des guerres de Samory, 1895) et qui semblent devoir être rattachés aux Tagouana ou Tagbana, de la résidence de Dara Kolondougou.

Au sujet des races qui existaient dans la région de Kong, à l'époque de Sékou, Binger nomme (I : 323) :

- 1 – Les Falafalla ;
- 2 – Les Nabé et les Zazéré ;
- 3 – Les Miorou.

Les Falafalla, dit-il, se rattachent ethnographiquement aux Tagouano ou Tagouana. Il serait heureux qu'il y en ait encore quelques restes, ne fut-ce que pour confirmer ce qu'avance catégoriquement Binger. Malheureusement, il n'y en a plus ; on cite tout juste un homme et sa femme qui seraient de cette race et demeurent à Kong, mais ils ont oublié la langue de leurs ancêtres. De même, deux autres Falafalla qui existeraient encore dans la circonscription ne savent plus le falafalla. Les deux villages falafalla de Lâleiné et de Korongbana qui existeraient encore, me dit-on, lors du passage de Samory, auraient été détruits par celui-ci en 1895,

9. Ainsi le village de Nafana, situé à 19 km à l'ouest de Kong et peuplé actuellement de Dioula et de Sonongui – de même il est probable que les Nafara ou Nafaga – ou mieux Nafoura ou Nafanga – du cercle de Korhogo, appartiennent à la même tribu que les Nafana repoussés de la région de Bondoukou. Les Nafoura, de leur vrai nom Nafan (au singulier), la forme Nafanra ou Nafanga étant celle employée par les Dioula, ces Nafanra, dis-je, semblent avoir été victimes de la pression des Kiembara qui vinrent s'établir au milieu d'eux, de l'est à l'ouest, de Kong à Korhogo. Actuellement, dans le cercle de Korhogo, les Kiembara sont au centre, à Korhogo même, mais les Nafana les enveloppent par le nord-est (Sinématiali), l'est (Karakoro), le sud-est (Komborodougou), et le sud (Tioroniarandougou). Du reste Nafana de Bondoukou et Nafanra de Korhogo ont évolué diversement : les premiers au contact des Dioula et des Abron, se sont plus civilisés, tandis que les Nafanra de Korhogo sont restés très primitifs.

lorsqu'il prit Kong et ne se sont pas reconstruits depuis. Quant à la langue des Falafalla, les Dioula de Kong disent qu'elle ressemblait à celle des Tagouana, mais qu'elle n'était pas complètement identique. Cela vient à l'appui de ce que dit Binger quant à leur origine.

Il faut ajouter qu'entre Kong et le N'Zi, dans le canton de Koumbala, qu'on appelle actuellement Nafana, du nom de son chef-lieu Nafana, mais qui s'appelle en réalité Koumbala, il y a des villages tafiré (entre autres Diendana). Les Tafiré ou Tafolé, tribu sénoufo, qui sont établis principalement au nord des Tagouana, entre le Bandama et le N'Zi, se sont donc répandus en plus sur la rive orientale de cette dernière rivière. Or les Tafiré sont proches parents des Tagouana et il est probable que les Falafalla, qui jadis occupaient Kong et les environs, ne représentaient que l'extrême poussée au nord-est du rameau Tagouana-Tafiré-Falafalla. C'est l'extrémité de ce rameau, les Falafalla proprement dits, qui ont été détruits par les guerres ou qui se sont fondus dans la population « sonongui » dont nous aurons à parler plus loin, mais les populations sénoufo qui joignaient les Falafalla aux Tagouana existent toujours (Tafiré du Koumbala entre Kong et le N'Zi, Tafiré proprement dits entre le N'Zi et la Bandama) et sont encore témoins de la poussée des Sénoufo Tagouana vers le nord-est.

Quant aux Zazéré, ils existent encore, au contraire, et occupent plusieurs villages tout à fait dans l'est de la circonscription de Kong, entre la chaîne de grosses collines de Gorowi et la Comoë même. Ce sont, comme Binger l'a fort bien vu, des Koulango ou Pakhalla, frères de ceux, sauf le nom, qui sont sur la rive orientale du même fleuve et s'étendent de là jusqu'à la Volta noire à travers les circonscriptions de Bouna et de Bondoukou¹⁰. Le vocabulaire fait foi de cette étroite parenté. Voici, en effet, les nombres de 1 à 10 en zazéré et koulango :

10. Voir plus loin dans le livre II, chapitre IV, une étude sur les mœurs et coutumes des Zazéré et, à l'appendice correspondant, un vocabulaire de 600 mots environ.

Français	Zazéré	Koulango
1	ta	ta
2	bila	bila
3	sainhain	sain
4	na	na
5	to	to
6	torota	torota
7	torofirinng	torofirinng
8	toroférésain	toroférésain
9	toroférenna	toroférenna
10	nounou	nounou

Les Zazéré occupent les villages de :

- Gaoui (112 imposables),
- Gorowi (61 imposables),
- Téméné ou Tuéméné (31 imposables),
- Lougan (12 imposables).

Quant aux Nabé, Nambé ou Nambaï, ils n'existeraient plus aujourd'hui dans la circonscription de Kong.

Enfin les Mioro ou Miorou occupent encore le petit village de Nakala (49 imposables) dans le petit canton de Taraninnka dispersé dans le canton plus grand de Tabouroukoko-nord, dans l'est de la circonscription de Kong. On en retrouve aussi des traces dans les villages environnants, mais ils ignorent maintenant leur langue maternelle, ne parlent plus que le dioula et se dioulaïsent (si l'on me permet ce néologisme) de plus en plus¹¹.

Venons-en maintenant à l'analyse même du dioula de Kong. Nous avons vu plus haut que Binger fait venir les Dioula de deux régions : du nord (région Ségou-Djenné, et d'une région bien plus rapprochée située au nord-ouest de Kong (région Tenguéréla-Ngokho-Tombougou). Jadis, en effet, il semble y avoir eu un très gros centre mandé et musulman à Ngokho¹² et il ne serait pas étonnant en principe

11. Voir plus loin, dans le livre II, l'étude complète sur les Miorou.

12. Voir sur la région de Ngokho, qui offre un grand intérêt, au point de vue linguistique, mon *Noir de Bondoukou* (appendice n° XVI,

que Ngokho ait fourni un élément important de la population dioula de Kong tout comme c'est Bégho qui a fourni la population dioula de Gottogo ou Bondoukou, mais il faut avouer que les souvenirs actuels des Dioula de Kong ne nous orientent pas dans cette voie.

J'ai interrogé les Dioula de tous les quartiers de Kong sur leurs origines, et le mieux est de leur laisser la parole. Nous tâcherons ensuite de tirer quelques conclusions de ces déclarations diverses.

Commençons par le quartier Kéréou (que Binger appelle Kérou) qui est celui des Dioula Ouatara. Le chef de ce quartier s'appelle Dienneni Mori Ouatara et est aussi le chef de la ville de Kong. Ce quartier contient le marché, le village et les cases des forgerons.

Les Ouatara disent être les plus anciens des Dioula de Kong et le fait que leur chef de quartier est aussi le chef de village semble montrer que leur prétention est fondée. Ils disent qu'ils viennent du Mandé, sans pouvoir préciser le lieu exact ni l'époque.

Le quartier de Baroura ou des Barou a pour chef actuel Bafouta Barou, un vieux, grand et borgne. Les Barou disent qu'ils sont venus ici, après les Ouatara, de la région de Ségou ; de Ségou, ils seraient allés dans le Banningana (sans doute le Baninnko, canton situé au sud-est de Ségou et au nord-ouest du Minianka) et de là, ils seraient venus ici.

Le quartier de Barou comprend la deuxième mosquée de Kong (le Kong actuel n'a plus que deux mosquées), aussi petite ou plus petite que la mosquée principale, mais un peu plus pittoresque avec sa forme carrée.

Il est à noter que le quartier Baroura n'est pas signalé sous ce nom par Binger dans la liste de ses quartiers (I : 294). En revanche, il met dans sa liste un quartier « Sakanokhora » qui avait pour chef un Barou, Mfa Sabana Barou. C'est peut-être ce quartier qui correspondait – avant Samory – au Baroura actuel ? Quant au Sakanokho ou Sarhanorho, nous le retrouverons plus loin.

Les Konnaté ou Konaté (comme l'écrit Binger) habitent le quartier de Sâkâra ou Sâgâra où sont les cases des cordonniers de Kong. Ils ont pour chef actuel Ba Limami

Konaté. Les Konnaté disent être venus de « Baninngo » (sans doute le Baninnko situé au sud-est de Ségou). De là, ils auraient passé à Ségou même, à San, puis seraient venus dans la région de Kong où ils se seraient fixés à Nafana, à 19 kilomètres à l'ouest de Kong. Puis ils seraient venus à Kong même, Mamoriba Ouatara, le titulaire actuel (et en particulier) de l'ancien royaume de Kong (que nous avons réduit au rôle de chef de Kobakoko, l'un des cantons de la circonscription de Kong) habite auprès de ce quartier les cases dites « Souma-finng-so », c'est-à-dire cases de Souma le Noir, ancien roi des États de Kong.

Le quartier Kourra comprend les Sanou et les Sarhanorho ou Sakhanokho. Il a pour chef Sié (ou Asié) Sanou – Binger appelle ce quartier Kourila et lui donne pour chef un Sakhanokho, l'almamy de l'époque, dont il reproduit, du reste, inexactement le nom. Ces Sanou viendraient de Téoulé (ou Tiéoulé), village du Tiagbara ou pays de Tagba, situé à l'ouest et au nord-ouest du cercle de Bobo-Dioulasso. Quant aux Sarhanorho, ils habitaient jadis dans le Mandé, puis ils vinrent du côté de Mankono (Côte d'Ivoire, cercle de Séguéla) à un village qu'ils appellent Boro. C'est de là qu'ils seraient venus à Kong. Ils disent qu'ils avaient jadis des écrits où leur histoire était reproduite, mais que ces papiers ont été détruits par Samory pendant le sac de Kong¹³. D'après les

13. Cette déclaration semble bien prouver que les Dioula ont trompé Binger et trompent en général les Européens quand ils affirment qu'ils n'ont pas de notes historiques tenues depuis une certaine époque et transmises par leurs ancêtres. Au temps de Binger, ils disaient à Binger lui-même que ces notes n'existaient pas. Depuis que Samory est venu, ils disent aux Français curieux que ces notes existaient jadis, mais que Samory les a détruites. Le célèbre conquérant a vraiment bon dos ; du reste Binger, après avoir dit, comme nous l'avons vu plus haut (t. I, p. 322), qu'il n'a trouvé, à son grand regret, aucun document historique à Kong, ajoute en note : « Cependant, à mon second séjour, j'ai cru surprendre dans une conversation qu'il existait des documents historiques sur lesquels on transcrivait les événements saillants, documents tenus à jour scrupuleusement. » Il faut ajouter qu'actuellement les Dioula sont d'autant moins portés que jamais à faire confiance aux Français devenus leurs maîtres et à leur livrer quoi que ce soit de ces documents. De plus, ils ont une tendance instinctive, et bien naturelle du reste, à leur attribuer d'autant plus de prix qu'ils voient les Européens mettre plus de zèle à ces sortes de recherches.

déclarations que nous venons de voir, ils sont exactement d'origine bolon ou boron, peuplade mandé, très proche des Dioula, qui habite dans le pays de Tagba, au nord-est de Bobo-Dioulasso, et que nous aurons l'occasion d'étudier au livre V de cet ouvrage. Ces Sanou Boron auraient essaimé dans le cercle de Séguéla au village dénommé, d'après leur nom de race, Boro ou Boron. Là, des Sarhanorho venus du Mandé auraient été s'établir à côté d'eux. Ensemble, Sanou et Sarhanorho seraient ensuite venus à Kong.

Le quartier Sisséra comprend des Kangouté ou Kamara et des Dao. Du temps de Binger, il comprenait aussi des Dandé, puisque le chef en était un nommé Séri Dandé. Ce quartier était peuplé jadis de Sissé, d'où son nom de Sisséra ou quartier de Sissé. Actuellement il n'y en a plus, sauf un homme et sa mère.

Le chef est Ba Fétégué Kangouté, beau vieillard à l'air agréable. Il raconte que les Kangouté seraient venus de Faragbéra (pays des corps blancs, Arabie, de *fara* = corps et *ra* = suffixe indiquant le pays¹⁴). Là ils habitaient Mangha, qu'on nomme encore Maka et qui est La Mecque. De La Mecque, leurs ancêtres se seraient rendus à Djenné, puis de là à Kong. Ces Dioula, et les Dioula en général, ont peut-être, probablement même, quelque sang berbère dans les veines, mais de là, à l'origine arabe, il y a loin. Ne retenons donc de la déclaration de Kangouté que ceci : qu'ils sont venus de Djenné à Kong.

Ajoutons que l'almamy actuel de Kong qui est un Sarhanorho habite avec les autres Sarhanorho dans le Sisséra.

Les Kouloubali demeurent dans le Soumakhana (ce qui est le même nom prononcé un peu autrement), et dit qu'à son époque le chef en était Karamokho Oulé Ouatarra, le fameux roi ou maire du palais tout-puissant des États de Kong. C'est dans le Sômarana qu'est située la mosquée diouma du village, c'est-à-dire celle où se fait la prière solennelle du vendredi. C'est la plus grande des deux qui existe à l'heure actuelle, petite du reste et bien laide.

Les Kouloubali disent qu'ils sont venus du Mandé. Ils n'en savent pas plus long. De même, ils ne savent pas pourquoi leur quartier s'appelle Sômarana ou Soumakhana.

14. *Gbè* : blanc. Tauxier a oublié de le préciser (n.d.é.).

Ils ont l'air d'attribuer ce nom au séjour parmi eux de Karamokho Oulé et de ses gens qui étaient pourtant des Ouatarra. Je crois qu'il est plus simple et plus vraisemblable de penser qu'autrefois ce quartier fut fondé par des Souma, d'où son nom Souma-ra ou Souma-ra-na (par redoublement de l'idée de lieu).

Quant au quartier de Daoura cité par Binger, il n'existe plus maintenant. Du reste, déjà à l'époque de son passage, il ne comptait plus de Daou, mais des Traouré (sans doute des Traoré), des Sira et des Touré. Ce chef en était à l'époque Karamokho Mouktar Traouré (Traoré). Ce quartier ne s'est pas rétabli après le désastre de 1895 (sac de la ville par Samory).

Pour finir, nous signalerons les trois petits quartiers haoussa qui existent toujours à l'est du village. Binger les appelle Marabassou ou Marrabassou (c'est-à-dire cases de Marraba. Il me semble que les indigènes prononcent plutôt Malarha-so ou Malarha-sou, c'est-à-dire case ou cases, village des Malarha ou des Malagha, nom que l'on donne par ici aux Haoussa). Les gens ont tous pris comme *diamou* Touré. Ils se souviennent parfaitement d'être des Haoussa, d'être venus du Haoussa, quoique actuellement ils aient oublié leur langue maternelle et ne parlent plus que le dioula. Comme ceux de Bondoukou, ils se sont spécialisés dans l'art de la teinture à l'indigo et possèdent tous les puits à indigo du village dans leurs trois petits quartiers.

Il y a encore quelques Touré dans le quartier Kourra ou Kourila dont nous avons parlé plus haut. Ils prétendent avoir habité d'abord le Faragbéra ou pays des Blancs, l'Arabie, le Yämän ou Yémen et Mangha (La Mecque). De là, ils vinrent au Haoussa, puis du Haoussa à Kong. De toutes ces prétentions, il ne faut retenir que ceci : qu'ils sont d'origine haoussa. Dans le même quartier Kourra, il y a aussi quelques Diarabaté qui, eux, sont des Dioula, et disent venir du Mandé, sans autre précision.

En résumé, l'on est bien forcé d'avouer que les Dioula actuels de Kong connaissent fort peu de choses sur leurs origines, peut-être moins qu'ils n'en connaissaient du temps de Binger. Ils savent qu'ils sont venus du Mandé, mais ils ne savent pas à quelle époque cela s'est fait, ni par où.

Voici le tableau où je résume les renseignements de Binger et les miens à ce sujet :

Quartiers	Clans	Lieux d'origine	
		Selon moi ¹⁵	Selon Binger
Kéréou	Ouatara	Mandé	Ségou-Djenné
Baroura	Barou	Banninko	Ségou-Djenné
Sâkârâ	Kounaté ou Konaté	Banninko	Ngokho-Tengréla
Kourra	Sanou Sarhanorho	Tagbara	?
		Mandé puis Mankono	?
		Mandé	?
Sisséra	Kangouté ou Kamara ou Kamata	Djenné	Tengréla-Ngokho
Sômarana	Kouloubali	Mandé	Tengréla-Ngokho
Malarhaso	Touré	Haoussa	Ségou-Djenné

Ces renseignements, comme on le voit, sont assez maigres, Pour les Touré qui sont des Haoussa et non pas des Dioula, je crois que Binger s'est certainement trompé et qu'ils ne viennent pas de la région de Ségou-Djenné (à moins qu'ils n'y aient passé) puisqu'ils sont des Haoussa et non des Dioula. Pour les autres, c'est-à-dire pour les Dioula, il peut très bien se faire qu'une partie de la population dioula de Kong, au lieu de venir directement du Mandé, soit venue de la région Tengréla-Ngokho. Il est certain qu'au Moyen-Age, comme je le disais plus haut, les gros centres commerciaux du sud du Soudan, exploités de la forêt, ont été non pas Bondoukou et Kong, villes relativement récentes puisque la grandeur commerciale de la première date du XVI^e siècle seulement et celle de la seconde du XVIII^e siècle, mais Bégho et Ngokho. C'est Bégho qui a donné sa population dioula, Huéla, à Bondoukou. Il est donc fort possible que Ngokho ait donné au moins une partie de sa population dioula à Kong, mais il faut avouer que c'est là une hypothèse, du reste très défendable, qui ne s'appuie que sur des renseignements donnés à Binger et sans grande précision du reste puisque notre auteur indique toute la région Tengréla-Ngokho-

15. D'après les renseignements qui m'ont été donnés, et non d'après mon opinion.

Tombougou comme celle d'où un certain nombre de Dioula auraient essaimé vers Kong.

M. Chartier, administrateur des colonies, dans une étude sur Kong parue dans le *Bulletin du Comité de l'Afrique Française* en 1914 dit que les Dioula de Kong sont venus au XVI^e siècle du Mandé, après la chute de l'empire du Mali, par petits groupes. Ce n'est là évidemment qu'une hypothèse car nous n'avons aucun renseignement sérieux (ou même pas sérieux) permettant de fixer au XVI^e siècle cette venue. Quant à la chute de l'empire du Mali, il faut faire remarquer qu'il n'y eut jamais, à proprement parler, pour cet empire ou pour ce royaume, de chute instantanée et catastrophique ou de dislocation formidable. En fait le royaume du Mali, si puissant depuis Soundiata (1235) jusqu'à la fin du XIV^e siècle, commença à entrer en décadence dans la première moitié du XV^e siècle, quand les Touaregs lui enlevèrent Tombouctou (1433).

Puis vint le second empire songhaï et le redoutable Sonni Ali Ber (1469-1492) qui donna l'hégémonie au royaume de Gao-Tombouctou sur le vieux royaume du Mali. Au XVI^e siècle, la capitale de celui-ci (sans doute Niani-Madougou, non loin du Nyamina actuel) fut pillée et souillée par les soldats des askias. Mais tous les désastres n'amenèrent nullement une rupture brutale du vieux royaume de Mali, une dislocation instantanée comme Binger l'a cru¹⁶. Sans doute les provinces éloignées de l'empire devinrent indépendantes ou tombèrent dans l'anarchie, sans compter que celles situées entre le Mali et le Songhaï tombèrent aux mains de celui-ci, mais le royaume du Mali continua à exister tant bien que mal. Il n'y eut donc pas à proprement parler chute brutale du royaume du Mali au XVI^e siècle, mais extrême décadence de ce royaume, décadence commencée au XV^e siècle et qui devait encore s'accroître par la suite avec pourtant un coup très brutal au XVII^e siècle par suite des invasions peules qui arrivaient du nord-est. En attendant donc qu'il faille tenir compte des événements qui se passèrent dans la vallée du Niger du XV^e au XVII^e siècle, pour construire une hypothèse sur la venue des Dioula à Kong,

16. Voir ouvrage cité, tome II, p. 372, où, s'appuyant sur la très médiocre autorité du *Tarikh-es-Sudan*, il fixe la « désagrégation » du Mali vers 1540.

j'aimerais mieux supposer que ce fut l'arrivée des Peuls du nord qui rejeta la dynastie du Mali vers le sud dans la forêt, du moins momentanément (voir pour les détails mon histoire des Malinké), que ce fut, dis-je, cette arrivée des Peuls qui précipita dans le sud les marchands du Mali. Mais je crois qu'il vaut mieux ne faire aucune hypothèse – nous ne savons pas exactement d'où venaient les éléments dioula qui colonisèrent Kong, ni à quelle époque ils vinrent soit à Kong, soit dans le pays.

D'autre part, il y a eu des proto-Dioula dans le nord-est de la Côte d'Ivoire à une époque très ancienne (peut-être du Ghana, XI^e siècle).

En définitive nous ne savons rien d'assuré ni de précis, rien de vraiment historique sur l'établissement des Dioula dans la région de Kong. Quant aux origines lointaines et à l'histoire générale des Dioula, ce n'est pas ici le lieu d'en traiter. Je renvoie ceux qui voudraient approfondir ces questions à ce que j'ai dit des origines dioula dans mon *Noir de Bondoukou* (pp. 207 à 215) et aux ouvrages de MM. Binger et Delafosse¹⁷.

Une autre question difficile à résoudre est celle des colonies dioula qui existent dans le sud du pays gouin (canton du Soubakhaniedougou et du Diéfla). Ces colonies dioula furent-elles établies par les gens de Kong au moment de leur expansion militaire et économique, pendant le XVIII^e siècle ? Ou bien furent-elles établies par eux du sud au nord avant même cette ultime expansion ? Ou bien représentent-elles les jalons posés par l'immigration Dioula quand elle vint de la vallée du Niger vers Kong, par petits paquets et à des moments différents du reste ? Ou bien encore ces colonies sont-elles indépendantes du mouvement dioula qui aboutit à créer Kong et viennent-elles simplement soit du nord, soit de l'ancien centre mandé si important de Ngokho ? Ce qui en ferait des colonies dioula antérieures à Kong. Nous ne pouvons guère répondre à aucune de ces questions et la réponse varierait peut-être d'après chaque

17. Pour Binger, voir surtout dans son grand ouvrage *Du Niger au golfe de Guinée*, les appendices à la fin du tome II, l'appendice V, pp. 366 à 395 consacrées à la « famille mandé-dyoula ». Pour Maurice Delafosse, voir son *Haut-Sénégal-Niger, passim*, 3 vol., Paris, Larose, 1912.

localité, chaque établissement, d'après chaque cas proposé. Nous nous contenterons donc de mettre les documents sous les yeux du lecteur :

« Il y a 250 ans environ, dit le lieutenant Paoli¹⁸, des marabouts venant de Kong immigrèrent dans le pays et créèrent un centre d'action maraboutique à Diérisso autour duquel essaimèrent des groupements islamiques au XIX^e siècle.

Les principaux groupements musulmans de la subdivision sont Diérisso, Soubakhaniédougou, Badara, Diéfoula, pour ne citer que les plus anciens.

Diérisso qui fut le noyau de l'action musulmane, possède deux mosquées, dont une diouma, aussi ancienne que le village qui existe depuis 250 ans environ. Il est habité par les clans suivants : Konaté, Dao, Diabakaté, ou Diabaté, Sossé, tous musulmans et n'ayant pas de tatouage facial. Les tatoués de Diérisso sont ou des étrangers ou d'anciens esclaves. Selon la tradition ce fut un ancêtre d'Anzoumana Soulama, chef actuel du canton de Soubakaniédougou, qui fonda le village de Diérisso¹⁹.

Il se nommait Bamba Soulama et était accompagné d'un marabout du nom de Moustapha Sanogo (ou Karomokho Moustapha), tous deux originaires de Kong²⁰, et de gens de la famille des Konaté venus du Manding ou Mandé que des causes religieuses avaient obligé à changer de pays.

L'histoire nous apprend que les souverains mandé (Soundiata, Kankan Moussa, etc.) étaient musulmanisés.

La domination du royaume fétichiste de Ségou qui, vers 1670, refoula au sud les derniers rois mandé et les remplaça dans la région, ne peut être supportée par les musulmans les plus fervents. Ceux-ci émigrèrent et se dirigèrent vers Kong.

Diérisso, depuis sa fondation jusqu'à présent, a eu plus de vingt almamys ou imams dont les plus illustres ont été Karamokho Banna Sinago, mort il y a plus de cent cinquante

18. Dans la monographie de Banfora, 1920, pp. 81 à 83.

19. Alors ce village fut fondé par un Gouin car le chef actuel, malgré son nom dioula (Soulama) est un Gouin. Il peut se faire du reste, et il est même probable que Diérisso fut un village gouin avant que les Dioula ne s'y installassent et ne lui donnassent le nom dioula de Diérisso (case des griots).

20. Cela ne peut être exact pour Bamba Soulama.

ans, et Karamokho Amara Sanogo, décédé il y a cinquante ans environ.

Par la science de ses almamys, Diérisso a eu une certaine célébrité et a donné même le jour à des savants dont la descendance détient encore la prépondérance religieuse.

Actuellement il y a deux écoles musulmanes à Diérisso faisant vingt élèves à elles deux. Les élèves sont âgés de cinq à quinze ans. Ils font de trois à huit ans de scolarité. »

Les détails sont intéressants et, d'autre part, on voit que l'auteur de la monographie de Banfora croit que la fondation du royaume fétichiste de Ségou a exercé une influence directe sur la fondation du royaume de Kong en chassant de la vallée du Niger vers les pays du sud les Marka-Dioula qui ne voulaient pas une domination de fétichistes.

Mais, ceci dit, on se demandera sur quoi l'auteur s'est basé pour établir les 250 ans d'existence de Diérisso ? Si ce chiffre était vrai, cela mettrait la fondation de Diérisso en 1670²¹.

Or, d'une part, l'auteur dit que les fondateurs de ce gros village musulmanisé vinrent de Kong et, d'autre part, que Kong fut fondé par des musulmans qui quittèrent vers 1670 le pays de Ségou pour venir dans la région de Kong. Donc ces musulmans n'ont pas pu être à Kong avant 1670 et il est probable qu'ils n'en sont pas repartis tout de suite pour fonder plus au nord, dans le pays des Gouin, Diarasso. Si donc nous plaçons même la musulmanisation de Kong par des Dioula venus du pays de Ségou en 1670, nous ne pouvons pas placer à la même époque la fondation de Diérisso par des gens venus postérieurement de Kong.

D'autre part, Diérisso compte, dit-on, vingt almamys. Mais ces almamys, se succédant en général très vieux et très âgés, ne peuvent guère représenter plus de deux cents ans à eux tous ce qui nous mettrait vers 1720. D'autre part, l'auteur dit que les groupements islamiques voisins essaimèrent de Diérisso au XIX^e siècle seulement. Il n'est pas besoin pour cette conséquence que Diérisso date de 1670 et la date de 1720 et même une date plus récente, comme par

21. 1920 moins 250 ans donne en effet la date de 1670.

exemple 1760²², s'accorderait mieux avec elle. En ce cas la fondation de Diérisso, ou se placerait dans la première moitié du XVIII^e siècle ou ferait partie (seconde moitié du XVIII^e siècle) de la grande période d'extension politique et économique de Kong. Il faudrait donc, si vraiment les Dioula qui ont fondé le Diérisso musulman sont venus de Kong, mettre cette fondation de Kong à 150 ans de nous et non pas à 250 et le placer vers 1770 et non vers 1670.

Cependant d'autres indices semblent indiquer qu'il y a eu dans cette région (sud du pays gouin actuel, ancien pays gouin avant que les Gouin ne s'étendissent vers le nord) des colonisations dioula antérieures à celles de Kong. Notons d'abord que les Dioula de ces régions ont souvent des *diamou* curieux : Soloma (Suléma ou Sulama), Héma et Fama. Ce sont maintenant aussi les *diamou* des Gouin du pays mais ce ne sont pas les Gouin qui les ont donnés aux Dioula, ce sont au contraire les Dioula qui les ont donnés aux Gouin. Or ces *diamou* ne sont pas ceux des gens de Kong, ni ceux non plus que le lieutenant Paoli signale à Diérisso. Il s'agit probablement là d'une colonisation dioula antérieure et assez ancienne qui mériterait d'être étudiée sur place.

J'ai vu quelques-uns de ces Dioula à Folonnzo et à Wangolédougou. Folonnzo est un petit village dioula, le premier que l'on rencontre au nord de la Léraba, en venant de Kong, et situé à 33 kilomètres au nord de la rivière. Il est peuplé de Dioula Sonongui qui se disent Ouatarra. Ils n'ont pas ou n'ont plus de *n'tana*, disent-ils. Cependant ils ne peuvent manger de python parce qu'ils deviendraient aveugles. De plus si les enfants rencontrent un python dans la brousse, c'est que celui-ci est heureux de les voir. Comme il semble bien, leur ancienne bête sacrée était, et est même encore le python, mais, comme ils sont devenus musulmans, ils disent maintenant qu'ils n'en ont pas.

Signalons que les cases de ces Dioula sont rondes, en terre battue, à toit conique en paille. Ils ont donc adopté les huttes des indigènes de la région et abandonné les grandes cases à toit plat, massives et décoratives des Dioula.

À Wangolédougou, village de Dioula et de Gouin, où a passé jadis Binger (I : 270-271), à 22 kilomètres au nord de

22. Ce qui donnerait en moyenne huit ans d'almamirat à chacun des almamys, moyenne très plausible.

Folonzo, on trouve encore des Dioula Sonongui musulmans²³. Ils ont pour *n'tana* le python. Ils reconnaissent celui-ci pour ami, parent et ancêtre à la fois, mais ne savent pas trop comment accorder cela avec le fait qu'ils ont été créés par Allah. Ces Dioula Soloma semblent alliés aux Gouin de Wangolédougou de même *diamou*. Ils disent que les Gouin étaient ici avant eux, mais ils ne savent pas quand ils sont venus, eux, ni même d'où. Évidemment s'ils étaient venus de Kong ils s'en souviendraient et ne manqueraient pas de le dire²⁴.

Notons qu'eux aussi, comme ceux de Folonzo, habitent des huttes rondes en terre battue, à toit cône en paille.

Comme on le voit, il semble qu'il y ait eu dans cette région une colonisation dioula antérieure à celle de Kong. Une étude sur place très poussée (et étendue à chaque village dioula du Tierla et du Sinndou, c'est-à-dire de toute la circonscription de Banfora) permettrait seule de distinguer ce qui provient de l'immigration des Dioula de Kong et des immigrations dioula antérieures. Il y a donc là une question encore ouverte, sur laquelle il est et sera difficile de faire une lumière complète.

23. Les Dioula Sonongui sont des Dioula qui se sont métissés avec des autochtones.

24. Binger (I : 270), qui est passé à Wangolédougou le 7 février 1888, dit des Dioula de l'endroit : « Ici tous les Mandé-Dioula sont musulmans et font religieusement le *salam*, mais la grande majorité d'entre eux boit du dolo ; ceux qui n'en boivent pas et qui observent exactement les pratiques religieuses portent tous le titre de Karamokho... »

CHAPITRE II

SÉKOU OUATARA

Sommes-nous beaucoup mieux renseignés sur les commencements de l'histoire des rois de Kong beaucoup plus proches de nous puisque Binger (ouv. cité, tome II, p. 394) dit que « 1790 est la date de la prise de Kong par Sékou Ouattara »¹ ? Ce sera au lecteur de répondre quand nous lui aurons mis sous les yeux tous les documents.

Sékou, disent les chefs de Kong, était un Ouattara dont les parents habitaient Kong même, dans le quartier Sômarana ou Sumakhana. Il fut élevé à Kong, puis il partit à Ténenguéra où il se fixa pendant un certain temps. Il revint ensuite à Kong et ce fut à ce moment-là qu'une affaire survint entre les Falafalla, anciens habitants du pays, et les Dioula. Les Falafalla « ramassèrent » des colporteurs dioula qui avaient été faire du commerce au-delà de Bondoukou, sauf quelques gens âgés qui regagnèrent le quartier dioula de Kong et vinrent se plaindre. Le chef des Dioula du quartier Kéréou ne voulut pas prendre leur parti mais Sékou se leva et, allié avec les Barou, entraîna ceux-ci : les Dioula envahirent le village falafalla de Karongbana qui était tout près des quartiers dioula de Kong et, malgré la résistance des Falafalla qui étaient armés de leurs arcs et de leurs flèches, les battirent et délivrèrent les Dioula amarrés. Alors les Falafalla de Karongbana appelèrent à leur secours les autres Falafalla du pays. Sékou, de son côté, sortit avec les gens du Baroura, les Kéréou (qui s'étaient enfin ralliés à lui) et leur livra bataille à l'est, derrière les trois petits quartiers haoussa. Sékou vainquit

1. Il est vrai que cette date est approximative et doit être reculée de cent ans environ, nous le verrons plus loin. Mais cela ne la met encore qu'en 1690.

encore et les Falafalla s'enfuirent. Ensuite ils firent leur soumission² et Sékou, mis en goût par ses victoires, se mit à faire la guerre à toutes les populations qui vexaient les Dioula qui voyageaient pour leur commerce.

Il dirigea ses coups particulièrement vers le nord, dans un pays où vivaient, entre autres, des populations sauvages et guerrières. Cette direction prouve que Sékou n'agissait certainement pas au hasard et voulait dégager la route commerciale Kong/Bobo-Dioulasso/Djenné et sans doute même conquérir Djenné et les rives du Niger. Peut-être les Dioula essayaient-ils instinctivement de revenir vers les lieux d'où ils étaient partis et d'en chasser les Bambara, fétichistes exécrés, car, sans cela, et s'il ne s'était agi que de se tailler un royaume, ils avaient au sud, à l'ouest et au nord-ouest de Kong des populations plus douces d'origine sénoufo non mêlée qu'ils auraient pu soumettre avec infiniment moins de difficulté : ainsi les Guimini au sud, les Tagbana ou Tagouana au sud-ouest, les Tafiré, les Nafanra, les Kiembara à l'ouest, les Niarhafolo, les Folo, les Siéneré au nord-ouest. Si Sékou négligea ces populations faciles à vassaliser, c'est que, pour lui, la grande route à conquérir était celle de Kong au Niger. Cela devait le mettre aux prises avec des populations, les unes à vrai dire assez douces (Komono, Dorhosié, Tiéfo, Toussia, Karaboro), les autres au contraire plus sauvages et redoutables, soit d'origine lobi ou proe-lobi (les Gouin et les Tourouka), soit Bobo (comme les Bobo-Finng, les Bobo-Oulé, les Bobo-Gbé, les Niénégué).

Sékou franchit la Léraba³, branche occidentale de la Comoë qui coule à une soixantaine de kilomètres au nord de

-
2. Les villages des Falafalla étaient Lâlerné et Karongbana, le premier tout près de Kong, l'autre un petit peu plus loin. Ces deux villages n'existent plus et auraient été détruits seulement par Samory en 1895, quand il prit Kong.
 3. Le village dioula de Ouangolodougou (sud de la Léraba, nord du cercle de Korhogo – ne pas confondre avec le Wangolédougou où passa Binger le 9 février 1888 qui, lui, est au nord de la Léraba, dans le pays des Gouin) serait, d'après une tradition recueillie sur place par M. Bleu, administrateur du cercle de Korhogo en 1922-1923, une fondation de Sékou qui y aurait établi les ancêtres des Dioula actuels. L'activité de Sékou Ouatarra se serait donc manifestée dans le nord-ouest, au-delà du pays des Pallakha indépendants, par une fondation de colonie dioula.

Kong (63 exactement). Il battit les Gouin, population brutale et sauvage sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir, et semble en avoir rejeté un certain nombre dans le nord ou provoqué un exode de cette population plus au nord. Au-delà des Gouin, il rencontre les Karaboro, d'origine sénoufo, qui se soumirent plus facilement. À l'est des Gouin et des Karaboro, il occupa le pays des Komono sans difficulté. Un de ses lieutenants lui rapporta la soumission des Dorhosié au nord des Komono, et des Tiéfo au nord des Dorhosié.

Cela mettait Sékou en contact avec Bobo-Dioulasso, centre commercial important, appelé alors Sya et habité par des Bobo-Finng et par une race que les Dioula désignent sous le nom de Bobo-Dioula, qui est d'origine mandé, au moins au point de vue linguistique et qui a des aptitudes commerciales assez grandes. Ces Bobo-Dioula, qui exploitent les Bobo-Finng, étaient, semble-t-il, en assez mauvais termes avec eux à cette époque. Des légendes qui courent encore à Bobo-Dioulasso rapportent que les Bobo-Finng éventraient les femmes enceintes des Bobo-Dioula et prenaient leurs enfants pour les offrir en sacrifice à leurs divinités. Les Bobo-Dioula appelèrent Sékou à leur secours, et celui-ci soumit les Bobo-Finng et même les Bobo-Dioula par la même occasion. Il prit Sya que les Dioula nommèrent Bobo-Dioulassou ou Bobo-Dioulasso (cases ou case des Bobo-Dioula) à cause des Bobo-Dioula qui l'habitaient avec les Bobo-Finng.

Ensuite Sékou remit la direction de la conquête à un de ses lieutenants nommé Bamba qui alla guerroyer contre les Bobo-Oulé, tandis que lui-même revenait à Kong. Ce Bamba voulut même porter la guerre jusqu'à Djenné. Mais, disent les gens de Kong, Sékou l'en empêcha et le rappela.

Tels sont les renseignements que les chefs actuels de Kong donnent de leur ancêtre Sékou. À Bobo-Dioulasso les chefs Ouatara, cousins de ceux de Kong, donnent des renseignements qui sont plus nombreux, plus précis, plus circonstanciés et partant semblent plus exacts.

Sékou, disent ces derniers, naquit à Kong même de Tiéba. Son vrai nom était Aboudoudou Kadal (probablement Abdou Kadal). On le surnomme Cheikhou (le cheikh) à cause de sa science en arabe. Quand son père, qui était riche, mourut, il était à Bondoukou faisant le colporteur pour le

compte de celui-ci. Cheikhou s'empara du pouvoir à Kong à 40 ans, alors qu'il avait déjà un fils assez grand, et l'aurait gardé pendant 65 ans. Il serait donc mort à 105 ans. Il soumit d'abord les Falafalla qui avaient quatre villages à Kong puis il alla au nord-nord-est de Kong dans le Komonona (pays des Komono) puis dans le Dorhosié qui venait d'être soumis par un de ses lieutenants. Il envoya alors en avant Tiéba surnommé Néguétigui, c'est-à-dire le maître du fer (*négué* = fer et *tigui* = maître, chef).

À ce moment-là les Bobo-Dioula étaient fort mal avec leurs voisins bobo-finng et bobo-oulé. Les Bobo-Dioula de Kofila, particulièrement, étaient harcelés par les Bobo-Oulé de Léna qui, paraît-il, chaque fois qu'ils rencontraient un petit Bobo-Dioula dans leurs champs le liaient dans la paille et le brûlaient vif (pour l'offrir sans doute à la divinité du champ). Bien même ils tuaient les colporteurs qui allaient chez eux et sacrifiaient des gens à leurs divinités. Deux villages, Yéguéresso et Sinnoroso, étaient particulièrement mauvais. Les Bobo-Oulé maçonnaient, paraît-il, un jeune homme ou une jeune fille dans leurs piliers phalliques en terre battue et offraient ensuite leurs sacrifices sur ces piliers⁴.

Les Bobo-Dioula de Kofila, ayant entendu parler des exploits de Sékou, envoyèrent demander secours à celui-ci contre les Bobo de Léna. Cela permit à Tiéba Néguétigui d'intervenir. Il battit les Bobo-Oulé et délivra les Bobo-Dioula de leurs vexations. (Il faut dire aussi que d'autres traditions attribuent à Ousman-Oulé ou Souma-Oulé, petit-fils de Cheikh, qui fit colonne pour lui, comme nous le verrons plus loin, cette intervention contre Léna).

Puis Tiéba Néguétigui revint à Kong. Plus tard le cheikh envoya son frère Tamara ou Tamara-Oulé et un esclave nommé Tabakari dans la même direction. Ces deux chefs de colonne firent la guerre aux Tiéfo, population située au sud de Bobo-Dioulasso, prirent Noumoudara⁵ sa capitale ou plutôt son principal village. D'après des traditions encore conservées à Bobo-Dioulasso et consignées dans les mono-

4. Ces piliers ou pylônes en terre battue existent toujours dans les villages bobo et nous aurons l'occasion de reparler d'eux. Inutile de dire qu'on n'y maçonne plus d'êtres vivants.

5. Binger appelle ce village – qui existe toujours – Noumoudakha (voir ouv. cité, tome I, page 325).

graphies du cercle, ce serait ce Tamara-Oulé qui aurait conquis Bobo-Dioulasso. D'autre part, les chefs dioula actuels disent que c'est Tiéba Néguétigui.

Quoi qu'il en soit de ce point (et certainement maintenant il y a confusion entre ces différentes colonnes, qui les fit, et dans quel ordre elles furent faites), Tamara-Oulé et Tabakari marchèrent sur le village de Moussobadougou⁶, dans le nord de la circonscription de Banfora et le prirent, puis ils partirent pour le Kiénégué (à 100 ou 120 kilomètres à l'est de Bobo-Dioulasso) où ils firent la guerre. Ils prirent les villages de Kombia, Sébadougou, après avoir fait leur jonction avec Kélékori et Ousman-Oulé qui étaient partis d'autres points. Kélékori ou Kala Mori était un fils de Sékou. Ousman-Oulé ou Souma-Oulé était le petit-fils du cheikh par Diori qui était l'aîné des fils de celui-ci mais qui mourut avant lui à cause de l'extraordinaire longévité de son père. Il faut remarquer, d'autre part, que le commandement d'un petit-fils du cheikh – petit-fils qui devait avoir au moins vingt ans – implique que ces différentes expéditions doivent s'échelonner sur un assez long laps de temps et durent se prolonger jusqu'à la fin du règne de Sékou. Le cheikh avait fait partir Kélékori en colonne par le pays des Gouin, des Tourouka, des Sémou. De là il s'était dirigé vers le Siéneré, vers le pays où devait s'élever plus tard Sikasso, et avait fait retour à l'est par le Tagbara ou pays des Tagba, situé à l'ouest et au nord-ouest de Bobo-Dioulasso.

Ousman-Oulé, de son côté, avait passé par le pays des Komono et des Dorhosié déjà vassaux puis, selon quelques-uns, il alla de là régler les affaires des Bobo-Dioula de Kofila et des Bobo-Oulé de Léna. Quoi qu'il en soit de ce point, Ousman-Oulé prit Kouka, village bobo-oulé appartenant maintenant au cercle de Dédougou, après un siège de trois mois et une vigoureuse résistance de ses sauvages habitants. On voit encore maintenant, dit-on, sur un baobab la trace des balles des gens de Kong.

6. Les Dioula ont l'habitude de baptiser d'un nom mandé tous les villages où ils passent. C'est ainsi qu'une multitude de villages qui ne sont pas dioula portent partout des noms dioula, adoptés depuis par les Français. Le nom vrai, tourouka, de Moussobadougou (village de la grande femme) doit être autre.

Du pays des Bobo-Oulé, Ousman partit pour Kiénguina, rallia Tamara et Tabakari et fit la guerre aux Niénégué. Ceux-ci firent leur soumission aux gens de Kong⁷. De là, Ousman-Oulé alla à Mahou (village du cercle de Koutiala, probablement Bobo-Gbé) et prit ce village. Enfin, marchant vers le nord, il aurait pris Sofara (appelé encore Kaka) qui est sur le Bani même, à l'est de Djenné et pas bien loin de cette ville, puis serait venu mourir à Mahou. Ousman-Oulé était parti au début de ces conquêtes de Niafounambo sur la route de Kong à Léra.

Les Dioula de Bobo-Dioulasso prétendent même que le roi bambara de Ségou fit demander pardon à Ousman-Oulé pour qu'il voulût bien ne pas lui faire (ou ne plus lui faire ?) la guerre et ceci nous amène à la lutte du roi de Kong ou de ses lieutenants contre le *biton* Mamari Kouloubali qui établissait son pouvoir à Ségou et dans la vallée du Niger. Nous allons retrouver un peu plus loin cette question. Du

7. Voici ce que dit à ce sujet la monographie de Bobo-Dioulasso (1907), d'après un rapport du capitaine Laffitte qui fit colonne dans le Niénégué :

« Le pays des Niénégué, actuellement divisé en deux cantons, ceux du Béréba et du Niénégué, formait, bien avant la conquête des Mandé de Kong, un royaume organisé d'une façon rudimentaire dont le roi avait le titre de *Boué* (montagne) et qui résida à Ouakuy ou à Béréba.

Le *Boué* était loin d'avoir une puissance absolue, mais il réalisait l'unité du pays et tous les villages lui payaient un impôt en nature au moment de la récolte. Il avait dans chaque village un représentant chargé de les tenir au courant des différents événements, de transmettre des ordres et de percevoir l'impôt. Il jugeait les contestations entre les villages et entre individus de villages différents, laissant aux chefs de village le soin de régler celles qui survenaient entre leurs administrés. Les étrangers étaient sous sa protection qu'ils achetaient.

Le *Boué* fit sa soumission aux Mandé de Kong vers le commencement du XIX^e siècle, mais les villages se rendirent successivement indépendants. Ils entraient souvent en lutte les uns avec les autres et l'anarchie s'étendit partout. »

Nous reprendrons cet historique en parlant des Niénégué. Comme on le voit, ce pays se soumit aux gens de Kong, à Ousman-Oulé, mais petit à petit les villages se rendirent indépendants par la suite et le résultat principal de la conquête de Ouatara fut, au bout d'un certain temps, de plonger le pays dans l'anarchie la plus complète. Les Dioula considèrent que les Niénégué étaient moins sauvages que les Bobo-Oulé mais plus que les Bobo-Finng. Ils faisaient des sacrifices humains, comme les uns et les autres.

reste on peut se demander si, avant Ségou, les gens de Kong ne visaient pas Djenné et ne cherchaient pas à s'emparer de cette métropole commerciale. On n'en peut guère douter en voyant qu'ils poussèrent jusqu'à Sofara sur le Bani si près de Djenné. En fait ils ne s'en emparèrent pas et échouèrent, en définitive, contre Djenné et contre Ségou. C'était le royaume bambara puissant, fondé par Mamari Kouloubali et l'ancien Kaladian, qui devait s'emparer de Djenné.

M. Chéron dit (ouv. cité, p. 217) de Sékou Ouatar, reproduisant là la « légende » de son règne :

« Le conquérant, après avoir soumis tout le pays Mandé du Niger à Kong, entreprit la conquête du nord qu'il asservit jusqu'à Sofara. Après quoi, laissant son frère Famakan en ce territoire Bobo qu'il avait pris sans coup férir, il retourna à Kong dont il fit la capitale de son empire... »

Nous en arrivons maintenant à la fameuse question de la lutte de Sékou Ouatar (ou de ses lieutenants) contre Ségou et le jeune *biton* ou *biguiton* Mamari Kouloubali. Jadis, quand on croyait avec Delafosse que celui-ci avait régné de 1660 à 1710 et Sékou Ouatar à partir de 1790, une telle rencontre était jugée naturellement invraisemblable et on mettait le siège de Ségou au compte d'un roi du Mali qui aurait eu un retour offensif de force vers le nord. Mais maintenant il est prouvé :

1) que la dynastie du Mali au milieu du XVII^e siècle fut déracinée du Manding proprement dit et rejetée temporairement dans la forêt du sud par une invasion peule (voir mon histoire des Malinké, à la date).

2) que le *biton* ou *biguiton* Mamari Kouloubali régna de 1712 à 1785 et non de 1660 à 1710 (voir la traduction des Chroniques anciennes de Néma et de Oualata par Marty et ma chronologie des rois bambara dans *Outre-Mer*, 1930).

3) que Sékou Ouatar régna non pas à partir de 1790, comme le dit Binger, mais vraisemblablement à partir de 1700 comme je vais le montrer plus loin.

Avec ces nouvelles données qui font de Sékou Ouatar un contemporain (et plutôt un peu plus âgé) du *biton* Mamari Kouloubali, il est facile de comprendre que Sékou Ouatar

ait pu être appelé par des mécontents de la vallée du Niger contre Mamari Kouloubali qui fondait à ce moment-là par la force son empire dans cette même vallée. Une rencontre en 1720 ou 1725 (qui paraissait absurde jadis avec la chronologie couramment admise de Delafosse et de Binger) redevient possible et normale et même nécessaire si l'on se réfère aux événements de l'époque (fondation d'un grand pouvoir à Kong et d'un grand pouvoir à Ségou). Delafosse, lui, attribue le siège de Ségou à un des derniers rois du Manding (*Haut-Sénégal-Niger*, tome II, p. 283), chose que nous savons impossible maintenant avec les derniers renseignements recueillis sur la fin du royaume de Mali, mais ajoute cependant en note :

« D'après une tradition recueillie à Ségou par M. l'administrateur Relhié il se serait agi non pas de l'empereur du Mali, mais d'un roi de Kong qui se serait appelé Kaladian comme l'arrière-grand-père de Biton ; cette tradition, ainsi interprétée, me paraît assez invraisemblable. »

D'autre part, Monteil dit (*Les Bambara de Ségou et du Kaarta*, Paris, Larose, 1924) :

« Mais ces bouleversements (ceux de biton Mamari Kouloubali) n'allèrent pas sans soulever de résistances. Les gens de Doukounna et de Banankori ne pouvant lutter ouvertement, s'efforcèrent cependant de tirer vengeance de Mamari. À cet effet ils firent cause commune avec les gens de Dona : un homme de Doukounna, porteur de 300 gros d'or, alla à Kong pour demander une armée de secours contre Mamari. Les gens de Kong acceptèrent et donnèrent une armée fortement organisée qui vint investir Ségou. Mais, les assaillants n'ayant pu prendre la ville, renoncèrent à leur projet et, se dirigeant vers l'est, s'emparèrent de Bela. Enhardis par ce succès, ils revinrent à Ségou qu'ils investirent pendant neuf mois, de telle sorte que la chute de Mamari semblait imminente. C'est alors que le chef de Dina, à la faveur d'une nuit obscure, parvint à entrer dans la place qu'il ravitailla. Grâce à ce renfort, Mamari tenta une sortie qui fut couronnée de succès : surpris, les gens de Kong furent taillés en pièces et

abandonnèrent un grand nombre de fusils, genre tromblon ; ce furent les premières armes à feu que l'on vit dans la région »⁸.

M. Monteil ajoute en note que cette version se trouve dans la *Notice historique du royaume et du cercle de Ségou* et aussi dans le volume *Autour de Kita* du commandant Tellier (1897). Il dit que, malgré tout cela, elle lui paraît peu vraisemblable, suspecte, à cause de l'esprit pacifique des gens de Kong et ajoute qu'elle est du reste repoussée par Delafosse (1912) qui remplace les gens de Kong par des gens du Mandé.

Pour Tellier il appelle le chef de Kong *Khon* (du nom de sa ville et du nom de sa ville bien prononcée *Kpon*) et appelle le *biton* Mamari « Piton Couloubaly ». Ce fut Sounoufing Digui Diaguité, un des fondateurs du royaume peul du Fouladougou (cercle de Kita) qui vint d'après lui au secours de Ségou et délivra Piton Couloubaly dont il ne voulut pas du reste accepter la fille en mariage.

Ainsi en définitive c'est Relhié et Tellier qui ont raison contre Monteil et Delafosse. Le roi de Kong Sékou Ouatara, et un de ses lieutenants, est venu attaquer la vallée du Niger de Ségou à Djenné. Les gens de Kong échouèrent contre Ségou, prirent Sofara mais n'allèrent pas jusqu'à Djenné.

Somme toute le règne de Sékou Ouatara fut très fameux : il prit Kong, Bobo-Dioulasso, Sofara, attaqua en vain Ségou sur le Niger, visa Djenné et constitua un empire puissant et musulmanisé au moins dans son aristocratie. Quant à la date exacte, nous la discuterons dans le chapitre suivant.

8. Ceci doit être une erreur car jadis, à partir de 1591, les fusilliers marocains avaient monté des armes à feu à Tombouctou, Gao, Djenné, dans le Macina, etc.

CHAPITRE III

LA CHRONOLOGIE DES CHEFS DE KONG

Binger a fixé en 1790 l'époque où Sékou Ouatarra s'empara de Kong. Mais cette date est assurément inexacte. En effet, parlant de Karamokho Oulé, quand il le voit pour la première fois en 1898, Binger dit qu'il règne depuis 40 ans ce qui met son avènement (ou sa prise de pouvoir, nous verrons plus loin pourquoi cette nuance) en 1848. Or Sékou Ouatarra de son côté a régné très longtemps, 65 ans paraît-il, ce qui met son début en 1790, et sa mort en 1855 ! Aussi, dans cette chronologie, Sékou Ouatarra rejoint et au-delà Karamokho Oulé contemporain de Binger, mais il n'y a aucune place chronologique pour les autres rois de Kong qui sont au nombre de 18, et tous ces règnes réunis représentent au moins un siècle ! C'est dire que, quand Binger met l'avènement de Sékou Ouatarra en 1790, il se trompe d'un siècle, soit qu'il n'y ait là qu'une simple faute d'impression, ce qui est encore possible. C'est en 1690 qu'il faut mettre l'avènement de Sékou Ouatarra, si nous voulons placer tous les rois de Kong dont on m'a donné la liste en 1921-1922 tant à Bobo-Dioulasso qu'à Kong.

Voici la liste de ces rois de Kong avec leur parenté par rapport à l'ancêtre Sékou :

- 1 – Sékou Ouatarra,
- 2 – Samandougou, fils de Sékou.
- 3 – Kombi Ouatarra, *idem*.
- 4 – Mori Ouatarra, *idem*.
- 5 – Souma Finng (Souma le Noir), *idem*.
- 6 – Anzoumana Finnba (Anzoumana le grand Noir), *idem*.

- 7 – Asourouba, fils de Kombi Ouatarra, petit-fils de Sékou.
- 8 – Ba Daba, petit-fils de Sékou.
- 9 – Sori Farama, fils de Mori Magari, petit-fils de Sékou.
- 10 – Bagui ou Gouroungo-Dougoutougui, fils de Souma Finng, petit-fils de Sékou (aurait régné 3 ans).
- 11 – Diori, fils de Mori Magari, petit-fils de Sékou (aurait régné 20 ans).
- 12 – Bakari Sotigui, fils de Souma Finng, petit-fils de Sékou (aurait dû régner, en fait ne fut jamais roi).
- 13 – Mori Siré, fils d'Anzoumana Finnba, petit-fils de Sékou (aurait régné 8 ans).
- 14 – Léna, autre fils d'Anzoumana Finnba, petit-fils de Sékou (aurait régné 5 mois).
- 15 – Késé Fima (ou Késé le Noir), petit-fils d'Asourouba, arrière-petit-fils de Sékou (aurait régné 8 ans).
- 16 – Daba, petit-fils de Samandougou, arrière-petit-fils de Sékou (aurait régné 4 ans).
- 17 – Ba Dougoutigui, autre arrière-petit-fils de Sékou (aurait régné 7 ans).
- 18 – Sanitièba (de même aurait régné 2 ans).
- 19 – Oussé (? ?).
- 20 – Soukoulou Mori (prince ivrogne et incapable, ne régna jamais, fut remplacé par Karamokho Oulé, le « Lettré rouge », sans doute d'origine peule dont nous allons parler).
- 21 – Karamokho Oulé, le Lettré rouge, sans doute peul d'origine, très capable, vu par Binger en 1888. Serait le fils de Bagui ou Gouroungo-Dougoutigui et, par conséquent, l'arrière-petit-fils de Sékou. Gouroungo-Dougoutigui veut dire littéralement « le chef du pays gouroungo ou gourounsi », ce qui indiquerait que ce Bagui, grand-père de Karamokho Oulé et devenu roi de Kong à son époque, aurait été d'abord le chef de quelque morceau du pays gourounsi conquis par les armes de Kong.
- 22 – Kombi Ouatarra (1891-1895), arrière-petit-fils de Sékou.
- 23 – Pinntié Ba (ou « Pinntié le Grand »), petit-fils de Sékou (1895-1913).
- 24 – Tamori Ba Ouatarra (descendant le plus direct de Sékou Ouatarra, n'est plus que le chef de canton de Kobakoko depuis 1915).

Comme on a pu le voir dans la liste qui précède, nous n'avons les temps des rois de Kong que depuis Bagui. On a aussi :

Bagui ou Gouroungo-Dougoutigui : 3 ans.

Diori : 20 ans.

Mori Siré : 8 ans.

Léna : 4 ans.

Késé Fima : 8 ans.

Daba : 4 ans.

Ba Dougoutigui : 7 ans.

Sanitièba : 2 ans.

Oussé : ?

Karamokho Oulé : 44 ans.

Kombi Ouatarra : 3 ans.

Pinntié Ba : 16 ans.

Je ne compte pas, bien entendu, Bakari Sotigui, Soukoulou Mori et Tamoriba Ouatarra, trois princes qui, pour des causes diverses, ne furent jamais rois. Ceux que je compte, qui commandèrent vraiment, sont au nombre de 11 et ont régné 114 ans à eux tous, ce qui fait 10 ans environ en moyenne. Cependant, si l'on veut placer Sékou Ouatarra de 1690 à 1750 et faire coïncider ces dates avec celles de Karamokho Oulé (1848-1892), nous sommes obligés de compter 6 ans seulement de règne en moyenne pour les successeurs immédiats du grand Sékou, ce qui s'expliquerait par la durée anormale de son règne et l'âge avancé (100 ans et plus) où il serait mort. Dans de telles conditions, ses fils auraient été excessivement âgés eux-mêmes en prenant le pouvoir et une durée moyenne de 6 ans seulement n'a rien d'extraordinaire et est, au contraire, tout à fait normal.

En résumé, voici la chronologie des rois de Kong que je propose :

Sékou Ouatarra, 1690-1750.

Samandougou, 1750 (régna 4 mois), fils.

Kombi Ouatarra, 1750-1756, fils.

Mori Magari, 1756-1762, fils.

Souma Finng, 1762-1768, fils.

Anzoumana Finnba, 1768-1774, fils.

Asourouba, 1774-1780, petit-fils.
 Ba Daba, 1780-1786, petit-fils.
 Sori Farama, 1786-1792, petit-fils.
 Bagui ou Gouroungo-Dougoutigui, 1792-1795, petit-fils.
 Diori, 1795-1815, petit-fils.
 Mori Siré, 1815-1823, petit-fils.
 Léna, 1823, petit-fils.
 Fima, 1823-1831, arrière-petit-fils.
 Daba, 1831-1835, *idem*.
 Ba Dougoutigui, 1835-1842, *idem*.
 Sanitièba, 1842-1844, *idem*.
 Oussé, 1844-1848, *idem*.
 Karamokho Oulé, 1848-1892, *idem*.
 Kombi Ouatarra, 1892-1895, *idem*.
 Pinnitié Ba, 1895-1913, *idem*.
 Tamoriba Ouatarra, 1913-1915.

Ce Tamoriba Ouatarra a été, à partir de 1915, réduit par nous au rôle de chef de son canton propre. En 1922, il vivait encore. Depuis, je ne sais s'il est mort et à qui, en ce cas, revient le titre de descendant légitime des anciens rois de Kong.

Je ne donne pas la chronologie établie ci-dessus comme certaine, loin de là. Je suis bien obligé d'avouer qu'elle est hypothétique et qu'il y a des faits qui semblent aller contre une chronologie aussi allongée que la mienne. (J'ai allongé, on l'a vu, la chronologie de Binger d'un siècle). Cependant je la maintiens pour le moment avec les retouches que peut lui apporter l'avenir.

Ceci dit sur la chronologie des États de Kong, passons aux détails sur les faits et gestes des rois, détails qui m'ont été donnés tant à Bobo-Dioulasso qu'à Kong. Nous pourrons aussi comparer les renseignements donnés par M. Labouret (*Les tribus du rameau Lobi*, 1931, pp. 30 à 35).

CHAPITRE IV

LES SUCCESSEURS DE SÉKOU

Ce fut Samandougou, fils du cheikh, qui lui succéda. Il ne régna que quelques mois¹.

Puis vint Kombi Ouatarara, frère du précédent, également fils de Sékou. Binger lui donne comme lieu de résidence Kawaré, village situé sur la route de Kong à Bondoukou (qui n'existe plus actuellement mais qui existait au temps de Binger).

Il paraît qu'il fit la guerre aux Folo de Nielé (les Folo sont une branche sénoufo, identique aux Kiembara, située entre le Sièneré au nord et les Folo-Kiembara et les Nafanra au sud). Les gens de Moriba, chef du Folona, ayant « ramassé » des Dioula de Kong, Kombi brûla les villages du Folona y compris Niellé, tua ou vendit une partie de la population, mais trouva la mort pendant cette expédition ayant été atteint d'une maladie grave².

-
1. Binger (ouvrage cité, tome I, p. 325) lui donne comme résidence Bono puis Fasélé mou (route de Bobo-Dioulasso). Ce Bono est probablement le petit village de Bouna qui est situé non loin de Kong au sud-ouest de Fasélé mou et au sud de Bouablé. Il ne faut pas confondre ce Bouna avec le grand village de Bouna situé au nord de Bondoukou qui fut le siège d'un petit royaume koulango dont j'ai parlé dans mon *Noir de Bondoukou*.
 2. D'après une tradition recueillie sur place par M. Bleu, administrateur du cercle de Korhogo, Kawaré, village situé dans le nord du cercle de Korhogo, au sud de la Léraba, sur la grande route automobile Bouaké-Waghadougou, aurait été fondé parmi les Nafanra par une immigration boron venue de Boron (cercle de Séguéla). Kombi – sans doute au nom de son expédition contre Niellé – aurait dirigé contre eux une violente attaque, aidé des Gouin de Déra et d'un autre village. Les Nafanra de Kawaré battus s'enfuirent dans le sud, mais le quartier dioula résista victorieusement aux attaques de Kombi qui fut forcé de se retirer. De

Son fils aîné Kokoura avait été faire la guerre chez les Tagba à l'ouest de Bobo-Dioulasso. Il repartit pour Kong puis revint pour porter de nouveau la guerre chez les Tagba et y mourut.

Mori Magari, un autre fils du cheikh, lui succéda. Binger le nomme Morimakhary et lui donne comme résidence le village de Bogomadougou situé sur la route de Kong au Djimini ou Guimini, donc au sud de Kong. Avant d'être roi, il était venu à Bobo-Dioulasso et, de là, à Kotédougou (village situé au nord-est de Bobo-Dioulasso) qu'il enleva aux Bobo-Finng³. Plus exactement il établit la suzeraineté des Dioula sur ce village, tout en y laissant résider les anciens habitants. Il s'y installa pendant dix ans, puis alla succéder à Kombi. Il laissa à Kotédougou un de ses fils nommé Dio.

Après lui régna Souma (ou Soma) Finng, « Souma le Noir », qui était un frère des précédents et un fils du cheikh. Binger le fait résider à Limono (route de Léra)⁴. Les Karaboro, qui avaient été soumis jadis par le cheikh ou ses lieutenants, ne voulaient plus reconnaître l'autorité des chefs de Kong quand Souma Finng prit le pouvoir. Celui-ci marcha contre eux et les battit. Quelques Karaboro se réfugièrent chez les Gouin. Souma Finng les poursuivit chez ceux-ci et battit les Gouin. Les Karaboro se soumirent.

Après lui, vint Anzoumana Finnba, autre fils de Sékou. Il n'est pas mentionné par Binger dans la liste des fils de celui-ci. Il fit la guerre à Koudougou, village de Bobo-Gbé où il était de passage. Avec lui s'éteignit la lignée des fils du fondateur.

Je dois dire que M. Labouret, dans son livre sur *les Tribus du rameau Lobi* (1931, p. 30 et suivantes), parle des rois de Kong au sujet de leur expansion vers le Lobi et dit que Sékou Ouatarra engendra 12 fils dont le sixième fut

plus, bien plus tard, un chef de « Kongha » (c'est-à-dire de Kong) nommé Pingué aurait de nouveau dirigé une attaque sans résultat contre ce village – vers 1880 environ. Ce Pingué est probablement le Pintiéba que nous retrouverons plus loin et qui devint chef des États de Kong fin 1895, après la prise de la capitale par Samory.

3. Kotédougou est le nom dioula du village. Les autochtones ou Bobo-Finng l'appellent Kôkann ou Kôkana.
4. Ouvrage cité, tome I, p. 325. La route de Léra était la route de Kong-Bobo-Dioulasso, s'inclinant assez fortement à l'ouest. Il y avait une autre route Kong-Bobo par l'est, plus fréquentée que la première.

Sambakari, nommé aussi Bakari ou Bé Bakari qui tenta de conquérir le Lobi. Ce Bakari ne figure pas dans la liste que je viens de donner d'après les gens de Kong et de Bobo-Dioulasso. Peut-être ne fut-il qu'un représentant local de la dynastie issue de Sékou et ne fut-il jamais considéré à Kong comme un roi de la ville et de tout le pays. Quoi qu'il en soit, voici les détails que M. Labouret donne sur lui :

« Contrairement à ce que laisse entendre Binger, il ne semble pas que les fils de Sékou aient reçu de ce dernier les apanages sur lesquels ils vivaient. Il paraît plutôt qu'ils se partagèrent des zones d'influence, dans lesquelles ils établirent progressivement leur autorité.

C'est ainsi que Bakari, fils de Sékou, s'empara de Saouta occupé à cette époque par des peuplades de race Sya. Il s'y installe et attaque presque aussitôt ses voisins les Tégouéssié et les Nabé⁵.

Ayant pillé cette région dans laquelle il lève des partisans, Bakari réunit une troupe nombreuse et attaqua le reste des Tégouéssié établis à Kouloubiri, Léla, Défilara, Kampti, Dérégban, Arkoura, Danbal, Koumboura. Il parcourt la région de Kidiaka (?) alors inhabitée, rencontre des Lobi à Bomoï, Tinnkiro, Nako. Yolobou, ancêtre de Boukoïké, mort comme chef en 1923, commandait ce dernier village. Le conquérant demeure quelques semaines à Nako, recevant les tribus ou pillant les environs. Il est avisé que les premiers Birifor, quittant les bords de la Volta, viennent de s'installer près de Nako à Diangara.

Au bout de quelque temps, Bakari reprend sa marche vers le nord, traverse le Bougouriba, pénètre dans la boucle inférieure que décrit ce cours d'eau avant de se jeter dans le fleuve⁶ et pille les Dian de Gobo, Zolo, Golibatégué, Dipologo. Se portant ensuite vers l'ouest, il reçoit la soumission de Loto, Lokadia Diagu, Gbéon.

Bakari se fixe alors à Loto pour un an et met en coupe réglée les villages des Dian. Ayant épuisé toutes les ressources de ces agglomérations assez misérables, il part attaquer les Pougouli de Diandiarama, Flégué (?), Nini.

-
5. Ce Bakari va donc au nord chez les Sya puis incline au sud-est chez les Tégouéssié et les Nabé.
 6. La Volta noire.

C'est alors qu'un chef Dian Bé Syo, grand-père d'Aguéné de Diébougou, lui demande secours contre les Oulé devenus menaçants. Bakari entreprit plusieurs expéditions contre ces derniers, brûla Dissiné, Pintouri, Pirkou et traversa le fleuve⁷ dans le but de razzier les Dian et quelques familles bobo établies à Poura⁸. Au cours d'un engagement près de ce village, il fut atteint à la lèvre par une flèche empoisonnée, au moment où il portait une noix de kola à la bouche.

La troupe des Dyoula battit en retraite aussitôt emportant son chef grièvement blessé ; elle posta à Paltiécaltéré un sofa nommé Yao et quelques guerriers pour couvrir sa marche. Bakari, agonisant, fut ramené à Kong par la même route qu'il avait parcourue en conquérant quelques mois plus tôt. Il mourut à Kafolon, près de Nassian⁹, sans avoir atteint la ville. Son cadavre y fut transporté et enterré » (p. 52).

Il peut se faire, comme je le disais plus haut, que ce Bakari, qui essaya de créer un royaume du côté de la Volta noire, n'ait pas été roi de Kong en titre, quoique parti de cette ville et revenu s'y faire enterrer. M. Labouret continue :

« À son décès Bakari laissait deux fils d'une quinzaine d'années : Karakara et Tiéba. L'homme de confiance de leur père Kparafla partagea l'autorité entre plusieurs chefs sofas, en attendant que les enfants du maître puissent recueillir sa succession.

L'aîné, Karakara¹⁰, fut élevé à Kong. Devenu grand, il quitte cette ville pour Bouguita où demeurait Kparafla. Celui-ci réunit l'assemblée des chefs et remit le commandement au jeune homme qui, reprenant aussitôt les traditions paternelles, recommence les pillages, source de la fortune des Dioula. Il razzia de nouveau les Tégoussié, les Nabé, puis, ayant levé des partisans parmi ces derniers, il reprit la route autrefois suivie par Bakari. À Borpon, il reçut de nouveau la soumission des Dian, émancipés aussitôt après le départ de son père, et celle des Dagari établi à Banvar. Bé Syo, patriarche des Dian de Diébougou, venait de fonder ce village.

7. Toujours la Volta noire.

8. À l'est de la Volta noire, circonscription de Leo.

9. Actuellement dans le cercle de Bondoukou, au nord-ouest.

10. Petit-fils de Sékou Ouatarra.

Karakara, toujours conseillé par Kparafla, s'installa à Loto et, de là, entreprit des expéditions contre les Oulé, les Dagari, les Pougouli. Au bout de quelque temps, il renforça sa bande de nouveaux partisans et attaqua les Gan. Les petits villages sadoro placés sur sa route refusèrent de le laisser passer sur leur territoire, il fallut les battre et les mettre en fuite. Les Gan proprement dits furent alors pillés.

Après cette expédition, Karakara demeura deux ans à Saouta, faisant circuler ses sofas dans les régions voisines pour piller et capturer des esclaves qu'il revendit. Au bout de ce temps, il résolut de retourner à Loto, mais le manque d'eau l'obligea à quitter ce village et à se fixer à Sorondigui. Il y mourut à l'âge d'environ 45 ans.

Son frère Tiéba se trouvait à ce moment chez Dianguina, père de Pintièba de Bobo-Dioulasso. Kparafla le fit avertir du décès de Karakara, l'invitant à recueillir sa succession. Dianguina venait précisément d'organiser une expédition contre les Bobo de San et Tiéba en faisait partie. Il fut tué à l'attaque du village de Fara.

Soma Ali, fils aîné de Karakara et de Kaddja, fille de Kparafla¹¹, revint à Sorondigui et fut reconnu chef. Il exerça surtout son activité du côté du Djimini¹² qu'il pilla avec l'aide de Sourifama fils de Dianguina et de contingents Tégoussié, Nabé, Zazéré et Bobo. Il mourut à Saouta, au retour d'une expédition. Il était âgé de 35 ans.

Kotoko, fils de Tiéba, lui succéda.

À son décès, survenu à Saouta au bout de quelques mois, Dabla, fils de Soma Ali¹³ prit le commandement et se rendit à Loto, appelé par les Dian et les Pougouli contre les Oulé, devenus de plus en plus agressifs et turbulents. Il attaqua ceux-ci avec succès à Bilembar, Méméré et Saala, mais fut blessé mortellement dans ce dernier village d'une flèche empoisonnée qui lui perça le flanc. Il expira quelques heures plus tard à Nafiringué où sa bande s'était repliée.

Diangoura, fils de Tiéba¹⁴, recueillit sa succession et accepta une paix blanche que lui offraient les Oulé. Il se retira à

11. Donc arrière-petit-fils de Sékou Ouatarà.

12. Pays siéna ou sénoufo, au sud de Kong.

13. Ce Dabla est donc le fils de l'arrière-petit-fils de Sékou Ouatarà.

14. Tiéba, fils de Bakari, est le petit-fils de Sékou, donc Dianguina, son fils, est l'arrière-petit-fils de Sékou.

Soroudigui, il y demeura trois ans, puis partit pour Saouta : il y mourut.

La disparition de Dabla semble clore l'ère des expéditions Dyoula. Des chefs sans personnalité et sans histoire succèdent à Dianguina. Ce sont :

- Massa Bagui, fils de Soma Ali¹⁵.
- Pinndyé Dian.
- Sobala.
- Pindyé, fils de Kotoko.
- Suleyman, fils de Dabla.
- Tiéba, frère de Suleyman.
- Ali Oulé, fils de Dianguina.
- Tiaba, fils de Kotoko.
- Yegui, chef actuel de Saouta.

Les événements qui s'étaient déroulés avant l'accession de Massa Bagui au pouvoir avaient montré les inconvénients de n'avoir qu'une seule autorité sur un territoire aussi étendu, habité par des populations indépendantes et sauvages. Aussi avait-il décidé de créer un commandement spécial englobant les Pougouli, les Dian, les Gan. Karamokho Daré, fils de Bagui¹⁶, fut chargé de l'exercer. Il eut pour successeurs :

- Yoliba, son frère.
- Koukoudinfing, fils de Kotoko.
- Ali Youraré, fils de Karamokho Dari.
- Barkatou.

Ce dernier était chef des Dioula à notre arrivée. Il se présenta au commandant Caudrelier comme souverain de Koubo, Lokosso et des territoires des Lobi¹⁷.

En réalité l'autorité des Ouataras était aussi mal assurée dans ce pays que dans la région de Bobo-Dioulasso. Les populations n'obéissaient pas à ces étrangers pillards, chasseurs d'esclaves et dépourvus de toute organisation¹⁸. Les Oulé ne furent jamais soumis par les Ouataras que les Birifor de Léourougane

15. Ce Massa Bagui, fils de Soma Ali, petit-fils lui-même du grand Sékou, est donc l'arrière-petit-fils de Sékou Ouataras.

16. Donc arrière-petit-fils de Sékou Ouataras, comme Massa Bagui lui-même.

17. En 1898.

18. Ceci est inexact. Les Dioula étaient organisés et plus forts que les tribus plus primitives qui les entouraient.

réussirent d'ailleurs à enfermer dans Loto pendant plusieurs années, entre 1888 et 1895.

Les Dioula qui tentèrent de razzier le Lobi proprement dit ne furent pas mieux partagés vers 1890, une expédition conduite par Pinntyéba de Bobo fut battue et décimée aux environs de Kinao par les gens de Dimolo, Dipéo et des villages voisins qui les mirent en fuite. De nombreux habitants de Lokosso, Loropéni, Diébougou et Bobo conservent encore le souvenir de cet événement.

Les prétendus souverains du Lobi ne pouvaient traverser ce territoire pour se rendre de Lokosso à Loto. Ils étaient obligés de passer par le pays des Gan et de gagner Boufessa où ils avaient une colonie.

Cependant il existe chez les Lobi et les Gan quelques enclaves Dioula... » (p. 34).

En définitive, si nous résumons ces renseignements intéressants sur la pénétration vers la Volta noire des États de Kong, nous voyons que M. Labouret donne les degrés suivants :

- Sékou Ouatara.
- Bakari, fils de Sékou.
- Karakara, fils de Bakari, petit-fils de Sékou.
- Tiéba, *idem*.
- Soma Ali, fils de Karakara, arrière-petit-fils de Sékou.
- Kotoko, fils de Tiéba, *idem*.
- Dabla, fils de Soma Ali, arrière-arrière-petit-fils de Sékou.
- Dianguina, fils de Tiéba, arrière-petit-fils de Sékou.
- Massa Bagui, fils de Soma Ali, arrière-arrière-petit-fils de Sékou.
- Pinntyé Dian.
- Sobala.
- Pynndie, fils de Kotoko, arrière-arrière-petit-fils de Sékou.
- Suleyman, fils de Dabla.
- Tiéba, frère de Suleyman.
- Ali Oulé, fils de Dianguina, arrière-arrière-petit-fils de Sékou.
- Ténéba, fils de Kotoko, *idem*.

– Yegui, chef actuel de Saouta¹⁹.

En réalité nous avons depuis Sékou :

- ses fils,
- ses petits-fils,
- ses arrière-petits-fils,
- ses arrière-arrière-petits-fils,
- et même avec Suleyman, fils de Dabla, et Tiéba, son frère, une génération de plus (les fils des arrière-arrière-petits-fils).

Cela fait donc six générations avec Sékou Ouatara le grand ancêtre. En comptant 33 ans par génération, cela fait 218 ans, ce qui, retiré de l'année 1915, fait l'année 1697 après J.-C. Nous voici donc ramenés à peu près à la cote de 1690 à partir de laquelle nous avons supposé le règne de Sékou. Bref, M. Labouret ne donne pas de chronologie (ce qui est, d'ailleurs, fort sage) mais les renseignements qu'il nous donne sur la branche des Ouatara qui essaya de créer un royaume à l'extrême est, vers la Volta noire, confirment la chronologie que j'ai donnée plus haut, loin de l'infirmier.

Cependant il est temps de revenir à la branche centrale des Ouatara, à ceux qui furent reconnus comme d'authentiques rois de Kong. Ce fut Asoriba ou Asourouba, fils de Kombi, petit-fils de Sékou, qui prit le pouvoir après la mort d'Anzoumana Finnba. Il fit la guerre contre le Guimini, au sud de Kong. Il n'est pas mentionné par Binger.

Ba Daba ou Daba lui succéda. C'était un fils de Karakara²⁰, fils lui-même de Sékou. Ba Daba n'est pas cité par Binger. Il résidait à Birinndarasaro (canton de Kobakoko, au nord de Kong). Il ne semble s'être signalé d'aucune manière.

19. Donc vers 1925.

20. Binger cite Karakara comme fils de Sékou (*op. cit.*, tome I, p. 325) et le fait résider à Kéméné près de Niassan (route de Kong à Bobo-Dioulasso). Ce Niassan est probablement le Nassian actuel (au nord-est de Kong). Ne pas confondre avec le village et la province du même nom dans le cercle de Bondoukou). S'il en est ainsi, ce qui est très probable, il s'agit de la route orientale de Kong à Bobo, celle passant par le pays des Komono, des Dorhosié et des Tiéfo et non de la route occidentale passant par le pays des Gouin et des Karaboro.

Sori Farama ou Farama lui succéda. C'était un fils de Mori Magari et probablement un petit-fils de Sékou. Il demeurait à Fia. Binger n'en parle pas. D'après les chefs diaoula de Bobo-Dioulasso, il vint résider à Kotidougou quelque temps, puis il partit à Kong.

Bagui qui lui succéda était fils de Souma Finng et petit-fils de Sékou. Binger le désigne²¹ sous le nom de Gouroungo-Dougoutigui « appelé aussi Bagui » et lui donne comme résidence Kimini près de Léra. Il aurait régné trois ans²². D'après les chefs de Kong, il demeurait à Bonkouso (canton de Kobakoko, au nord de Kong). Il fit la guerre, au village de Bagbéra ou Bagouéra aux Koulélé, population sénoufo qui occupe l'ouest de la résidence de Banfora. Cette guerre eut lieu avant qu'il devint le chef des États de Kong.

Plus tard un nommé Sibiréba, du village de Niangbo (cercle actuel de Dabakala), peuplé de Tagouana ou Tagbana, l'appela contre ses compatriotes et Bamamba, leur chef. Bagui se rendait à Niangbo quand il mourut à Bougoura. Ce fut son successeur Diori qui continua la guerre contre les Tagouana de Niangbo.

Le chef actuel des États de Kong Tamoriba, celui du moins qui a tous les droits à ce titre, naquit à Bougoura douze jours après la mort de Bagui.

Diori succéda à Bagui. C'était un fils de Mori Magari et un petit-fils de Sékou. Il n'est pas cité par Binger. Il demeurait à Fia (canton de Tabouroukoko-sud, au sud-est de Kong). Il continua la guerre engagée par son prédécesseur contre les Tagouana de Niangbo. Il régna pendant vingt ans.

Bakari Sotigui lui succéda, fils de Souma le Noir et petit-fils de Sékou. Mais ici il existe un désaccord entre les chefs dioula de Kong et ceux de Bobo-Dioulasso. Tamoriba, étant le fils de ce Bakari Sotigui, lui donne un règne de quatre ans tandis que les chefs dioula de Bobo-Dioulasso disent que Bakari Sotigui ne fut jamais roi et mourut avant de prendre le commandement. Il avait droit au titre à la vérité, mais la mort ne lui permit pas d'exercer ses droits. Je crois que le témoignage des Dioula de Bobo-Dioulasso est ici préférable à celui des Dioula de Kong, trop intéressés par la question.

21. Ouvrage cité, tome I, page 325.

22. D'après ma chronologie (voir plus loin), cela le mettrait de 1838 à 1841 approximativement.

Mori Siré après lui, ou plutôt après Diori, régna seulement huit ans. C'était un fils d'Anzoumana Finnba et, par conséquent, un petit-fils de Sékou. Il demeurait à Daennéné (à l'est de Kong) et fit la guerre aux Karaboro qui avaient pillé au passage des Dioula de Bobo-Dioulasso se rendant à Kong pour un mariage.

Léna fut roi pendant cinq mois seulement. C'était un fils d'Anzoumana Finnba et, par conséquent, un petit-fils de Sékou. Il demeurait aussi à Daennéné. D'après les Dioula de Kong, il aurait fait la guerre aux Bobo, mais les Dyoula de Bobo-Dioulasso, qui doivent être les mieux renseignés à ce sujet, ne savent rien de cette guerre.

Késé Fima lui succéda (d'après les Dioula de Bobo-Dioulasso). Il fut chef pendant huit ans et vint faire la guerre aux Karaboro et aux Tagba. Il demeurait à Kong. On ne connaît pas le nom de son père, mais on dit que c'était un petit-fils d'Asoroba, petit-fils lui-même de Sékou.

Je dois dire que ce Késé Fima ne figura pas sur la liste des rois des Dioula de Kong. De plus, il est très probable que c'était un fils et non un petit-fils d'Asoriba.

Après lui, vint Daba qui fut chef pendant quatre ans. Son grand-père était Saman-Dougou, fils lui-même de Sékou.

Il faut placer ensuite Ba Dougoutigui qui aurait été chef pendant sept ans, d'après les Dioula de Kong. Son père était Koffi, son grand-père Koumbi et son arrière-grand-père Sékou. Ba Dougoutigui était le frère aîné des deux chefs qui vinrent après lui, Sanitièba et Oussé. Je dois dire que les Dioula de Bobo-Dioulasso ne connaissent pas ce Ba Dougoutigui. Évidemment il y a pendant toute cette période et à partir de Léna ou Ba Léna quelque chose qu'on ne s'explique pas bien. On est contraint de supposer un état de choses troublé, de luttes entre les chefs de Kong, peut-être une usurpation. Du reste nous allons retrouver cette question, difficile à résoudre, à propos du dernier des grands chefs de Kong Karamokho Oulé.

Après Ba Dougoutigui vint Sanitièba. Il fut chef pendant deux ans. C'était un fils de Koffi, un petit-fils de Koumbi, un arrière-petit-fils de Sékou, un frère de Ba Dougoutigui et de Oussé. D'après les Dioula de Bobo-Dioulasso, il fit la guerre à des villages insoumis du pays des Tagba.

Oussé, fils de Koffi, petit-fils de Koumbi, arrière-petit-fils de Sékou lui succéda. On ne sait pas combien de temps il régna.

Après Oussé nous arrivons à Soukoulou Mori et à Karamokho Oulé.

Tous les lecteurs de Binger se rappellent que, quand il arriva à Kong, c'était Karamokho Oulé qui remplissait les fonctions de chef du pays, tandis que Diarawary Ouattara était proprement le chef de la ville de Kong, le maître, le *dougoutigui*, comme on dit en mandé. Mais si Karamokho Oulé exerçait les fonctions de roi, il n'était pas roi en titre. Binger le reconnaît expressément puisqu'il dit²³ :

« Actuellement le pouvoir est entre les mains de Karamokho-Oulé, quoique, suivant les règles, ce soit Soukouloumory qui devrait régner. Ce dernier mène une vie de débauche et d'ivresse qui l'a plongé dans l'abrutissement le plus complet, de sorte qu'il n'a jamais régné et qu'il est absolument oublié et méprisé de tous ».

Cela n'empêcha pas que la lettre de recommandation qui fut donnée à Binger, quand il quitta Kong, pour les autres chefs dioula, ne porte :

« Un de nos princes, nommé Famory, qui réside dans le pays de Kimini, a envoyé son hôte, le chrétien, vers notre prince nommé Soukouloumory. Soukouloumory l'a envoyé vers Karamokho le rouge²⁴, dans notre pays, pour que Karamokho le présente à l'émir de notre pays Diarawary Ouattara ».

Comme on le voit dans cette lettre, c'est Soukouloumory qui est qualifié de « notre prince » et même le chef de la ville de Kong, le *dougoutigui* récolte le titre pompeux « d'émir de notre pays ». Karamokho Oulé, lui, ne bénéficie d'aucun titre. Il est nommé comme une puissance de fait, intermédiaire entre le prince du pays Soukoulou Mori et Diarawary, chef de la ville.

23. Ouvrage cité, tome I, page 326.

24. On sait que Karamokho Oulé veut dire en effet Karamokho le Rouge. Cette lettre est donnée en arabe par Binger, tome I, p. 331, et sa traduction pages 332 et 333.

Mais qu'étaient Soukoulou Mori et Karamokho Oulé au point de vue de leur parenté avec Sékou et ses descendants ?

Soukoulou Mori, pour Binger, est le fils de Saliasahanou qui est lui-même le petit-fils de Sékou²⁵. C'est donc un arrière-petit-fils de celui-ci. Mais les chefs de Kong donnent aussi son ascendance : c'était un fils de Tiéba, fils lui-même de Négué, fils lui-même de Sékou. Le malheur est que ni Tiéba, ni Négué ne sont des noms connus. La généalogie donnée par Binger est probablement plus exacte, à condition de mettre un échelon de plus dans son ascendance entre lui et Sékou.

Quant à Karamokho Oulé, Binger le donne²⁶ comme le fils de Gouroungo-Dougoutigui, appelé aussi Bagui, fils lui-même de Sékou, bref pour un petit-fils de Sékou. Les chefs dioula actuels de Kong, qui ont certainement une animosité très grande contre Karamokho Oulé, n'osent pas cependant lui refuser la parenté royale. Ils le disent fils de Kamélé Mori²⁷, fils lui-même de Gouroungo Dougoutigui ou Bagui, fils lui-même de Sékou. Les chefs dioula de Bobo-Dioulasso vont plus loin et disent que Karamokho Oulé n'était pas de race royale, mais le fils d'un Dioula²⁸.

À travers toutes ces versions différentes, il est difficile de se faire une idée juste de la vérité. Tout ce qu'on peut dire, c'est que Karamokho Oulé, pour des motifs qu'il est difficile de démêler²⁹, est haï maintenant de tous les chefs dioula. Il ne figure pas sur la liste des rois, ni à Bobo-Dioulasso, ni à Kong quoique les Dioula de Kong avancent que Soukoulou Mori

25. Ouv. cité, tome I, p. 325.

26. *Ibid.*

27. Kamélé en dioula, comme en mandé en général, veut dire jeune homme non marié dans toute la force de l'adolescence et de la jeunesse, et, par extension, amant. Kamélé Mori serait-il un surnom et y aurait-il dans ce nom – exactement « marabout-amant » – quelque sortie contre le père de Karamokho Oulé et par conséquent contre Karamokho Oulé lui-même ? D'autre part, notons que Karamokho Oulé est donné comme arrière-petit-fils et non comme petit-fils de Sékou ce qui paraît plus exact.

28. Cela veut peut-être dire simplement que c'était un bâtard.

29. Peut-être parce que c'est sous sa domination que des Blancs (Binger) vinrent pour la première fois dans le pays, et que, ne les ayant pas fait périr, il a pris figure depuis lors de les avoir favorisés et d'avoir été leur complice et d'avoir préparé leur dernière et fatale invasion (1898).

étant mort un peu avant lui, c'est Karamokho qui devait lui succéder cette fois comme roi légitime, venant à son tour de rang et non plus seulement comme remplaçant du roi en titre³⁰. Malgré cet aveu, ils mettent tout de suite Kombi Ouatara après Soukoulou Mori. Il semble y avoir eu une conjuration, depuis la mort de Karamokho Oulé pour supprimer le nom et jusqu'à la mémoire d'un chef exécré. Et pourtant Karamokho Oulé fut un grand chef, on ne peut en douter. Quand Binger arriva à Kong en 1892, il était encore le chef bien reconnu de tous, conduisant une expédition contre les Pallaka pillards et recevant dans son camp les voyageurs européens avec dignité et magnificence. Qu'on lise les récits de Binger lui-même ou de Marcel Monnier, on se convaincra à chaque page que Karamokho Oulé était en réalité le sultan omnipotent, sage et prudent, de Kong. « C'était un homme habile », a laissé un jour échapper devant moi un Dioula de Kong. Évidemment c'était un homme habile, mais il était même encore plus que cela : un grand chef.

Voici du reste le portrait qu'en donne Binger (ouv. cité, tome I, p. 324) :

« Son teint clair, presque celui d'un Peul pur sang, lui a valu le surnom de Oulé (rouge). Il est de taille moyenne, porte un beau collier de barbe blanche et a une figure tout à fait sympathique ; ses traits ne sont pas ceux d'un nègre, ni son intelligence non plus. »

Binger dit un peu plus haut (même page) :

« Depuis une quarantaine d'années le pouvoir est entre les mains de Karamokho-Oulé Ouattara... »

Ce dernier renseignement est-il exact ? Peut-on penser que Karamokho Oulé commandait depuis 40 ans dans le pays en 1888, c'est-à-dire depuis 1848 ? Cela semble d'abord fort douteux. Pourtant on peut penser que les derniers rois, depuis Léna environ, portés sur le catalogue comme des chefs de Kong, n'eurent qu'un pouvoir nominal

30. Nos gens ne disent pas de Karamokho Oulé qu'il fut pendant presque toute sa vie « maire du palais » de Soukoulou Mori mais son « commissionnaire ».

ou inexistant comme Soukoulou Mori lui-même et que le vrai chef de leur époque fut en réalité Karamokho Oulé.

Du reste le pouvoir de celui-ci, entouré de notables de Kong, n'empêchait pas les autres descendants du grand cheikh d'avoir leur petit ou leur gros fief où ils agissaient d'une façon à peu près indépendante. Il en était de même sous les rois précédents. Il en fut ainsi sous Karamokho Oulé lui-même. Nous pouvons nous faire une idée de cet état de choses en suivant Binger à Bobo-Dioulasso et en l'entendant nous expliquer ses relations avec Kongondinn, un des grands chefs Ouattara de l'époque, qui, résidant en principe à Kotédougou à quelques kilomètres au nord-est de Bobo-Dioulasso, avait en quelque sorte comme fief et comme « marche » toute la région de Bobo. Binger dit³¹ :

« Dès mon arrivée à Dioulasso³², je m'informai de Kongondinn, le chef auquel j'étais adressé et envoyai Diawé saluer celui qui le remplace à Kotédougou, car ce Ouattara est absent depuis des années. Il habite un village frontière du Tagouara, pays avec lequel il a maille à partir depuis plus de vingt ans et qui n'est pas encore absolument soumis. Actuellement ce chef réside, ainsi que son frère Pinetié³³, à Kokhoma, à quelques kilomètres au nord de Dandé (route de Djenné). Il est secondé, dans son organisation du territoire des Tagouara, par un autre chef nommé Baba Ali, qui occupe avec les Bobo-Dioula, un village situé un peu plus à l'ouest nommé Gouéré. Sabana Ouattara, avec les Dokhosié, et Soulouniananofé avec les Tiéfo sont à Dandé, également dans le Tagouara, pour réprimer les brigandages auxquels se livrent les peuplades des environs. Ils occupent militairement la route de Bobo-Dioulasso à Djenné.

Diawé ne trouve à Kotédougou que Mamorou, connu sous le nom de Morou, un Ouattara, fils de Kankan, parent de Karamokho Oulé, chef de Kong. Morou fit quelques difficultés pour me recevoir, mais quand il eut pris connaissance de mon sauf-conduit, il n'hésita plus ; c'était,

31. *Op. cit.*, tome I, p. 375.

32. Bobo-Dioulasso.

33. C'est ce Pinetié qui sera roi plus tard sous le nom de Pintiéba, « le grand Pintié ». Ba (grand) est toujours accolé, comme particule honorifique, au nom des chefs devenus rois.

d'après la lettre, bien chez lui que je devais me rendre et passer pour aller dans le Mossi. Lorsque Diawé lui demanda pour moi un homme pour me conduire chez Kongondinn, afin de conférer avec celui-ci sur le chemin à suivre, il avoua que ce dernier chef lui avait ordonné de faire le nécessaire pour me faire gagner le Mossi, et qu'il ne désirait pas me voir, de peur de mourir en voyant un blanc, etc. Ce refus me contraria beaucoup, d'abord parce qu'il m'enlevait l'occasion de juger de l'importance et de relever les deux rivières qui forment la branche occidentale de la Volta et d'amorcer les routes de Djitamana et de Djenné ; ensuite parce que, depuis ma sortie de Kong, c'est le cinquième chef qui refuse d'entrer en relations avec moi et de me voir. Voici leurs noms :

- 1) Bakary, chef des Komono ;
- 2) El-Hadj Karamokho Koutoubou, de Sidardougou ;
- 3) Amory, chef des Tiéfo, résidant à Noumoudakha³⁴, qui me fit dire pendant mon séjour à Dasoulami de ne pas chercher à le voir ;
- 4) Dayagabé Soro, chef de Sia³⁵ (village des Bobo, à Dioulasou) ;
- 5) Kongondinn Ouattara. »

On voit par ce passage que Kongondinn jouait dans le nord des États de Kong, dans la région de Bobo-Dioulasso, le rôle de grand chef indépendant, de chef de marche assurant la sécurité commerciale et conduisant la conquête guerrière dans la direction générale de Djenné³⁶.

34. Ou Noumoudara, chef-lieu du pays tiéfo.

35. Sia est l'ancien nom de Bobo-Dioulasso, mais ici Binger applique spécialement ce nom au quartier de Bobo (Bobo-Fing et Bobo-Dioula) maintenant celui de Bobo-Dioulasso ou Dioulasso pour l'ensemble de la ville.

36. En réalité, nous verrons plus loin que Kongondinn, non seulement avait affaire aux populations du Tagouara, mais avait aussi affaire aux rois de Sikasso depuis Daoula (mort en 1877). Il y avait là un danger autrement plus sérieux pour le nord des États de Kong que l'hostilité des Tagoua et des Nanergué ! De plus Kongondinn essayait d'intervenir dans le pays minianka (cercle actuel de Koutiala) au nord-ouest de Bobo-Dioulasso. M. Chéron parle en effet (*op. cit.*, p. 219) d'une campagne des Ouattara (en l'espèce représentés par Kongondinn) en 1888 – l'année même où passa Binger – dans le Minianka. Dans cette campagne, Kongondinn alla jusqu'à Founa,

Kongondinn était non pas le fils de Morimakhary ou Mori Maghari, comme le dit Binger (ouv. cité, t. I, p. 325), mais le fils de Balakié, fils lui-même de Mori Maghari, fils lui-même de Sékou. Bref c'était un arrière-petit-fils et non un petit-fils de Sékou.

Il était venu s'installer à Kotédougou avec beaucoup de monde, quoique ce ne soit pas lui qui ait fondé le village dioula à Kotédougou ou Kokana, vers 1898, comme l'affirme Binger (*op. cité*, t. I, p. 380). Nous avons vu en effet que, déjà avant lui, le village bobo-finng de Kokana avait été occupé par les Dioula conquérants. Cependant il en augmenta probablement la population dioula. De là il alla s'établir, comme le dit Binger, à Korhoma ou Kokhoma, village de Bobo-Oulé à proximité des Tagba, laissant son frère puîné Pinntié à Kotédougou. Pinntié alla à son tour le rejoindre et c'était Mori³⁷ qui commandait à Kotédougou lors du passage du lieutenant Binger.

Pour en revenir à l'installation des Dioula à Kotédougou, ce fut Mori Magari, comme nous l'avons vu plus haut, qui occupa Kotédougou, probablement au tout début du XIX^e siècle, puis s'y succédèrent Dio, fils de Mori Magari, Kanga, autre fils du même, puis Karamokho Dari, fils d'Asouro et petit-fils de Mori Magari, enfin Kongondinn (cousin de celui-ci), comme fils de Balakié, frère d'Asouro et petit-fils de Mori Magari) et Pinntiéba.

Quand mourut Kongondinn ? On ne le sait pas exactement. D'après M. Chéron³⁸, il aurait déjà été mort en 1890 quand Tiéba ouvrit les hostilités contre les Ouataras de Bobo-Dioulasso. En ce cas il n'aurait pas survécu longtemps au passage de Binger qui ne put pas le voir, comme nous le savons, au printemps de 1888 (avril 1888), mais le laissa bataillant dans le Tagouara. Voici ce que dit Chéron au sujet de l'attaque des Taraoré de Sikasso contre Bobo-Dioulasso.

« La richesse des régions voltaïques occupées par les Ouataras tenta bien vite les princes du voisinage. Les Taraoré

appuyant le chef d'Ourikèla, Tyéféré Dao, qui voulait se tailler un empire au détriment de ses voisins.

37. Kobana Ouataras, chef dioula de Bobo-Dioulasso, dont nous parlerons plus loin, est le frère puîné de ce Mori mort depuis. Il se rappelle avoir vu passer le lieutenant Binger.

38. *Les Bobo-Finng*, page 218.

du KénéDougou y vinrent les premiers avec Daoula qui prit à Kongodé (Kongondinn) le Tagouara, le Nanergué, le pays de Morolaba, de Kaya et de Fara. Son fils, Molokounanfa, résista à toute tentative de reprise, mais n'essaya pas d'agrandir ses conquêtes. Tout différent fut Tiéba, fils de Molokounanfa, qui, par vengeance, voulait s'emparer de tout le royaume de Yémori, successeur de Kongodé. Yémori avait, en effet, pris, au cours d'une razzia, Tiéba alors en bas-âge et sa mère et les avait envoyés en captivité à Satiri où ils restèrent jusqu'à ce que Daoula eut payé leur rançon. Prétextant qu'il voulait aller chercher sa canne oubliée à Satiri, Tiéba ouvrit les hostilités en 1890 et s'empara successivement du pays Tousia, du pays Sé mou, puis d'une partie du pays Tiéfo. Ayant passé la Volta, il se trouvait en janvier 1893 devant Bama qu'il assiégeait avec son frère Babemba et qui était défendu par tous les Ouattara coalisés, quand l'influenza qui régnait dans son armée l'emporta en quelques jours. Privées de leur chef et livrées à l'anarchie, ses troupes rentrèrent dans le Kotédougou ».

La première partie de cet exposé est assez difficile à admettre si l'on songe que Daoula, censé conquérir contre Kongondinn le Tagouara et le Nanergué, mourut en 1877 et qu'en 1888, lors du passage de Binger, Kongondinn était encore dans le Tagouara en train de combattre contre les autochtones du lieu. Il faudrait admettre que Daoula (avant 1877) conquiert le Tagouara et le Nanergué, puis qu'après sa mort Kongondinn les lui re prit. C'est ce qu'on peut inférer à la rigueur de l'inaction prêtée à Molokounanfa par celui qui a renseigné M. Chéron et de l'anecdote aussi de la prise du jeune Tiéba, qui, capturé par Kongondinn ou par son lieutenant Yémori, serait resté plus ou moins longtemps prisonnier à Satiri avec sa mère. En tout cas, en 1888, quand passe Binger, Kongondinn était bien et dûment dans le Tagouara avec de nombreux contingents bobo-dioula, tiéfo et dorhosié³⁹ et, par conséquent, le pays ou bien n'avait pas été conquis par Daoula ou bien s'il l'avait été, avait été reperdu par son successeur Molokounanfa. En tout cas l'attaque recommence, poussée cette fois à fond par Tiéba, en 1890, et

39. Voir Binger, *op. cit.*, pages 375 et 376.

Kongondinn n'est plus là, remplacé par Yamori⁴⁰. Tiéba prend le Toussia, le Sé mou, une partie du pays tiéfo et attaque Bama devant lequel il meurt le 18 janvier 1893⁴¹. Cette mort entraîna la retraite automatique de l'armée.

On voit que les États de Kong avaient échappé à un grand danger causé par l'expansion croissante du royaume de Sikasso⁴², mais ce danger écarté, un autre plus terrible allait

40. Binger ne fait pas mention de ce Yamori, à moins que ce ne soit le Morou ou Mamourou qui le reçut à Kotédougou à la place de Kongondinn.

41. Date donnée par M. Delafosse, *Haut-Sénégal-Niger*, tome II, page 375.

42. C'est peut-être le moment de dire un mot sur la famille dioula des Taraoré qui fonda le royaume de Sikasso et qui était devenue depuis 1877 surtout, depuis l'avènement de Tiéba, une rivale gênante pour les États de Kong. On est d'autant plus fondé à en parler ici qu'il semble qu'elle soit originaire de Kong même. Voici ce qu'en dit la *Monographie de Bobo-Dioulasso* du commandant Barbier (1907) :

« Tandis que les Ouattara (il s'agit de la dynastie de Kong) occupaient une partie du pays Bobo la famille des Taraorés, sans doute rivale malheureuse de celle des Ouattara dans la lutte pour la domination de Kong, quittait cette ville pour se créer dans le Nord-Ouest un petit empire.

Vers 1820 les deux chefs Nuanamaka et Suleyman Dian s'installèrent à Kanguéra (au sud de Sinndou). Peu après, laissant à Kanguéra un de leurs parents que les habitants avaient accepté comme chef, ils allèrent se fixer à Finnkolo près de Sikasso. Ils établirent leur autorité sur le pays environnant, mais bientôt une lutte intestine commence entre leurs successeurs. La famille de Suleyman Dian appelle les Ouattaras de Kong à son secours tandis que le successeur de Nuanamaka, Daoula, fait contrepoids à ce nouvel appoint par des alliances avec les chefs indigènes. Il sait résister aux premiers et bat complètement les troupes de son adversaire qui s'enfuit à Kong, le laissant seul maître du pays. Il commence la conquête du Kéné Dougou puis se lance sur le Folona. Il y prend Loufagué, Kadiolo, Takona, Kesso et nomme chef du Folona Taha chef de Niellé. Il se rend auprès de son parent, le chef de Kanguéra. Il engage une longue lutte avec les Sénoufos de Cisségué. Il les vainc mais avec l'appui des Goualas de la falaise dirigés par une femme renommée sous le nom de Goualamouso. Une tentative pour pénétrer dans le Tierla où vivent des populations farouches et jalouses de leur indépendance (Gouin, Tourouka, Karaboro) est un piteux insuccès.

Daouda, qui succède à Daoula, continue la conquête et est remplacé par son fils Tiéba. Celui-ci conquiert le Minianka et, tandis que l'on organise le *tata* de Sikasso pour assurer sa domination, fait de grandes randonnées à travers le Tagouara et le Folona de Niellé et de Mbengué. Il rentre ensuite à Sikasso et c'est à ce moment que commence la lutte

avec Samory, lutte mêlée de succès et de revers, mais dont il devait enfin sortir vainqueur. Celui-ci assiège Sikasso en 1887. Ce siège dure 18 mois et Samory impuissant se retire et se laisse battre sur la rive gauche de la Bagoé par Tiéba qui l'a poursuivi.

Tiéba jouit d'un prestige énorme. Il ouvre des relations avec les Français. Des officiers séjournent auprès de lui, Quiquandon, Marchand, qui lui apportent parfois une aide utile dans la conquête du pays. Il étend sa domination très loin dans l'est, il soumet les Nanergué et déjà entame le pays bobo lorsqu'il meurt pendant une marche sur Bama (pays Bobo).

Babemba, qui lui succède, continue la tradition guerrière de la famille. Il parcourt et châtie cruellement les provinces qui résistent. Il ravage le Folona. Toutefois il garde intact le prestige des famas du Kéné Dougou. Mais l'orgueil qui, de ce fait, se développe en lui d'une façon démesurée lui fait commettre des fautes dont le châtiment est prochain. Il se croit de taille à nous résister et ne craint pas d'humilier notre envoyé le capitaine Morasson. La colonne de Sikasso, organisée aussitôt, va lui apprendre qu'on ne peut impunément nous insulter » (pp. 7 à 9).

Cet exposé est intéressant. Il faut le comparer avec ceux de Binger (ouv. cité, t. 1, p. 231 à 235), de Delafosse (*Haut-Sénégal-Niger*, tome II, p. 373 à 377), enfin de Chéron (*Les Bobo-Finng*, p. 218). Malheureusement ces divers exposés de l'histoire de Sikasso sont quelque peu contradictoires et demanderaient à être mis d'accord par des recherches plus approfondies. Plus récemment MM. Perron et Colliaux (l'un dans le n° 3 de l'année 1923 du *Bulletin du Comité d'études historiques scientifiques de l'Afrique Occidentale Française*, le second dans le n° 1 de l'année 1924 du même bulletin) ont publié l'un (Perron) un « Précis chronologique de l'histoire du cercle de Sikasso » (p. 497 à 511), l'autre (Colliaux) une « Contribution à l'étude de l'histoire de l'ancien royaume du Kéné Dougou » (p. 128 à 181). Mais ces deux essais, qui offrent des renseignements intéressants, surtout le second, pour la partie moderne de l'histoire de ce royaume (1887 à 1898), donnent une chronologie fantaisiste pour tout ce qui est antérieur à l'époque où les Européens (Binger, 1887) entrent en scène. Il faut donc refaire toute cette chronologie, en s'appuyant sur Binger qui est incomplet mais qui reste le plus sûr guide pour les dates et les grandes lignes.

Voici à mon avis comment on peut établir approximativement la chronologie du royaume de Sikasso :

Commencements : 1820-1855 (approximativement)

– Daoula : 1855 à 1877 (approximativement)

– Daouda : 1877-1879

– Molo Kounanfa : 1879-1882

– Tiéba : 1882-1893

– Babemba : 1893-1898

Il y aurait une étude intéressante à faire sur le royaume de Sikasso en traitant le sujet d'une façon approfondie.

surgir du côté de Samory. Nous en parlerons dans le chapitre suivant. Disons seulement, en terminant celui-ci, que quand la seconde mission Binger (ou Monnier-Binger) passa en juin 1892 dans le pays et alla à Kong, puis, de là, au camp installé contre les Pallakha pillards, au nord-ouest de Kong⁴³, Karamokho Oulé était encore vivant et chef tout puissant à Kong même. Il serait mort la même année au camp établi contre les Pallakha et aurait été précédé de quelques mois dans la tombe par Soukoulou Mori.

-
43. Voir dans Monnier le chapitre XI intitulé « Le camp royal » (p. 219 à 230). Nous en extrairons seulement le passage suivant qui contient un portrait intéressant de Karamokho Oulé : « Si les troupes se sont dispersées, l'état-major est au complet. Tous les famas (grands chefs) sont demeurés au camp, près du roi. Tous assistaient, une heure après notre arrivée, à l'audience solennelle que nous donnait Karamokho-Oulé Ouattara. Assis en demi-cercle, un peu en arrière du maître, sur des nattes ou sur des peaux de bœuf, ils avaient, pour la circonstance, revêtu leurs plus beaux atours : les boubous surchargés d'amulettes, sachets de cuir renfermant des versets du Koran, rondelles de cuivre curieusement martelées, toute une quincaillerie destinée, dans l'esprit de son possesseur, à le préserver des coups de l'ennemi. Les coiffures étaient les plus variées, depuis le bonnet de Kong, façon de bonnet phrygien, jusqu'au casque de guerre, en grosse paille, porté comme un chapeau chinois et décoré de plumes de vautour.

Karamokho-Oulé est un homme d'environ soixante-quinze ans, de physionomie très avenante, de teint assez clair, presque jaune. Les yeux sont vifs. La mâchoire dégarnie met sur les lèvres pincées un pli d'expression quelque peu narquoise, mais l'ensemble des traits est d'une grande douceur, d'une majesté simple, quasi paternelle. Un collier de barbe blanche encadre ce visage d'ascète, éclairé d'un sourire. C'est assurément avec l'almamy de Bondoukou la plus remarquable figure de noir que nous ayons vue jusqu'ici.

Au rebours des chefs, le roi était très simplement vêtu : un ample boubou en tissu de coton d'une blancheur immaculée. Pas un ornement, ni collier, ni amulette, rien qu'un lourd chapelet à gros grains roulé autour du poignet. Ouvert sur ses genoux, un bel exemplaire du Koran qu'il feuilletait avec amour : un cadeau de Binger qui le lui avait fait parvenir par le capitaine Ménard. »

CHAPITRE V

SAMORY ET LA CONQUÊTE FRANÇAISE

La destinée avait évité un désastre aux États de Kong en faisant mourir Tiéba, roi de Sikasso, sous les murs de Bama en janvier 1893. Mais la ville ne devait pas éviter un choc plus rude et plus direct : celui de Samory.

C'était Kombi Ouatarra qui était roi de Kong. Il avait succédé à Karamokho Oulé fin 1892. Il était fils de Mori Oulé, fils lui-même de Dao Tan, fils lui-même de Sékou, ce qui faisait de Kombi un arrière-petit-fils du grand cheikh.

Kombi Ouatarra est censé avoir régné quatre ans mais c'est parce que nos Dioula, dans leur haine contre Karamokho Oulé, comptent de la mort de Soukoulou Mori à celle de Kombi. En fait il ne régna pas plus de trois ans (fin 1892 à fin 1895). Ce fut lui qui reçut le choc de Samory en 1895.

Le célèbre conquérant noir, quand il était entré dans la haute Côte d'Ivoire, avait d'abord traité les gens de Kong, musulmans comme lui, en amis, et ils lui fournissaient des chevaux, des fusils et de la poudre pour son armée en échange d'esclaves qu'ils lui achetaient à bas prix. De là vint que quand le capitaine Marchand alla à Kong en 1893, après avoir « coupé la forêt » comme disent les indigènes, il fut reçu plus froidement par les chefs de Kong que ne l'avait été Binger.

La proximité de plus en plus grande de Samory, ennemi des Français, ami et client des gens de Kong, refroidissait ceux-ci pour nous¹. Mais quand la colonne Monteil monta à

1. Du reste les gens de Kong ont-ils jamais été aussi francophiles qu'ils l'ont dit à Binger et à Monnier ? Il y avait bien des gens à Kong qui

travers la forêt vers Dabakala, fin 1894, les gens de Kong crurent que la dernière heure de Samory était arrivée et ne voulurent pas confondre leur cause avec la sienne. Samory considéra cela comme une trahison, et quand la colonne Monteil, après être entrée dans Dabakala dut, encombrée de malades et de blessés, redescendre vers le sud (mars 1895), Samory se retourna contre Kong (septembre 1895), prit la ville, la détruisit en partie, fit décapiter quarante marabouts au sortir de la mosquée. Tout ce qui avait pu s'enfuir s'était enfui vers le nord, y compris Kombi Ouatarra, et gagna Bobo-Dioulasso ou Kotédougou. Malheureusement pour Kombi, il ne réussit pas à se mettre en sûreté : un mois après la prise de Kong il fut tué à Diéfila, village situé dans le sud de la résidence de Banfora, en pays gouin-dioula, par les sofas de Samory qui avaient continué la poursuite vers le nord.

Pinntié Ba ou Pinngué Ba – c'est-à-dire le grand Pinntié – lui succéda, à Kotédougou, dans les derniers jours de 1895. Pinntié Ba était le fils de Sori Farama, le petit-fils de Mori Magari, l'arrière-petit-fils de Sékou. Il résidait à Kotédougou qui était devenu son fief. Samory approchait et Bobo-Dioulasso même allait passer à l'ennemi. En effet, dans ce gros village qui contenait cependant deux petits quartiers dioula, les Bobo-Dioula étaient restés, avec les Bobo-Finng, la population la plus importante de la ville et, par hostilité à la domination dioula, ils étaient pour Samory². Ils finirent

auraient voulu couper le cou aux deux infidèles. Mais voilà ! On redoutait les Blancs qui étaient déjà à Bamako (1883) et à Siguiri (1887). Aussi ces deux sages, parmi lesquels Karamokho Oulé était au premier rang, protégèrent-ils Binger en 1888 et 1889, puis ensuite Binger, Monnier et leurs compagnons en 1892 contre la population et les tribuns populaires. Mais le vrai sentiment du pays était peu favorable, pour ne pas dire plus (cf. Binger, t. I, p. 206, 211 et 212). S'il n'y avait pas eu la crainte des Blancs qui s'avancent de plus en plus vers le nord, peut-on assurer que Binger n'aurait pas été massacré ? Ou, du moins, qu'on ne lui aurait pas fermé la route ? Aussi le refroidissement des gens de Kong envers le capitaine Marchand était-il peut-être plus apparent que réel. Les gens de Kong n'ayant jamais été bien « chauds » au fond pour les Français montraient au capitaine Marchand leur figure réelle.

2. S'il faut en croire M. Chéron (ouv. cité sur les Bobo-Finng p. 218) Bobo-Dioulasso même aurait échappé à la domination dioula dès 1870. Voici ce qu'il dit : « Le joug des Ouattara ne semble pas avoir été très dur. Ils avaient imposé à chaque race une contribution

même par conclure avec celui-ci un accord et quand les sofas de Samory donnèrent l'assaut à Noumoudara, chef-lieu du pays Tièfo, situé à 25 kilomètres et demi au sud-ouest de Bobo-Dioulasso, les Bobo-Dioula se joignirent aux soldats de Samory pour prendre le village et le mettre à sac. Les chefs dioula actuels de Bobo-Dioulasso disent qu'ils voulurent marcher de Kotédougou au secours de Noumoudara mais ils s'y prirent trop tard. D'autre part, ils relatent que Samory lui-même était à la prise de Noumoudara (les événements se passèrent probablement fin 1896).

Cependant, une autre puissance entra en scène à ce moment-là par le nord : c'était la France, représentée par les colonnes soudanaises. En 1896, le Mossi et le Gourounsi

annuelle de 250 francs, perçue par des collecteurs d'impôt tel que Molo Sanou, raccommodeur de Calebasses de Molokabo, lequel au service de Famakan, acquit un tel crédit qu'il devint effectivement le chef des Bobo-Finng. Ses fils, dont il avait fait ses collaborateurs, se partagèrent le pouvoir à sa mort, en excluant plus ou moins les Ouattara. C'est ainsi que Samoroba Sanou veut, vers 1870, mettre le siège devant Bobo-Dioulasso qu'il prit à Badiori. » (Badiori aurait été pour Tiéba son grand frère et Makan-Oulé, son père, l'arrière-petit-fils de Famakan, le frère du grand cheikh). Il faut ajouter que la thèse de l'indépendance de Bobo-Dioulasso ne saurait être admise car, lorsque Binger arriva le 19 avril 1888 à Bobo-Dioulasso, les Bobo-Dioula étaient bien sous la suzeraineté des gens de Kong. Cela résulte de ce que dit Binger (*op. cit.*, t. I, pp. 375 et 376) en parlant de Kongondinn, le grand chef dioula de la région résidant en principe à Kotédougou. « Actuellement, dit Binger, ce chef réside, ainsi que son frère Pinetié, à Kokhoma, à quelques kilomètres au nord de Dandé (route de Djenné). Il est secondé dans son organisation du territoire des Tagouara, par un autre chef, nommé Baba Ali qui occupe, avec les Bobo-Dioula, un village situé un peu plus à l'ouest, nommé Gouéré. Salama Ouattara avec les Dokhosié et Souloumanofé avec les Tiéfo sont à Dandé, également dans le Tagouara, pour réprimer les brigandages auxquels se livrent les peuplades des environs. Ils occupent militairement la route de Bobo Dioulasso à Djenné. »

Comme on le voit, il résulte de ce texte de Binger que les Bobo-Dioula en 1888 fournissaient des contingents aux chefs dioula au même titre que les Dokhosié et les Tiéfo pour faire la guerre aux Tagouara. Ils n'étaient donc nullement indépendants et, si l'on doit vraiment admettre que Samoroba Sanou, chef des Bobo-Dioula, enleva en 1870 Bobo-Dioulasso à un arrière-petit-neveu de Sékou Ouattara, il faut aussi admettre que Bobo-Dioulasso retomba ensuite sous le commandement des chefs de Kong. En un mot l'indépendance des Bobo-Dioula, si elle a existé vraiment vers 1870, a été tout à fait passagère et temporaire.

avaient été conquis par les lieutenants Voulet et Chanoine. En 1897, il avait été résolu, dans les hautes sphères administratives, de faire continuer de là vers le sud-ouest pour opérer la jonction avec la Côte d'Ivoire. Tandis que le commandant Destenave organisait le Mossi, le commandant Caudrelier arrivait à Séno (village situé dans le cercle actuel de Dédougou, non loin de Koury et de Dédougou) dans les premiers jours de mai 1897. Il arrivait à Boromo le 3 mai et y créait un poste qui devait être sa base d'opérations. Après une expédition à Ouarkoy, village insoumis qu'il prenait et détruisait (2 juin), il soumettait la région d'alentour et rentrait à Sono où il fixait à grandes lignes les limites des cercles de San, de Sono (appelé depuis Koury et Dédougou) et de Boromo. Revenu dans ce dernier poste, il le quittait aussitôt et se rendait dans le sud à Diébougou où il arrivait le 26 juillet. Il y fondait un poste³ pour tenir du nord le pays mossi, puis se décidait à en créer un nouveau à Lorhosso (ou Lokhosso) au nord-ouest de ce pays, qui lui permettrait, en observant les mouvements des Anglais, de surveiller les sofas de Samory et qui serait, le cas échéant, une excellente base d'opérations pour lui.

Le commandant Caudrelier envoyait ensuite la colonne Brault occuper Bouna, mais à la suite d'un incident local⁴, cette colonne était massacrée par les sofas de Samory (août 1897) et Bouna perdu momentanément pour nous.

À la suite de cette malheureuse affaire, des ordres envoyés au commandant Caudrelier lui enjoignaient d'arrêter pour le moment sa marche vers le sud. Il se décida alors à se retourner vers l'ouest et à occuper Bobo-Dioulasso.

Justement Pinntié Ba Ouatarra qui venait de voir les sofas de Samory prendre Noumoudara demandait d'une façon

3. Je dois dire que le lieutenant Gutelet dans sa conquête du Soudan français (1901) dit que le poste de Diébougou fut fondé le 26 mai 1897 par le capitaine Brault. Il est très probable qu'il a raison et que ce fut ce dernier qui était sous les ordres du commandant Caudrelier qui fonda lui-même, mais par ordre précédent, le poste de Diébougou. Le commandant Caudrelier ne fit sans doute qu'y passer le 26 juillet 1897 et consacra de sa présence la fondation de ce poste. Il peut se faire aussi que cette date du 26 juillet 1897 soit celle de la fondation du poste de Lorhosso qui était encore plus près de Samory et des Anglais que celui de Diébougou.

4. Voir mon *Noir de Bondoukou*, pages 117 et 118.

pressante notre secours : les sofas avaient non seulement pris Noumoudara, mais Dassoulami (ou Dar-es-Salam) à 16 kilomètres au sud-ouest de Bobo-Dioulasso. De là ils ravagèrent le pays environnant et étaient sur le point d'entrer à Kotédougou. Pintié Ba alla trouver à Diébougou le commandant Caudrelier pour le prier de reprendre Bobo-Dioulasso et de refouler Samory.

Celui-ci ne se fit pas prier longtemps : en septembre 1897, il marchait sur Bobo-Dioulasso avec trois compagnies et une pièce d'artillerie. Les Bobo-Dioula et les Bobo-Finng essayèrent de défendre la ville. Quant aux Dafinng et aux Haoussa de Bobo-Dioulasso il y avait longtemps qu'ils étaient partis. Ils l'avaient fait quand Samory avait pris Noumoudara. Le combat fut court et la victoire facile (25 septembre 1897). La colonne mobile rentra à Diébougou le 5 octobre. Le lieutenant Sagolz devait bientôt en partir avec une compagnie pour installer et commander le poste de Bobo-Dioulasso que le commandant Caudrelier avait résolu de créer. Le lieutenant Sagolz entra à Bobo le 23 novembre 1897 et y organisa le poste avec le concours des populations voisines.

Pendant ce temps les Anglais – provoqués et attaqués par Samory – s'étaient mis en mouvement en Gold Coast dans le nord-ouest, et avaient occupé Bondoukou en septembre 1897. En novembre, ils avaient mis la main sur Boualé et Bouna⁵. Aussi, lorsque le commandant Caudrelier, autorisé à reprendre son mouvement vers le sud, envoya le capitaine Bouland à Bouna, celui-ci y trouva les Anglais installés depuis le 17 novembre.

Le commandant Caudrelier, qui vit la partie perdue pour le moment à Bouna, songea à l'occupation de Kong plus à l'ouest, au sud de la Comoë. Il établit donc sur celle-ci un poste d'observation qui lui assura le passage de la rivière.

Le lieutenant Demars qui le commanda avait pour mission de se renseigner sur les mouvements des Anglais et de prendre ses dispositions pour occuper le cas échéant Kong avant eux.

En attendant, les forces françaises (la colonne mobile, comme disent les rapports) parcouraient la région située à l'est de Bobo-Dioulasso, le Niénégué particulièrement, pour

5. Cf. mon *Noir de Bondoukou*, livre II, page 118.

châtier les villages rebelles et soumettre une population qui acceptait difficilement notre autorité. Les gros villages de Bouni et Kari furent pris et détruits (janvier 1898).

Tandis que la colonne rentre à Diébougou, le lieutenant Demars, sur la Comoë, reçoit des renseignements qui lui font croire que les Anglais se préparent à marcher sur Kong. Il quitte les bords de la Comoë le 25 janvier 1898, se dirige sur Kong et l'occupe. Mais il est investi par les sofas de Samory le 12 février. De Lorhosso, le commandant Caudrelier arrive rapidement à son secours et dégage le poste dont la garnison avait montré le plus grand courage et enduré stoïquement les dures souffrances de la soif (27 février 1898)⁶. Kong est

6. Le lieutenant Gutelet (*Conquête du Soudan français*, 1901) donne des détails circonstanciés sur l'occupation de Kong : « Au reçu des ordres du Lieutenant-Gouverneur (ordres qui l'autorisaient à reprendre le mouvement en avant), le commandant Caudrelier rassemble à la hâte des forces qu'il a sous la main et s'avance aussitôt vers le sud [...]. La colonne se compose, avec le capitaine Gouraud, attaché à l'État-major, de trois compagnies de tirailleurs soudanais et de deux pièces de 80 de montagne.

Parvenu à Lokhoso, le commandant Caudrelier, confiant au lieutenant Dutheil de la Bachère le soin d'affermir notre protectorat sur toute la partie sud du Lobi jusqu'aux environs de Bouna [...], se porte avec le gros de la colonne sur la Comoë où il fonde les postes de Kobio et de Kémokhodanirikoro (?) qu'il place sous la garde de la 2^e compagnie de tirailleurs (lieutenant Demars).

Le commandant Caudrelier est rappelé dans le nord par une révolte des indigènes de Bangassi (gros village de Bobo-Niéngué où était passé Binger) et par une tournée dans le Gourounsi. Le 16 février 1898, revenu à Diébougou, il y apprend la situation critique du lieutenant Demars qui, depuis cinq jours, est cerné à Kong par les sofas.

Sur la Comoë, le lieutenant Demars, dont le rôle était de surveiller les mouvements de Samory et de prévenir la marche des Anglais vers l'ouest, guettait attentivement l'occasion favorable pour agir [...]. Il croit l'instant propice pour s'emparer de Kong et le 21 janvier 1898, sans songer aux difficultés de l'opération se dirige hardiment sur Kong avec deux sous-officiers et 116 tirailleurs. Après une escarmouche avec les bandes de Moussa-Oulé et de Karamoko, il pénètre le 21 dans la cité qu'il trouve ruinée de fond en comble et couverte de cadavres.

Pensant bien que l'almamy cherchera à reconquérir Kong [...] le lieutenant Demars se retranche dans un petit réduit au sud-est de la ville, à cinquante mètres environ des premières maisons et appelle à lui le lieutenant Méchet resté sur la Comoë. Cet officier arrive le 12 février avec deux sous-officiers et 19 tirailleurs. La veille, un groupe de sofas s'était approché du poste et avait brûlé le Sagné de

Moussa-Oulé au sud-ouest de Kong. L'ennemi, dont le nombre grossit de jour en jour, commençant à entourer le poste, le lieutenant Demars adresse un courrier à Diébougou pour demander secours au commandant Caudrelier. Le 14 l'investissement est terminé : 3 000 sofas sous Saranké-Mory et Moctar encercent Kong ; une diversion est nécessaire pour permettre l'accès de la place à un nouveau renfort de 2 sous-officiers et de 29 tirailleurs. Le lieutenant Demars dispose alors de 164 tirailleurs et 6 sous-officiers [...]. Du 14 au 27, l'ennemi tente en vain plusieurs assauts et subit des pertes sensibles. Bientôt l'eau manque au poste ; pour renouveler la provision il faut s'en procurer à un mince ruisseau qui coule à 800 mètres au sud, ce qui amène chaque fois un léger combat. Dès le 16, chacun est rationné et ne touche plus que 25 centilitres par jour ; c'est peu, en raison de la chaleur torride et des fatigues à endurer. Heureusement le mil est en abondance, grâce à une ample moisson faite au cours d'une reconnaissance par l'un des sous-officiers. Les sofas s'efforcent de démoraliser les tirailleurs en répandant fréquemment de fausses nouvelles ; ils promettent même de belles récompenses à ceux qui trahiront les chefs ; ces propositions ne servent qu'à irriter davantage les hommes et ceux-ci répondent par des invectives ou des railleries.

Les souffrances et les privations augmentent ; le 23, on mange les animaux de selle et on renvoie une cinquantaine de vieilles femmes devenues bouches inutiles. La résistance pourtant tire à sa fin et les assiégés, à bout de forces, sont incapables d'effectuer une sortie où ils seraient d'ailleurs infailliblement écrasés par les sofas.

Enfin, le 27 février, le commandant Caudrelier apparaît en vue de la ville, après une étape forcée analogue à celle du commandant Combes allant débloquer Nafadié. À l'annonce de la lutte héroïque soutenue par le lieutenant Demars, le commandant Caudrelier réunit rapidement les contingents les plus près : 8^e et 9^e compagnies, un détachement de la compagnie auxiliaire du Gourounsi (sergent Samenat [?]), deux pièces de 80 mm de montage, en tout 200 fusils et s'achemine aussitôt sur Kong par Lokhoso et Kémokhodianirikoro.

Arrêté sur la rive droite du Comoë par les sofas qui se sont portés en masse au-devant de lui, il les bouscule le 25 février à Nassian, le lendemain à Tasélé mou, et les dispersant définitivement sous les murs de la cité, dégage le lieutenant Demars et ses vaillants compagnons. Comme celui de Nafadié, le siège de Kong est un vivant exemple de l'esprit de discipline qui anime les tirailleurs soudanais. Pendant ces treize jours d'angoisse, ils ont eu 5 hommes tués, 24 blessés dont le sergent-major Foucher grièvement et 26 morts de soif.

De nombreuses patrouilles parcourent alors les abords de la ville pour en chasser l'ennemi : celui-ci se rassemble à Gouenso. Le commandant s'avance sur ce point avec le gros de ses troupes, en refoule les sofas le 2 mars et trois jours après leur inflige un nouvel échec à Ouahabou où le chef Moctar est blessé.

Revenant ensuite à Kong, il y installe en garnison un peloton de la 9^e compagnie (lieutenant Guignard) et organise la défense de la place

ravitailé et la colonne mobile se dirige par Lorhosso sur Bobo-Dioulasso où le commandant Caudrelier fixe le centre de la région Niger-Volta (25 mars).

Peu de temps après commencent les opérations contre Babemba et Sikasso ; tandis que le colonel Audéoud marche directement sur Sikasso, le commandant Caudrelier marche de Bobo-Dioulasso à Sikasso par l'est, refoulant les sofas de Babemba qui sont dans le pays des Tagoua. Le commandant Caudrelier heurte ces bandes à Fara et à Kourouma (canton de Séguédougou). Dans cette dernière localité, le combat est acharné et nous avons de nombreux blessés parmi lesquels le capitaine Gouraud (18 avril). Le lieutenant Demars se distingue dans ce combat. Après un court repos, la colonne reformée marche sur Samokiri (canton de Soukouraba) qu'elle enlève et détruit. Elle enlève également Kouini, Tain (Orodara) et s'installe à Sinndou (30 avril 1898).

Cependant Sikasso est enlevé par les Français (1^{er} mai 1898) et le commandant Caudrelier passe le 8 mai à Sikasso au commandant Pineau le commandement de la région Niger-Volta. Celui-ci arrive le 21 juin 1898 à Bobo-Dioulasso après avoir refoulé les sofas de Samory attardés dans la vallée de la Bandama et avoir ravitaillé Kong.

C'est à ce moment que fut faite la conquête de ce qui forme aujourd'hui la circonscription de Banfora : le Tierla, région est, comprenant les Karaboro, les Tourouka, les Gouin, et le Sinndou, région ouest, comprenant des Sénoufo, particulièrement les Koulélé et des races anciennes, en petit nombre et peu connues : les Ouara ou Guala, les Natiore, les Blé, etc. C'est le capitaine Morisson qui y pénétra le premier au mois de juin 1898 à la tête d'une compagnie d'auxi-

de façon à la rendre impenable ; le réduit est transformé en fort et abondamment pourvu de vivres, enfin des travaux sont entrepris au ruisseau voisin pour en recueillir l'eau facilement.

Le 6 mars, la colonne retourne sur la Comoë, confie la garde des postes de Kobio et Kémokhodianirikoro au deuxième peloton de la 9^e compagnie (capitaine Marchaisse), puis rétrograde sur Lokhoso. » Ajoutons que, dans la marche sur Kong du commandant Caudrelier pour délivrer le lieutenant Demars, le Nassian dont il est question est un village situé au nord-est de Kong et non pas le village et le canton du même nom situé dans le nord-ouest du cercle de Bondoukou. Pour « Tasélé mou » qui est sans doute une faute d'impression lire « Fasélé mou », vrai nom de ce village (au N-E de Kong).

liaires. Il s'installa successivement à Kolokolo, Banfo ou Banfora et Nafana. Il rayonna de ces trois points pour connaître le pays. Les habitants se montrèrent méfiants mais non hostiles.

En septembre 1898, le capitaine Teissonnières, revenant de Kong, fut chargé d'organiser le Tierla. Il y fut reçu à coups de flèches. Son avant-garde fut attaquée à Naniagara. Un engagement très vif eut lieu à Labola, puis à Banfora. L'ennemi y éprouva des pertes sérieuses et, dès lors, Gouin et Karaboro se défendirent mollement. Mais la soumission du pays ne fut obtenue qu'après des efforts de patience et de persuasion. Enfin la région fut organisée⁷.

Nous verrons plus tard qu'il fallut encore bien des efforts pour pacifier définitivement la région de Banfora. Cependant on peut la considérer comme conquise par nous en septembre 1898. À ce moment-là, la France avait pris Bobo-Dioulasso (septembre 1897), Kong (février 1898), la région de Banfora (septembre 1898). Elle avait donc reconquis, mais à son profit, tous les États de Kong, en procédant du reste du nord au sud, et non du sud au nord comme avaient fait les chefs de Kong.

Mais dans quel état était, à ce moment-là, la malheureuse métropole de ce pays qui, d'après Binger, comptait en 1888 15 000 habitants ! Elle fut recensée en 1901, trois ans après notre occupation cependant, et comptait 600 habitants ! De nombreuses ruines, qui ont depuis disparu, jonchaient le sol et permettaient, paraît-il, de se faire une idée de sa prospérité passée. Depuis, Kong s'est peut-être un peu relevé. D'après les rôles d'impôt, il y aurait 1 500 imposables seulement à Kong, soit une population de 1 800 habitants.

Quand les Français étaient entrés à Bobo, novembre 1897, les chefs dioula Ouatara qui avaient sollicité l'intervention française demandèrent que le pays fût remis sous leur autorité (sous le protectorat français naturellement). Il y avait trois chefs qui se présentaient comme ayant des droits : Pinntié Ba, naturellement, le roi ou l'ex-roi qui résidait à Somboudougou ou Somkoudougou, Morifing qui résidait à Sengaroundaga et à Dianfourma – car on sait que, dans l'ancien système des États de Kong, il y avait un roi, mais

7. *Monographie de Bobo-Dioulasso* (1907).

qu'en dehors de lui tous les princes de la famille royale – c'est-à-dire de la famille de Sékou – avaient un gros ou un petit fief où ils commandaient pour leur part sous l'autorité générale – plus nominale que réelle – du roi de Kong. De plus, Barkatou Ouatara qui résidait à Lorhosso (ou Lokhosso) élevait des prétentions au commandement de ce pays⁸, comme il était naturel. D'après ces chefs, tout le pays reconquis par les Français, de Bobo-Dioulasso à Kong et même de Bobo-Dioulasso à Diébougou et à Sikasso était à eux et c'était vrai évidemment d'une façon générale. Mais l'intérêt français, plus ou moins bien compris, voulait que ces chefs fussent peu à peu éliminés au profit de l'administration directe.

C'est ce qui fut fait en peu de temps. On commença par détacher de leur domaine les Bobo Niénégué qui étaient en révolte contre nous et qui, avant l'occupation française, venaient razzier le pays bobo soumis aux chefs de Kong et faisaient la guerre à ceux-ci (1897). Les chefs de Kong étaient évidemment incapables avec leurs seules forces d'y rétablir la paix. Puis, en 1900, on leur enleva le pays des Bobo-Dioula, avec Bobo-Dioulasso même. Les Bobo-Dioula protestaient en effet contre le commandement dioula. Ils présentaient leur vassalité d'autrefois envers les Dioula comme une simple alliance. C'était faux évidemment, mais pourtant, pour se débarrasser des réclamations des Bobo-Dioula et surtout pour pouvoir à l'occasion en obtenir davantage, on les retira du commandement dioula et on leur rendit un chef de la famille Sanou ou Sanon qui, chez eux, est la famille des chefs. Au 1^{er} janvier 1904, on enleva au même commandement toute la résidence de Banfora actuelle, c'est-à-dire l'ancien Tierla et l'ancien Sinndoun, le pays des

8. Nous avons vu plus haut, en citant Labouret, comment ces Dioula s'étaient acquis un fief à Loto et à Lorhosso. Nous revenons même plus loin là-dessus en parlant du petit royaume dioula de Diébougou ou même de Loto, cette fois d'après Delafosse (voir livre IV, chapitre VI : Les Lorho bijoutiers). Binger (ouvrage cité, tome I, p. 326) cite Ali Terré, frère cadet de Massa Dabéla, petit-fils lui-même de Samba Kari, fils de Sékou, comme installé à Diébougou (territoire des Dianne ou des Dian). (Remarquons que Binger dit Diébougou et non Loto). Quant à Samba Kari, grand-père de Massa Dabéla et d'Ali Terré, il résidait à Saouta près de Dialacoro dans le territoire des Dokhosié (Binger, *op. cit.*, t. I, p. 325).

Gouin, des Tourouka, des Karaboro, des Koulélé, des Ouara, des Natiaro, etc.⁹

9. C'est ici le moment de finir l'historique de la conquête française que nous avons laissé en fin 1898 quand le capitaine Teissonnières eut brisé la résistance des Gouin et des Karaboro. La monographie de Bobo-Dioulasso de 1907 dit à ce sujet :

« En fait l'organisation précédente [celle du capitaine Teissonnières] n'exista jamais que sur le papier par suite de la faiblesse ou de la mauvaise volonté des chefs de canton. L'anarchie continua d'exister. La fin de l'année 1899 fut marquée par une recrudescence de vols, pillages et assassinats de village à village ou contre des Dyoulas. Naniagara à qui on conseille d'exploiter la liane gohine, par défi fait couper toutes les lianes de la région voisine. En 1900 le lieutenant Desportes dirige une reconnaissance dans le Tierla. Il châtie Naniagara et Nafona et obtient un moment la tranquillité du pays. Il le réorganise et répartit les villages d'une nouvelle façon. Il créa les trois cantons de Sényéna, Nafana et Béroégadouougou et les villages indépendants de Kribina, Tioukourouma, Diongolo et Moussodougou. Mais la pacification n'était pas encore définitive. Les reconnaissances des lieutenants Guagnard et Leblond en 1901 et 1902 n'obtinrent pas de résultats plus durables. La tournée de police du capitaine Marandat en 1903 fut plus féconde. Ayant reçu la mission d'agir avec patience et modération et d'appriivoiser les indigènes en méfiance, il réussit, selon le commandant du territoire, parfaitement. À la vérité, la réduction d'un tiers de l'impôt, l'installation à Banfora et à Faraniara de deux postes provisoires facilitèrent sa tâche.

L'idée naquit de la création d'une circonscription administrative formée du Sindou et du Tierla et le lieutenant de la Chapelle en étudia l'organisation. Le poste de Banfora devint permanent et fonctionna comme poste militaire à partir du 1^{er} janvier 1904, tandis que le poste de Faraniara était supprimé. En janvier 1905, la garnison militaire fut remplacée par vingt gardes de cercle et le poste devint le chef-lieu de la circonscription de Banfora. Depuis, la pacification générale a été assurée. Certes, il fallut encore montrer des troupes dans quelques villages turbulents et indociles. Au début de 1906, le capitaine Pasquier châtie le village de Moussodougou et le lieutenant David agit contre le village de Naniagara. »

Au sujet du village de Moussodougou (village tourouka), il faut dire qu'il avait massacré un capitaine français et son escorte partis pour y recouvrer l'impôt. Ce soulèvement avait eu lieu de nuit. À la suite de cette affaire, une partie du village fut brûlée par représailles. Ceci se passait en 1904 d'après la monographie du cercle de Banfora, en 1906 d'après celle de Bobo-Dioulasso (plus fiable à ce sujet).

Depuis cette époque, il y a eu encore des moments de trouble dans la résidence de Banfora. En 1912, un mouvement insurrectionnel se dessine dans le village de Moussodougou. Heureusement, il s'apaise sans qu'il y ait eu besoin d'intervention de troupes.

Il y eut du reste des flottements dans cette politique. Des villages, des régions furent enlevés aux chefs dioula, puis leur furent rendus, puis leur furent enlevés de nouveau. Tiéba, un des trois chefs, mourut en 1904. Son successeur fut Dafago. On en profita pour partager de nouveau le pays entre Pintié Ba, Morifing et Dafago.

En 1913, Pintié-Ba, l'ancien roi de Kong, mourut et le titre passa, comme nous le verrons tout à l'heure, à Tamari-Ba Ouatarà résidant à Kong. Le 31 mai 1915, l'administrateur Maubert, commandant le cercle de Bobo-Dioulasso, qui avait succédé en 1913 aux militaires, supprimait les chefs Ouatarà en tant que grands chefs de province, en ne leur laissant plus qu'un canton à chacun. Morifinng vit encore mais est très vieux (80 ans). Le plus jeune et le plus actif des chefs dioula Ouatarà est Kobana Ouatarà auquel on a retiré toute autorité et qui n'est plus qu'un petit chef de canton. Cependant, on leur accorde encore à chacun une pension viagère annuelle de 3 000 francs à cause des services rendus par leur famille à la cause française et pour remplacer le pourcentage très élevé qu'ils touchaient, les premières années de notre occupation, quand on établit l'impôt.

En résumé, il n'y a plus de chefs dioula Ouatarà, car Tamoriba, le roi théorique, le descendant le plus direct de Sékou, le successeur de Pintié Ba, n'est plus lui-même à Kong, officiellement, que le chef du canton de Kobakoko, petit canton d'un millier d'âmes au nord de Kong. Tamoriba Ouatarà (Tamari le Grand), suivant la coutume qu'ont les chefs dioula de Kong d'ajouter le mot « grand » (ba) à la suite du nom de ceux qui deviennent rois, est le fils de Bakari Sotigui, petit-fils de Souma Finng et arrière-petit-fils de Sékou.

C'est un vieillard d'assez belle taille, au teint chocolat foncé, avec un beau collier de barbe blanche, très timide et même un peu sot. Il est très âgé mais est fort bien conservé. Il

À la fin de 1915, la révolte éclate, à cause du recrutement intensif chez les Bobo-Oulé du cercle de Dédougou, puis chez les Niénégué du cercle de Bobo-Dioulasso. Les esprits sont tendus dans la circonscription de Banfora. Cependant, la répression de la révolte dans les cercles voisins (1915-1916) assagit les esprits.

En 1918, la situation se tend de nouveau à Banfora et on est forcé d'arrêter plusieurs chefs de canton. Depuis, tout est rentré dans l'ordre et tout est calme en ce moment.

rappellerait un peu, physiquement, Karamokho Oulé, d'après la description que Binger donne de celui-ci. Mais il n'a pas sa rare intelligence : loin de là !

Tamariba Ouatarra avaient deux frères qui sont morts, Laranzani et Adi.

Ses fils sont Ba Mouroulé, son aîné, demeurant à Korhogo. Il est marié et a un enfant. C'est le représentant de la circonscription de Kong auprès du commandant de cercle à Korhogo.

Le deuxième fils est Bata Plé qui exerce la profession de dioula. Il est marié mais n'a pas encore d'enfants.

Si Tamariba mourait, le successeur au titre de roi, au titre de chef des États de Kong, serait Biena Ouatarra demeurant à Kong. Ce Biena Ouatarra est fils de Daraba Ouatarra, fils lui-même de Tiéba, fils lui-même de Souma Finng, fils lui-même de Sékou. Biena Ouatarra est marié, a deux filles, mais pas de garçons.

À défaut du précédent, le successeur éventuel serait Karamorho Amara Ouatarra, demeurant à Kong. Celui-ci est fils de Bâlinngué, fils de Souma Finng, fils lui-même de Sékou. Les grands personnages, parmi les successeurs de Sékou, sont, en outre, à l'heure actuelle, Morifing Ouatarra, âgé de 80 ans, dont nous venons de parler et qui réside à Bobo-Dioulasso. Il est le fils de Tiéba¹⁰, fils lui-même de Souma Ali, fils lui-même de Kélémoni, fils de Sékou, et Kobana Ouatarra, dont il vient également d'être question tout à l'heure, résidant à Bobo-Dioulasso, âgé de 85 ans environ, de taille moyenne, maigre et réfléchi, fils de Pinntié Ba, fils de Sori Farama, fils de Mori Magari ou Dianguina, fils de Sékou. Tel est l'état actuel de la famille royale des États de Kong¹¹.

À la fin de ce travail historique, je me demande si l'on ne peut proposer pour les États de Kong une chronologie plus courte que celle que j'ai établie plus haut et tenant compte de certains faits comme de la naissance de Sékou Ouatarra 12 jours après la mort de Bagui ou Gouroungo-Dougoutigui que j'ai signalée au cours de cet historique.

10. Les Dioula de Kong disent qu'il est le fils de Kongondinn.

11. Ceci est établi en janvier 1922 lors de mon séjour à Kong et à Bobo-Dioulasso.

On sait d'abord que Sékou Ouatara, d'après la tradition, aurait vécu 105 ans et régné 65 ans. (Dans une chronologie longue je lui ai donné 60 ans de règne, de 1690 à 1750. Il est facile du reste de lui donner ses 65 ans pleins, en mettant son avènement en 1685).

Voici comment j'établirais cette nouvelle chronologie :

- Sékou Ouatara, 1721-1786, 65 ans de règne,
- Samandougou, fils, 1786,
- Kombi, *idem*, 1786-1793,
- Mori Magari, *idem*, 1793-1800,
- Souma Finng, *idem*, 1800-1807,
- Anzoumana Finnba, *idem*, 1807-1814,
- Asoriba, petit-fils, 1814-1821,
- Daba, *idem*, 1821-1828,
- Sori Farama, *idem*, 1828-1838,
- Bagui (ou Gouroungo-Dougoutigui), *idem*, 1838-1841,
- Diori, *idem*, 1841-1861,
- Bakari Sotigui, *idem*, 1861-1865,
- Mori Siré, *idem*, 1865-1873,
- Léna, *idem*, 1873,
- Daba, arrière-petit-fils, 1873-1877,
- Ba Dougoutigui, *idem*, 1877-1884,
- Sanitièba, *idem*, 1884-1886,
- Oussé, *idem*, 1886,
- Soukoulou Mori, *idem*, 1886-1892,
- Kombi Ouatara, *idem*, 1892-1895,
- Pinntié Ba, *idem*, 1895-1913.

En réalité, à partir de Léna (1873), l'histoire des chefs de Kong se brouille, comme nous l'avons vu plus haut, et l'on n'a plus que des rois fainéants sur lesquels on ne sait rien du tout. En faisant donc remonter à 1873 le pouvoir de fait de Karamokho Oulé, cela lui faisait encore en 1888, quand le vit Binger, 15 ans de pouvoir de fait, si cela ne fait pas les 40 ans de pouvoir que lui donne sans compter et fort libéralement notre explorateur.

Cette chronologie-ci a l'avantage, nous l'avons dit, de tenir compte du petit fait important cité plus haut, que Famariba Ouatara serait né 12 jours seulement après la mort de Bagui ou Gouroungo-Dougoutigui, soit, d'après cette

chronologie-ci, en 1841. Cela lui donnerait actuellement 80 ans¹², âge qu'il peut avoir, quoique, à la vérité, fort bien conservé, il ne les paraît pas tout à fait.

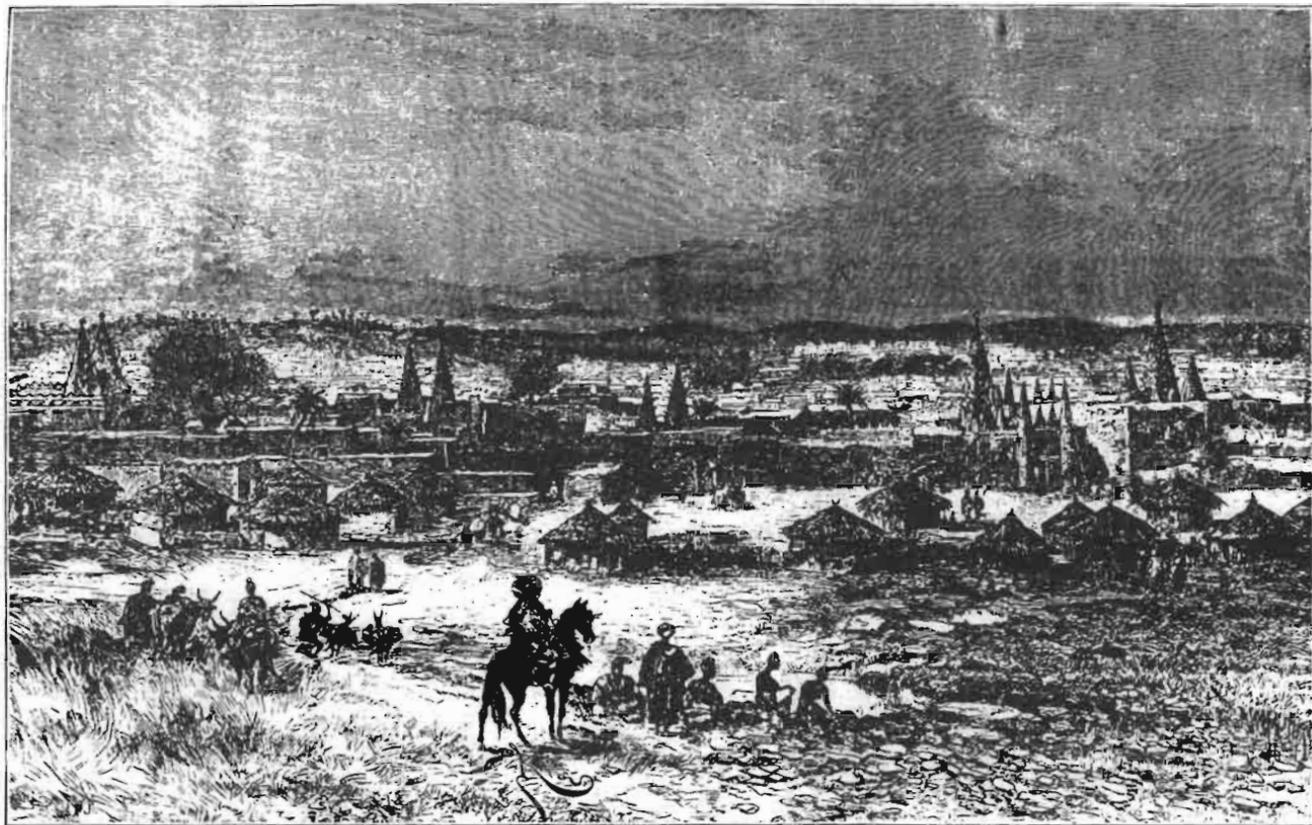
Je crois que cette chronologie courte des États de Kong, qui va de 1721 à nos jours, est décidément préférable à celle donnée plus haut et qui court à partir de 1690 ou 1685. Du reste, le lecteur choisira entre les deux chronologies. En tout cas, celle de Binger (qui met le commencement de Sékou Ouatarra en 1790) est complètement à rejeter.

12. Ceci a été écrit en 1921.

1

LIVRE II

**LE LIEU ET LES POPULATIONS
DE LA CIRCONSCRIPTION
DE KONG**



Une vue de Kong.

CHAPITRE I

LE LIEU

Dans le livre précédent, nous avons fait l'histoire des Dioula de Kong et de leurs chefs. Dans ce livre, nous donnerons une rapide esquisse du lieu où se sont installés les Dioula et des populations qui y habitaient et y habitent encore avec eux. D'abord nous traiterons du lieu et ce sera l'objet de ce chapitre-ci.

Kong même est située un peu au nord du 9° degré de latitude septentrionale (au 9° degré 10 minutes approximativement)¹. La circonscription toute entière n'atteint pas au nord le 10° degré de latitude et ne descend pas au sud jusqu'au 9° de longitude occidentale mais elle n'atteint pas le 6° degré à l'est et, au contraire, elle dépasse un peu le 7° degré à l'ouest. Les limites géographiques de la circonscription de Kong sont les suivantes :

Au sud, un marigot souvent sans eau, le Kinkenné ou Kinguenné, qui va se jeter dans la Comoë, sépare la circonscription de Kong² du cercle de Dabakala.

-
1. Sur des cartes encore assez récentes, comme celle de l'Atlas des Colonies Pelet (1910) ou sur la carte de la Côte d'Ivoire qui accompagne le livre, *La Côte d'Ivoire*, 1906 (Notices de l'exposition coloniale de Marseille), Kong est placé un peu au-dessous du 9° degré de latitude nord. C'est là une erreur rectifiée sur les cartes les plus récentes.
 2. J'emploie le mot de « circonscription » pour désigner la région de Kong parce que cette région ne forme pas un cercle. Depuis que nous y sommes installés (1898), elle n'a jamais été qu'une circonscription, comme on dit en Côte d'Ivoire, une résidence, comme on dit au Soudan, dépendant d'abord du cercle de Dabakala (1898-1914) puis du cercle de Korhogo (de 1914 à actuellement). Il ne faut pas oublier en

À l'ouest, c'est le N'Zi, grand affluent de la Bandama, qui sépare la région de Kong du cercle de Korhogo, puis, plus au nord, c'est la frontière même qui sépare le Sikolo des Pallakha indépendants.

Au nord, c'est la Léraba, branche occidentale de la Comoë, qui sépare notre région de la résidence de Banfora.

Au nord-est et à l'est, c'est la Comoë elle-même qui forme la séparation de la circonscription de Kong des régions de Bouna et de Bondoukou.

À la considérer sur une carte de la Côte d'Ivoire, la circonscription de Kong, quoique plus petite que la région de Bouna ou que le cercle de Dabakala, semble encore représenter une certaine étendue de pays mais elle contient malheureusement une immense zone désertique au nord-est, le long de la Comoë et une zone désertique correspondante, plus petite, mais ayant encore quelque étendue au sud-ouest (dans la direction de Niango ou Niangbo). Ces deux zones font qu'on ne compte que 6 878 imposables³ dans la circonscription de Kong, ce qui peut faire 8 250 de population totale.

Les principales races de la circonscription, que nous étudierons plus loin tour à tour et dont nous avons déjà parlé en traitant les origines de Kong sont :

1) Les Dioula et les Sonongui qui habitent surtout le centre de la circonscription.

2) Les Zazéré, qui habitent à l'est, entre les collines de Gorowi et la Comoë.

3) Les Tafiré, qui habitent à l'ouest entre Nafana et le N'Zi. Ils se continuent à l'occident par les Tafiré indépendants qui habitent entre le N'Zi et la Bandama.

effet que Kong avait été ruiné par Samory quand nous y entrâmes (1898) et que la région toute entière, dépeuplée par lui et habitée du reste par des races anciennes et peu prolifiques, contient très peu d'habitants. De là vient que Kong a toujours dépendu d'un cercle voisin. On y a maintenu un poste européen dépendant d'abord de Dabakala, puis de Korhogo, comme je viens de le dire, depuis l'occupation jusqu'en 1916, mais ce poste même a été abandonné pendant la Grande Guerre à cause du manque de personnel. Il n'a pas été encore rétabli depuis (1922).

3. Rôle de l'impôt de 1922.

4) Les Pallakha du Sikolo qui habitent au nord-ouest en bordure avec les Pallakha proprement dits qui appartiennent, eux, au cercle de Korhogo.

5) Enfin quelques restes de Miorou qui habitent à l'est de Kong entre les Dioula et Sonongui d'une part, les Zazéré de l'autre et qui, du reste, tendent à se fondre complètement parmi les Sonongui.

La circonscription de Kong n'appartient pas à la zone de la forêt équatoriale qui, du reste, n'atteint nulle part en Côte d'Ivoire le 8° degré de latitude nord, à plus forte raison le 9°⁴ : c'est une zone de savane, riche du point de vue arborescent. Pendant la saison des pluies (qui peut commencer en mars dans les années pluvieuses et finir en novembre), la région de Kong offre cet aspect : une herbe drue et verte de cinquante centimètres de hauteur environ couvre le sol. Au milieu de cette mer d'herbe qui couvre tout, sortent les arbres, tantôt petits et malingres, tantôt puissants et nombreux. Souvent ils sont en bouquets en petits boqueteaux, ornés de lianes qui les relient les uns aux autres et offrent au voyageur un coup d'œil charmant.

La climatologie de la région appartient déjà à la zone tropicale : Dabakala situé vers le 8° degré et demi de latitude nord (pas tout à fait) appartient encore au point de vue des pluies à la zone équatoriale (quoique situé au nord de la grande forêt), comme Bondoukou et comme la grande forêt elle-même et a, par conséquent, sa saison des pluies qui commence très tôt (commencement de mars) et qui finit très tard (commencement de décembre), interrompue en juillet et en août par une courte saison sèche, c'est-à-dire où il ne pleut pas, mais qui reste nuageuse et où l'air est chargé d'humidité ; Kong, situé un peu au-delà du 9° degré de latitude nord, appartient à la zone tropicale et voit ses pluies, qui commencent un peu plus tard et finissent un peu plus tôt qu'à Dabakala, s'intensifier en juillet et en août au lieu de cesser. En ce qui concerne la quantité de pluie tombée, nous ne donnerons pas de chiffres, n'en ayant pas, et ceux de

4. Dans la région de Bouaké-Dimbokro, il y a même une descente en forme de triangle de la savane dans la forêt qui repousse celle-ci jusqu'au 6° degré et demi de latitude nord environ.

Korhogo, qui appartient aussi à la zone tropicale, n'étant pas tout à fait applicables à la région de Kong⁵.

Si la circonscription de Kong est assez bien arrosée au point de vue pluies, il n'en est pas de même au point de vue hydrographique proprement dit. La Comoë à l'est (qui est un vrai fleuve) et le N'Zi à l'ouest (qui n'est qu'une rivière et même dans sa partie septentrionale un simple ruisseau) forment les limites de la circonscription et ne l'arrosent pas dans son milieu. Il y a bien, il est vrai, quelques cours d'eau (si j'ose ainsi dire), qui traversent la circonscription de l'ouest à l'est et vont se jeter dans la Comoë : ainsi le Koba au nord de Kong, le Tabourou et la Kinkenné au sud. Mais ces ruisseaux ou plutôt ces marigots, car ils ne semblent pas avoir de source et n'être alimentés que par l'eau du ciel, sont à sec une partie de l'année⁶. Quand ils ont de l'eau, ce sont de misérables ruisseaux de trois mètres de largeur et de vingt centimètres de profondeur. Et encore, ce sont les grands « marigots » du pays ! Que dire des autres qui se réduisent généralement en toute saison à une tranchée ou à une dépression de terrain où il n'y a de l'eau que quand il a beaucoup plu ?

Au point de vue orographique, la circonscription de Kong contient, à l'ouest de la Comoë, une suite de collines assez fortes qui vont de la Kinkenné au sud à la Comoë au nord. Peut-être ces évaluations se rattachent-elles, comme Binger l'a conjoncturé, aux hauteurs distinguées sous le nom de montagne des Komono qui se tiennent au nord de la Comoë⁷. En dehors de cette petite chaîne qui envoie des

-
5. Rappelons cependant que, d'après M. Joseph (*La Côte d'Ivoire*, 1917) il est tombé 1,86 m de pluie à Korhogo en 1909 et 1,98 m en 1910 (ouvrage cité, p. 15). La moyenne annuelle semble être de 1,75 m à Korhogo, un peu plus à Kong (mettons 1,80 m).
 6. Ainsi le Kinkenné était encore complètement à sec en 1922 à la fin de mai, trois mois après le commencement de la saison des pluies.
 7. Monnier, *op. cit.*, p. 197, donne à cette chaîne qu'il a vue entre Gorowi et Sipolo, dans sa partie la plus épaisse et la plus haute, une altitude de près de 1 000 mètres. Binger qui l'avait vue en 1889 (*ouv. cité*, tome II, p. 198) plus au nord, entre Gaoui et Samata, dans sa partie basse, dit que les plus importants sommets n'ont que 100 mètres de relief environ, ce qui semble vrai pour la partie qu'il a vue. Mais l'évaluation de Monnier pour la partie la plus haute me semble exagérée, à moins qu'il ne s'agisse de la hauteur au-dessus du niveau de la mer. Au-dessus de la plaine environnante, ces collines m'ont

prolongements vers l'ouest dans la direction de Kong jusqu'à la hauteur de l'ancien village de Kawaré ou Kawéré que Binger et Monnier ont vu, mais qui n'existe plus maintenant, il n'y a rien à signaler, au point de vue orographique, dans la circonscription. Elle est composée de petits plateaux fort bas, mais incessants, séparés de dépressions où s'accumulent quelquefois les eaux pendant la saison des pluies. Ces petits plateaux qui parfois se prolongent pendant des kilomètres mais sont en général bien plus courts, sont, comme je l'ai dit, couverts d'herbe et d'une végétation arborescente en général bien fournie.

Je n'insisterai pas sur la flore du pays. Elle contient des arbres utiles : dans les dépressions de terrain des palmiers à huile, des palmiers-ban ; sur les plateaux des karités, des nérés, des *sounsoun*, des fromagers, des baobabs, des tamariniers, des kotas et des minukas, des lianes n'saba et gohine. En revanche le rônier, qui se trouve en si grande quantité à Dimbokro, à Bondoukou, à Banfora, à Djenné, ne se voit pour ainsi dire pas dans la circonscription de Kong.

La région est très bien fournie au point de vue faune. On y trouve des éléphants de deux espèces : l'une brune et grande, l'autre une petite espèce dite rouge qui se trouve aussi, dans le sud du cercle de Koutiala, dans tout le cercle de Bobo-Dioulasso, dans le pays des Gouro et des Gagou. Il y a des buffles et surtout beaucoup d'antilopes, particulièrement le *tango* (prononciation dioula, que les Malinké appellent *tankon* et qui est le *Bubalis major*), forte antilope, du reste stupide et vivant en forts troupeaux ; elle abonde de la Comoë au N'Zi et peuple littéralement le pays. Dans tous les villages, on trouve sur les poteaux de chasse d'innombrables paires de cornes de *tango*. Il y a encore bien d'autres antilopes ou biches : le *daybé* ou *koba*, le *sinn-sinn*, le *son*, la biche rayée ou *minan*. Quant au grand *minan* (élan d'Afrique), il ne semble pas exister ici. Bref la région est très bien pourvue en ce qui concerne la chasse.

En fait de bêtes féroces, il y a beaucoup de léopards (vulgairement appelés panthères), un certain nombre de lions, très peu de hyènes.

semblé ne pas avoir plus de 200 à 300 mètres de haut. Peut-être sont-elles entrées pour quelque chose dans la légende des monts de Kong.

Parmi les serpents, citons le python qui est souvent un animal sacré pour les indigènes, comme le léopard d'ailleurs. Il y a beaucoup de silures de diverses espèces dans les marigots, sans compter les autres poissons, les crabes et l'hippopotame et le crocodile dans la Comoë et dans le N'Zi.

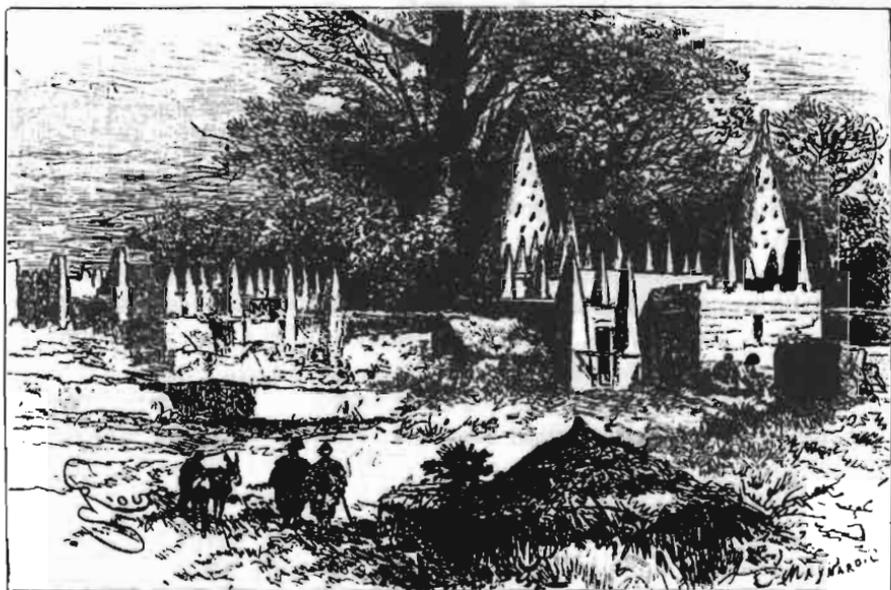
Les insectes ne manquent pas : les insupportables mouches ordinaires, les mouches à chevaux armés de longs dards, les mouches vert doré, les moustiques et les mout-mout qu'on trouve malheureusement en très grande quantité à Kong même.

En résumé, la région de Kong est propice à la culture (ignames, maïs, millet, sorgho dans le nord), à l'élevage (chèvres naines, moutons, bœufs), sauf le cheval qui meurt par ici, à l'arboriculture (bananier, papayer), à la cueillette (karité, néré), à la chasse (beaucoup d'aliments) et à la pêche (un peu). Malheureusement, le peu de densité d'une population qui est en voie de décroissance semble un obstacle invincible à la mise en valeur de la région.

On objectera qu'elle était jadis prospère, encore au temps de Binger (1888), mais cette prospérité venait du centre commercial de Kong. Comme il y avait là une grosse agglomération qui ne se suffisait pas pour les vivres, les environs étaient bien cultivés. Mais les Dioula de Kong étaient dans leur période d'expansion. Ils étaient venus s'établir à une certaine distance au nord de la forêt dense, au sud du Soudan et tiraient de la forêt les kolas qu'ils transportaient au nord. Ils faisaient aussi le commerce de l'or, car jadis on exploitait des puits aurifères dans l'est de la circonscription de Kong et même au nord de la ville. Binger a vu les dernières de ces exploitations, déjà en décadence de son temps. Il y avait aussi l'or de Gottogo ou Bondoukou (maintenant inexistant) et du Lobi dont on faisait le trafic. Enfin il y avait le riche commerce des esclaves. Du nord, les Dioula tiraient le sel, les bestiaux. C'est avec ces éléments qu'une métropole commerciale, relativement importante pour un pays nègre, s'était fondée, analogue aux métropoles situées plus à l'ouest de Bondoukou, de Kintampo et de Salaga. Ces Dioula de Kong faisaient alors un commerce riche qui leur rapportait beaucoup. Depuis est survenue la destruction de leur ville par Samory (1895) et l'occupation française (1898). La destruction momentanée de Kong par le

conquérant noir n'aurait été qu'un accident malencontreux mais sans conséquence durable dans l'histoire de Kong, si les conditions économiques du pays n'avaient pas été radicalement bouleversées par l'occupation française. D'abord le riche trafic des esclaves a disparu avec la suppression de l'esclavage. Le commerce de l'or qui était déjà en décadence en 1888 par suite de l'épuisement des gîtes a cessé aussi. Le trafic des bestiaux est gêné par les épizooties continuelles du Soudan et les cordons sanitaires. De plus, il tend à emprunter de plus en plus le nord de la Gold-Coast, au détriment de Kong comme de Bondoukou. Enfin, le chemin de fer Abidjan-Bouaké a été créé au centre de la Côte d'Ivoire, faisant de Bouaké la grande place commerciale du pays, et de l'axe Abidjan-Bouaké-Korhogo la grande artère de la Côte d'Ivoire. Cette voie laisse Kong de côté à l'est et a tué l'ancien grand chemin commercial Bobo-Dioulasso-Kong. On peut donc dire d'une certaine manière que c'est Bouaké qui a tué définitivement Kong et l'a remplacé. Nous verrons dans le chapitre suivant, consacré aux Dioula de Kong, comment ceux-ci se sont accommodés (plutôt mal que bien) à cette situation et comment ils vivent encore, ayant remplacé leur ancien commerce riche par un petit commerce pauvre basé sur les produits du cru. En tout cas, Kong est mort, et la région qui faisait vivre la métropole commerciale est morte avec celle-ci.

Actuellement, il n'y a plus dans la région que les ressources du lieu même qui se trouvent très limitées par le fait que la population est très peu nombreuse et semble avoir une tendance à diminuer encore.



Une mosquée de Kong.

CHAPITRE II

LES DIOULA

Dans le chapitre précédent, nous avons jeté un coup d'œil général, au point de vue géographique et économique, sur la région de Kong. Dans celui-ci, nous étudierons les Dioula de Kong au point de vue ethnographique et sociologique.

Au point de vue du travail, les Dioula de Kong sont surtout des commerçants. Cependant ils font quelque peu de culture quoiqu'ils ne cultivent pas assez pour leur consommation et aillent acheter le surplus qui leur est nécessaire dans le Koumbala ou Nafana et surtout, au nord-ouest, chez les Sikolo. Ils plantent dans l'ordre d'importance : le sorgho rouge, le maïs, le millet, l'igname. Il font très peu de riz, d'arachides, de coton, un peu de tabac.

Pour l'arboriculture, ils plantent quelques bananiers et quelques papayers. Ils ont encore dans Kong même quelques dattiers qui subsistent de l'époque de leur ancienne splendeur.

La cueillette est plus importante que l'arboriculture. Il y a maints karités dans la région avec le fruit desquels on fabrique le beurre de karité, maints nérés qui donnent la farine jaune de néré et le soumbara, ce condiment de haut goût. Il y a aussi des baobabs dans le pays mais toujours placés autour des villages ou sur l'emplacement d'anciens villages. Comme ce ne sont pas les Dioula qui les plantent, il faut que ce soient les anciens habitants du pays (Nafana, Falafalla) qui les aient plantés. En tout cas les Dioula en utilisent la farine (*siramogou*) et les jeunes feuilles pour les sauces. Ils fabriquent aussi, pour remplacer le *dolo* qu'ils ne peuvent pas faire, en qualité de musulmans, des boissons

diverses avec le fruit du *n'saba*, avec la gomme du tamarinier, avec la nêfle du *sounsoun* qu'ils font d'abord pourrir, etc. Ils mangent aussi, à l'occasion, quelques fruits sauvages. Bref la cueillette est restée importante.

Les Dioula font un peu de chasse : ils ne dédaignent pas de faire des battues pendant la saison sèche, quand ils ont le temps, de même ils se servent de filets qu'ils achètent aux Guimini, aux Tagouana, aux Tafiré du Koumbala, et de pièges qu'ils achètent à Coumassie ou à Bouaké. Ils ont encore quelques fusils. Ils n'ont pas du reste parmi eux de chasseurs de métier et ne possèdent pas de poteaux de chasse.

Ils font très peu de pêche : un peu à Ténenguéra (7,5 km au sud de Kong) aux basses eaux du petit marigot de l'endroit ou au Tabourou.

L'élevage est plus important que la pêche et la chasse : les Dioula de Kong ont surtout des moutons, puis des chèvres (la chèvre naine du Soudan) puis des bœufs. Malheureusement l'épidémie de 1921 a fait beaucoup de mal à ces derniers. Kong n'a plus que 25 têtes de gros bétail, tandis qu'il en possédait 230 avant l'épidémie. Il n'y a pas de chevaux¹ à Kong actuellement ni d'ânes, et toute la région, comme je l'ai dit plus haut, est meurtrière pour ces deux espèces d'animaux. Actuellement les chevaux meurent dans le pays et les ânes ne s'y portent guère mieux. Pourtant Kong avait des chevaux avant Samory (c'est confirmé par Binger²) et même les Kongha prétendent qu'ils en faisaient l'élevage à cette époque et vendaient les poulains. Ils disent que c'est depuis la prise de Kong par Samory et toutes les autres dévastations effectuées par lui dans la région que les chevaux ne peuvent plus y vivre (sans doute à cause de la multiplication des mouches qui tuent les chevaux, à la suite des abandons de culture).

Quoi qu'il en soit, on élève des chiens, des poulets et des pintades. Les gens de Kong ont de plus quelques canards et pigeons. En résumé, pour les arts directement vivriers, ce sont la culture, l'élevage et la cueillette qui sont les plus

1. Il y en a un seul dans toute la ville.

2. Binger dit (*op. cit.*, tome I, p. 319) qu'il y a une cinquantaine de chevaux dans la ville. Pourtant, page précédente, il dit qu'il y a relativement peu d'animaux de bât à Kong.

importants ici, puis viennent dans l'ordre, et peu importants, la pêche, l'arboriculture.

L'industrie a une certaine importance : les Dioula ont des forgerons (qui habitent à Kong le quartier de Kéréou). Ils sont musulmans et ne parlent que le dioula. Ils peuvent contracter alliance avec les Sonongui mais ils ne peuvent pas le faire avec les Dioula purs (dits Karamorho). Ils ne se marient pas non plus avec les cordonniers. Leur *diamou* serait Baro. Ils n'extraient pas et ne fondent pas le minerai. Ils achètent le fer tout fabriqué et le transforment en outils et en armes. Leurs femmes ne fabriquent plus la poterie : on se procure celle-ci dans le Sikolo.

Les cordonniers (*dieli*) de Kong habitent le quartier de Sakârâ. Ils sont musulmans et ne parlent que le dioula. Ils ne peuvent contracter alliance avec les forgerons. Leur nom de clan est Baro et leur bête sacrée le léopard. Comme nous le verrons plus loin, ils disent qu'ils descendent de celle-ci. Ils préparent et tannent les peaux et les transforment en différents objets.

Les Dioula savent tisser à peu près tous et se livrent au tissage. Leurs femmes filent. En revanche, ce sont les Touré qui ne sont pas des Dioula, mais des Haoussa, qui teignent les étoffes à l'indigo dans leurs puits de teinture (quelques Haoussa ou Malarha ont pris aussi le *diamou* de Taraoré et sont teinturiers). Quelques femmes dioula imitent les Malarha et teignent dans les canaris. On achète l'indigo de liane dans le pays des Tagouana, des Tafiré et aussi dans le Tabouroukoko³ (est et sud-est de la région de Kong, s'étendant de Kong à la Comoë).

Les Kongha savent tous coudre et possèdent même quelques tailleurs.

Les femmes se servent de pierres à écraser les grains. Jadis, il y avait, dans le pays, des gens qui recherchaient et arrangeaient ces pierres. Maintenant il n'y en a plus et on achète les grosses dans le Folona. Les petites sont arrangées sur place par les femmes.

Kong ne possède pas de maçons de profession : tout le monde est maçon ici. De même, il n'y a pas de fossoyeurs de

3. Cela veut dire : au-delà du Tabourou.

métier : c'est le groupe familial, la *lou*, qui creuse les tombes et enterre ses morts.

La vannerie (nattes, corbeilles, vans, etc.), tout cela est acheté aux Sonongui des villages voisins.

Les joueurs d'instruments de musique ne forment pas une caste à part : ce sont les Dioula du village.

Nous en arrivons maintenant au commerce qui est la grande occupation, le grand travail, la grande ressource des Dioula de Kong. Ce commerce, c'est le colportage à tête d'homme. Disons d'abord qu'on ne s'associe pas commercialement. Chaque chef de groupe familial envoie ses gens faire le colportage avec ce qu'ils doivent vendre. On peut voyager ensemble mais c'est tout.

Le commerce est basé actuellement sur un certain nombre de produits du cru parmi lesquels il faut mettre au premier rang le beurre de karité, le soumbara et des pagnes bleu-foncé fabriqués ici. Ils sont faits avec du coton acheté dans le Guimini et dans le Koumbala (ou Nafana), qui est filé par les femmes dioula, tissé par les maris, donné aux Malarha pour la teinture ou teint même par les femmes. Quant à l'étoffe rouge et blanche (*ponguisé*) dont parle Binger (*op. cité*, tome I, p. 315-316) et sur laquelle il insiste beaucoup comme sur une production spéciale à Kong, elle ne se fabrique plus ici parce qu'on n'y trouve plus de bénéfiques. Le fil rouge, d'origine européenne, entrait dans la confection de cette étoffe. Il est devenu trop cher depuis longtemps (depuis Samory, disent les Dioula). Aussi a-t-on abandonné le *ponguisé* et ne fabrique-t-on plus que la cotonnade indigo (on ne se sert plus du fil rouge que pour les étoffes riches destinées aux pagnes de mariage).

Chargés de ces produits, les colporteurs vont les vendre dans le sud, à Bouaké, Groumania, Bondoukou. Ils en rapportent des kolas et du sel européen.

Les kolas, ils vont les vendre dans le nord jusqu'à Bobo-Dioulasso et Sikasso. Le kola rouge vaudrait, suivant les saisons, actuellement, dans le sud de 10 à 50 francs le mille.

Il est revendu le double dans le nord, suivant ces prix de revient. Le sel est vendu aux populations de la région de Banfora, particulièrement aux Gouin ou Gbain. Là-haut les Dioula achètent de la ferronnerie (fers de houes et de haches) surtout dans le pays tourouka et toussia. Ils achètent aussi du

bétail : bœufs, moutons et chèvres et enfin du beurre de karité et du soumbara dont ils n'ont jamais assez pour la revente dans le sud. La ferronnerie, le bétail, le beurre de karité et le soumbara du nord viennent s'ajouter aux produits du cru, aux produits de la région de Kong que nous avons vus plus haut, pour être revendus, au prochain voyage dans le sud.

Tel est le commerce des gens de Kong.

Si on veut le comparer à ce qu'il était autrefois, il faut lire attentivement le grand exposé qu'en fait Binger (à la date de 1888, *op. cité*, tome I, pp. 309 à 322). Tout n'a pas disparu de ce commerce et actuellement encore, comme autrefois, les Dioula de Kong portent du sud au nord les kolas rouges de l'Achanti et les kolas blancs de l'Anno. De même, le commerce du sel n'a pas disparu, quoique le sel du sud, le sel européen, ait pris décidément le pas sur le sel du nord, sel du Sahara, sel de Taodeni ; de même le commerce du beurre de karité, de la ferronnerie, de produits européens venus du sud (verroterie, laiton, cuivre, etc.) est resté le même. Enfin si les *ponguisé* ne constituent plus un article d'exportation pour les gens de Kong, les *lagué* (cotonnades bleues et blanches) sont toujours vendues au dehors. Malheureusement les parties les plus riches et qui rapportaient le plus de ce commerce ont disparu : ainsi les esclaves qui étaient achetés à Groumania dans le sud (venant de la forêt) ou dans le nord (Mossi), les fusils, poudre, silex, qui étaient achetés à Groumania (venant des comptoirs européens d'Assinie et de Gold-Coast) et revendus dans l'ouest et dans le nord-ouest aux Samory et aux Tiéba ; aussi les chevaux dont le commerce ne peut plus avoir lieu maintenant, tant parce qu'ils meurent actuellement dans la région de Kong que parce qu'il n'y a plus de débouchés (autrefois les gens de Kong les achetaient dans le nord, surtout dans le Mossi et allaient les revendre aux mêmes clients guerriers, Samory et Tiéba). Bref les éléments les plus riches du commerce dioula, ceux qui rapportaient le plus, ont disparu. Il reste les éléments les plus pauvres sur lesquels vit tant bien que mal la population actuelle.

En résumé, les gens de Kong étaient riches⁴, très riches pour des noirs. Ils ne le sont plus maintenant.

*
* *
*

Au point de vue familial, les Dioula de Kong présentent deux groupements : la grande famille totale qui comprend toute la parenté, et un petit groupement familial appelé *lou* qui est pourtant supérieur au simple ménage. Ce petit groupement en effet comprend généralement le ménage du père et ceux de ses fils mariés. Quelquefois il comprend même le ménage de certains de ses frères mariés. Cela varie suivant les quartiers.

Dans le quartier de Kourra (Sânou), les frères mariés du *loutigui* (ou chef de *lou*), quand ils sont de même père et de même mère que lui, ou simplement de même mère, travaillent pour lui, mais les frères de même père non. Quant aux fils mariés du *loutigui*, ils travaillent pour lui.

Il en est de même dans le quartier de Sarhanorhora (Barou et Suranorho), dans le quartier de Sâgûra (Konaté), dans le quartier de Sisséra (Kamara et Sissé).

Dans le quartier de Sômarana, les frères mariés la plupart du temps travaillent à part pour eux-mêmes. Quelquefois ils travaillent avec et pour leur frère aîné.

Dans le quartier de Kéréou (Ouatar), les frères mariés ne travaillent pas pour leur aîné. Simplement les fils mariés travaillent avec et pour leur père jusqu'à la mort de celui-ci. Il en est de même dans le quartier Daoura.

Comme on le voit, la petite communauté familiale de travail se borne souvent au père et à ses fils, mariés ou non : dans certains cas, elle subsiste entre le père et certains de ses frères puînés.

4. « L'aisance des habitants, dit Binger (*op. cit.*, t. I, p. 320), est manifeste. On peut vendre des étoffes, soieries, florences, algériennes, gazes, jusqu'à 10 et 15 francs le mètre ; il en est de même des haïks, gandouras, turbans, burnous, etc., qui peuvent se vendre excessivement cher. J'ai dû nier avec la plus grande énergie que je possédais quelques-uns de ces articles, sans quoi il aurait fallu m'en défaire ; mes amis seraient venus insister auprès de moi pour me les faire céder ».

Les gens mariés qui travaillent pour le *loutigui* ont aussi leur petit champ particulier. Ils sont nourris par le *loutigui*, mais non habillés par lui.

Le *loutigui* fiance les filles de la *lou* généralement toutes petites – d'accord avec le père.

À la fête des Pintades (Kamidoumou = mangeaille de pintades), le fiancé achète deux pintades, une pour le père, une pour la mère de sa fiancée et va les leur offrir. À la Dongui (fête du mouton, Tabaski) il achète de la viande pour l'offrir aux mêmes. À la Minngari (rupture du jeûne), il achète un pagne, un mouchoir et une ceinture noire de dessous pour la jeune fille, tout ceci destiné à être porté par elle à la fête nocturne des jeunes filles. Il achète encore des kolas pour cette fête et offre quelquefois 2 ou 5 francs à sa fiancée.

Chaque année, ces cadeaux sont offerts jusqu'au mariage. Ils sont en réalité payés par le *loutigui* du fiancé ou, quand le père de celui-ci travaille à part, par le père.

En dehors d'eux, il y a ceux qui sont offerts pour l'excision si celle-ci se produit après les fiançailles. En effet, on excise les filles chez nos Dioula quelquefois sept jours après la naissance, quelquefois quand elles commencent à marcher (3 ou 4 ans). Ces petites filles sont déjà fiancées. Le fiancé (ou plutôt son *loutigui* ou son père) fournit à cette occasion de la viande, du miel, du sel, du poivre, des cauris (pour achat de savon). Cela fait 15 ou 20 francs de dépenses à l'occasion de l'excision de la jeune fille.

Les garçons, eux, sont circoncis sept jours après la naissance.

Les jeunes filles, même fiancées, peuvent avoir un bon ami, cette fois choisi par elles en dehors de leur futur mari, mais elles ne doivent pas avoir de relations sexuelles avec lui. Cette faute, cependant, si elle est commise n'est pas un cas de rupture de fiançailles et de mariage, même si la fille accouche d'un enfant (qui est du reste pour le mari). Avant les Français, on frappait le bon ami trop hardi de cent coups de corde ou de fouet. La fille en recevait quarante. Maintenant ces corrections ne sont plus appliquées : on frappe cependant encore un peu l'amant et la fille.

Chez les Dioula de Kong, il n'y a pas de prix d'achat payé par le fiancé aux parents de la jeune fille, à proprement parler, ou, si l'on veut, ce prix d'achat est payé directement à la fiancée. Ce n'est pas le fiancé lui-même qui paye du reste, mais son chef de *lou* ou son père.

On offre à la jeune fille trois pagnes d'indigo d'inégale valeur :

- le premier valant 35 F
- le second valant 25 F
- le troisième valant 15 F
- une paire de sandales (5 F)
- et une corbeille (10 F).

On offre aussi quelquefois 15 F à la jeune fille et toujours 5 F à son père.

En dehors de ces cadeaux il y a les frais de la fête du mariage, qui peut durer de trois à sept jours, qui sont assumés comme ceux des dons à la jeune fille, par le *loutigui* ou par le père. Pour cette fête les dépenses peuvent monter à 200 F et plus :

soit tô	50,00 F
viande	50,00 F
kolas	50,00 F
miel	43,50 F
sel	7,50 F
beurre de karité	5,00 F
soumbara	2,50 F
oignons	2,00 F

Total : 210,50 F

Enfin, quand la jeune mariée sort de la case nuptiale, le septième jour, le marié tue une chèvre (toujours offerte par son chef de *lou* ou son père). Cela s'appelle le *bakunto* ou *bakoundo* (nourriture de tête de chèvre) et donne lieu à une petite fête qui clôt les cérémonies du mariage. La femme doit obéissance et fidélité à son mari.

Les affaires de divorce étaient rares jadis. Elles étaient jugées par les vieux du clan Kamara qui tâchaient d'arranger l'affaire et de laisser la femme à son mari. Du reste, ceux-ci avaient le droit de battre leurs femmes et même le bris d'un

membre n'était pas un cas de divorce. Le non-service conjugal de la part du mari en était cependant un.

L'adultère de la femme, en tout cas, n'était pas un cas de divorce. S'il y avait flagrant délit, le mari pouvait tuer l'amant ou le frapper tant qu'il pouvait. Il pouvait aussi le traîner devant le chef de village ou les anciens des Kamara qui faisaient donner à celui-ci quinze ou vingt coups de corde. Le séducteur ne payait rien au mari. Celui-ci pouvait aussi pardonner.

La femme dioula travaille beaucoup et est fort courageuse : quand il s'agit du travail des champs, elle ne défriche pas et ne manie pas la grosse houe (*daba*) mais elle manie la petite (*kopè*), sème, désherbe et récolte avec les hommes – du moins autant que les travaux du ménage la laissent libre. Elle fait le colportage avec son mari. Avec tout cela, elle a tous les travaux dévolus à son sexe : écrasage et pilage des grains, des tubercules, cuisine et préparation des aliments, nettoyage, soins des petits enfants, corvées d'aller chercher l'eau et le bois, etc. Son existence n'est pas celle d'une fainéante.

Au point de vue héritage, quand un *loutigui* meurt, c'est le plus âgé des frères puînés qui travaillent pour le défunt – s'il y en a qui le font – qui hérite. Il prend le commandement de la *lou*, les femmes du défunt, les biens. Les fils du défunt, s'ils ne sont pas mariés, n'ont rien et restent avec leur oncle. S'ils sont mariés, celui-ci leur donne quelques cadeaux sur l'héritage.

Quand la communauté est réduite au père et aux fils, c'est le fils aîné qui hérite.

Si quelqu'un meurt, dans une *lou*, qui n'est pas *loutigui* mais qui est marié, son frère puîné hérite (s'ils travaillent ensemble – s'ils ne travaillent pas ensemble, c'est son fils aîné). À défaut de frères travaillant avec lui, c'est donc son fils qui hérite, à défaut de fils c'est le chef de *lou* lui-même.

*

* *

Nous ne dirons rien des pouvoirs publics. Nous avons vu assez longuement au livre premier toute l'histoire des chefs

de Kong et l'administration politique du pays pour ne pas avoir à y revenir ici.

Nous insisterons sur deux points que nous n'avons pas traités dans le livre premier :

- 1) La liste des chefs mêmes de la ville de Kong ;
- 2) La liste des almanys de cette ville.

On sait que Kong n'était pas nécessairement la résidence du chef des États de Kong, loin de là, mais la ville avait toujours son chef particulier, son maire, son *dougoutigui*.

Le chef actuel de la ville de Kong est Duennéné Mori Ouatara. Il l'est depuis 1917.

Avant lui, c'était Blé ou Bolé Mori, son oncle paternel. Il aurait été chef de la ville depuis que les Français s'emparèrent de la ville de Kong (1898), soit pendant dix-neuf ans. Auparavant c'était Baguiérawary Ouatara, grand-père du chef de village actuel. Il aurait été *dougoutigui* de 1891 à 1895.

En remontant encore, il faut citer Bèmansiri ou Basiré Ouatara, frère aîné de Baguiérawary. Binger l'appelle Lansiri et dit qu'il prit le pouvoir au cours de l'année 1888. En effet, quand, au cours de son voyage, il entre pour la seconde fois à Kong, venant de Bondoukou, en janvier 1889, Diarawary qu'il avait connu en 1888 était mort et Lansiri l'avait remplacé.

Binger dit à ce sujet, à la date du 5 janvier 1889⁵ :

« Pendant mon absence, Diarawary était mort. J'allai donc faire une visite à son frère et successeur Lansiri, visite de condoléances et de félicitations.

À cet effet, j'emmenai avec moi, comme il est de coutume, un musulman pour réciter une oraison funèbre ; d'autre part une bonne partie de ma mission m'accompagna, de sorte que cette visite revêtit presque le caractère d'une cérémonie.

Pendant la prière funèbre, on se frappe le front de la main droite en disant « amina » (amen) chaque fois que l'auditoire le prononce, puis la famille vous dit « ini-sé » (merci). À ce moment, le visiteur répond, « Allah ma lour souna sira ! » (Que Dieu vous laisse dormir en paix dans votre case !). Cette

5. *Op. cit.*, tome II, p. 202. Une gravure, p. 203, représente sa visite de condoléances chez Lansiri.

phrase dite, on donne un cadeau de 1000 cauries, quand on est dans l'aisance, ou moins dans le cas contraire. »

Le 20 février 1888, quand il avait fait sa première entrée à Kong, Binger avait trouvé comme chef de village Diarawary ou Diarawary Dian, frère aîné de Lansiri ou Bèmansiri.

Avant eux, on cite encore : Duennéné Mori, père des trois précédents, et Moriba Dian, père de Duennéné Mori. Avant eux on ne se rappelle plus.

La liste des almamys est un peu plus complète. L'almamy est, comme on le sait, le chef spirituel de la communauté, comme le *dougoutigui* est le chef matériel, le maire de la ville. Almamy vient sans doute simplement de El-Imam (l'imam) que les Noirs déforment souvent en « Limani », mot qu'ils donnent comme nom propre à certaines personnes.

L'almamy actuel est Alémori Sagadogo. Il est presque aveugle et peut difficilement se déplacer hors de sa case. Il est almamy depuis 20 ans (1902-1922).

Avant lui c'était Karamokho Lagui Sarhanorho (ou Sakhanokho). Il était almamy du temps de Samory, approximativement de 1895 à 1902.

Avant lui, c'était Karamokho Sidiki Sarhanorho, appelé encore Ba Sidiki. Puis, auparavant, Karamokho Amourou Sarhanorho. C'est l'almamy qui était à Kong au moment du passage de Binger (1888). Il semble certain que celui-ci, en lui donnant le prénom de Sitafa (Sitafa Sakhanokho) s'est trompé et a sans doute confondu avec un autre personnage, car ce Sitafa est ignoré de tous actuellement, tandis que tout le monde est d'accord pour dire que c'est Amourou Sarhanorho qui était almamy lors du passage de notre voyageur.

Avant lui, c'était Karamorho Saouti Sarhanorho que Binger (*op. cit.*, tome I, pp. 322-323) regrette de n'avoir pas pu voir. Il venait de mourir quand l'explorateur atteignit Kong.

Avant lui il faut mettre dans l'ordre ascendant :

- Karamorho Fodé Mori Sarhanorho ;
- Karamorho Sidiki Sarhanorho ;
- Karamorho Saouti (ou Sawati) Sarhanorho ;
- Karamorho Laranzani ;

- Karamorho Laguiba ;
- Karamorho Baba ;
- Karamorho Amara Sarhanorho.

Ceux-ci n'auraient pas été de vrais almamys. Avant eux il n'y avait pas encore d'almamys, mais seulement des gens pour appeler à la prière. On se rappelle les noms de trois de ces derniers. Ce sont dans l'ordre ascendant :

- Kouloubali ;
- Baro ;
- et Sira.

Pour les almamys, les frères puînés succèdent au frère aîné tant que la ligne n'est pas épuisée. Quand elle l'est, on prend la ligne des fils de ces frères par ordre d'âge. Quand le successeur désigné refuse de prendre la place, on cherche un almamy dans une autre famille, dans un autre quartier.

*
* *
*

Tous les Dioula de Kong sont musulmans. Ils ont deux mosquées, dont une *diouma*, et quatre *bourou* (lieux de prière) faits en forme de petites mosquées.

Cependant, ils ont conservé nombre de superstitions fétichistes parmi lesquelles celles des *gbon* qu'ils n'ont plus à la vérité maintenant à Kong même, mais qu'ils possédaient encore tout récemment. Ce *gbon* est une espèce de société religieuse qui existe chez les Dioula de Bondoukou, les Huéla, les Ligbi, etc.⁶, et qui est assez analogue aux Komo et aux Nama des Bambara et des Malinké. À l'époque de Samory, le Gbon existait encore à Kong et n'a disparu que depuis douze ans environ (donc vers 1910). Les féticheurs du Gbon sont tous morts et n'ont pas laissé d'élèves.

Si le Gbon n'existe plus, le Lô ou Dô ou Dou existe toujours. Ce mot (*lô, dô, dou*) est celui par lequel les Dioula désignent les sociétés religieuses à demi-secrètes que les

6. Voir à ce sujet mon *Noir de Bondoukou*, p. 295 pour les Dioula et de la page 385 à la page 392 pour les Huéla et les Ligbi qui les appellent G'Ban ou G'Bain.

Sénoufo appellent eux-mêmes en général Poro⁷. Il est probable que, dans la région de Kong, les Dioula, qui ont introduit le Gbon, ont au contraire limité le Dô ou Poro des populations sénoufo qui les ont précédés (Nafana, Falafalla, etc.).

Le Do-Poro n'a pas de bois sacré à Kong, mais il a sa case dans le village même. Tous les jeunes gens, et aussi les jeunes filles (qui n'ont pas, ici, de société spéciale à elles, comme cela se produit en certains endroits du pays noir) s'y font initier. Les féticheurs du Do-Poro dansent avec des masques de bois noir sur la figure. On achète actuellement ces masques dans le Mango, c'est-à-dire en pays agni, les populations du sud, Agni, Baoulé, étant bien plus avancés dans la sculpture sur bois que les populations soudanaises.

À l'époque de Binger, les *dô* ou *dou* avaient un office de police qu'ils n'exercent plus maintenant. Voici en effet ce que dit celui-ci⁸ :

« La police est faite par les *dou* ; ce sont les *dou* qui, à l'aide de leurs fouets, m'ont ouvert un passage à travers la foule le jour de mon entrée. À partir de dix heures du soir, ils circulent dans les rues, font taire les conversations bruyantes à l'intérieur des habitations et s'emparent de tous ceux qui circulent dans les rues sans motif plausible. Les capturés sont conduits sur la place du marché, et le lendemain ils n'obtiennent la liberté qu'après avoir payé une amende s'élevant à 400 cauries. Ces policemen portent le nom de *dou* parce que le nom signifie *rentre* et que leur fonction est de faire rentrer chacun chez soi. Pour épouvanter le peuple, le soir ils se déguisent et poussent des cris de fauve ; d'autres fois ils se servent de cornes, desquelles ils tirent des sons étranges ».

Je ne sais pas si l'étymologie donnée par Binger du mot *dou* est bonne⁹, car la fonction de policier, de veilleur de nuit,

7. C'est là le vrai nom qu'on rencontre chez les Sénoufo de la région, Nafana, Kiembara, Tafiré, M'arhafolo, etc.

8. *Op. cit.*, tome I, p. 303.

9. Pourtant *do* veut bien dire en mandé faire entrer, mettre dedans, introduire, enterrer, vêtir. Voir Dictionnaire Bambara-Français de Mgr Bazin, p. 127.

n'était qu'une fonction surrogatoire des féticheurs du Dou. Ceux-ci avaient la police dans leurs multiples attributions, mais ils en avaient bien d'autres aussi, et ils étaient en réalité avant tout féticheurs, prêtres. Pourtant, il peut se faire que ce soit leur fonction de veilleurs de nuit qui ait le plus frappé les Dioula et qu'ils leur aient en conséquence donné le nom de « ceux qui font rentrer les gens chez eux ».

Une autre superstition fétichiste à laquelle les Dioula sont restés attachés est celle des animaux sacrés. Voici les renseignements que j'ai recueillis à cet égard :

– Les Ouataras ont comme *n'tana* le léopard¹⁰. Ils ne peuvent ni le toucher, ni le chasser, ni lui faire mal, ni le tuer (à moins qu'ils ne fassent des dégâts dans leurs troupeaux). S'ils contreviennent à cette défense, ils tombent malades. Le léopard est leur parent, leur ancêtre : c'est à cause de cela qu'ils ne le touchent pas.

– Les Sanou (quartier Kourra) ont également pour *n'tana* le léopard. Ils ne savent pas pourquoi. Cependant ils ont entendu dire que les léopards étaient leurs ancêtres. D'autre part, ils savent, comme musulmans, que c'est Allah qui les a créés. Ils ne savent pas comment concilier ces deux points de vue contradictoires.

– Les Kouroubari ou Kouloubali disent ne pas avoir de *n'tana* : ils ne mangent ni le porc, ni les bêtes crevées parce que les musulmans ne doivent pas en manger.

– Les Barou ont pour *n'tana* le léopard, toujours. Ils ne savent pas pourquoi. Pourtant ils ont entendu dire que les léopards étaient leurs ancêtres.

10. Remarquons que, comme je l'ai déjà dit dans mon *Noir de Bondoukou*, page 272, « le mot Ouataras – qui se disait Ouara en bambara – a probablement comme racine le mot mandé *ouara* (forme bambara) ou *ouata* (forme malinké et dioula) qui veut dire « bête fauve ». *Ouara-ba*, c'est la grande bête fauve, le lion et *ouara-ninn*, c'est la petite bête fauve. Le nom même des Ouata-ra que les Dioula traduisent maintenant par « la force » en général signifiant donc étymologiquement « bête fauve, léopard » et les Dioula auraient pour bête sacrée celle-même qui leur a donné leur nom.

Actuellement les Dioula de Bondoukou appellent le léopard *solé* et les Dioula de Kong *sanndé*. Mais il semble que les uns et les autres, par respect et par crainte de ne pas dire le vrai nom de leur animal sacré à des profanes, aient remplacé le vrai nom ancien *ouata* (*ouara* en bambara) par *solé* ou *sanndé*. On observe le même fait chez les Sénoufo.

– Les Sarhanorho disent n'avoir pas de *n'tana* et n'en avoir jamais eu. En tant que musulmans, ils ne mangent ni le cochon, ni le chien, ni les bêtes mortes. Ils ne mangent pas l'éléphant parce qu'on ne peut l'égorger, le léopard et le lion parce qu'ils mangent les hommes.

– Les Konaté ne mangent pas le *mininian* ou *minian* (boa, python). C'est leur ancêtre. S'ils en mangeaient ils deviendraient aveugles.

– Les Kangouté ou Kamara ou Kamata affirment n'avoir jamais eu de *n'tana* : ils mangent ni le porc, ni le chien, ni les bêtes mortes qui n'ont pas été égorgées rituellement, par exemple l'éléphant, tout cela en tant que musulmans.

– Les Dao (il y en a quelques-uns dans le quartier Sisséra) ont pour *n'tana* la tortue aquatique (*tao*). Ils prétendent que *tao* et *dao* ne sont pas le même nom et que leur nom par conséquent ne signifie pas « tortue d'eau ». Mais est-ce exact ?

– Les Saghâdoro (qui habitent dans le quartier Sisséra) n'ont jamais eu de *n'tana* (disent-ils), pas plus que les Sarhanorho et les Kamara.

– Les Sira ont pour *n'tana* le *kérenni* ou *n'guéréni*, écureuil de terre vivant dans les trous (*Euxeru erythropus*).

– Les Diabaraté et les Daniokho, habitant dans le quartier Kourra, disent ne pas avoir de *n'tana*.

– Les cordonniers de Kong ont comme *diamou*, ou nom de clan, Baro. Ils ont comme bête sacrée le léopard et expliquent cela en disant qu'ils sont issus des léopards.

– Les Touré (Haoussa mais vivant parmi les Dioula) ont pour *n'tana* le léopard. S'ils en mangeaient, ils attraperaient la grippe. D'autres disent qu'ils n'ont pas de *n'tana*.

On voit que nous sommes assez loin, d'après ces déclarations, de ce que dit Binger (*op. cité*, tome II, p. 394-395, appendice V) :

« Les Dyoula n'ont pas à proprement parler de *tenné*, et ceux qui en ont n'observent pas les sottes coutumes qui se rapportent à ces pratiques.

Ils conviennent à Kong, que ceux qui ont imaginé la coutume des *tenné* étaient des gens bien simples, voire même des malins, disent-ils, car on ne trouve jamais comme *tenné* le

bœuf, le mouton, ou tout autre animal comestible, à moins qu'il ne soit d'une variété telle qu'il soit introuvable, comme un bœuf absolument noir, n'ayant pas un poil de blanc !

Quelle douce privation, en effet, que de se passer de la fantaisie de manger ou de toucher :

- Un merle métallique,
- Du vautour urubus,
- Un petit-sénégalais (oiseau),
- Du boa,
- Du trigonocéphale,
- Du lion,
- Un légume sauvage qui ne rentre jamais dans l'alimentation courante,
- Du lait de fauve,
- Ou une certaine variété de mouche !!
- Les Dyoula ont si bien compris qu'ils ont laissé tomber les tenné dans l'oubli. »

En réalité ce tableau n'est pas exact : les Dioula que Binger a fréquentés en 1888-1889, à une époque où Kong était riche et prospère, étaient quelque peu sceptiques envers les *n'tana* ou *tenné*, en tant que musulmans et en tant qu'esprits forts se frottant à un Français, mais il est bien certain que la superstition des *n'tana* vivait encore dans la masse du peuple, parce qu'on la rencontre encore actuellement (1921-1922) et d'une façon beaucoup plus accentuée que l'on pourrait le croire en lisant Binger. Il est vrai que les purs d'entre les Dioula, les « marabouts », les « karamorho », disent n'avoir pas et n'avoir jamais eu de *n'tana*, ainsi les Sarhanorho, les Saghadoro, les Kangouté, bref les clans les plus anciennement musulmanisés et les plus à fond, mais le commun des Dioula (Ouataro, Barou ou Baro, Sanou, Sira, etc.) avoue bien posséder un animal sacré et même certains d'entre eux expliquent catégoriquement cela par le fait qu'ils descendent d'un animal. Quelques-uns, sans rien affirmer maintenant, disent qu'ils ont entendu dire (évidemment par leurs pères) qu'ils descendaient de cet animal sacré. Bref la superstition des *n'tana* est beaucoup plus vivante encore chez les Dioula de Kong et tient à des racines plus profondes que ne le dit Binger. Il faut donc réformer sur ce point son témoignage.

Du reste, il faut ajouter que si tous les gens d'un même clan se reconnaissent apparentés entre eux et bien distincts des gens des clans voisins, cela n'empêche pas actuellement, et sans doute depuis longtemps, tous les gens de Kong de se marier entre eux, quoique appartenant à des clans différents et ayant des *diamou* divers¹¹.

L'opinion de Binger sur les tatouages faciaux des Dioula de Kong n'est pas moins à réformer que son opinion sur le *n'tana*. Voici, en effet, ce qu'il dit (*op. cit.*, tome II, p. 325) :

« Les Mandé-Dioula se marquent tous d'une façon uniforme : trois larges entailles partant des coins de la bouche et se terminant en éventail à la hauteur de l'oreille. Certains d'entre eux, les Barou entre autres, ajoutent une petite virgule sur la joue gauche et quelquefois sur la joue droite... ».

Or, s'il est bien vrai, en effet, que beaucoup de Dioula ont les trois larges entailles dont parle Binger sur chaque joue, il n'en est pas moins vrai non plus que beaucoup n'ont pas de lignes sur le visage, n'ont pas de tatouage facial. Cela dépend des clans et des *diamou*.

11. Exactement les Ouataras peuvent se marier avec les Ouataras, même du même village, du même quartier ou de la même famille, pourvu qu'on ne soit pas frère et sœur.

Il en est de même chez les Kouloubali, les Baro, les Taraoré, les Sarhanorho, etc. etc., bref tous les autres clans dioula. On peut se marier entre personnes du même clan ou de la même famille, pourvu qu'on ne soit pas frère et sœur. De plus chaque clan peut se marier avec les autres clans : un Ouataras peut épouser une Kouloubali, une Baro, une Taraoré, etc.

En résumé le mariage se fait indifféremment dans le clan même ou dans les autres clans, dans la famille ou dans les autres familles pourvu qu'on ne soit pas frère et sœur, mère et fils, père et fille, grand-père et petite-fille, etc.

Il n'y a qu'une restriction à cela, c'est que certains Dioula qui se croient plus musulmans que les autres (par exemple les Sarhanorho) veulent bien prendre en mariage les filles des Dioula Ouataras et les Sonongui en général, mais ne veulent pas leur donner les leurs en mariage.

Les autres clans dioula (Kouloubali, Baro, Taraoré, etc.) se marient à égalité soit avec les Dioula Ouataras, soit avec les Sonongui en général. Bref, les Dioula ne pratiquent pas ou ne pratiquent plus l'exogamie.

Ainsi les Ouatarra (et le roi actuel des États de Kong même) portent les trois larges marques allant des tempes et des oreilles vers le coin de la bouche.

Il en est de même des Barou, qui, comme le fait remarquer avec raison Binger, portent de plus sur le côté gauche de la face, un trait (qui m'a paru droit et non pas une virgule) allant de la joue vers le coin de l'œil et du nez.

En revanche, les Sanou, les Taraoré (de Kong), les Sarhanorho, les Konnaté, les Sissé, les Touré n'ont pas de marques sur la figure, ne possédant pas de tatouage facial¹².

Parmi les Kamara, quelques-uns sont marqués et quelques-uns non. Ces derniers sont les plus nombreux. Ceux qui sont marqués ont les trois grandes marques ordinaires sur chaque joue des Ouatarra.

Pour la circoncision et l'excision, nous en avons déjà parlé et nous avons vu que la circoncision pour les garçons avait lieu sept jours après la naissance. Pour les filles, l'époque n'est pas aussi bien fixée : ou bien on fait l'excision au bout de neuf jours, ou bien quand elles commencent à marcher (trois ou quatre ans), ou bien même on attend qu'elles soient *sounkourou* (jeunes filles) et pubères. Pour ces dernières, on les excise ensemble tous les ans à la saison sèche. C'est une vieille femme sonongui qui fait l'opération. Les excisées restent en dehors du village, mais tout près, avec une vieille femme qui les surveille pendant un mois. Pendant la nuit elles rentrent coucher au village, dans une case spéciale. Il y a une fête qui dure trois jours, à la fin de leur retraite : les jeunes excisées se promènent dans le village et s'amuse, au son des tam-tam, quêtant de petits cadeaux.

Autrefois la circoncision des garçons se faisait aussi quand ils étaient adolescents. Les Dioula de Kong ne savent pas à quelle époque ils ont renoncé à cette coutume pour adopter l'actuelle qui semble plus musulmane.

Les Dioula de Kong ont actuellement deux cimetières ou lieux d'inhumation pour y mettre leurs morts. Jadis ils les enterraient dans les cours des *lou*. C'est depuis l'occupation française qu'on a dû renoncer à cette coutume.

La tombe est ainsi faite : les jeunes gens de la famille et du village creusent un trou allongé d'un mètre de

12. Il en est de même chez les Dioula de Bondoukou (cf. mon *Noir de Bondoukou*, p. 300, en note).

profondeur environ, puis, sur le côté, ils creusent un trou parallèle et latéral dans lequel sera mis le corps. Chaque tombeau ne contient qu'un corps.

Quand quelqu'un meurt, on lave le cadavre dans sa chambre, puis on le roule dans un beau pagne blanc, puis dans une natte, puis dans un *séko*¹³. Alors on le sort dans la cour de la *lou* et on l'étend par terre. Les marabouts viennent faire salam sur le corps et le plus réputé récite les prières. Le corps est alors placé dans un grand panier allongé de Dioula de forme cylindrique, et deux hommes le portent. Derrière marchent les marabouts et les hommes de la famille y compris les jeunes gens, car le sexe féminin ne peut pas accompagner le corps. Celui-ci est mis dans le tombeau par les fossoyeurs bénévoles, dans l'excavation latérale. Celle-ci est séparée par du bois du trou principal que l'on remplit de terre. On ne met rien avec le corps et l'on ne fait aucun sacrifice.

Si le défunt est un personnage important, un vieux ou une vieille, on célèbre, après la mise en terre, une fête mortuaire qui dure trois jours : on fait tam-tam, on danse, on chante les chants funèbres. On ne fait pas de sacrifices au défunt, comme les fétichistes, mais on les remplace par des aumônes aux pauvres et aux marabouts.

On fait aussi la commémoration (*sangha*) au bout d'une année, toujours pour les vieux, les vieilles, les gens importants. Elle ne dure qu'un jour. Un karamokho fait les prières pour le mort : la commémoration du reste se passe comme la fête mortuaire (musique, danse, chants funèbres, mangeailles, etc.).

La Diombéné représente en principe la nouvelle année, mais est de date variable, puisqu'elle dépend de la Dongui et de la Minngari, variables elle-mêmes.

La Domba n'est plus célébrée.

Les Dioula de Kong comme ceux de Bondoukou ont la fête des jeunes filles, qui s'appelle ici Kourbi qui se célèbre le 27^e jour du mois de jeûne (Soungari) ou plutôt la 27^e nuit, puisque cette fête a lieu la nuit.

13. Le *séko* est un paillason grossier, tandis que la natte est fine et bien faite.

Il y a la fête de l'Eau du Paradis, le quatorzième jour du mois appelé du nom de cette fête l'Arguinaguié (Eau du Paradis). Il y a aussi le Komidoumou le 27^e jour du mois du même nom¹⁴.

Il semble aussi qu'on trouverait à Kong, en cherchant bien, les restants de fêtes fétichistes. Ainsi le 7 juillet 1922 à Kong les jeunes gens ont été chercher un mât dans la brousse pour remplacer le précédent mât du village qui était pourri. Il a été planté, à la place du précédent, dans le quartier Sâgâra, et toute la journée, et toute la nuit qui a suivi, on a fait tam-tam. Or nous trouverons chez les Zazéré fétichistes des mâts sacrés qui ne sont pas dépouillés de toute leur écorce et même qu'on entoure de lianes. On les remplace solennellement tous les ans au cours de cérémonies religieuses et ils semblent être des divinités symbolisant la brousse. Je crois que les Dioula de Kong ont conservé cette vieille coutume fétichiste héritée de leurs prédécesseurs sénoufo de Kong en le dépouillant de son côté religieux, mais en maintenant la fête et les réjouissances. Sur ce mât, on arbore maintenant à Kong le pavillon du village dans les grandes occasions. Nous aurons à reparler de ces mâts chez les Sonongui de la région.

Les musulmans de Kong ont différents moyens d'interroger l'avenir et de savoir les choses cachées en général, en inscrivant des signes sur des tablettes en bois. Ils connaissent aussi les amulettes, gris-gris, etc. qu'ils composent d'un petit morceau de papier où le marabout fabricant de *sebé*, inscrit un verset du Koran, et d'une enveloppe en cuir pour le précieux papier, fabriquée, elle, par le cordonnier.

En résumé, la religion musulmane des Dioula de Kong est loin d'être pure et offre maintes pratiques fétichistes que l'on retrouverait du reste sans peine chez tous les musulmans du Soudan.

14. Si le lecteur veut connaître le détail de toutes ces fêtes, il pourra consulter la description détaillée que j'ai faite à propos des Dioula de Bondoukou (voir mon *Noir de Bondoukou*, p. 287 à 298).

CHAPITRE III

LES SONONGUI

Dans le chapitre précédent, nous avons vu et étudié les Dioula de Kong. En dehors de cette race bien tranchée, nous savons qu'il y a encore aux extrémités de la circonscription de Kong (ouest, nord-ouest, est) des races aussi caractérisées que les Dioula, ainsi les Tafiré du Koumbala, les Pallakha du Sikolo, les Zazéré de la région des monts de Gorowi à la Comoë. Mais, en dehors de ces races, le reste de la circonscription (centre, sud et nord) est peuplé par une race mixte que les Dioula purs désignent sous le nom de Sonongui et qui se désigne elle-même ainsi. Il y a des villages où il n'y a que des Sonongui, d'autres où il y a des Dioula et des Sonongui, ceux-ci étant généralement les plus nombreux, d'autres enfin qui ne contiennent que des Dioula purs ou se prétendant tels, mais qui, en réalité, font plus de culture que de commerce et se rapprochent beaucoup du genre de vie des Sonongui voisins.

Qui sont les Sonongui ?

On dit généralement que ce sont des métis de Dioula et d'autochtones¹ et eux-mêmes disent cela, mais en réalité les

1. M. Delafosse dans son *Haut-Sénégal-Niger*, tome I, p. 281, après un passage où il donne un petit historique rapide de Kong, parle des « Sonongui ou Sorongui » qu'il représente comme des Dioula métissés d'autochtones. Dans ses *Vocabulaires comparatifs*, p. 269, il parle des Sorongi, « métis », si l'on me permet ce néologisme, qui ont emprunté la langue, la religion, le costume dioula et, jusqu'à un certain point, les coutumes dioula en faisant un peu de commerce (quoique beaucoup moins que les Dioula de Kong). Ce qui me porte à croire que les Sonongui sont des autochtones divers dioulaïsés bien plus que des métis de Dioula et d'autochtones, c'est

Dioula proprement dits épousent bien des filles non-dioula à l'occasion, quoique eux-mêmes ne veulent pas donner leurs filles à des fétichistes et ainsi les Dioula « purs » sont bien métissés jusqu'à un certain point, quoiqu'ils continuent à se dire Dioula et Dioula seulement. Si les villages sonongui avaient été formés de Dioula prenant leurs femmes chez les autochtones aussi bien que dans leur groupe même sans vouloir cependant donner aux autochtones leurs filles, ils se diraient Dioula et non Sonongui. Pour moi les Sonongui sont les autochtones qui se sont dioulaisés, à quelque race qu'ils appartiennent. Ils ont adopté le costume dioula, la religion dioula, la langue dioula, le *diamou* dioula. Ils ne savent plus un seul mot de miorou. Ils savent cependant encore qu'ils sont des Miorou, mais, dans un quart de siècle, il est probable qu'ils se diront Sonongui et seront rentrés complètement dans la masse sonongui où ils ne forment plus qu'un tout petit îlot rongé pour ainsi dire incessamment sur ses bords.

*

* *

Les Miorou habitent encore seuls dans un petit village, Nakala, situé dans l'est de la circonscription, entre la région Zazéré d'un côté et Koniéné de l'autre. Ils sont portés pour 49 imposables sur le rôle d'impôt mais en réalité il n'y a pas plus de douze huttes habitées dans le village, à côté d'autres abandonnées, et par conséquent il ne doit pas y avoir plus de 25 personnes à Nakala y compris les enfants. C'est donc un village qui s'en va. Les Miorou de l'endroit parlent le dioula, font salam, sont habillés à la dioula et ont oublié leur langue. Ils font de la culture, beaucoup de cueillette (ils ont de pleins tas de marrons de karité dans leurs huttes) et aussi beaucoup de chasse, car leur poteau de chasse est garni abondamment,

que nous voyons encore maintenant se poursuivre l'absorption chez les Sonongui de populations qui en étaient encore récemment plus distinctes et qui avaient leur individualité ethnique.

Tel est le cas par exemple des Miorou, signalés par Binger, et qu'il dit se rattacher aux Komono. Actuellement il y a encore des Miorou mais rien ne peut distinguer Dioula et autochtones.

surtout de cornes de *tango* et même de défenses d'hippopotames.

À Koniéné, village de Dioula et Sonongui situé à l'ouest de Nakala, il y a encore une famille de Miorou. Ces gens habitaient jadis près et au sud de Koniéné dans un petit village miorou qui fut ruiné par Samory. Quand ce dernier eut été chassé par les Français, les Miorou revinrent s'établir à Koniéné même. Ces quelques Miorou (5 ou 6) ne savent pas plus leur langue que ceux de Nakala. Celui que j'ai vu (le père) était habillé à la dioula et ne se distinguait pas des Dioula et Sonongui du village.

Enfin à Kolon, village de Sonongui surtout, un peu plus à l'ouest encore, le chef de village se trouve être un Miorou, preuve que ceux-ci ont dû fonder le village et y être les plus nombreux jadis. C'est du reste ce que ce Miorou me confirma. Mais maintenant ils ne sont plus qu'une poignée (la famille même de ce chef, peu nombreuse) et parlent le dioula seulement. Naturellement ils sont habillés comme les Sonongui et les Dioula.

Bref, les Miorou ne sont pas seulement quarante dans la circonscription. C'est une race qui s'en va et dont les débris se fondent dans la population sonongui qui les environne. Du reste, ils ont adopté le *diamou* Ouatara qui est celui de presque tous les Sonongui comme nous le verrons, ceux-ci s'étant rattachés jadis à la famille royale de Kong exclusivement, en qualité de sujets, de tributaires ou de clients, probablement.

Les Miorou ont comme *n'tana* le singe rouge, *n'tana* peu commun dans la région. C'est peut-être le seul trait ethnique qu'ils aient conservé de leur origine. Ajoutons que les Miorou portent sur le visage les trois grandes marques de la région allant de l'oreille au coin de la bouche.

Ils pratiquent la circoncision des garçons maintenant (auparavant ils ne le faisaient pas). L'enfant est circoncis une semaine après sa naissance. Les filles sont excisées soit une semaine après la naissance, soit petites filles (vers sept ans). Jadis elles étaient excisées à la puberté².

2. Voilà tous les renseignements que j'ai pu recueillir sur les Miorou, gens qui sont en train de disparaître dans la masse sonongui. Ajoutons que le frère du chef de canton de Tabouroukoko-nord, un

Je citerai comme exemple d'absorption de populations hétérogènes dans la masse sonongui les habitants de Diangosso, petit village, ou mieux, reste de hameau situé au nord de Korowita. Ils sont, à ce qu'on prétend, d'origine nabé ou nambé, donc proches des Zazéré. Malheureusement ils ne sont plus que six maintenant, soit un ménage, ont abandonné leur langue pour le dioula, viendront un jour ou l'autre, comme un certain nombre de petits villages des environs qui se mouraient, se fixer dans un plus gros village sonongui où ils deviendront, s'ils ne disparaissent pas complètement, des Sonongui comme les autres.

En résumé, les Sonongui doivent être assez hétérogènes comme origine ethnique et contenir bien des débris de races antérieures, mais ils sont unifiés sous la discipline dioula en empruntant à ceux-ci leur langue, leurs *diamou* (surtout Ouatara), leur religion et leur façon de s'habiller. Cependant ils ne leur ont pas pris leurs grandes cases à pylônes et ont généralement des cases rondes en terre battue à toit de paille, comme on en voit dans tout le Soudan. Mais cela varie encore d'après les villages sonongui. Nous donnerons la description d'un certain nombre de ces villages pour que le lecteur puisse juger d'eux plus en détail.

*

* *

Voici par exemple Lenguékoro, village situé au nord de Kong, sur la grande route Kong-Kapi-Banfora. Ce village comprend 68 huttes dont 50 rondes en terre battue à toit conique en paille et 18 carrées en terre battue à toit quadrangulaire en paille³. Cela peut donner une population de 136 personnes, tout compris, approximativement. Il y a à Lenguékoro des Sonongui et des Dioula. Les premiers forment quatre groupes familiaux (ou *lou*) et les seconds trois. Nous nous occuperons exclusivement des premiers.

Dioula, me dit que les Miorou sont d'origine komono, ce qui confirme les renseignements de Binger.

3. Nous reviendrons plus loin, à propos d'un autre village sonongui, sur ces huttes carrées à toit de paille.

Les Sonongui de Lenguékoro sont surtout cultivateurs. Ils font principalement des ignames, du maïs, du sorgho rouge, du millet, un peu de coton. Ils plantent quelques bananiers. C'est tout ce qu'ils font en fait d'arboriculture. Ils ajoutent à cela du petit élevage : poulets, pintades, chiens, chèvres naines, moutons. (Ce sont les Dioula du village qui possèdent les bœufs). Ils font de la cueillette, surtout celle du marron de karité.

Ils ne dédaignent pas la chasse et font des battues à la saison sèche, se servant de filets et aussi de haches spéciales armées d'un morceau de fer recourbé et assez mince. Ils n'ont ni fusils, ni arcs et flèches. Ils font de la pêche dans une grande mare située à l'ouest du village et aussi dans le Kolon.

Ils se livrent un peu au commerce pendant la saison sèche, commerce à base de beurre de karité qu'ils transportent dans le Diammala ou à Bouaké. Du Diammala, ils rapportent du coton qu'ils donnent à filer à leurs femmes et à tisser aux Dioula (car ils ne savent pas eux-mêmes tisser), cela pour avoir de la cotonnade. De Bouaké ils rapportent du sel. Ils vont aussi quelquefois dans le nord.

Les petits champs familiaux (3 ménages environ chacun) sont intégrés : tout le monde travaille pour le chef de *lou*. Pourtant les gens mariés ont un petit champ particulier où ils travaillent le dimanche. Le *loutigui* nourrit tout le monde, hommes, femmes et enfants tout le temps, mais ne les habille pas. Chaque ménage s'habille sur le produit du petit champ où on cultive l'igname et le coton.

C'est le *loutigui* qui fiance les filles de la *lou*, d'accord avec le père.

Pour l'héritage, quand un *loutigui* meurt, son frère puîné hérite ; à défaut de frères, le fils le plus âgé de toute la *lou*.

Quand un homme marié de la *lou* meurt, c'est son frère qui hérite, à défaut de frère son fils (l'aîné s'il y en a plusieurs) et à défaut de fils, le *loutigui*.

Les Sonongui de Lenguékoro sont des Ouataras ; ils ont comme *n'tana* le léopard qui est leur ancêtre. Les Dioula du même village ont comme *diamou* Doroni et Sèloro et disent ne pas avoir de *n'tana*.

*

* *

Niafounangbo est actuellement un petit village situé au nord de Kong, un peu à l'est de la route Kong-Kapi, à la hauteur de Konadougou. Il est porté sur le rôle d'impôt 1922 pour 45 imposables et n'a en effet que 27 huttes. Jadis il était plus important car Binger, qui y passa le 17 février 1888⁴, dit de lui :

« Niafounambo est un grand village de 6 à 700 habitants. La population est moitié mandé, moitié komono. Quelques Mandé ont des chevaux qui m'ont paru en très bon état. »

Actuellement ce sont les Sonongui Ouatarà qui l'habitent et qui prétendent qu'il n'y a jamais eu de Komono ici. Ils disent qu'avant Samory il y avait des Dioula et des Sonongui. La population fut chassée par Samory. Les Dioula ne seraient pas revenus, mais eux seraient revenus au bout de trois ans, quand Samory quitta le pays. Ils nient avec vivacité toute parenté avec les Komono.

Disent-ils vrai et Binger s'est-il trompé en attribuant une population komono au village ? Ou les gens actuels, descendants de Komono, devenus musulmans et Sonongui Ouatarà, renient-ils par vanité leurs ancêtres ? Je ne saurais dire.

Ces Sonongui disent n'avoir pas de *n'tana*. Ils portent sur chaque joue les trois grandes marques ordinaires du pays et de plus, sur la joue gauche, une petite marque allant obliquement de la joue vers le coin du nez et de l'œil.

Le village, qui peut compter 85 personnes en tout, se compose de deux petits groupes familiaux (ou *lou*). Ces gens sont surtout des cultivateurs faisant les cultures ordinaires de la région (millet, sorgho, maïs, ignames, arachides, etc.), s'aidant de cueillette (karité), de petit élevage (car ils n'ont pas de bœufs) et de chasse et de pêche (assez). Ils font aussi un peu de commerce à la saison sèche, celui du beurre de karité qu'ils transportent dans le sud.

4. *Op. cit.*, tome I, page 283 (Niafounambo).

Tout le monde, dans chaque groupe familial, travaille pour le chef de *lou* qui nourrit ses gens tout le temps mais ne les habille pas. Cependant personne n'a de petits champs particuliers, mais on peut en revanche élever du petit bétail, ou faire quelque autre travail particulier. Le chef du groupe fiance, d'accord avec les parents, et par conséquent marie les filles du groupe. L'héritage est ce que nous l'avons vu dans le village précédent.

Les gens de Niafounangbo ont un *ghan* (ou *gbon*) quoiqu'ils semblent se piquer d'être des musulmans purs. La petite case ronde en terre battue de leur *ghan* (société religieuse et divinité) se dresse en dehors du village, mais peu loin de celui-ci, à l'entrée d'un champ. Elle est soigneusement fermée.

Disons qu'il y a aussi des *ghan* dans deux villages voisins de Niafounangbo et pas plus gros que ce village même, peuplés eux aussi de Sonongui Ouataras musulmans : Kânadougou et Kapi. Chacun de ces deux villages possède son *ghan* et la petite case de cette société.

*

* *

Kafolon est un village pittoresque et intéressant placé au nord-est de Kong et bien à l'est de la route Kong-Kapi-Banfora. En le voyant on se rend compte de la diversité de ces villages « sonongui » et de l'hétérogénéité des éléments qui ont dû entrer dans leur composition.

À Kafolon il y a 61 huttes habitées, soit environ 122 personnes, hommes, femmes et enfants. Il est habité par des « Sonongui » et par des Dioula, mais les premiers sont les plus nombreux. Il y a 6 petits groupes familiaux ou *lou* dans le village :

- 3 de Sonongui ;
- 1 de Dioula Sarhanorho ;
- 1 de Dioula Kamara ;
- et 1 de Dioula Kouloubali.

Les Sonongui sont surtout cultivateurs et font dans l'ordre du sorgho et du millet, du maïs, des ignames, puis des arachides et des haricots (ceux-ci à part du mil et en petits champs). Ils y ajoutent un peu de riz et de coton mais ne savent pas tisser.

Ils ajoutent à la culture l'élevage, surtout le petit : ils ont des poulets, des pintades, des chiens, des chèvres naines, quelques bœufs (quatre ou cinq). Ils se livrent aussi à l'apiculture.

Ils font la cueillette du marron de karité, intensément, un peu de chasse et un peu de pêche au Kolon, situé au sud de chez eux.

Ils font aussi un peu de commerce basé sur le karité. Ils vont porter du beurre de *cé* dans le Guimini. Ils en rapportent du sel qu'ils vont revendre chez les Komono et rapportent encore de là des marrons ou du beurre de karité.

Les petits groupes familiaux (4 ménages ou 20 personnes en moyenne) sont compacts ici. Chaque *loutigui* nourrit et habille tout son monde tout le temps. Aussi travaille-t-on tout le temps pour lui et les petits champs particuliers n'existent pas.

Les femmes portent des pagnes ; les hommes, en costume de travail, une bande de coton entre les cuisses qui fait aussi le tour du corps ; en grande tenue ils portent le costume dioula.

Pour les cases nous reviendrons tout à l'heure sur ce sujet.

Pour en finir avec la famille, disons que le *loutigui* fiance les filles du groupe et touche la dot (prix d'achat) qui est du reste très peu de chose (5, 10 ou 15 F). Il la partage ensuite entre le père, la mère et les gens de la *lou*.

Pour l'héritage c'est celui des villages précédents : le frère puîné hérite du *loutigui* ; à défaut de frères c'est le plus âgé des fils de la *lou*.

Quand un homme marié meurt, son frère puîné hérite, à défaut de frères son fils aîné. S'il n'y a ni frère, ni fils, l'héritage est recueilli par le *loutigui*.

Les cases sont curieuses ici : la plupart sont des huttes rondes, en terre battue, à toit conique en paille (45 sur 61). Mais il y en a aussi un certain nombre (16) qui sont carrées, en terre battue, à toiture en paille, par conséquent à quadruple versant à cause des quatre murs. Ces cases carrées

sont précédées d'une espèce de vérandah et sont plus confortables et légèrement plus grandes que les huttes rondes à toiture conique en paille. Il y a également dans le village des débris de constructions dioula : grands murs massifs avec entrée monumentale sous des pylônes. Mais ce ne sont que des façades, car une fois l'entrée franchie, on se trouve dans des cours assez vastes entourées de huttes rondes ou carrées dont nous venons de parler.

Les cases carrées à toit de paille ressemblent évidemment à celles que Binger a notées et dessinées chez les Dorhosié⁵:

« Dans les villages de formation récente, les Dokhossié construisent des cases carrées en terre, recouvertes d'un toit de chaume. La porte, protégée par une véranda, est fermée par une petite natte en bambou. Cette construction est assez confortable, c'est un des types d'habitation des Mandé Dioula qui y disposent en outre à l'intérieur quelques rayons en terre pouvant supporter de menus objets, et un petit mur en paravent destiné à cacher le lit »⁶.

Mais, comme on le voit, Binger n'attribue pas ces cases aux Dorhosié dont les vieilles cases, enfouies dans le sol, sont tout à fait différentes. Il les attribue aux Dioula, en quoi je ne partage pas son opinion.

M. Delafosse (*Le peuple Siéna ou Sénoufo*, page 26) signale ces huttes carrées dans plusieurs villages nafana de la Gold-Coast : Kassa, Dikrou et Lenba ou Boué. Or ces villages ne sont pas seulement nafana. Ils sont ligbi et c'est probablement des Ligbi que viennent ces cases, car les vraies cases nafana sont tout autres. Or, comme nous le verrons tout à l'heure, les Sonongui de Kalafon se vantent d'une origine ligbi, ce qui veut dire, ou qu'ils descendent vraiment des Ligbi, ou qu'autochtones, ils ont subi fortement l'influence de ceux-ci établis parmi eux.

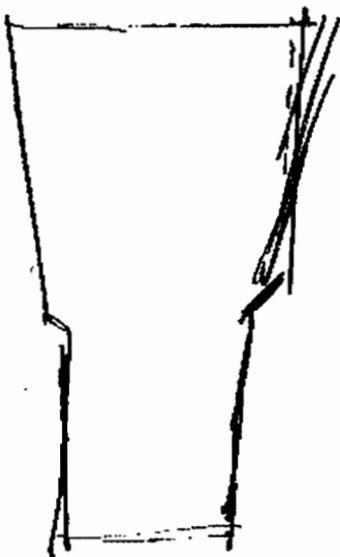
Nous pouvons donc conclure que ces huttes carrées à toit de paille sont d'origine ligbi et nous ne nous étonnerons pas si nous réfléchissons que les Ligbi – ces Proto-Dioula – ont

5. *Op. cit.*, tome I, p. 348 et 349.

6. Voir à la gravure de la page 349 la case carrée située à la droite du lecteur.

colonisé commercialement tous ces pays avant les immigrations dioula⁷. À Korhogo, les cordonniers parlent le ligbi ou huéla ou noumou – même langue – et à Dabakala, forgerons et cordonniers parlent le noumou ou ligbi. Il y a là des migrations antérieures (et qui ont laissé des traces sporadiques) aux migrations dioula et il est probable que la hutte carrée à toiture en paille, qu'elle se trouve chez les Dorhosié ou chez les Sonongui de la circonscription de Kong, est d'origine ligbi. La case dioula, elle, est la grande case doennéonne à grands murs à pylônes, telle qu'on la trouve à Bondoukou ou à Kong.

Ajoutons que beaucoup de ces cases carrées ou rondes de Kafolon ont la porte plus large du haut que du bas et ainsi faites :

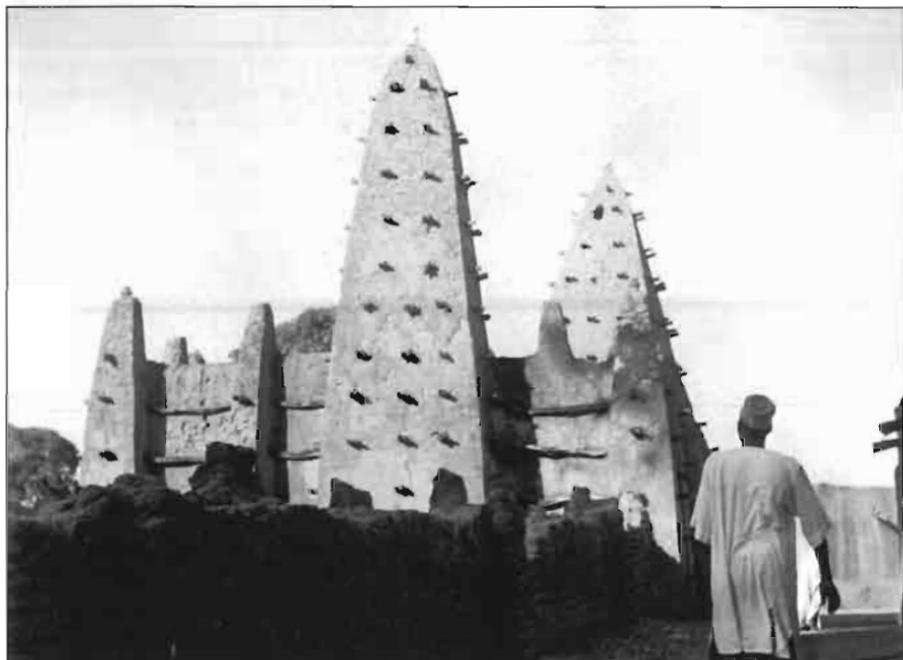


Comme on le voit, deux petits rebords du mur, à mi-hauteur de la porte viennent diminuer la largeur de celle-ci en bas, si bien qu'elle est plus large du haut que du bas.

7. Au sujet de ces mouvements ligbi, voir mon *Noir de Bondoukou*, p. 65 et 66.



La grande mosquée (1958).



Petite mosquée du quartier Baro (1998).



La grande porte (*daba*) donne accès au quartier Kéréou. La tête du chef Lassiri Gombélé (Gbombélé), tyran tué par Sékou Ouatara avant d'accéder à la chefferie, est enterrée sous cette porte (1958).



Famille royale. A gauche, Bassidi Ouatara, chef de canton, « roi » de Kong ; à droite, Karamoko Ouatara, frère cadet qui succédera à Bassidi (photo de 1958).



El Hadj Abou Sanogo et ses trois fils en 1958.



Tisserands à l'ombre d'un arbre avec au loin la petite mosquée du quartier Baro.



Ruelle de Kong. Fils de coton posés sur le sol par les tisserands (1958 ou 1959).



Grande maison avec murs à contreforts (1959).



Maison à l'étage d'El Hadj Abou Sanogo, siège d'une école coranique qu'il dirige (1959).



Femmes marchant aux abords de la grande mosquée.



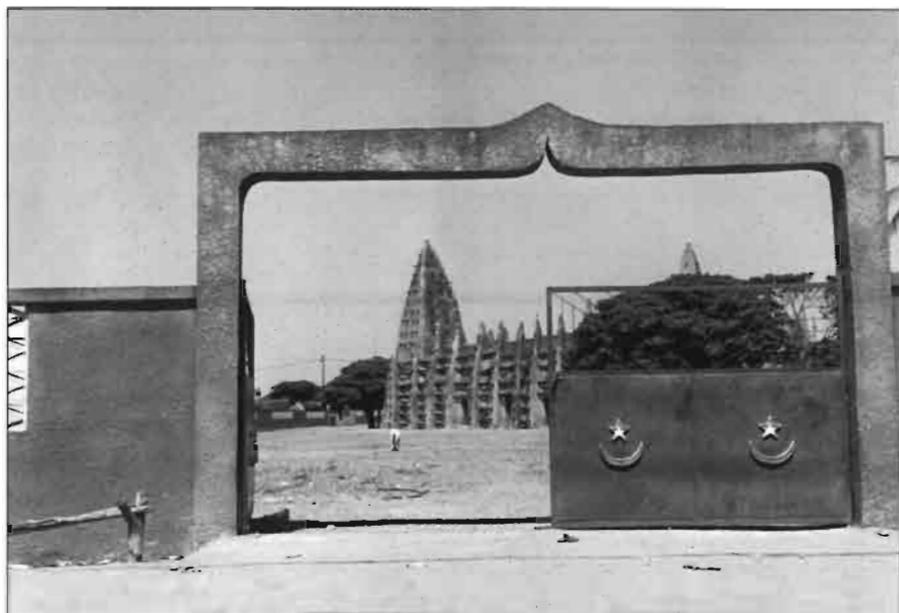
Ruelle de Kong (1958).



La grande prière sur la place du marché.



Fête des jeunes filles – *kouroubi* (*kourbi* in Tauxier) – le vingt-septième jour du mois de Ramadan en 1959 (cf. Bernus, 1960 : 314).



En 1997, la grande mosquée est entourée d'un mur.



Dans la rue tracée au cordeau, entre le quartier Kéréou et la mosquée, des maisons en ciment et à toit de tôle abritent des commerces (1997).

Il faut noter aussi, dans le village de Kafolon, les grosses tables rondes en terre battue, comme il y en a dans le Mossi, où sont encastrées horizontalement quatre ou cinq grosses pierres sur lesquelles on écrase les grains. Ces grandes tables n'existent pas dans le reste du pays sonongui ou dioula et en général dans la circonscription de Kong où l'on se sert bien des pierres à écraser, mais où chacune a son support ou sa petite table en terre battue, ou bien est installée sur un mortier retourné ou sur tout autre appentis de fortune.

Les Sonongui de Kafolon disent que leurs ancêtres étaient des « Nigbi » (on sait que le mot « Nigbi » est une prononciation – ou mieux une transcription – un peu différente du mot « Ligbi » ou « Ligmi »). Cela ne s'accorde guère avec l'aspect paysan de nos gens, les Ligbi étant surtout des commerçants, mais cela peut être vrai, à l'extrême rigueur, puisque nos gens, quoique surtout cultivateurs, font un peu de commerce. Une autre supposition, que je crois bien plus vraisemblable, est que ce sont des autochtones – peut-être d'origine komono – qui ont eu chez eux un établissement de Ligbi, comme ils en ont un maintenant de Dioula. Comme nous allons le voir, ils doivent à ces Ligbi leur nom de clan (Bamba) qui est, en effet, celui des Ligbi de Gold-Coast, voisins de Bondoukou. C'est sans doute aux mêmes, nous venons de le voir, qu'ils doivent leurs huttes carrées à toit de paille.

Quoi qu'il en soit, les Sonongui de Kafolon sont musulmans maintenant et ne parlent plus que le dioula. Ils n'ont ni *ghon*, ni *do*. Ils ont, comme je viens de le dire, comme *diamou* Bamba (qui, comme on le sait, veut dire crocodile en mandé). Ils ont en même temps le crocodile comme bête sacrée et s'ils le tuaient ils deviendraient aveugles. Ils expliquent cette défense de le toucher ou de le tuer par le fait que le crocodile est leur ancêtre : c'est du moins ce que leur ont dit leurs grand-pères. Néanmoins ils ne croient pas que les enfants viennent des crocodiles (bête ancestrale) dans le sein des femmes. Ils croient que c'est Dieu (Allah) qui envoie les enfants. Ici la croyance musulmane a supprimé la vieille croyance totémique.

Comme on le voit, ces Sonongui de Kafolon sont une population très intéressante et un peu différente des autres « Sonongui ».

Quant aux Dioula établis actuellement dans le village de Kafolon (Sarhanorho, Kamara et Kouloubali), ils prétendent n'avoir pas de *n'tana*.

*

* *

Je signalerai encore Kolon, village situé à l'est-sud-est de Kong, qui compte 127 huttes et deux petites cases de prière couvertes de paille qu'ils appellent « bourou » comme les lieux de prière non couverts et entourés d'une simple palissade. Les habitants les plus nombreux du village sont des Sonongui Ouatarra, puis viennent des Dioula Kamaraté, puis un petit groupe miorou dont il a été question plus haut.

Le travail principal est la culture : on fait quelque peu de commerce, mais beaucoup moins que le travail agricole. Il faut ajouter l'élevage intensif d'innombrables chèvres naines surtout, beaucoup de poulets et de pintades aussi, pas mal de chiens et de moutons. Il y a quelques bœufs et vaches mais peu nombreux. En dehors de cela, il y a la cueillette (surtout celle du karité), la chasse qui est forte dans toute cette région, à Kolon comme ailleurs, la pêche qui se fait jusqu'à la Comoë. C'est l'arboriculture qui est l'art vivrier le moins exploité : on plante seulement quelques papayers.

Il y a dix petits groupes familiaux (*lou*) dans le village, soit environ 25 personnes par *lou*. Ceux-ci groupent des frères mariés et les fils mariés. La coutume est de travailler pour le *loutigui* et d'être nourri par lui, mais on a aussi son petit champ particulier. La principale nourriture est celle qui vient du *loutigui*, comme le principal travail est celui qu'on lui consacre.

L'héritage se fait de frère en frère puîné puis, la ligne des frères épuisée, on prend la ligne de tous les fils de la *lou* qui se succèdent d'aîné au puîné.

À Kolon il y a trois sortes de cases :

1) les huttes rondes en terre battue à toit conique en paille, les plus nombreuses.

2) ensuite il y a des cases quadrilatérales, allongées à toiture en paille à double versant. Ce sont les cases que les Dioula du sud (du Diammala, du Guimini) ont empruntées aux Baoulé, mais en les allongeant encore. Souvent elles forment angle droit, pour se diriger dans une direction perpendiculaire à celle du premier corps de bâtiment.

Celles de ce village sont l'œuvre des Dioula du village⁸.

3) Enfin il y a des cases également quadrangulaires, toujours à toit en paille à double versant, mais plus petites, moins allongées, plus soignées, plus coquettes, quelquefois ornées de colonnettes en terre battue. Celles-ci sont visiblement imitées des cases du pays abron et agni sans avoir leur peinturlurage rouge et noir et le même soin dans les détails. Néanmoins elles leur ressemblent. Elles sont aussi probablement l'ouvrage des Dioula de Kolon qui ont poussé jusqu'à Bondoukou et dans l'Anno et l'Indénié.

Ajoutons que les Sonongui de Kolon sont Ouatara et ont comme *n'tana* le léopard. Ils deviendraient aveugles s'ils le touchaient ou le mangeaient. Ils disent ne pas savoir pourquoi.

Les Dioula du village sont des Kamaraté et disent n'avoir pas d'autre *n'tana* que le porc ou le sanglier.

Notons qu'à Kolon, ainsi que dans tous les villages sonongui ou dioula de la circonscription, nos gens ont un mât surmonté d'un oiseau peinturluré, de fabrication européenne, acheté à Coumassie. Ils hissent le pavillon du village (généralement tricolore), au sommet de ce mât quand survient quelque événement important (comme le passage d'un Blanc, etc.). Les mâts existent aussi chez les Zazéré mais ne sont pas des objets d'ornementation : ils ont là des caractéristiques nettement religieuses.

*

* *

J'ai encore parcouru d'autres villages sonongui de la circonscription. À Bougou, petit village situé au sud de Kong,

8. Qui seraient aussi des Dioula venus du sud.

sur la route Kong-Dabakala, habitent des Sonongui musulmans parlant le dioula et habillés à la dioula. Ils ont des huttes rondes en terre battue à toit conique en paille et un poteau de chasse bien garni avec des mâchoires de petit éléphant rouge et des cornes de *tango*.

À Kourou, petit village situé au sud-est de Bougou, ce sont toujours des Sonongui musulmans, dont quelques-uns ont bien le type dioula. Pourtant ils disent n'être musulmans que depuis peu de temps. Il y a en effet des traces ici de culte fétichiste, entre autres un arbre au pied duquel on a placé symétriquement quatre grosses pierres de roche ferrugineuse. Au pied de cette divinité symbolisant probablement la brousse et conséquemment la terre, on a jeté en offrande des cornes de buffle. J'ai noté aussi, au sortir de Kourou, de grands rochers à dos légèrement incurvé, creusés çà et là de cupules ovoïdes certainement faites de main d'homme, comme on en voit sur les rochers de Korhogo, qui avoisinent l'actuel camp des gardes-cercle. Ces cupules ovoïdes ont, en général, 30 ou 40 centimètres de long sur 20 de large. Il est probable qu'elles étaient destinées à recevoir les offrandes qu'on faisait aux rochers. Elles ont dû être creusées patiemment par frottement avec un morceau de granit arrondi.

Fia, village situé au sud-est de Kong, sur la route de Gorowi et de Bondoukou, est aussi un village de Sonongui musulmans, qui ont pour *diamou* Baïko. Ce village a dû être plus important autrefois et présente un air d'abandon. Les habitants de Fia possèdent un *ghan* ou *gbon*.

Sipolo est un petit village de Sonongui Ouatara, situé un peu à l'est de Fia, sur la même route. Binger et Monnier y sont passés (fin mai 1892)⁹. Mais on ne s'y rappelle plus rien de leur passage. L'ancien chef qui a vu Samory, puis l'occupation française, est mort il y a deux ans. Les souvenirs des habitants actuels ne remontent même pas jusqu'à ce temps-là.

À Koumbala, petit village sonongui Ouatara, situé au nord-nord-est de Kong, non loin de la route Kong-Kapi-Banfora, on a comme *n'tana* le python. S'ils le mangeaient ou le touchaient, les habitants n'auraient pas d'enfants, car c'est leur ancêtre. Ajoutons qu'à Koumbala il y a un *ghan*.

9. Voir Monnier, *op. cit.*, page 198.

À Daouafesso en revanche, autre petit village de Sonongui Ouatarà situé à côté de Koumbala, ils disent ne pas avoir de *n'tana* et ne s'abstenir que de ce que la religion musulmane leur défend.

À Yonndolo ou Yenndolo, village situé au sud-est de Kong, il y a des Dioula Kouloubali et des Sonongui Ouatarà. Le village se compose de huttes rondes en terre battue à toit conique en paille habitées par les Sonongui et de cases longues à toiture en paille à double versant (genre des Dioula du sud, Dioula du Baoulé, du Diammala et du Guimini) habitées par les Dioula du village.

Sur la place se dresse l'éternel mât de cocagne avec le pigeon peinturluré acheté à Coumassie trônant au sommet du mât. On remarque beaucoup de métiers à tisser sur une autre place dont le milieu est occupé par un beau *doubalé* (*Ficus thonningii*). Ces métiers appartiennent aussi aux Dioula. Ici le village, quoique mixte, est plutôt dioula que sonongui. Il porte plutôt l'empreinte des premiers que des seconds.

À Bilémone, à l'est de Yossudolo, sur la route Kong-Gorowi-Bondoukou, il y a également des Dioula – qui sont des Kondé – et des Sonongui – qui sont Ouatarà. Ce sont ceux-ci qui fournissent le chef du village, preuve qu'ils sont les plus anciens habitants.

À Nassian¹⁰, village situé au nord-est de Kong, sur l'ancienne route Kong-Bobo par le pays des Komono et des Dorhosié, il y a des Dioula Sissé et des Sonongui Ouatarà. Ceux-ci ont pour *n'tana* la chèvre et ils ne savent pas pourquoi du reste. Le village compte 118 habitants et a fondé une annexe Nassian-sokoura (Nassian le nouveau village) au sud-ouest du village principal¹¹.

10. Nous en avons parlé. C'est par ce village que le commandant Caudrelier passa pour débloquer Kong et le lieutenant Demars.

11. À ces descriptions de villages sonongui ou sonongui-dioula, ajoutons la description de quelques villages purement dioula. Voici d'abord Kongolo-Tolo, village situé à une quinzaine de kilomètres à l'est de Kong. Il est porté pour 73 imposables et doit posséder une centaine d'habitants environ. Les cases sont de vraies cases dioula, comme à Kong, quadrangulaires, à toit plat, avec entrées à pylônes et de grandes cours fermées. Il y a cinq petits groupes familiaux ou *lou* dans ce village. Dans chaque *lou*, on travaille pour le *loutigui*, mais aussi pour soi le plus souvent, et chaque ménage se nourrit des produits de

son propre champ. Il n'y a que si ces produits manquent que le *loutigui* vient en aide avec le produit des champs familiaux. Cependant les hommes et jeunes gens de la *lou* viennent toujours manger chez le *loutigui*, dans la case duquel on fait apporter la nourriture préparée dans chaque ménage. De même, chaque homme marié commerce pour lui-même pendant la saison sèche. Le *loutigui* garde un droit – qu'il exerce de concert avec le père – pour les fiançailles des filles.

L'héritage se fait dans la *lou* du frère à frère puîné et, à défaut, vient le plus âgé des fils de toute la *lou*.

Nafana est le chef-lieu du petit canton de Koumbala. Il est situé à 19 kilomètres à l'ouest de Kong. Les maisons y sont aussi complètement dioula, grandes, massives, avec entrées à pylônes, etc. Le village possède une mosquée et un muezzin.

Les gens ont pris pour *diamou* « Tandosama », mot qui est sans doute une déformation de *n'tana sama*, c'est-à-dire « l'éléphant est défendu » et en effet l'interdit, le tabou, le *n'tana* de ces gens est bien l'éléphant (*sama* en dioula et en mandé). Ils ne savent du reste pas pourquoi, ou plutôt ne le savent plus. Nafana est un village assez important, porté pour 234 imposables, ce qui représente 300 habitants environ.

À côté de ces villages dioula, qui ont le cachet dioula, il y en a d'autres que l'on confondrait complètement avec des villages sonongui, si les habitants ne se donnaient pour Dioula : ainsi le village de Banablé, situé au N.N.E. de Kong sur l'ancienne route orientale Kong-Bobo, dont les habitants se donnent comme Dioula Taraoré, ainsi que leurs voisins de Fasélérou. Banablé a 12 huttes rondes, en terre battue, à toit conique en paille. Le village a un air prospère.

Les habitants ne font pas de commerce du tout, disent-ils, mais seulement de la culture et annexes : ils plantent ignames, sorgho, maïs, arachides. Ils font aussi quelque peu de riz et de coton (quoiqu'ils ne soient pas tisserands). Comme cueillette, ils exploitent surtout le karité et ont bien une vingtaine de fours à marrons de karité autour du village. Ces fours ont 1 mètre à 1,25 mètre de haut, sont ronds, à ciel ouvert, en terre battue, épais d'une demi-main. Un petit rebord court à l'intérieur du four, à mi-hauteur du sol, rebord sur lequel on a placé des morceaux de bois qui forment le plancher sur lequel on entasse les marrons de karité pour les torréfier plus ou moins. Le feu est fait sur le sol, en bas, assez doux pour ne pas brûler le plancher de bois qui supporte les marrons. La fumée sort parfois par la partie supérieure. Ces gens de Banablé font aussi l'élevage du petit bétail – poules, pintades, chèvres naines, moutons – et aussi de l'apiculture (ils préparent, pour les placer horizontalement dans les arbres, des cylindres ronds, d'une écorce brillante, assez bien arrangés). La chasse est médiocre, quoique le pays soit giboyeux, la pêche encore plus. Pas d'arboriculture ou si peu. Nos gens vivent donc surtout de culture appuyée de petit élevage et de cueillette.

En définitive les Sonongui sont une population intéressante, probablement d'origine autochtone en sa plus grande partie, c'est-à-dire empruntés surtout aux éléments divers qui ont peuplé jadis la circonscription de Kong, et par conséquent de provenance assez hétérogène. Ces éléments se sont fondus en une race qui a maintenant son nom, qui fait surtout de la cueillette (surtout celle du karité). Comme le pays est giboyeux, la chasse a généralement de l'importance, et comme les cours d'eau sont plus que médiocres, la pêche en a moins, l'arboriculture pas du tout. Un petit commerce, à base généralement de beurre de karité, vient s'ajouter à ces ressources.

La famille comprend le grand groupe familial et le petit qui est intégré et compact. Ce dernier se compose de quelques ménages, surtout du père ou des fils mariés, quelquefois du père et des puînés mariés, qui travaillent ensemble dans le régime patriarcal sous la direction du plus vieux. La langue et l'habillement sont dioula, les cases

Il n'y a qu'un seul groupe familial dans le village et le chef du village est également l'unique chef de famille. Tout le monde travaille pour lui et il nourrit tout le monde, hommes, femmes et enfants toute l'année, mais il ne les habille pas. Aussi chaque ménage a-t-il son petit champ particulier pour pourvoir à son habillement et autres menus besoins.

Nos gens sont musulmans bien entendu. Ils ont comme *n'tana* le léopard et deviendraient aveugles s'ils y touchaient. Mais ils ne savent pas pourquoi.

Comme on le voit, nos gens de Banablé, qui sont pourtant des Dioula Taraoré, réalisent l'idéal du parfait « Sonongui » et ressemblent bien plus à des Sonongui qu'à des Dioula. De même leurs voisins de Faselémou.

Sirifesso, à l'est de Lenguékoro, est aussi un village de Dioula Taraoré ayant pour *n'tana* le léopard et le porc ou sanglier.

À Sotiguita, petit village situé à l'ouest de Nassian, donc au N.N.E. de Kong et composé de huttes rondes en terre battue à toit de paille, les gens sont des Dioula Fofana musulmans qui ont comme *n'tana* le léopard qui est, disent-ils, leur ancêtre.

Bref, parmi les Dioula de la circonscription de Kong, Kong-même étant mis de côté, il y a les Dioula qui sont vraiment des Dioula par leur genre de vie, leurs habitations, etc. et d'autres qui, tout en étant peut-être de vrais Dioula de race, du moins à l'origine, ont pris en réalité le genre de vie des Sonongui. Ceux-ci sont, à les considérer en bloc, plutôt des Sonongui que des Dioula et mériteraient par conséquent de figurer dans le chapitre consacré aux Sonongui.

généralement huttes rondes en terre battue et en toit de paille empruntées aux autochtones du pays. La religion est dioula, musulmane, mais comprend encore nombre de superstitions fétichistes dont les plus vivaces sont la divination, les sociétés religieuses plus ou moins secrètes (*gban* ou *gbon*) et enfin le respect de l'animal sacré du clan considéré comme le parent et même l'ancêtre de celui-ci. Bref les « Sonongui » forment maintenant une variété ethnique qui méritait d'être étudiée à part.

CHAPITRE IV

LES ZAZÉRÉ

Les Zazéré sont, comme je l'ai dit plus haut, une population très proche parente, sinon même identique aux Koulango ou Pakhalla¹ du cercle de Bondoukou et de la résidence de Bouna. En réalité cette race koulango, venue sans doute jadis par Bobo-Dioulasso vers le sud-sud-est, ne s'est pas contentée de s'établir entre la Volta noire et la Comoë mais a débordé sur la rive occidentale de cette dernière rivière jusqu'aux fortes collines rocheuses qu'on peut appeler les collines de Gorowi. Il semble même que cette petite région resserrée entre les collines de Gorowi et la Comoë soit devenue le point de départ d'une émigration partielle vers l'ouest de nos Koulango². Cette émigration partielle dont MM. Labouret et Gouze ont recueilli les échos s'explique parfaitement par la présence encore actuelle de Zazéré à l'ouest de la Comoë. Quant aux Nabé ils ont disparu de la région, comme je l'ai dit, soit qu'ils se soient fondus dans les Zazéré ou même, les plus occidentaux³, dans

-
1. Ne pas confondre les Pakhalla ou Parhalla, nom dioula des Koulango, avec les Pallakha d'origine sénoufo ou mi-sénoufo qui sont séparés d'eux par toute la région dioula et songouï de Kong.
 2. Voir à ce sujet mon *Noir de Bondoukou* p. 56 et 60 et d'une façon générale sur les origines des Koulango de la page 55 à la page 60.
 3. Les Nabé occidentaux : ce seraient ceux qui auraient dépassé à l'ouest les collines rocheuses de Gorowi pour aller dans le pays situé à l'est de Kong, occupé maintenant par les Dioula et les Songouï. Ces 5 ou 6 personnes du petit hameau de Diongosso dont j'ai parlé plus haut, seraient le dernier débris de ces Nabé ultra-occidentaux. D'autre part, une étude poursuivie dans l'ouest de la circonscription de Bouna serait

les Sonongui, soit qu'ils aient traversé la Comoë et aient émigré à l'est de celle-ci.

Les Zazéré, comme je l'ai dit plus haut, occupent du sud au nord, les villages de :

- Gorowi (61 imposables)⁴
- Koumadimi (31 imposables)⁵
- Gaoui (112 imposables)
- Lougan (12 imposables).

Cela fait donc une petite population de 300 à 350 personnes environ.

Les Zazéré sont surtout des cultivateurs faisant principalement du maïs ; ils en ont deux récoltes par an. Ensuite, et dans l'ordre, ils cultivent le manioc, puis l'igname. Ils font aussi des haricots, peu de riz, ni sorgho, ni millet.

Avant l'occupation française ils faisaient un peu de coton, davantage maintenant ; ils font aussi beaucoup de tabac.

très intéressante au point de vue de savoir si elle renferme des Nabé et ce qu'ils sont devenus.

Au sujet des Nabé, j'ajouterai encore que Binger donne (*op. cit.*, tome II, p. 209) les gens de Gaoui et de Koulla, comme des Nabé et non comme des Zazéré. Pour Koulla, c'était un petit village autrefois situé sur la route de Gorowi à Gaoui, qui n'existe plus maintenant. Mais les gens de Gaoui disent qu'ils étaient zazéré et non nabé. À Gaoui même la population actuelle se donne comme Zazéré et nie être nabé. On ajoute que les Nabé sont de l'autre côté de la Comoë et qu'ils étaient soumis aux chefs de Kong qui dépassaient donc ainsi un peu la Comoë. Les cinq villages où ils habitaient (qui existent encore aujourd'hui, disent les gens de Gaoui) seraient Bougoulaï, Bénintiila [?], Boulétan, Toulouhain et Sarotan.

Le premier - Bougoulaï - est-il le village koulango de ce nom, que je connais, situé sur la route de Bondoukou à la Comoë et pas loin de celle-ci ? Peut-être. En ce cas, il se donne actuellement pour koulango et non pour nabé. Le problème nabé, assez compliqué on le voit, demanderait à être étudié minutieusement sur place dans la circonscription de Bouna. Rappelons au sujet des Nabé ou Nembai la thèse de M. Labouret (voir mon *Noir de Bondoukou*, p. 58-59). Les Nabé seraient les Loron ou Koulango du nord et leur vrai nom serait Nabé. Ils viendraient de la rive occidentale de la Comoë ou pays zazéré. La question qui se pose est de savoir si tous les Koulango du nord ou Loron sont des Nabé ou si ceux-ci ne représentent qu'une partie des Koulango du nord alias Lorhon.

4. Gorowi compte 45 huttes soit 90 personnes en tout.

5. À Koumadimi on compte 21 huttes, soit 42 personnes en tout approximativement.

Les Zazéré plantent autour de leurs villages des bananiers, des papayers en grande quantité. De plus, le grand arbre villageois est chez eux le baobab (ceux-ci ont été plantés par leurs ancêtres). Ils en consomment la farine et les jeunes feuilles. Ils replantent également le *finnzan*.

Les Zazéré font de la cueillette : ils ont des karités dans leur brousse et en ramassent les fruits. Ce sont les femmes qui font cela et elles fabriquent le beurre de karité dont elles se servent dans leur cuisine, pour leur toilette et aussi pour fabriquer du savon. Après le karité, ils utilisent le néré des gousses duquel on retire la farine de néré et le soumbara (celui-ci est fait avec les graines noires). De la gomme du tamarinier, ils font une boisson mais n'en acidulent pas leur *to*. Ils ont aussi beaucoup de palmiers à huile dont ils extraient le vin de palme, mais non pas l'huile. Pas de rôniers dans le pays.

L'élevage chez les Zazéré est très réduit : ils possèdent surtout des poulets, des pintades, des chats, des chiens et des chèvres naines. Ils n'ont ni bœufs, ni chevaux, ni ânes.

Les Zazéré font la chasse et même beaucoup. Ils ont des poteaux de chasse dans leurs villages et même plusieurs dans un seul village comme à Gaoui. Ils chassent l'hippopotame dans la Comoë, le *tango* si répandu dans la région, le *dagbè*, le *sinnsé* ou *sinn-sinn*, le *sun*, la biche rayée, etc. Ils tuent aussi quelques éléphants et buffles.

Ils n'ont pas de chasseurs de métier, mais chassent, principalement au fusil, en toutes saisons.

Les Zazéré font aussi beaucoup de pêche, dans la Comoë, surtout aux basses eaux mais même en toutes saisons. Ils empoisonnent le poisson au *diabi* (*Tephrosia vogelii*, *bèrègo* en zazéré). Ils emploient aussi aux basses eaux des paniers sans fond qu'ils plaquent au fond de l'eau (ces paniers se disent *oko* en zazéré) et des filets qui ne sont autres que de très grandes épuisettes qu'on traîne à côté de soi au fond de l'eau (car ces épuisettes n'ont pas de bâton pour être poussées et de plus leur trop grande taille empêcherait qu'on puisse les propulser ainsi). Aux hautes eaux on se sert de harpons à un fer ou deux et de nasses (*yébigué* en dioula et en zazéré) qu'on fixe au fil du courant. Les Zazéré du reste

n'ont pas de pêcheurs de métier : ce sont des cultivateurs zazéré qui pêchent ainsi.

L'industrie est médiocre chez les Zazéré et même un peu inexistante. Ils n'ont ni forgerons, ni bijoutiers, ni cordonniers et sont obligés de se procurer chez leurs voisins les objets de fer, de cuivre ou de cuir dont ils peuvent avoir besoin.

Pour les pierres à écraser, leurs femmes les emploient et vont elles-mêmes, quand il le faut, en chercher dans la brousse une qu'elles frappent et taillent avec une autre pierre, puis frottent et polissent.

Les maçons n'existent pas, ou, si l'on veut, tout le monde l'est. En revanche il y a les fossoyeurs de métier (*ippousè* en zazéré) auxquels la famille du défunt donne un coup de main.

Quelques Zazéré savent tisser, mais ils sont rares ; la vannerie est faite par les hommes qui en vendent un peu. Les musiciens sont les féticheurs du fétiche Bolikia.

Les Zazéré ne faisaient pas du tout de colportage jadis. Maintenant ils en font un peu pour se procurer l'argent de leur impôt. Le commerce est basé sur le beurre de karité, la viande fumée et aussi quelquefois le poisson fumé si la pêche a été abondante. On porte tout cela dans le sud, à Bondoukou, à Bouaké, et on rapporte des kolas et du sel qu'on revend dans le pays jusqu'à Kong.

Ils ont aussi des grains et des tubercules en excédent : maïs et manioc surtout.

En résumé les Zazéré sont des cultivateurs qui s'aident de cueillette, de chasse, de pêche, d'un petit élevage de bétail aussi et d'un petit commerce basé surtout sur la cueillette et la chasse.

*

* *

Les Zazéré ont de petits et grands groupes familiaux : les premiers s'appellent *binn* comme chez les Koulango de Bondoukou (la *binn* correspond à la *lou* dioula). Le chef de *binn* est le *binntôsé* (*loutigui* en dioula). Quant au grand groupe familial, qui ne forme pas une entité économique, il

groupe un nombre plus élevé de ménages que le *binn*. Il y en a trois par exemple dans le village de Gaoui qui compte environ 135 personnes, ce qui fait 45 personnes en moyenne par grand groupe familial. De même il y en a deux dans le village de Gorowi qui compte environ 90 personnes. Cela nous ramène à la même moyenne de 45 personnes ou 9 ménages par grande famille.

Quant à la *binn*, unité économique, unité de travail, petite famille, elle peut grouper en moyenne 3 ménages.

Les cases des Zazéré sont des huttes rondes en terre battue avec un toit conique en paille. Les huttes sont jetées au hasard et il n'y a pas de palissade ou de mur séparant les *binn* les unes les autres ni les grandes familles non plus du reste. Chaque hutte peut loger 2 personnes en moyenne, ce qui fait 22 ou 23 huttes pour une grande famille moyenne de 45 personnes.

Les villages sont en général ronds comme ceux des Koulango du cercle de Bondoukou.

Pour en revenir à la *binn* ou petite famille, disons que les gens mariés de la *binn* (fils mariés du défunt, quelquefois frères) travaillent pour le *binntôsé* et d'abord pour celui-ci, mais chacun d'eux a aussi sa plantation particulière qu'il cultive ensuite. Le *binntôsé* nourrit tout son monde – hommes, femmes, enfants – pendant toute l'année et il habille même les hommes de la *binn*, mais non les femmes, qui sont habillées par leur mari.

C'est le chef de grande famille qui fait les sacrifices pour les ancêtres de la famille. Du reste chaque grand groupe familial a son fétiche particulier, soit pierre, soit pot rempli de certaines racines.

Le *binntôsé* fait les mariages dans sa *binn*, à condition cependant d'être d'accord avec le père de la fille. S'il ne l'est pas, c'est le père qui fiance sa fille. Si les deux hommes sont d'accord, le *binntôsé* fiance la fille quand elle est toute petite.

Le fiancé fait des cadeaux jusqu'au mariage : il les fait trois fois par an. La première fois, il donne un panier de maïs, un poulet et 5 francs, la seconde fois, un panier de maïs et 2,50 F, la troisième fois, un panier de maïs et 5 F. Pour l'excision de la fille, le fiancé donne une chèvre, des grains et

du sel. Les jeunes filles sont excisées quand elles sont déjà pubères. La guérison dure un mois et c'est après celle-ci que se fait le mariage. Avant celui-ci les jeunes filles peuvent avoir un bon ami, mais à condition de garder leur virginité. Si elles ne le font pas, l'amant est frappé, mais on garde cependant la femme et s'il y a un enfant il est pour le mari.

La dot varie chez les Zazéré. Chez ceux de Gorowi, elle est seulement de 25 F. Elle est donnée au *binntôsé* de la fille qui la remet au père. Celui-ci la partage par moitié avec la mère. Chez les Zazéré de Gaoui, qui ont subi, semble-t-il, dans leurs mariages l'influence dioula, elle est de 100 F payés en argent. De plus, un ou deux pagnes sont offerts, tissés, s'il se peut, par le fiancé lui-même. Ces pagnes valent 15 ou 20 F pièce. Il y a aussi deux mouchoirs (5 F l'un), 200 kolas (5 ou 7 F), du sel (2 F), du soumbara, des graines de calabasse pour faire la sauce, etc.

Ce n'est pas le jeune homme en réalité qui paye tout cela mais son *binntôsé*, si c'est celui-ci qui a fait le mariage. La dot est remise, selon l'un ou l'autre cas, au *binntôsé* ou au père de la jeune fille. Dans le premier cas, le *binntôsé* garde le quart pour lui et remet au père et à la mère les trois quarts. Dans le second cas, toute la dot est payée au père et à la mère qui la gardent.

Il y a une fête pour le mariage : la sœur du fiancé va chercher la jeune fille chez elle et l'amène chez son père vers 7 heures du soir. La nuit, le mari exerce ses droits conjugaux ; quelquefois la jeune fille s'enfuit et se cache, mais on court après elle et on la ramène. Le pagne est promené le lendemain par la mère de la fille et la sœur du mari. Ensuite on fait la noce chez le mari pendant sept jours : celui-ci invite le village, on mange, on boit, on danse, on fait de la musique, on jette des cauris aux enfants : tout cela est payé par le *binntôsé* ou par le père du jeune marié (suivant le cas que nous avons distingué plus haut).

Les femmes n'ont pas le droit de divorcer (sauf cas très rares, par exemple refus par le mari de faire l'amour à sa femme). La femme doit fidélité au mari et, si elle a un amant, le mari la frappe et frappe aussi l'amant. Celui-ci, de plus, doit payer au mari offensé deux ou quatre poulets qui sont remis par celui-ci au chef général de la famille qui les immole à la divinité de la famille pour apaiser celle-ci, car

sans cela l'esprit, irrité de la mauvaise conduite de la femme, la frapperait de stérilité. Si l'affaire d'adultère devenait plus grave, c'était le chef du village qui s'en occupait.

Le travail des femmes est celui des autres négresses : pilage et égrainage des grains, cuisine, aller chercher l'eau, nettoyer, balayer, s'occuper des enfants en bas âge, etc. Avec cela il y a le travail des champs : il est vrai que les femmes ne manient pas la grosse houe et ne défrichent pas, mais elles se servent de la petite, elles sèment avec les hommes, autant du moins que le permettent la cuisine et les soins du ménage.

Les hommes défrichent, font la plus forte partie de la culture, chassent. Pour la pêche, hommes, femmes et enfants la pratiquent ensemble. Pour le colportage, ce sont les jeunes gens et même les jeunes femmes qui le font pour le *binntôsé* pendant la saison sèche.

L'héritage se pratique ainsi : quand un *binntôsé* meurt, c'est son neveu, fils de sœur qui hérite, préférablement à tout autre. S'il y en a plusieurs, c'est l'aîné de ses fils de sœur. Il vient de sa *binn* et s'installe dans celle du défunt, son oncle maternel. Il prend le commandement de tout. Les fils et même les frères du défunt n'ont rien.

À défaut de fils de sœur, c'est le frère le plus âgé après le défunt qui prend l'héritage. À défaut de neveux fils de sœur et de frère, c'est le plus âgé de la *binn* qui vient au commandement et a l'héritage.

Quand un homme marié de la *binn* meurt, c'est également son neveu fils de sœur qui hérite de ce qu'il possède. Il vient prendre les biens mobiliers du défunt et s'en va. À défaut de fils de sœur, c'est le frère puîné du défunt qui hérite, à défaut de frère le fils aîné, à défaut de fils le *binntôsé*.

*

* *

Les Zazéré disent qu'ils sont venus de Bégho (qu'ils appellent Bégo), ils ne savent à quelle époque. C'est là une prétention commune à tous les Koulango qui l'ont adoptée des Dioula de Bondoukou : ceux-ci, en effet, sont venus

réellement de Bégho, et les Koulango, pour se mettre sur le même pied que les Dioula, plus civilisés qu'eux, ont revendiqué la même origine, parfaitement fausse du reste en ce qui les concerne. De même, au Moyen-Age, les Français, pour se donner un illustre lignage, voulaient descendre de Francus ou Francien, fils d'Hector. Les Zazéré se trompent donc quand ils disent être venus de Bégho : c'est une prétention vaniteuse qui est complètement à rejeter.

Ils étaient déjà établis entre la Comoë et les monts de Gorowi depuis longtemps lorsque Sékou Ouatara, le grand chef de Kong, les conquit (fin du XVIII^e siècle). Depuis ils ne cessèrent d'obéir aux gens de Kong et particulièrement au chef de Kawaré ou Kawéré, grand feudataire qui commandait l'est de la circonscription actuelle de Kong jusqu'à la Comoë et même un peu au-delà.

Puis vint Samory (1895). Les Zazéré rejoignirent le chef de Kawaré qui recula jusqu'à Nianto, auprès du Nassian actuel. Samory les rejoignit, leur livra bataille, les battit et les survivants se réfugièrent de l'autre côté de la Léraba, jusqu'à Diéfila d'abord, jusqu'à Bobo-Dioulasso ensuite. Quand Samory eut été chassé par les Français (1898), les Zazéré revinrent chez eux mais ils étaient beaucoup moins nombreux qu'auparavant.

Les Zazéré avaient autrefois des chefs de la terre et des chefs de village distincts, mais depuis le retour, après les destructions opérées par Samory, on a réuni les deux commandements sur la même tête, et ce sont actuellement les chefs de village qui sont en même temps les chefs de la terre. Il est à noter qu'à Gaoui la dévolution n'est pas la même pour le commandement dans le village que pour l'héritage familial. Pour le premier, c'est le frère puîné du chef de village défunt qui hérite et non le neveu fils de sœur, tandis que, dans la famille, le neveu fils de sœur est préféré à tout autre. Le motif de la première dévolution est sans doute que l'on veut un homme âgé et expérimenté pour diriger le village. Mais à Gorowi il n'en est pas de même et c'est le neveu de sœur, le fils le plus âgé des sœurs du défunt, qui hérite à la fois de l'héritage familial et du commandement du village.

*

* *

Les Zazéré sont fétichistes, quoiqu'ils aient un peu subi l'influence de l'islamisme dioula. Ils font les sacrifices à la terre et à la Comoë. Ils en font à leurs ancêtres. Ils en font aussi aux pierres, puisque les *binntôsé* offrent des sacrifices sur celles-ci pour les ancêtres et la divinité de la *bin*.

Ce qu'il y a de plus remarquable chez eux, c'est qu'ils ont comme divinité protectrice du village des espèces de grands mâts faits d'un tronc de jeune *sounsoun* (néflier africain) dépouillé de tout sauf qu'on lui a laissé des bagues d'écorce qui alternent régulièrement avec les places du jeune tronc où l'écorce a été complètement enlevée. Tous les ans, on abat ces mâts (qui sont au nombre de deux, placés non loin l'un de l'autre) à l'époque où l'on doit commencer à manger la nouvelle igname et on les remplace par d'autres que les jeunes gens vont chercher solennellement dans la brousse. C'est seulement quand les nouveaux *sounsoun* ont été plantés qu'on peut commencer à manger la nouvelle igname. On offre dans la circonstance aux mâts nouveaux un poulet et un peu d'igname nouvelle.

L'autre grande divinité du village et même la plus importante est Bolikia qui existe aussi chez les Koulango de Bondoukou et dont j'ai eu l'occasion de parler dans mon *Noir de Bondoukou*⁶. Son installation est la même que celle que j'ai vue jadis dans bien des villages du cercle de Bondoukou : c'est une petite case à toit de paille dans le genre de celles où travaillent les forgerons (mais plus petite), ouverte sur les côtés et soutenue par de courts poteaux. Quand on se baisse pour voir ce qu'il y a à l'intérieur, on

6. Voir page 192 où je note, à côté de Bolikia, un autre fétiche appelé Gourouhui et qui n'est sans doute qu'une divinité achetée à Gorowi même et tirant son nom de ce village : car les gens de Gorowi bénéficient, au point de vue religieux, de la proximité des petites montagnes de Gorowi au milieu des contreforts desquelles leur village est placé. Ces collines rocheuses ont dû être adorées jadis et le sont sans doute encore maintenant. Elles constituent naturellement une mine inépuisable de divinités d'origine rocheuse que l'on peut exporter et qui participent de la divinité même de la montagne.

aperçoit comme plancher une surface blanche en terre battue ou en argile, bien damée et se relevant légèrement vers le centre où est une espèce de cône ou de petit palier massif et peu élevé, assez large pour être creusé en forme de coupe à son extrémité supérieure. Au-dessus du cône pend le Bolikia lui-même qui est une outre de cuir, graisseuse et ignoblement sale, ou un ensemble de petites outres liées ensemble. Quand on veut offrir un sacrifice à Bolikia, on le descend sur le pylône creusé, comme je l'ai dit, en sa surface supérieure pour le recevoir et on fait couler sur lui le sang du poulet sacrifié auquel on ajoute quelques plumes, puis on remonte le Bolikia sous son toit. Ce *pinnio* ou *pinndio* ou *pinndia* (divinité, fétiche, esprit) rend différents services à la communauté villageoise : il fait avoir des enfants aux femmes stériles, poursuit les sorciers malfaisants mangeurs d'âme et buveurs de sang et aussi les voleurs et les meurtriers, car on le prie de les tuer et il exauce, s'il le veut, ces prières. Bolikia a un féticheur attaché à sa personne ou plusieurs même qui forment le tam-tam, l'orchestre du fétiche.

Il y a aussi un autre Bolikia (à Gaoui), qui se compose d'un amoncellement de roches ferrugineuses auprès duquel on offre des sacrifices, car il y a beaucoup de petits vases en terre noire gisant sur le sol et de débris accumulés sur un espace bien damé.

Yegba est une autre divinité du village de Gaoui : c'est un vase plein de racines sacrées qui communiquent leur vertu à une eau qu'on a versée dessus : les femmes et les enfants du village se lavent avec cette eau qui leur donne la santé.

Il y a encore différentes petites divinités, difficiles à identifier, dans le village de Gaoui : Maségan qui habite dans un champ de maïs à un endroit du sol qu'on reconnaît à des débris de marmites et de pots qui y sont là gisant. Maségan fait gagner des enfants aux femmes et du gibier aux chasseurs. Il serait venu de Bégho avec l'ancêtre des Zazéré.

Il y a aussi Malidio, moins vieux que Maségan et qui a une histoire confuse. Une autre divinité, mieux logée, est placée dans une sorte d'appentis qui s'orne de la tête squelettique d'un bœuf offert jadis en sacrifice à notre dieu. On lui offre encore des poulets et sur le sol de la case, il y a de petits vases en terre noire à demi-enterrés.

Maségan, Malidio et la divinité au petit apprentis orné d'une tête de bœuf sont peut-être des personnages historiques du village devenus protecteurs de celui-ci et sur la tombe desquels on offre de temps en temps de petits sacrifices pour obtenir une faveur.

Ajoutons que les Zazéré disent ne pas offrir de sacrifices aux animaux, pas plus qu'au soleil et à la lune. Ils n'ont pas de *dô* ni de *ghan* et ne connaissent pas de bois sacrés.

Comme nous l'avons vu en parlant de Bolikia, les Zazéré ont peur des sorciers malfaisants. Aussi, jadis (je veux dire avant l'occupation française) les traitaient-ils sans miséricorde. Quand quelqu'un mourait, même s'il s'agissait d'un petit enfant, on allait d'abord trouver le devin (*palsé* ou *palisé*) qui disait si un sorcier avait tué le mort ou non. Si c'était le premier cas qui s'était produit, on interrogeait le mort, pour savoir quel était ce sorcier, devant tous les gens du village réunis. Le mort, porté par deux hommes, heurtait celui qui l'avait tué et le désignait ainsi en le poussant. Si le sorcier ou la sorcière désignés avouaient, on les tuait dans la brousse en leur coupant la tête ou en les assommant et en jetant le corps du criminel ou de la criminelle dans un trou sans lui donner de sépulture. Si la personne désignée par le mort niait, on la laissait à la grâce de la divinité qui la tuait si elle était coupable ou la laissait vivre si elle était innocente. Maintenant tout cela est abandonné, les Blancs ne reconnaissent pas les sorciers.

Les Zazéré croient que les âmes des morts sont sous la terre ou du côté du soleil levant. (C'est du côté de Bégho d'où la légende les fait sortir). Les âmes se montrent dans les rêves. Ce sont elles aussi qui reviennent dans le sein des femmes pour se réincarner et se refaire enfants. Cependant, concurremment avec cette croyance, les Zazéré en ont une autre : quand naît un enfant on interroge le devin et celui-ci dit d'où l'enfant provient : du marigot, du rocher ou du léopard. Si l'enfant vient de celui-ci on sacrifie aux ancêtres dans le village même (on verra plus loin que beaucoup de Zazéré ont comme *diamou* Gorondo ou Gorongo et que ceux de Gaoui qui ont ce *diamou* disent descendre du léopard) pour les remercier (ce qui semble bien indiquer l'identification ancienne des ancêtres et du léopard). Si

l'enfant vient du marigot on sacrifie à celui-ci, s'il vient d'un rocher on sacrifie à ce rocher.

Comme je viens de le dire, de nombreux Zazéré ont comme *diamou* Goromo ou Gorondo, ce qui correspondrait au dioula Ouatarara. Les Goromo de Gaoui disent qu'ils ont comme *n'tana* le *dinnguémama*, espèce de bête qui déterrerait et mangerait les ignames⁷. Il ne savent pas pourquoi du reste. À Gorowi on dit que le *n'tana* de Gorongo est le léopard et l'hyène, le léopard parce que c'est leur ancêtre, l'hyène parce qu'elle mange les cadavres et qu'on ne peut la manger elle-même. (Peut-être jadis les Zazéré n'avaient-ils pas ce dégoût de l'hyène et la considéraient-ils aussi comme leur ancêtre).

À Koumadini, village situé entre Gorowi au sud et Gaoui au nord, les Zazéré disent qu'ils ont comme *diamou* (nom de clan) Déba, *diamou* que l'on rencontre aussi dans certains villages koulango du cercle de Bondoukou. Les Déba ne mangent ni le lion, ni le léopard parce que leurs ancêtres le leur ont défendu et qu'ils mourraient s'ils contrevenaient à cette défense. Mais pourquoi leurs ancêtres le leur ont-ils défendu ? C'est ce qu'ils ne savent dire.

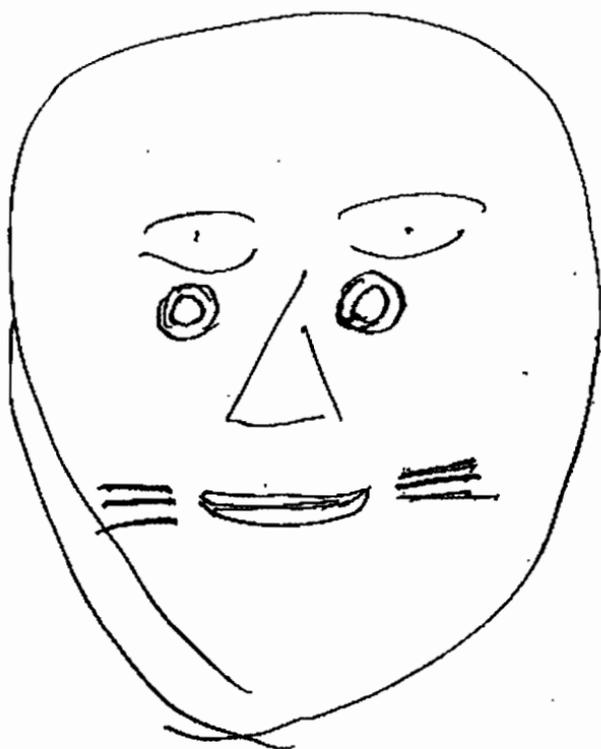
Les Zazéré peuvent tous se marier entre eux : mais ils se marient généralement dans leur village ou dans un village très voisin. Ce n'est pas qu'il leur soit défendu de se marier avec les autres Zazéré ou même avec les Koulango de l'autre côté de la Comoë, mais, en fait, ils ne le font pas.

Les Zazéré pratiquent l'excision des filles, comme nous l'avons vu plus haut, mais non la circoncision des garçons.

Ils n'ont pas en plus le tatouage facial : cependant les femmes se font quelquefois encore des marques sur la figure et autrefois toutes en avaient (les hommes n'en ont jamais eu, disent-ils). Voici exactement le tatouage, que je donne d'une façon toute schématique⁸.

7. C'est peut-être l'écureuil fouisseur, *Euxerus erythropus*.

8. Binger, *op. cit.*, tome II, p. 411 (appendices) représente les Zazéré avec deux espèces de virgules (ou plutôt de colimaçons à l'envers, qui rappellent quelque peu les ronds qui figurent sous les yeux de quelques femmes zazéré actuelles). A-t-il indûment attribué aux deux sexes un tatouage réservé aux seules femmes ? Ou bien les hommes le pratiquaient-ils aussi de son temps et l'ont-ils abandonné depuis, malgré ce qu'ils disent maintenant ? C'est ce que je ne saurai dire.



Comme on le voit, il consiste en deux ronds enveloppés l'un dans l'autre, faits sous les yeux à côté du nez et en trois traits assez courts et larges faits de chaque côté de la bouche et plutôt en dessus. Les ronds ne constituent pas une simple virgule ou un simple colimaçon comme les représente le dessin de Binger dont je viens de parler. C'est bien un double rond (ou un rond à double trait) et assez grand, qui est inscrit sous l'œil.

Actuellement cet usage se perd chez les femmes, et celles qui ont ces marques sont maintenant les moins nombreuses.

Les femmes se font aussi des dessins sur le corps : sur le ventre, sur les bras, sur les mollets.

Avant l'occupation française, les Zazéré enterraient leurs morts dans leurs cours. Maintenant ils les mettent un peu plus loin, derrière les cases, dans leurs champs de maïs.

Voici comment on fait la tombe. À Gaoui, on creuse d'abord une fosse allongée, quadrangulaire, d'un mètre de profondeur environ, puis on la flanque au fond d'une excavation latérale qui recevra le mort. Quand la mise en terre est effectuée, on ferme cette excavation avec des branches, on remplit le premier trou de terre et on fait sur celui-ci un monticule.

À Gorowi on procède différemment : on fait un puits rond pour la tombe, puis une excavation latérale où l'on place le corps. On enterre plusieurs personnes de la même *binn* dans le même tombeau qu'on rouvre après un nouveau décès.

Quand quelqu'un meurt, il est lavé à l'eau chaude par les vieilles femmes de la *binn*. Ensuite il est habillé avec ses meilleurs effets. Un spécialiste fossoyeur creuse le tombeau avec les gens de la famille. Jadis on faisait précéder la mise en terre du portage du mort pour savoir qui l'avait tué. Maintenant que cela ne se fait plus, le mort est placé dans une espèce de corbillo-civière et on le porte directement dans la tombe. Le fossoyeur en titre l'y a placé lui-même.

La cérémonie funèbre qui suit l'enterrement est de sept jours pour les vieillards et les vieilles femmes et de trois jours pour les autres : on fait le tam-tam, on danse, on chante des chants spéciaux, on donne beaucoup à manger aux assistants et l'on offre du *dolo* et du vin de palme à profusion, si l'on peut.

Une commémoration se fait pour les gens importants, chefs de village ou de famille, au bout de deux ans, de trois, voire de cinq. Cela dépend du temps qu'il faut à la famille du défunt pour amasser ce qui est nécessaire pour une bonne commémoration. En effet celle-ci dure dix jours. Elle est du reste semblable à la fête funèbre qui a suivi la mise en terre.

S'il y a des fêtes pour la mort, il n'y en a pas pour la naissance : le nom est donné, le jour même de l'accouchement, par le père si c'est un fils, par la mère si c'est une fille. Le père ou la mère donnent les noms qu'ils veulent, empruntés généralement aux circonstances de la naissance.

En fait de fêtes villageoises, la grande fête des Zazéré est celle des ignames, celle où l'on commence à manger la nouvelle igname. Nous en avons déjà dit un mot plus haut. Elle s'appelle Sékéré ou Zazéré. Elle a lieu en septembre et

dure trois jours. On y renouvelle les mâts sacrés du village, symboles probablement de la fécondité de la Terre ou de la Brousse, on danse, on chante, on fait tam-tam, on boit du *dolo* de maïs et du vin de palme. Le chef du village fait aussi un sacrifice ce jour-là à la Terre en lui offrant un poulet et du *tô*.

Une autre fête a lieu après la récolte entière faite (seconde récolte de maïs, décembre). On y sacrifie à la Terre, à Bolikia, aux ancêtres auxquels on donne à manger.

Enfin, en pleine saison sèche les gens de Gaoui et des autres villages zazéré vont en pèlerinage à Gorowi offrir leur sacrifice au grand Bolikia, celui dont tous les autres sont issus. On lui offre des poulets et des chiens et on reste trois jours à célébrer sa fête.

Cela n'empêche pas que chaque semaine à Gaoui on fait tam-tam le soir et la nuit pour le Bolikia propre du village. L'orchestre du Bolikia donne et l'on célèbre le culte de la divinité en dansant et en battant des mains en son honneur.

*

* *

En résumé les Zazéré sont une branche intéressante des Koulango. La race est forte, les hommes sont plutôt grands et bien bâtis ; les traits sont gros et nègres mais sans exagération. Les hommes ont des moustaches noires, pas de barbe. Il y a quelque prognathisme. Malheureusement cette branche est peu nombreuse (300 à 350 personnes) et il ne semble pas y avoir d'enfants dans les villages. On a donc l'impression d'une race peu prolifique ou devenue telle, qui s'en va.

CHAPITRE V

LES TAFIRÉ DU KOUMBALA

À l'extrémité ouest de la circonscription de Kong (donc à l'extrémité opposée à celle où sont placés les Zazéré), habite, entre le N'Zi à l'ouest et le village de Nafana à l'est, une population fétichiste qui se compose d'un certain nombre de Tafiré qui ont débordé sur la rive orientale de la rivière N'Zi. On sait que les Tafiré ou Tafilé sont une population sénoufo apparentée aux Tagouana qui habite, au nord de ceux-ci, le couloir qui s'étend entre le Bandama à l'ouest et le N'Zi à l'est. C'est une population qui n'a jamais dépendu des États de Kong et qui n'a pas à être étudiée ici par conséquent. Mais les Tafiré qui débordèrent sur la rive orientale du N'Zi furent soumis par les chefs de Kong et forment encore une partie de la population du canton que l'on nomme Koumbala et souvent Nafana du nom de son chef-lieu. J'ai donc à dire quelques mots de ces derniers.

*

* *

Au point de vue du travail, les Tafiré du Koumbala sont surtout des cultivateurs. Cependant ils pratiquent aussi d'autres arts vivriers, chasse, pêche, cueillette, arboriculture, élevage, etc.

Commençons par la chasse. Nos Tafiré font des battues de chasse à la saison sèche, en se mettant à plusieurs villages. Ils se servent de fusils, d'arcs et de flèches et même de filets. Ils tuent surtout le *tango* qui est si abondant dans la région de

Kong. Ils n'ont pas de chasseurs de métier mais les cultivateurs chassent souvent en dehors de ces grandes battues.

La pêche se fait dans le Lagpenâ (c'est le nom qu'ils donnent au N'Zi) aux basses eaux. Le N'Zi est du reste, à cette hauteur, une modeste rivière sans aucune profondeur et qui n'a rien d'un fleuve. On y traîne des filets c'est-à-dire de grandes éprouvettes qu'on pousse à côté de soi par leur rebord en bois. On empoisonne aussi les eaux avec le *diabi*. Ces pêches se font par village, surtout jeunes gens, femmes et enfants et nos Tafiré ne sont pas des pêcheurs de métier.

La cueillette est plus importante que la chasse et que la pêche. Il y a beaucoup de karités ici, comme dans toute la circonscription de Kong, et les femmes, après avoir recueilli les marrons, fabriquent le beurre de karité. Il y aussi des nérés, des baobabs, quelques palmiers à huile mais on ne s'en sert ni pour le vin de palme, ni pour l'huile. Les *finnzan* sont en assez grande quantité et l'on en mange le fruit. Quant aux tamariniers, on en utilise la gomme dans certaines préparations culinaires (comme le *bara*, nom dioula), mais pas dans le *tô*. On fait des boissons avec les fruits de la liane *n'saka*, de la *gohinn*, du prunier *minngo* ou *minnko*, etc.

L'arboriculture, en revanche, n'existe pour ainsi dire pas : on plante quelques bananiers et quelques papayers.

En fait de culture, c'est le maïs qui est le plus cultivé, puis viennent le millet ou le petit mil, puis l'igname, enfin le sorgho rouge ou gros mil rouge (on ne fait pas le gros mil blanc). Il faut ajouter beaucoup de haricots, quelques arachides, des pois souterrains, du riz (pour celui-ci, ils n'en faisaient pas jadis et la culture en a été ordonnée par les Français).

Pour le coton, ils le cultivaient déjà avant l'occupation française, mais ils en ont intensifié la culture depuis cette occupation. Ils ne font ni tabac, ni indigo. Du reste il y a des lianes à indigo dans le pays.

On plante aussi les calebasses du Pallakha avec les graines noires desquelles on fait une huile excellente, du gombo, etc. Le piment pousse tout seul.

En fait d'élevage, les Tafiré du Koumbala ont surtout des chèvres naines, puis des moutons, enfin quelques bœufs (la maladie des bœufs a sévi dans le pays en 1921). Il n'y a ni

chevaux, ni ânes, en revanche des chiens, des poulets, des pintades.

Ajoutons que nos gens font beaucoup d'apiculture.

En résumé, les Tafiré du Koumbala ont un excédent de grains, de produits de cueillette et aussi de produits d'élevage ordinairement, c'est-à-dire quand ils n'ont pas la maladie sur le bétail ou ne se ressentent pas des suites de cette maladie.

En revanche l'industrie est, pour ainsi dire, inexistante chez eux et ils dépendent, pour les produits industriels, de leurs voisins les Tafiré de l'autre côté de la N'Zi ou des Dioula de Kong.

Ainsi les Tafiré d'ici n'ont pas de forgerons ni de bijoutiers : ils achètent les objets en fer, en bois et en cuivre chez les Tafiré occidentaux. De même les pierres à écraser, quand ils en ont besoin, ils vont les chercher chez les forgerons de Koumbala installés maintenant auprès de Nyolodougou. De même la poterie est achetée aux femmes du Sikolo. Comme ils n'ont pas non plus de peaussiers-cordonniers, ils se procurent les objets en cuir dont ils ont besoin chez les *diéli* voyageurs qui s'aventurent entre le Bandama et le N'Zi.

Nos Tafiré n'ont ni maçons, ni fossoyeurs de profession (chez eux tous sont fossoyeurs ou maçons suivant la nécessité).

Les Tafiré du Koumbala ne savent pas tisser. Ils font récolter et filer le coton à leurs femmes et le donnent aux Dioula qui le leur tissent moyennant paiement. Avec les bandes tissées, nos Tafiré cousent des vêtements.

La seule industrie du pays est la vannerie : quelques cultivateurs pendant la saison sèche font des vans et des nattes pour la vente. C'est un métier accessoire.

Avant l'occupation française, les Tafiré ne faisaient pas de colportage et se contentaient de vendre quelques produits sur place aux Dioula qui les leur venaient acheter. Mais la nécessité de payer l'impôt fait qu'ils se livrent maintenant un peu au colportage.

Ce commerce est fondé sur le beurre de karité surtout, qu'ils portent à Bouaké avec du soumbara et des arachides. Ils en rapportent du sel qu'ils conservent pour eux ou vont vendre au nord dans le Sikolo.

Cela n'empêche pas les Dioula de Kong de venir leur acheter sur place des grains et des tubercules : igname, maïs, tubercules. Autrefois ils leur achetaient aussi des bestiaux et cette exportation peut reprendre. Ils leur achètent toujours du miel.

Les mêmes Dioula leur vendent des fers de houe, des objets en cuir, des vêtements.

Bref les Tafiré du Koumbala sont des paysans qui vendent leurs produits en excédent (culture, cueillette, élevage) pour se procurer des objets fabriqués et font même un peu de colportage pour arriver à « boucler » leurs impôts.

*

* *

Chez les Tafiré du Koumbala, frères et fils mariés travaillent ensemble dans la *gpâ* (petit groupement familial, *lou* en dioula) sous la direction de l'aîné qui est le *gpâfôlo* (*loutigui* en Dioula)¹. Il y a les champs du *gpâfôlo* ou

1. À Diendéana (le village en réalité s'appelle Kâgbolo de son nom tafiré et Diendéana de son nom dioula) il y a environ 150 personnes de population totale. On compte sept *gpâ* ou *lou* dans le village soit 21 personnes en moyenne par *gpâ* ou quatre ménages.

Au sujet du nom de Kâgbolo qui est le vrai nom de Diendéana, on peut se demander si le nom de Koumbala pour désigner la région ne vient pas de Kâgbolo ou Kangbolo ou Koumbolo. Il y a un autre (ou plutôt il y avait un autre) Koumbolo chez les Tafiré occidentaux, peu loin à l'ouest du N'Zi. Les Dioula en l'entendant ou en le prononçant Koumbala l'aurait étendu à toute la région et en revanche aurait appelé spécialement du nom mandé de Diendéana (où entre le mot Dienné) le village dont nous parlons.

Les cases sont assez curieuses et diverses à Diendéana : les plus nombreuses sont les huttes rondes en terre battue et recouvertes d'un toit conique en paille. Les autres sont arrangées à la façon nafaana c'est-à-dire ornées d'un vestibule avancé en forme de croissant de lune où l'on fait la cuisine et l'écrasage des grains. Ces vestibules, importants, ne doublent pas cependant l'étendue de la case mais elles l'allongent et nécessitent une pente du toit en paille plus douce et moins rapide du côté du vestibule. Ce sont les cases que M. Delafosse (*Le peuple Siena ou Sénoufo*, p. 20) appelle « bi-cylindrique, à toit ovoïde ». Au fond ce sont les huttes rondes soudanaises ordinaires avec une légère modification. Il faut les regarder de près et les visiter pour s'apercevoir de leur originalité.

champs du groupe qui sont de beaucoup les plus importants, puis chaque ménage a aussi sa petite plantation qui contient des pois souterrains et des arachides.

Le *gpâfolo* nourrit les gens mariés avec leurs femmes, leurs enfants tout le temps. En revanche il ne les habille pas. On s'habille avec les produits de la plantation ménagère et l'élevage des poulets². Le *gpâfolo* fait les sacrifices religieux pour toute la *gpâ*. Cela n'empêche pas gens mariés et jeunes gens d'avoir leur petite divinité particulière (queue de bœuf, marmite noire où trempent des racines, etc. etc.).

Le *gpâfolo* fiance les filles de la *gpâ*, d'accord avec le père de chacune. On les fiance toutes petites. Le fiancé, quand il est assez grand, fait, lors des fêtes, des cadeaux au père et à la mère. Il en fait surtout à propos de l'excision de la fille qui se pratique de 7 à 15 ans. À cette occasion mémorable, le jeune homme va, avec ses camarades, chercher du bois dans la brousse pour l'offrir à sa fiancée. Il lui donne de plus deux paniers de petit mil, de la viande pour une valeur de 5 F et du sel pour une valeur de 2,50 F.

Il vient aussi travailler avec ses camarades sur la plantation du père de la fille.

Les filles ont, avant leur mariage, le droit d'avoir un amant qu'elles choisissent elles-mêmes, celui-là, distinct du fiancé et avec qui elles peuvent filer l'amour platonique, mais

À côté de ces huttes rondes, soit ordinaires, soit « bi-ovoïdes » sont un certain nombre de huttes carrées en terre battue à toit en paille à quatre versants, telles que je les ai déjà signalées dans certains villages songui, particulièrement à Kafolon.

Enfin il y a à Diendéana des cases quadrangulaires et allongées avec des toits en terre plats ou un peu bombés, quelquefois couverts d'herbes. Ces cases ressemblent au premier abord aux cases anciennes des Pallakha dont je parlerai plus loin. Mais elles sont plus hautes, mieux construites et surtout pas enfoncées à demi dans le sol comme ces dernières. Bref, à les bien examiner, elles n'ont pas le même caractère antique. Cependant elles doivent se rattacher au même genre architectural que nous retrouvons aussi chez les Komono.

2. Les Tafiré du Koumbala, quand ils sont en costume de travail portent la bande de coton attachée à une ceinture qu'on passe entre les jambes et qui cache les parties. En grand costume, ils s'habillent d'un court boubou et d'une culotte. Les femmes portent le pagne court et travaillent le buste nu. Les jeunes filles n'ont qu'une bande de coton entre les jambes, comme les hommes, en tenue de travail.

pas l'autre, du moins actuellement, car jadis il devait y avoir toute latitude de se livrer aux plaisirs des sens.

Maintenant rien n'est plus permis : cependant si « le bon ami » passe outre, ce n'est pas un cas de rupture des fiançailles et du mariage. Même si elle est enceinte, ce n'est pas non plus un cas de rupture. L'amant est simplement châtié et l'enfant sera pour le mari.

En fait de dot, le fiancé donne 20 poulets au père de la fille, 4 pintades, 2 moutons, 5 canaris de *dolo*. Enfin il donne deux pagnes et un mouchoir à sa fiancée. En réalité c'est le *gpâfôlo* du jeune homme qui lui fournit tout ce qu'il doit donner.

Il y a une fête pour le mariage : elle se fait moitié dans la *gpâ* de la jeune fille et moitié dans la *gpâ* du jeune homme. On va d'abord boire les cinq canaris de *dolo* offerts par celui-ci dans la cour de la jeune fille, l'après-midi qui précède le mariage, puis le soir on amène celle-ci chez son mari. Le lendemain la fête continue chez celui-ci avec nourriture, beuveries, musique, chants et danses. Elle dure deux jours en tout.

Le père de la jeune fille fait le sacrifice d'un poulet à propos du mariage de sa fille. Il l'offre aux ancêtres de la *gpâ* pour que sa fille ait des enfants et vive bien portante et heureuse.

La femme, une fois mariée, doit être fidèle à son mari : s'il y a adultère, l'amant est frappé et la femme aussi, mais on ne renvoie pas celle-ci pour cette faute. Du reste un mari ne renvoie jamais sa femme et celle-ci ne peut pas demander le divorce. Si un mari ne peut faire l'amour à sa femme, elle peut alors prendre un amant, mais ne peut pas divorcer.

Les femmes ne défrichent pas les terrains de culture et ne se servent pas de la grosse houe, mais elles manient la petite et ce sont elles qui font les semailles, seules. Elles sarclent de concert avec les vieux et récoltent avec les hommes.

Elles font les travaux féminins ordinaires. Le bois est apporté à la hutte par les hommes et les femmes.

Les femmes peuvent posséder, fabriquer et vendre du *dolo*, acheter des poulets, etc. Quand une femme meurt, c'est sa sœur qui hérite. À défaut de sœur, c'est l'aîné de ses enfants. À défaut d'enfants, c'est la famille de la femme. Le mari n'hérite jamais, sauf si sa femme n'a plus aucun parent.

Quand un *gpâfologo* meurt, le plus âgé de ses frères puînés hérite du commandement et des biens. Les fils n'ont rien. À défaut des frères, c'est le plus âgé des fils, des fils de frère et des neveux des fils de sœur (ces derniers n'habitent pas dans la *gpâ*) qui prend le commandement et les biens. Si c'est un fils de sœur qui est aussi l'héritier, il vient s'installer dans la *gpâ* de son oncle maternel pour lui succéder et hériter des biens.

Il est probable que jadis c'était l'aîné des fils de sœur qui héritait à défaut de tout fils ou fils de frère. Mais l'influence patriarcale dioula a dû se faire sentir et, aujourd'hui, pour que le fils de sœur hérite, il faut qu'il soit plus âgé que tout fils ou neveu fils de frère. S'il est plus jeune, c'est le fils ou le fils de frère plus âgé qui l'élimine.

Quand un homme marié de la *gpâ* meurt, c'est son frère qui hérite et à défaut de frère c'est le plus âgé de ses fils et de ses neveux fils de frère ou fils de sœur.

Parmi les sept *gpâ* du village de Diendéana il y en a trois qui sont Soro et quatre qui sont Tuo. Cela forme deux grands groupes familiaux : le plus vieux *gpâfologo* de chacun de ces groupes est le chef de sa famille totale mais il n'a pas de pouvoirs économiques. Il fait simplement des sacrifices religieux pour le groupe tout entier et aussi des pouvoirs de justice, le règlement des palabres pour toute la famille globale, la responsabilité de cette famille vis-à-vis des autres familles du pays.

Nous avons vu plus haut qu'il y avait environ 150 personnes à Diendéana : cela fait une moyenne de 75 personnes ou 15 ménages par famille totale.

*

* *

Les Tafiré de Diendéana ou Kâgbolo racontent qu'ils étaient jadis installés à Nafana. Ils allèrent faire la guerre aux Tagouana (probablement menés contre ceux-ci par les chefs de Kong) et installèrent là un camp provisoire. Quand ils revinrent, au lieu de retourner à Nafana, ils s'installèrent définitivement dans ce camp.

Le plus ancien chef de Diendéana dont on ait gardé le souvenir dans le village se serait appelé Kobongo ; puis vint Lourouba, frère du précédent, puis Lô, neveu de Lourouba ; puis Kâdiessi, neveu, fils de frère de Lô ; puis Tâtoro, neveu, fils de frère du précédent, puis Pièpi, frère de Tâtoro, puis San-hio, neveu, fils de frère de Pièpi, puis Ouolo, frère de San-hio, chef du temps de Samory, puis Sié, puis Kisibara Tio, chef actuel du village. Tout cela ne nous fait pas remonter au-delà de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Tiéba, le fondateur de la grande puissance de Sikasso, opéra de 1877 à 1893, ne porta pas ses dévastations et sa conquête jusque par ici. Mais Samory (1895) « cassa » les villages de la région. Nos gens se réfugièrent au nord de la Léraba chez les Gouin et revinrent chez eux après le départ de Samory (1898).

Nos Tafiré se souviennent aussi d'avoir fait la guerre aux Pallakha indépendants, quelques années avant Samory, pour le compte des gens de Kong. C'était Karamokho Oulé qui commandait, avec, sous ses ordres, Bakari Oulé, chef de l'est de la région de Kong. À cela se bornent leurs souvenirs historiques.

Notons que, dans les villages tafiré du Koumbala, il y a un chef de la terre à côté du chef de village. À Diendéana, c'est une femme du clan Tuo qui a ce titre. Son père était chef de la terre et est mort en laissant des fils trop jeunes pour lui succéder. Aussi a-t-elle pris la fonction. Quand quelqu'un veut défricher un endroit vierge de la brousse, il s'adresse d'abord au chef de village qui envoie le demandeur chez la cheffesse de la terre. C'est elle qui donne l'autorisation et qui devrait faire le sacrifice du poulet offert à l'endroit demandé, mais, comme c'est une femme, c'est le chef du village qui la remplace dans cet office.

Les Tafiré du Koumbala abandonnent un terrain cultivé pour le mettre en jachère quand les plantes semées n'y poussent plus avec toute la vigueur désirable. On le laisse reposer pendant quatre ans environ, puis on le reprend. Quand un terrain est complètement abandonné, on peut le redemander au chef de la terre, mais quand un terrain est toujours en culture, ou simplement en jachère, le chef de la terre ne peut le reprendre.

Les arbres utiles qui sont dans un champ (karités, nérés, tamariniers, *finnzan*, baobabs, etc.) sont pour le cultivateur du terrain. Les arbres qui sont dans la brousse inculte du village sont pour tout le village, sauf ceux qui sont tout à côté du village et qui sont réservés au chef de la terre.

Les affaires de justice, avant les Français, étaient réglées par les chefs dioula de Nafana. Ainsi les affaires de meurtre étaient portées devant lui. Le meurtrier, s'il était pris, était tué. S'il se sauvait, sa famille payait un bœuf, une chèvre, deux poulets. Le chef de la terre offrait ces différents animaux à la terre irritée pour l'apaiser. Alors c'était fini et le meurtrier pouvait revenir après une absence convenable.

Les affaires de vol étaient réglées par le même procédé : le voleur devait rendre ce qu'il avait volé, ou sa valeur, s'il l'avait déjà « mangé ». S'il ne pouvait payer, sa famille payait pour lui. On l'amarrait jusqu'à ce que le paiement fût effectué et il recevait cinq coups de corde.

*

* *

Les Tafiré du Koumbala sont restés fétichistes en masse. Quelques-uns, anciennement captifs chez les Dioula, se sont musulmanisés. Les premiers offrent des sacrifices à la Terre, au Ciel-Atmosphère, à leurs ancêtres, aux djinns (*guinni*). Ils offrent aussi des sacrifices aux Eaux : ainsi le village de Diendéana possède un endroit sacré sur le N'Zi où l'on va, une fois par an, en pèlerinage à la saison sèche (il est probable que cet endroit forme une cuvette creuse où il y a toujours beaucoup d'eau). Il y a là des poissons sacrés, des crocodiles sacrés (auxquels on offre les tripes des victimes égorgées), bêtes devenues assez familières à cause de la nourriture qu'on leur jette, de la vénération qui les entoure. On reste un jour entier à cet endroit et on demande à ces divinités locales des enfants, des richesses, une bonne santé. Ce sont surtout les femmes qui veulent être mères qui y portent des offrandes (un poulet). Si, lorsque l'on a égorgé le poulet et jeté les tripes, un poisson, un crocodile, un hippopotame se montre, c'est bon signe. C'est que la divinité voit d'un œil favorable la demande faite.

Si l'on rencontre un python dans la brousse, on va trouver le devin pour savoir ce que signifie cette rencontre. Le devin ordonne généralement de faire un python en argile et de lui offrir un sacrifice, car tel est l'ordre du python, leur ami, puisqu'il se manifeste à eux. Les Tuo, du reste, respectent ici les pythons en qui ils voient leurs ancêtres. Les Soro, au contraire, les tuent et les mangent.

Si nos Tafiré tuent une bête quelconque et qu'ils tombent malades, ils vont encore trouver le devin. Celui-ci révèle quelquefois au demandeur une parenté ignorée avec la bête tuée et il lui ordonne de lui offrir un sacrifice expiatoire.

Les devins sont des « tapeurs de cuisse », comme disent les interprètes, espèce de révélateurs de choses cachées, de diseurs de bonne aventure, très répandue de Bobo-Dioulasso et de Banfora à Kong et à Korhogo et sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir. Le demandeur prend la main du devin et les mains jointes viennent frapper la cuisse du devin un certain nombre de fois ou bien s'en écartent systématiquement. Les devins sont donc aussi nombreux que chez les autres nègres.

La superstition des sorciers malfaisants aussi n'est pas moins répandue que partout ailleurs. Jadis nos Tafiré portaient les morts pour savoir qui les avaient tués. Ce pouvait être le sorcier, mangeur de l'âme du défunt. Ce pouvait être les ancêtres mécontents de leur descendant. Ce pouvait être telle divinité puissante qui avait à reprocher quelque faute à l'homme. Ce pouvait être la Terre justicière, etc. C'était sur celle-ci d'ailleurs qu'on faisait jurer la vérité aux suspects qui se défendaient d'être coupables : l'inculpé avalait de la terre prise à l'endroit des sacrifices à cette divinité et bien délayée dans l'eau. S'il était coupable, il mourait, s'il ne l'était pas, il sortait bien portant de l'épreuve.

Actuellement on ne porte plus les gens : les Tafiré revenus après la poursuite de Samory disent qu'ils sont trop peu nombreux maintenant pour se tuer encore les uns les autres... et puis les Blancs l'ont défendu.

Nos gens possèdent un *dô*, une société religieuse plus ou moins secrète qu'ils appellent *Pedo* (*Poro* chez les autres *Sénoufo*). Le *Pedo* loge dans un bois sacré car il y en a un à côté de chaque village tafiré. Tous les huit ans on faisait l'initiation des jeunes gens, qui ne durait qu'une nuit à la sai-

son sèche³. On offrait au Pedo les poulets apportés par les jeunes gens et ensuite mangés par les vieillards. Le féticheur du Pedo a une espèce de costume tacheté avec une large cagoule qui comprend deux trous pour les yeux. Ce Pedo sort pour les enterrements et les femmes ne peuvent pas le voir.

Il semble qu'il y ait aussi un *ghan* à Diendéana, car il existe un féticheur distinct de celui du Pedo, qui porte sur sa tête l'espèce de gueule d'animal à cornes dont nous venons de parler. Féticheur et tête sont également désignés sous le nom de *ghan*.

Il faut signaler que chez nos Tafiré, les femmes ont également leur Pedo que les hommes ne peuvent voir. Elles sont initiées soit avant, soit après leur mariage, surtout après. Le Pedo féminin sort pour l'enterrement des femmes. Il y a une féticheuse qui commande. Ce Pedo a sa case, non dans le bois sacré, mais dans le village⁴.

Les Tafiré du Koumbala croient qu'il existe un village où résident les âmes des morts, mais ils ne savent pas où il est situé. Ces âmes peuvent revenir vous visiter dans les rêves.

-
3. J'ai visité celui de Diendéana. Il est à un quart d'heure environ du village et ne contient qu'une seule case, basse, large, ouverte sur les côtés et portée sur des poteaux bas et courts (telles les cases où travaillent les forgerons à l'abri de la pluie). C'est dans cette petite hutte couverte de paille que sont les oripeaux des féticheurs du Pedo et du *ghan*, une sorte de gueule de crocodile, avec des cornes. C'est une tête massive et grossière en bois blanc, lourde et représentant un animal fantastique chez lequel on a voulu réunir tout ce qui peut menacer ou effrayer : cornes de buffle ou d'antilope, mâchoire de caïman, etc. Le bois sacré n'est pas débroussaillé et tenu avec soin comme ceux des Nafana : tout se réduit à cette unique case, vestiaire des féticheurs du village.
 4. À propos des cases à divinités situées dans les villages, disons qu'il y a à Diendéana de toutes petites cases de ce genre, ne se distinguant guère de celles où l'on fait coucher les poulets et les chèvres, sinon qu'elles sont soigneusement fermées. Quand on en ouvre une, on n'y trouve guère que des tessons de pots cassés et d'autres petits vases noirs intacts remplis de mixtures aussi sales que diverses. Ce sol est poudreux, couvert de crottes de souris et de rats. Il y a aussi dans Diendéana un ou deux arbustes, de deux ou trois mètres de haut environ, soigneusement écorcés, où sont attachés des crânes d'animaux. Ces arbres écorcés sont sans doute fétiches et doivent représenter la Brousse, comme les mâts à bague d'écorce des Zazéré. On y consacre les dépouilles des animaux tués.

C'est le bon Dieu qui envoie les enfants aux femmes, disent-ils. Le bon Dieu dont ils parlent aussi est Allah (influence dioula), Dieu universel et créateur qu'ils ont identifié à leur dieu fétichiste Ciel-Atmosphère. Cela n'empêche pas les femmes de nos Tafiré de solliciter, à l'endroit sacré du N'Zi, les poissons sacrés, les crocodiles sacrés, pour avoir des enfants. La vieille croyance est restée dans les mœurs, dans les rites et la nouvelle n'a pas encore dépassé le domaine purement intellectuel.

Nous avons déjà vu que les Tafiré du Koumbala avaient des noms de clans. Ce sont les noms qu'on retrouve à peu près identiques chez tous les Sénoufo : Tuo, Soro, Silivué, Sékou, Yè (Yèò) et Sula.

Tuo équivaldrait au Dioula Touré, Soro à Kouloubali, Silivué à Kondé, Sékou à Sarhanorho, Yé à Ouatarà, et quant à Sula ce serait la même chose que Saro et équivaldrait donc à Kouloubali.

Les Tuo ont ici pour *n'tana* le python qui est leur ancêtre. Les Sékou ont le même *n'tana* mais ils ne reconnaissent pas le boa pour un parent : c'est seulement un ami, un camarade. Quant aux autres clans, ou bien l'on ne sait pas, ou bien l'on aurait pas de *n'tana*⁵.

Il faut ajouter qu'il y a des *n'tana* individuels : ainsi les devins indiquent souvent pour les enfants pour lesquels on les consulte les *n'tana* : les arachides, la calebasse du Pallakha, le bœuf, etc.

Malgré des noms de clan divers, tous les Tafiré du Koumbala peuvent se marier ensemble quel que soit le *diamou*. En fait ils ne se marient guère que dans leur village

5. Il est inutile de faire remarquer combien ces dernières déclarations sont suspectes. Elles s'expliquent cependant tout naturellement. D'une part les clans, les animaux sacrés, etc., tout cela se perd chez les Noirs, cet ordre d'idée correspondant à une organisation sociale maintenant périmée, antérieure à la culture, à l'arboriculture, à l'élevage et fondée seulement sur la cueillette, la pêche et la chasse. Le totémisme est donc en période de décadence et de disparition en Afrique occidentale. Le polythéisme avec son adoration de grands dieux (Ciel, Terre, etc.) lui a porté les premiers coups et le musulmanisme avec son influence directe ou sournoise est en train de l'achever. D'autre part, les Noirs n'aiment pas à dire leur *n'tana*, soit qu'ils craignent que cela ne donne prise sur eux aux Blancs, soit qu'ils redoutent les railleries des Européens. De là tant de réponses négatives ou fuyantes à côté d'aveux qui n'en sont que plus précieux à recueillir.

ou dans un village voisin. Plus exactement on peut se marier dans sa famille ou dans son clan et aussi hors de sa famille ou avec les gens des autres clans. N'est défendu que le mariage entre frères et sœurs, parents et enfants, etc.

La femme mariée conserve son *diamou* de jeune fille, mais les enfants prennent le *diamou* du père.

Nos Tafiré ne pratiquent pas la circoncision des garçons, mais seulement l'excision des filles. Celle-ci se fait depuis l'âge où les filles marchent jusqu'à l'âge où elles se marient. On excise les filles d'un village quand il y en a assez d'arrivées à l'âge un peu flottant de l'excision pour qu'on puisse faire une opération d'ensemble. C'est une vieille femme dioula de Nafana qui fait l'excision à Diendéana. Une autre vieille femme du village s'occupe ensuite des excisées qui ne sortent pas du village mais habitent une hutte spéciale où elles restent pendant un mois. On ne peut pas les y visiter sauf leur mère. La vieille femme qui les garde leur fait à manger avec ce qu'apportent les parents. Elle s'occupe aussi de leur nourriture spirituelle et leur donne des conseils moraux. Au bout d'un mois, les jeunes filles guéries sortent et célèbrent une petite fête qui dure un jour. Elles arborent pour la première fois des pagnes et chantent au son du tam-tam. Les jeunes filles ne peuvent se marier qu'après avoir subi l'opération de l'excision.

En fait de tatouages faciaux, les Tafiré du Koumbala ont, sur chaque joue, les trois grandes marques de la région allant des oreilles au coin de la bouche. Leurs femmes ont les mêmes marques. Celles-ci se font en plus des dessins sur le corps par devant et par derrière pour être plus séduisantes.

En ce qui concerne les enterrements, les gens sans importance sont enterrés en dehors du village, mais les gens importants (chefs de village, chefs de groupe familial) sont enterrés sous le petit vestibule de leur case. On fait d'abord un puits rond de 1,25 mètre environ de profondeur, puis on creuse une excavation latérale qui se dirige vers la case. Pour ceux qui sont enterrés en dehors du village, on fait un trou allongé, puis une excavation latérale. L'enterrement dure deux jours pour les gens importants, un pour les autres.

D'abord les vieilles femmes du village lavent le corps à l'eau froide, l'habillent et l'enveloppent dans un pagne, puis

le placent dans la case sur une natte. Pendant ce temps les jeunes gens du village creusent la tombe.

Alors arrive le *Pedo*. On sort le corps entouré de sa natte et les cérémonies de la société ont lieu. Quand elles sont terminées, le mort, porté par six hommes qui le tiennent à bout de bras est transporté jusqu'à la tombe. Là le fils met le mort à la place qu'il doit occuper, aidé par ceux qui ont creusé le tombeau. On ferme soigneusement l'excavation latérale avec des morceaux de bois placés obliquement sur lesquels on jette du sable. Cela fait, le puits ou la première excavation sont comblés de terre. Quand il s'agit d'une tombe placée dans un vestibule, on dame à ras du sol ; s'il s'agit au contraire d'un tombeau placé dans la brousse, on dresse dessus un monticule de terre aussi long que la tombe et on le garnit de branches.

Une fois la mise en terre effectuée, on fait *tam-tam* le soir et le jour suivant (s'il s'agit d'un personnage important) : on mange, on boit du *dolo*, on danse, on chante des chants funèbres.

Le lendemain du jour où la personne a été enterrée, et cela se fait pour tous, deux vieilles femmes vont dans le *gpâ* du mort ou de la morte et y remplissent un panier de mil, puis elles tuent un petit poussin et font couler du sang autour de ce panier. Le sacrifice est fait pour le défunt (ou la défunte). Puis on jette le poussin, et le mil est donné aux gens qui ont creusé le tombeau.

Notons que si on enterre une femme, c'est le *Pedo* des femmes qui sort. Les vieilles sont enterrées avec plus de pompe que les jeunes et l'enterrement dure plus longtemps.

La commémoration ou anniversaire a lieu pour les gens importants, les vieux et les vieilles. Elle se fait entre six mois et un an après l'enterrement, plus tôt si la famille a ce qu'il faut, plus tard si elle est dépourvue et s'il lui faut réunir le nécessaire. Elle dure trois jours. Tous les parents du défunt sont réunis, on boit force *dolo*, on tue des animaux dont l'âme et le sang (véhicule de l'âme) sont d'abord offerts au mort. On pleure, on chante des chants funèbres, on danse et la tristesse s'achève dans la joie.

Il y a un coin réservé dans chaque famille pour les sacrifices aux morts du groupe familial. Ces sacrifices se font

en cas de maladie, de grand malheur, de grâce importante à demander aux ancêtres.

En ce qui concerne les fêtes, la grande fête est celle du pèlerinage au N'Zi, dont nous avons déjà parlé plus haut. Ce pèlerinage a lieu, une fois par an, à la saison sèche, un lundi, quand la récolte est terminée. On va remercier la divinité de la moisson donnée. Les femmes qui veulent un enfant font leurs promesses et on se lave dans cette eau sacrée. La fête dure un jour.

Signalons aussi que l'on fait des sacrifices avant les semailles : les *gpâfolo* se réunissent et le plus vieux du groupe familial général, de la famille totale ou globale, offre un sacrifice pour les autres dans sa *gpâ* à lui : il sacrifie des poulets à la Terre pour que la pluie tombe et que les semailles viennent à bien.

Ce sont là les seules fêtes de nos Tafiré du Koumbala.

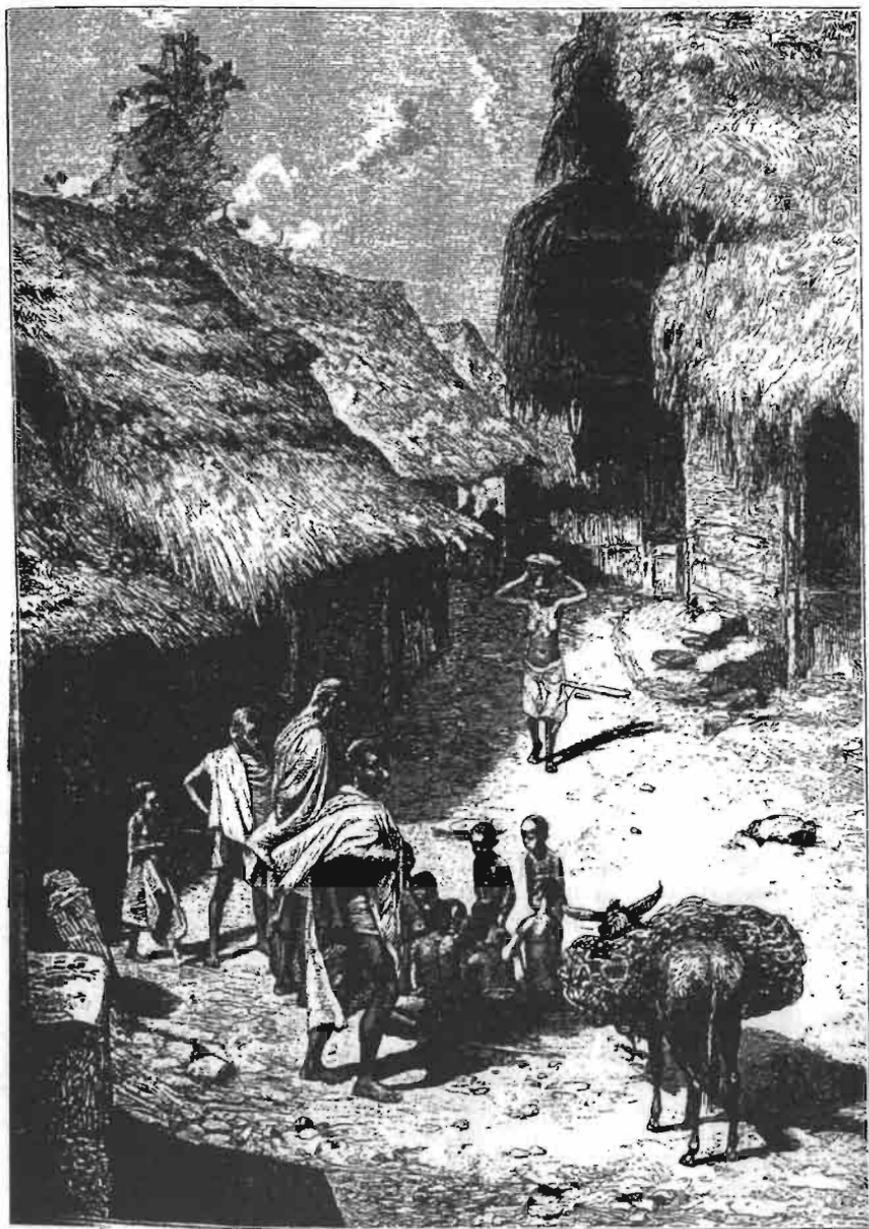
*

* *

Je ne dirai que quelques mots du type physique de cette race : Kossibara Tuo, le chef de Diendéana, est un vieillard de peau chocolat-foncé, grand, bien bâti, à l'aspect paysan. Ces cheveux sont noirs, laineux, les yeux noirs, les oreilles grandes, le nez pas trop écrasé, les lèvres pas trop fortes. Il présente quelque peu de prognathisme. Sié Sékou, notable, est un vieillard grand, maigre, couleur chocolat-foncé. Il a les oreilles grandes, le nez pas trop écrasé, les lèvres pas trop fortes. Il porte de la barbe noire et est peu prognathe.

To Sékou, autre notable, est de taille moyenne, plutôt petit. Le nez et les lèvres sont comme chez les précédents, les oreilles plutôt grandes. Il porte un peu de barbiche blanche. La peau est couleur chocolat-foncé. Peu de prognathisme.

En résumé, les Tafiré sont plutôt grands et forts, sans rien d'excessif du reste. Les caractères physiques ne sont pas grandement accentués chez eux, quoique ce sont incontestablement de bels et bons nègres.



Village pakhalis.

LES PALLAKHA DU SIKOLO

Les Pallakha – de leur vrai nom Pala ou Kpala¹ – sont une race qui habite au nord-ouest de Kong. Ils se divisent en deux fractions : les vrais Pallakha ou Pallakha indépendants, qui conservent toujours leur liberté vis-à-vis des chefs de Kong et luttèrent souvent contre eux, et les Pallakha du Sikolo ou Pallakha orientaux, situés à l'est des premiers, qui tombèrent sous la dépendance des rois de Kong, lors de l'expansion de la puissance de ceux-ci, et formèrent un petit canton – marche du côté des Pallakha indépendants.

Ce sont ces Pallakha orientaux que je vais étudier dans ce chapitre et ceux-ci seulement. Les Pallakha indépendants forment l'objet du chapitre suivant, mais, comme nous

-
1. Pala fait au pluriel Palabélé ou Pallakha (voir aux appendices V et VI mes vocabulaires des Pallakha indépendants). Ce sont les Dioula qui semblent les avoir appelés Palarha ou Palakha, ajoutant à la racine de leur nom la désinence rha ou kha. De même, les Dioula ont appelé les Nafan Nafanga ou Nafanra, les Tufi, Tufilé ou Tafiré, etc. Quant au redoublement des deux l, il ne devrait pas être fait et l'on devrait dire Pala et non Palla, Palakha ou Palarha (forme dioula) et non Pallakha ou Pallarha. Mais cette déformation a été faite par les Français depuis l'occupation, et je me conforme à l'usage courant en écrivant Pallakha et non Palakha. La réforme proposée par Maurice Delafosse (*Vocabulaires comparatifs*, page 194, de mettre un k devant Pala de façon à écrire Kpala, Kpalarha, Kpalakha, est meilleure car il y a une aspiration forte devant la lettre P et les Pallakha prononcent presque Kpala et non Pala. En réalité, leur prononciation est intermédiaire entre ces deux sons. Cependant, adoptant l'orthographe généralement admise, je me contente d'avertir le lecteur de la véritable prononciation du mot.

abordons ici l'étude des Pallakha, disons quelques mots en général sur leur origine.

Qui sont les Pallakha ? Si nous examinons leur langue², aucun doute n'est possible : cette langue est sénoufo et, par conséquent, les Pallakha sont des Sénoufo. Mais, au point de vue ethnique, c'est autre chose et l'on peut se demander si les Pallakha ne sont pas étroitement apparentés aux Gouin (ou Gbain) qui disent justement venir de leur pays et aux Tourouka, parents des Gouin. Les Pallakha ont en effet conservé longtemps les mœurs pillardes et sauvages des Gouin et des Tourouka, et ils les avaient encore quand nous pénétrâmes dans le pays (1898). Il fallut faire deux colonnes (1900 et 1902) chez les Pallakha pour les soumettre à la domination française.

Il est vrai que maintenant ils se montrent excellents cultivateurs et même éleveurs et évoluent vers le même genre de vie et le même état d'esprit que les vrais Sénoufo. Cependant beaucoup de ceux qui les ont vus les tiennent pour bien distincts des Sénoufo et disent qu'ils n'en sont pas. Pour moi je serais porté à voir en eux une race toute différente primitivement, se rattachant aux Gouin et aux Tourouka et par conséquent parente des Lobi, mais qui, établie auprès des Sénoufo et ayant ceux-ci à l'ouest (Niarafolo), au sud (Tafiré), a adopté la langue sénoufo.

Le vieux système d'habitation très curieux et très original des Pallakha, sur lequel nous reviendrons, est aussi en train de disparaître et le vêtement a changé lui aussi, comme ont changé les mœurs. Bref les Pallakha se sont transformés et se transforment encore tous les jours en un sens sénoufo, mais le fond original ne semble pas être sénoufo.

C'est Binger qui a le premier parlé des Pallakha dans son grand ouvrage *Du Niger au golfe de Guinée*. Il dit (tome I, page 273) que le territoire des « Pallaga » est une dépendance des États de M'Pégué, chef d'une partie du pays Folo (ou Folona). Cette assertion est évidemment fausse

2. Voir aux appendices V et VI, un vocabulaire de la langue des Pallakha du Sikolo et un autre des Pallakha indépendants de 600 mots chacun environ. En 1904, Maurice Delafosse avait donné dans ses *Vocabulaires comparatifs*, 86 mots ou expressions pallakha (p. 197 à 213).

puisque les Pallakha n'obéissaient à personne. En effet Binger ajoute :

« Les Pallaga constituent comme les M'Bouin(g) une nation encore sauvage. Personne n'entre dans leur pays et ils n'ont presque point de relations avec les marchands. Quelques hommes des villages frontières viennent au marché de Sandergou et de Kapi. Je n'en ai vu aucun. Les personnes que j'ai interrogées m'ont dit que les hommes et femmes sont entièrement nus et ne se servent même pas de feuilles pour cacher ce qu'on ne doit pas voir. Leur tatouage consiste en de nombreuses petites entailles sur le front et les joues. Leur langue n'est comprise par personne. Ils sont très redoutés pour les incursions qu'ils font sur les territoires limitrophes. On est impuissant à les châtier car leur pays est très fourré et couvert de bois ; quand on marche contre eux, ils savent adroitement se dérober et fuir à l'intérieur.

Pour ces raisons les Dyoula ont complètement abandonné le chemin droit de Kong à Léra dont j'ai déjà parlé, et actuellement toutes les communications se font par la route que je vais suivre. »

Si tous ces détails sur la nudité, le genre de tatouage et la langue des Pallakha sont exacts, ceux-ci ont prodigieusement changé depuis 1888, mais aussi peut-il y avoir quelque exagération nègre dans tout ce que les Dioula ont rapporté à Binger. La langue et le tatouage facial ont-ils pu changer de 1888 à l'époque actuelle (1922) ? Le temps paraît bien court (33 ans) pour une telle transformation, sans compter que, dès 1904 et avant, la langue était déjà sénoufo, comme a pu le constater sur place Maurice Delafosse (ce qui réduit la période de transformation à 12 ans pour la langue). Aussi ces détails, que Binger a eus du reste de seconde main et n'a pas pu vérifier par lui-même, sont-ils très sujets à caution. N'en retenons que la sauvagerie générale et le caractère pillard des Pallakha.

C'est Monnier qui, dans sa *Mission Binger – France Noire* (1894) a parlé le second des Pallakha. Il dit, page 219 :

« L'armée, est campée à trente kilomètres environ au nord-est³ de Kong. C'est moins une force destinée à prendre l'offensive qu'un corps d'observation à l'effet de surveiller les Palagas, peuplade pillarde, dont les maraudeurs avaient à plusieurs reprises rançonné les marchands se dirigeant soit dans l'ouest par Nafana, vers Sakkala et Tengréla, soit au nord vers Bobodioulassou. Le poste peut assurer, dans une certaine mesure, la sécurité des communications.

Six heures de marche en terrain découvert, sous une réverbération aveuglante. Nous traversons trois villages, que les enceintes palissadées, édifiées récemment, mettent à l'abri d'un coup de main. Un quatrième village, beaucoup plus vaste que les précédents, aux cases toutes neuves. C'est là le camp. Pour le moment il est fort dégarni, la majeure partie des effectifs ayant été congédiée pour procéder, en temps utile, à la récolte du maïs et du sorgho. Kong, en effet, n'entretient pas d'armée permanente. Chez ce peuple de commerçants et de cultivateurs, le fait de porter les armes constitue un accident, non un métier. D'ailleurs, il ne s'agit point ici d'une guerre au sens exact d'un mot. Aucun des adversaires ne paraît se soucier d'en venir aux mains. Tout se borne à quelques razzias. Les hostilités peuvent se prolonger pendant un an et plus sans que, de part et d'autre, le chiffre des morts et des blessés atteigne la centaine.

Il y a bientôt trois ans⁴ que les gens de Kong entreprirent de mettre un terme aux déprédations des Palagas. Ils leur ont déjà fait nombre de prisonniers. Aussi l'issue n'est-elle pas douteuse. Les pillards, découragés, ne sauraient tarder à se soumettre... »

En fait, il ne semble pas que les Pallakha se soient soumis et bientôt la mort de Karamokho Oulé qui dirigeait cette guerre et d'autres soins plus importants empêchèrent les gens de Kong de s'occuper de leurs incommodes voisins du nord-ouest.

C'est Maurice Delafosse qui a ensuite parlé des Pallakha dans ses *Vocabulaires comparatifs* de 1904. Il range la

-
3. Il y a « nord-est » dans le texte mais c'est évidemment une faute d'impression car les Pallakha sont au nord-ouest et non au nord-est de Kong. L'armée dont il s'agit était celle de Karamokho Oulé.
 4. La guerre aurait donc commencée en 1889, puisque Monnier écrivait ceci en juin 1892.

langue pallakha parmi les langues sénoufo et dit (ch. VI, p. 194) :

« 5°. Le dialecte Kpalagha (Pallakha des cartes) parlé du Haut-Bandama à la haute Comoë entre les Foro au nord et les Tafiré au sud et atteignant la ville de Kong⁵. Le dialecte diffère légèrement du nord au sud, se rapprochant davantage du dialecte Tafiré à mesure qu'on avance vers le sud. (Ne pas confondre avec la langue des Koulango appelés Kparhala – vulgairement Pakhalla – par les Dyoula). »

Maurice Delafosse donne à cette occasion un petit vocabulaire pallakha (86 mots ou expressions) pris d'un Tafiré qui savait la langue (*op. cit.*, pp. 197 à 213).

Dans sa « Monographie du cercle de Korhogo » (*La Côte d'Ivoire*, Notes de l'exposition de Marseille, 1906), Maurice Delafosse donne quelques renseignements sur les Pallakha eux-mêmes. Ainsi, il dit (p. 865) :

« La tribu des Kpalaghas ou Kpalarhas (vulgairement Pallakas) peuple le canton du même nom dans le district de Korhogo et chevauche sur les cantons septentrionaux du pays de Kong et sur le canton de Niarhafolo. Les membres de cette tribu, plus grands et plus forts en général que les autres Siénamanas⁶, sont aussi plus sauvages et de caractère plus indépendant. »

Il ajoute (p. 368) :

« Les Kpalaghas, qui forment la seconde fraction (des Siénamana ou Sénoufo), ont les maisons et le costume des Takponins (Tagouana) dans la partie de leur territoire voisin de

-
5. Ces limites, il est à peine besoin de le dire, sont beaucoup trop vastes et englobent une grande partie de pays qui n'est pas pallakha. De plus le Foro ou Folo est au nord-ouest du Pallakha et non pas au nord, et en est séparé par tout le pays de Niarhafolo. À l'est, le Pallakha, en y comprenant le Sikolo, n'atteint même pas la route Kong-Kapi-Banfora, loin d'atteindre la Comoë. Enfin, au sud-est, le Sikolo qui est la partie du pays pallakha la plus rapprochée de Kong, est bien à 30 kilomètres de cette ville. On voit que M. Delafosse a tracé des limites beaucoup trop étendues au pays pallakha.
6. Ou Sénoufo.

Kong ; mais dans le nord et le nord-ouest, ils ont des habitations très particulières, qu'on retrouve aussi dans certains villages Niarhafolo et Folo et qui se composent d'un long rectangle aux murs de terre très bas, couvert d'un toit formé de branches d'arbres, de paille et de terre superposées, ayant l'aspect d'une voûte légèrement convexe sur laquelle, à la saison des pluies, l'herbe pousse et où les chèvres viennent parfois brouter ; ces maisons sont généralement précédées sur une de leurs faces d'une étroite vérandah et le sol est plus bas d'un ou deux pieds que le sol environnant, ce qui fait de ces habitations de véritables tanières. Quant au costume, il est semblable à celui des Takponins, du côté de Kong ; ailleurs il se réduit pour les hommes à une sorte de corde passée entre les cuisses, pour les femmes à une ficelle, ou à quelques cordons de cuir, ou encore à quelques feuilles suspendues sur leur ventre et sur le derrière. Un certain nombre d'hommes vont complètement nus. Ils sont armés d'arcs et de flèches dont ils se séparent rarement. Bien entendu, les chefs riches ont un habillement plus compliqué, copié sur le costume des Dioulas. »

Enfin, page 387, à la liste des cantons du cercle de Korhogo, on voit figurer le Kpalagha, chef-lieu Koumbala⁷, pour 2 villages et 1 200 habitants.

Dans sa *Monographie du peuple Siéna ou Sénoufo* (1908-1909), Maurice Delafosse n'ajoute rien à ces détails sur les Pallakha. Il se contente de les nommer dans la fraction nord-est des Sénoufo (page 9). Il les dit de haute taille (p. 11) et donne leur tatouage actuel (les très grandes marques sur les joues allant de l'oreille à la bouche) (p. 14). Il décrit leurs maisons sous le nom de « case rectangulaire à toiture plate » (p. 24 et 25). Enfin, il dit qu'il n'a pas aperçu chez eux de bois sacrés (p. 105). À cela se bornent ses renseignements.

*
* *

Actuellement le canton pallakha du cercle de Korhogo (chef Sanoussi Yéo) contient plus de villages et d'habitants

7. Ou encore Koumbala-koro, Koumbala l'ancien, situé à 7 kilomètres environ au sud-est de Ferkessedougou.

que n'en signalait Maurice Delafosse en 1906. Il y a même là une progression extrêmement rapide qui prouve une forte natalité et qui rapprocherait encore les Pallakha des Gouin qui, comme on le verra plus loin, sont extrêmement prolifiques.

Voici la liste des villages et des imposables du canton du Pallakha, d'après le rôle d'impôt de Korhogo de 1922 :

Villages ou groupes	Noms des chefs	Imposables
Koumbaala	Sanoussi Yéo	839
Gbana	Kokou Siluo (ou Silué)	60
Gbanious I	Diangana Siluo	82
Gbaniono II	Doronigué Siluo	92
Guiébélé	Tessana Soro	137
Guaembala	Kassugba Yéo	333
Guiénéné	Sambou Yéo	29
Guiérou	Sémian Yéo	166
Kakono	Yamané Soro	194
Kaméné	Dépian Yéo	63
Karakala	Nandé Silué	239
Korokana	Sambou Yéo	159
Kpéou	Pénoua Yéo	84
Tuala	Nioua Silué	104
Yurhabélé	Naba Yéo	174
	total	2 755

Ces 2 755 imposables font environ 3 300 personnes de population totale. On voit que la population a bien augmenté depuis 1906.

De son côté le canton du Sikolo (appartenant, lui, à la circonscription de Kong et non à celle de Korhogo) compte d'après le même rôle d'impôt :

Villages ou groupements	Noms des chefs	Imposables
Gbouanono	Marka Yé (ou Yéo)	335
Koko	Pésignara Yé	105
Sokolo	Kobayé Yé	322
	total	762

Ces 762 imposables font environ 900 personnes de population totale. On a donc en tout (Pallakha indépendants et Pallakha du Sikolo réunis) 4 200 personnes soit 3 300 pour les Pallakha indépendants et 900 pour les Pallakha du Sikolo.

C'est par ces derniers, comme nous l'avons dit plus haut, que nous commencerons cette étude.

*

* *

Les gens du Sikolo sont des cultivateurs et des éleveurs remarquables. Ils habitent d'ailleurs un pays riche très boisé⁸, plus boisé que le pays qu'ils ont à l'est, au sud-est et au sud. Ils sont en train de le mettre en valeur.

La cueillette est assez importante chez nos gens : d'abord il y a le karité qui fournit plus qu'il ne faut pour les besoins du pays, puis le néré important aussi, enfin le baobab qui pousse sur les emplacements d'anciens villages. Ajoutez le *finnzan*, le tamarinier, la liane *n'saba* avec les fruits de laquelle on fait une boisson, le bel arbre *koto* ou *koro* (nom dioula) avec les prunes noires duquel on fait aussi une boisson, le *sounsoun* ou néflier d'Afrique, etc.

Les rôniers, en revanche, n'existent pas dans le pays. Il y a les palmiers à huile, entre les dépressions des petits plateaux, mais les gens du Sikolo n'en tirent ni vin, ni huile de palme.

La chasse se fait par grandes battues villageoises au moment où l'on brûle les herbes (saison sèche, harmattan). On chasse à l'arc et au fusil. Il n'y a pas de chasseurs de métier dans le pays.

La pêche est très médiocre : on pêche, par village, dans les petits marigots du pays aux basses eaux. Pas de pêcheurs de métier naturellement. On mange les grenouilles, les sauterelles, les crocodiles.

8. Il est aussi plus boisé que la partie du pays des vrais Pallakha qui va de Gbenanono à Ferkessédougou dans le Niarafolo. Cette partie ressemble en effet à la brousse que j'ai décrite pour le pays de Kong en général.

L'arboriculture se réduit à fort peu de chose : on plante quelques bananiers et quelques papayers.

La culture est beaucoup plus importante que tout cela : ce que les gens du Sikolo font le plus est le mil : d'abord le petit mil ou millet, ensuite le sorgho rouge ou gros mil rouge. Le mil sert à l'alimentation, mais on en fabrique aussi le *dolo*. Ensuite vient le maïs dont on fait deux récoltes par an, puis ensuite les ignames, puis le manioc. Enfin, on fait beaucoup d'arachides et des champs de haricots à part.

On fait aussi un peu de riz, de coton et de tabac.

Les gens de Sikolo font plus de grains et de tubercules qu'il ne leur en faut pour leur consommation. Aussi en vendent-ils aux Dioula de Kong qui viennent le leur acheter sur place. Ils conservent aussi du grain en magasin pendant deux ans⁹.

L'élevage est important aussi et les gens du Sikolo ont beaucoup de bestiaux : d'abord les moutons, puis les bœufs, puis les chèvres naines. En revanche ils ont très peu de

9. Notons que la houe des gens de Sikolo est l'immense houe des Sénoufo Kiembara et Nafanra composé d'une énorme plaque de fer concave et d'un court manche en bois presque parallèle à cette plaque et guère plus long. Mais la plaque en fer est ici remplacée par une plaque moitié fer et moitié bois : il y a d'abord, se reliant au manche court de la houe, une planche en bois à trois pointes entre lesquelles (deux en bas, une en haut) est coincée une plaque en fer toute ronde, ayant 25 ou 30 centimètres de long sur autant de large. Ce disque en fer ferme la partie postérieure de la plaque, tandis que la partie antérieure en bois constitue une économie sérieuse sur la plaque tout en fer des houes kiembara ou nafanra, les plus fortes que j'ai jamais vues dans tout le Soudan. Il faut ajouter que les houes des gens du Sikolo, aussi grandes que les précédentes mais moitié bois moitié fer comme je viens de l'expliquer, sont employées par tous les Sonongui et Dioula cultivateurs de la région de Kong. Il est même probable que ce sont les Sonongui qui ont ainsi « adapté » la houe sénoufo des Kiembara et du Nafanra et que les gens du Sikolo la leur ont empruntée quand ils se sont mis fortement à la culture, à l'époque sans doute où ils furent soumis par les chefs de Kong. En dehors de cette houe (*darra* en dioula), qui correspond au *daba* des Kiembara et des Malinké (celui-ci moins fort), les gens du Sikolo ont, comme les Dioula et les Sonongui, une houe plus petite, plus légère qui est maniée par les femmes, à l'exclusion de la première, ce qui n'empêche pas les hommes aussi de s'en servir à l'occasion.

chevaux et pas d'ânes. Ils ont beaucoup de chiens très aboyeurs, de poulets et de pintades.

Les Dioula leur achètent sur place des moutons. Quant aux bœufs, ils n'ont pas eu la maladie sur eux en 1921 : d'où leur abondance. Joignez à cela que les gens du Sikolo font beaucoup d'apiculture.

En résumé, les Pallakha d'ici sont des cultivateurs assez remarquables maintenant, à la hauteur des Sénoufo, y joignant beaucoup d'élevage et de cueillette. Ils ne font pas en plus autant de chasse que le pays pourrait le permettre, pas de pêche et presque pas d'arboriculture. Ils ont évolué nettement vers le type paysan cultivateur et éleveur.

En revanche, ils ne font pour ainsi dire pas d'industrie : les objets en fer sont fabriqués par les forgerons venus de Kong, parlant le dioula, et avec lesquels on ne se marie pas. Ces forgerons ne fondent pas du reste le fer mais l'achètent chez les Gouin.

Les femmes du Sikolo se servent de pierres à écraser. Ces pierres sont presque inusables puisqu'elles sont de granit. Cependant, si l'on a besoin d'une nouvelle pierre, c'est la femme qui en a besoin qui va la chercher dans la brousse et l'arrange¹⁰.

Il n'y a pas de maçons chez les gens du Sikolo ou, si l'on veut, tout le monde l'est. De même il n'y a pas de fossoyeurs de profession. Ce sont les vieillards qui creusent les tombes.

La poterie est faite par les femmes qui, toutes, savent la faire.

Les mortiers sont l'œuvre des Kalabemm-bèlè (au pluriel). Ce sont des Gouin qui viennent de l'autre côté de la Léraba les faire et les vendre dans le pays. Les autres objets en bois sont fabriqués par les cultivateurs du Sikolo, qui ne sont pas gens de caste et qui n'y cherchent qu'un travail accessoire.

Il n'y a pas de peaussiers-cordonniers dans le Sikolo. Les gens du pays achètent aux Dioula de Kong leurs objets en cuir.

10. Dans tous les pays où existent les pierres à écraser les grains, les pilons sont petits et légers et très maniables, quoique les mortiers aient les mêmes dimensions que partout ailleurs. Ainsi en est-il dans le Sikolo et, plus généralement, dans toute la circonscription de Kong, la région de Banfora et de Bobo-Dioulasso.

Les nattes sont achetées à Kong, les corbeilles aux Sonongui voisins. Quant aux paillassons grossiers (*séko* en dioula et en mandé) ils sont faits par quelques cultivateurs qui se livrent à ce travail accessoire quand ils en ont le temps.

Les gens du Sikolo ne savent pas tisser. Ils cultivent bien un peu de coton, mais ils le vendent brut ou filé par leurs femmes. Quelquefois ils le donnent aux Dioula pour le tissage et cousent eux-mêmes les bandes (les hommes seuls savent coudre) pour s'en faire un vêtement. Généralement ils achètent leur cotonnade ou leurs vêtements aux Dioula.

Actuellement les femmes du Sikolo portent des pagnes, assez courts du reste, leur descendant jusqu'à mi-jambe. Les hommes portent seulement la bande de coton qu'on connaît, quand ils travaillent. Quand ils sont en grand costume ils ont de courts boubous et des culottes. Le chef de canton, lui, s'habille à la dioula.

En ce qui concerne le colportage, les gens du Sikolo ne le pratiquaient aucunement avant l'occupation française. Actuellement ils en font un peu, portant à Bouaké du beurre de karité surtout, ensuite du soumbara, des arachides, du tabac à priser. Ils en rapportent du sel et de l'argent.

En dehors de ce commerce, les Dioula viennent (et venaient déjà jadis) leur acheter sur place des grains, des tubercules, des moutons, etc., et leur écoulent en revanche quelques produits d'industrie (cotonnades, vêtements, etc.).

*

* *

On vit chez les gens du Sikolo par petits et grands groupes familiaux comme chez tous leurs voisins.

Les petits groupes familiaux groupent le père avec ses fils mariés, quelquefois avec ses frères et leurs fils mariés.

Les gens du petit groupe familial travaillent pour le chef mais ont aussi un petit champ particulier où ils font des ignames, des arachides et du riz.

Le chef du petit groupe familial nourrit ses gens avec leurs femmes et leurs enfants toute l'année, mais il ne les habille pas. Ils se servent donc de leur petit champ particulier

pour s'habiller et aussi pour se procurer l'argent pour l'impôt, argent qu'ils remettent au chef du grand groupe familial, qui le remet au chef du village.

Le grand groupe familial, groupe religieux et de responsabilité collective en ce qui concerne la justice, s'appelle ici *fimé* ou *fima* et le chef de ce groupe s'appelle *fimafo*.

Les grands groupes familiaux comptent naturellement un assez grand nombre de personnes : à Koko pour 105 imposables ou 125 âmes environ de population totale, il y a deux *fimé*, ce qui fait 62 à 63 personnes en moyenne chacune. Au village de Sikolo, il y a 5 *fimé* pour 322 imposables faisant environ 385 personnes, ce qui fait 77 personnes en moyenne par *fimé*. Enfin à Gbouanono, il y a 9 *fimé* pour 355 imposables, soit 400 personnes de population totale environ, ce qui fait 44 personnes par *fimé*. En tout, 910 personnes de population totale sont réparties en 16 *fimé*, ce qui donne en moyenne 86 à 87 personnes par *fimé*, soit 11 ménages environ par grand groupe familial.

Nous avons parlé plus haut de l'habillement des gens de Sikolo, mais il faut dire aussi un mot de leur habitation qui sont très pittoresques et très antiques, comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire.

Ce sont celles décrites plus haut par M. Delafosse pour les Pallakha en général. C'est à Koko, village situé au sud de Sikolo et à l'est de Gbouanono, tout près du reste de ces deux cantons, que je les ai vues dans leur meilleur état de conservation : ce sont de longues cases quadrangulaires, très allongées, à toit plat (très bas si on la considère par derrière, suffisamment haut si on voit la case par devant). Ces toits sont couverts de terre, de mousses et d'herbes et les cabris généralement, y sautant du derrière de la maison, viennent s'y promener et y cabrioler. C'est très pittoresque. Par devant la terre est creusée, si bien que le sol de l'habitation est en contrebas sur le dehors (c'est ce qui fait que ces cases paraissent plus hautes par devant que par derrière). Du reste on n'entre pas de plain-pied dans ces cases enfoncées car il y a une petite vérandah assez coquette (soutenue par les piliers en bois qui supportent le toit) qui court le long de la case. Cette vérandah a un muret extérieur, de 25 ou 30 centimètres de haut, en terre battue, où sont encastrés les piliers dont je viens de parler. On descend donc sous cette vérandah sur

laquelle donnent les parties des chambres assez profondes du reste, ou boxes, qui se partagent l'édifice. Il peut y avoir aussi quatre ou cinq chambres par bâtiment.

Quelquefois ces bâtiments se font face deux à deux assez régulièrement et forment ainsi une cour. D'autres fois, ils sont isolés, soit que leur vis-à-vis ait disparu, soit qu'on les ait construits ainsi isolément.

En tout cas, leur contrebas de 80 centimètres sur le sol environnant, leur lourde toiture de terre qui a quelquefois 50 centimètres d'épaisseur, reposant sur les pièces de bois horizontales du toit, elles-mêmes soutenues sur les poteaux-fourches de l'édifice, tout cela leur donne un caractère ancien et curieux. Il faut dire du reste que ces constructions disparaissent et qu'on n'en voit plus une dans les villages de culture pallakha récemment construits. Ceux-ci adoptèrent la hutte ronde en terre battue assez large à toit conique en paille, comme plus facile à construire, plus commode et on abandonne complètement la case des ancêtres.

À Koko même, comme à Sikolo et à Gbouanono (village du Sikolo) il y a un grand mélange de cases et de styles divers. À Sikolo, il y a de grands débris de constructions dioula massives qu'on utilise maintenant comme étables. Il y a aussi des huttes rondes en terre battue à toit conique en paille, nombreuses, quelquefois à vestibule et bi-ovoïdes comme les huttes des Nafanra. On voit aussi des cases à l'ancienne manière pallakha, comme je viens de les décrire tout à l'heure, mais courtes et n'ayant de longueur que ce qu'il faut pour contenir une chambre (ainsi à Gbouanono). Et souvent, elles ne sont plus creusées dans le sol, mais de plain-pied avec celui-ci.

Comme on le voit, l'ancienne case pallakha est abandonnée quoiqu'on en voie les plus beaux restes à Koko, et je crois que les gens du Sikolo, comme ceux du Pallakha proprement dits, finiront par adopter soit la hutte ronde en terre battue avec toit conique en paille mais assez large et ample, soit la même mais ovoïde, à la manière sénoufo.

Ceci dit sur l'habitation, revenons-en maintenant à la description de la famille. C'est le chef du petit groupe familial qui fiance les filles du groupe quand elles sont

encore petites. On attend cependant qu'elles soient excisées, ce qui a lieu lorsqu'elles commencent à marcher.

Le fiancé apporte tous les ans, lors des grandes fêtes, des cadeaux au père et à la mère de la jeune fille : il donne des cauris, un poulet, des ignames, etc. Quand la jeune fille est grande, on fait le mariage. La dot est pour ainsi dire inexistante car elle consiste en 15 F de *dolo* (cidre de mil ou de maïs), 8 poulets et 1 F de cauris, sans compter 120 petits paquets de poivre indigène. Tout cela est donné au fiancé par son chef de groupe pour qu'il le donne au chef de groupe de la jeune fille. Celui-ci partage ce qu'il a reçu entre le père, la mère et les autres personnes du petit groupe. La jeune fille est amenée chez son mari et il y a là une fête qui dure deux jours.

Les jeunes filles chez les gens du Sikolo jouissent d'une liberté qui rappelle celle qu'elles ont chez les Gouin (comme nous le verrons plus loin). Elles ont le droit, avant le mariage, d'avoir un amant et même d'en avoir des enfants. Si l'on s'aperçoit que la jeune fille est enceinte, on s'empresse de la marier et l'enfant sera pour le mari. Il n'y a pas là pour celui-ci matière à reproches. Cependant, une fois mariée, la femme doit fidélité à son mari.

Si la femme prend un amant, le mari la frappe ; si elle s'enfuit dans sa famille, le mari vient la chercher et on lui rend sa femme ; si la femme s'enfuit chez son amant, le mari va également la chercher (avec l'aide des gens de sa famille) et frappe l'amant. Quand il y a palabre, les deux chefs de famille totale, les deux *fimafo* (celui du mari et celui de l'amant) s'abouchent et le règlent. Si l'amant est d'un autre village, ce sont les deux chefs de village qui s'occupent de l'affaire. En tout cas le droit du mari à conserver sa femme et à la battre, si elle faute, est bien reconnu. Il n'y a pas dans tout cela matière à divorce.

Les occupations des femmes du Sikolo sont celles de toutes les négresses : pilage et écrasage des grains, cuisine, aller chercher l'eau, etc. Elles travaillent aux champs, quoiqu'elles ne défrichent pas et ne se servent ni de la grosse ni de la petite houe¹¹. Cependant elles sèment avec les

11. Celle-ci est à manche en bois, forme massive, au gros bout duquel est fixée une lame de fer quadrangulaire, comme ceci : attachée par deux petits morceaux de fer pointus à ce gros bout. Les Dioula appellent

hommes, et font les trous où l'on met la semence du bout du pied, comme ceux-ci. Les hommes seuls sarclent. Pour la récolte, hommes et femmes la font et la déposent dans les greniers à mil¹².

Les femmes, dans le Sikolo, n'ont pas de petits champs à elles. Elles peuvent posséder du reste quelque chose (pagnes, bijoux bien pauvres ici du reste, poulets, chèvres, etc.). Quand une femme meurt, c'est sa grande sœur qui hérite, à défaut sa petite sœur. Ni ses enfants ni son mari n'ont droit à son héritage.

En ce qui concerne celui-ci, en général les gens du Sikolo ont certainement subi l'influence dioula : aussi, la forme de l'héritage varie-t-elle suivant les villages : à Gbouanono, quand un chef de petit groupe familial meurt, c'est son frère puîné qui hérite. À défaut de frères, le neveu fils de sœur vient enlever tous les biens mobiliers sauf les grains et retourne chez lui. Alors l'aîné des fils du petit groupe prend le commandement de celui-ci et ce qui en reste : cases, champs, grains, etc. (Il est probable que jadis tout l'héritage était pour le neveu fils de sœur qui venait se loger dans la maison).

cette petite houe *kopé*, *lamboué* (ou *langbé*) et encore *bâgâ*. C'est ce dernier nom que donnent les gens du Sikolo, qu'ils leur ont sans doute emprunté.

12. Les greniers à mil sont particulièrement artistiques chez les gens du Sikolo et les Pallakha. Ce sont souvent d'énormes vases blancs en argile, larges du haut, étroits du bas, dont la panse se réduit gracieusement jusqu'à être plus effilée que le bas d'un œuf. Ces vases sont joliment coiffés d'un large chapeau de paille. Sur leur panse, au dessous d'un trou quadrangulaire qui permet d'y jeter ou d'y prendre ce qu'il faut, on voit souvent représentée une tête d'antilope avec de grandes cornes. Mais ce qu'il y a de mieux, ce sont les pieds en argile de ces vases qui viennent saisir, comme autant de pattes de lion, les pierres sur lesquelles repose le vase tout entier. Ces pattes dissimulent les pierres et sont d'un effet joli et puissant à la fois. Il y a donc là un effort artistique ou plutôt une réussite artistique qu'on ne trouve pas souvent chez les nègres.

Il est vrai qu'à côté de ces greniers à mil, d'autres, plus petits, sont quadrangulaires, faits en terre battue, grossiers et reposent à cru sur de petites rangées de grosses pierres. Ceux-ci n'ont rien d'esthétique. En général il y a plusieurs espèces de ces greniers à mil, mais les grands vases en terre blanche sont les plus nombreux.

À Koko, on a fait un pas de plus vers l'héritage dioula : quand un chef de petit groupe familial meurt, c'est son frère puîné qui hérite ; si la ligne des frères est épuisée, c'est le fils le plus âgé du groupe. Chez eux, les fils de sœur n'héritent pas ou n'héritent plus¹³.

*

* *

Les gens du Sikolo prétendent que jadis tous les Pallakha habitaient le Sikolo. C'est de ce pays que les Pallakha indépendants auraient émigré vers l'ouest.

Ils racontent aussi une légende d'après laquelle leurs ancêtres seraient descendus du ciel au bout d'une chaîne de fer. Cette chaîne existerait encore aux environs du village de Sikolo et les chasseurs du pays la verraient de temps en temps dans la brousse. On ne sait cependant pas exactement où elle se trouve.

Plus tard les Pallakha de l'est reconnurent l'autorité des chefs de Kong à la différence des Pallakha de l'ouest qui pillaient les Dioula de passage et faisaient la guerre avec les Dioula de Kong. Les gens du Sikolo du reste ne payaient pas d'impôt aux gens de Kong (disent-ils) mais leur fournissaient des hommes pour faire colonne contre les Pallakha indépendants. C'est ainsi que les gens du Sikolo servirent sous les ordres de Karamokho Oulé lorsque, de 1889 à 1892, il fit campagne contre les pillards.

D'après nos gens, Karamokho Oulé aurait installé quatre camps successifs contre les Pallakha indépendants : le premier à Tindalla, village situé au nord de Sikolo et de Koko, le second entre Koko et Gbouanono, le troisième à Ouangoro ou Ouankoro (dont le nom voudrait dire « à côté de la brousse »), village situé au nord-ouest de Kong, à trente kilomètres environ, et au sud-ouest de Koko et de Sikolo.

13. Ce sont en général les chefs qui, imitant les races plus civilisées et plus riches que la leur (en l'espèce ici les Dioula), introduisent ces changements dans les mœurs et coutumes, adoptant les vêtements, les habitations, la manière de vivre physique et morale de ceux à qui ils se frottent. Des chefs, ces changements se répandent peu à peu dans la grande masse. L'homme est un animal plastique.

C'est là sans doute qu'était le camp visité par Binger et Monnier en juin 1892 et où se trouvait Karamokho Oulé. Aujourd'hui Ouangoro est presque abandonné et n'a plus qu'une vingtaine d'habitants. Enfin le quatrième camp aurait été à Koundou, au nord-nord-ouest de Kong et au sud de Sikolo et de Koko.

Le plus ancien chef de canton dont on se rappelle ici était Dandima Ouatarra, un Dioula de Kong qui fut contemporain de ces événements et vit aussi Samory.

Samory ne se serait pas dirigé directement sur Kong quand il vint de Dabakala pour « casser » la ville. Il aurait d'abord passé par le pays des Pallakha indépendants, puis aurait détruit les trois villages du Sikolo : Gbouanono, Koko et Sikolo. Les gens du pays s'enfuirent à Kong, ensuite, avec les gens de Kong, au-delà de la Leraba d'abord, chez les Gouin, puis à Bobo-Dioulasso. Ils restèrent trois ans en dehors de leur pays (probablement de 1895 à 1898).

À Dandima, succéda Bandara Ouatarra, un Dyoula de Kong aussi, qui fut chef du canton de Sikolo pendant quatre ans.

Puis ce fut Koli Yè (ou Yéo), originaire du Sikolo, qui fut chef de canton pendant cinq ans.

Puis vint Kobé Yè, un captif folo du pays originaire de Niellé. Il fut chef de canton pendant neuf ans.

Le chef actuel s'appelle Gaossi Yè ou Ouatarra (Ouatarra correspondant à Yè ou Yéo). C'est un homme du Sikolo qui est chef depuis six mois¹⁴.

Ajoutons que, dans chaque village du Sikolo, il y a un chef de la terre et un chef du village. Le chef politique est actuellement le plus important. Le chef de la terre fait les sacrifices à cette divinité. De plus il donne les terrains non défrichés aux chefs de groupe qui viennent le lui demander.

À Koko on cultive les terrains consacrés au mil et au maïs pendant cinq ans de suite :

- la première année on y met du millet,
- la seconde année du sorgho,
- la troisième année du maïs,
- la quatrième année encore du millet,

14. Écrit en août 1922.

- la cinquième année du sorgho,
- puis on laisse reposer pendant quatre ans.

Pour les champs d'igname, on change de terrain chaque année et pour les arachides, on plante jusqu'à ce que la terre soit fatiguée.

*

* *

La plupart des gens du Sikolo sont restés fétichistes, quelques-uns, mais rares, sont devenus musulmans.

Les fétichistes font des sacrifices à la Terre, au Ciel, aux esprits de la brousse, aux esprits des marigots, aux arbres, aux collines, aux rochers. Ils font aussi des sacrifices aux animaux vivants ou figurés : ainsi aux serpents vivants, aux serpents en argile, aux crocodiles en argile, etc. Si on tue un léopard ou une hyène ou un lion, on fait un petit simulacre de léopard, de hyène ou de lion en argile et on lui offre un poulet. C'est pour ne pas être poursuivi par l'esprit, par l'âme vengeresse de la bête qui vous rendrait malades. On ne fait pas cela pour les autres animaux.

Pas de sacrifices à la lune, au soleil ni aux étoiles.

Les devins s'appellent *diéléfolo*. Ce sont ces « tapeurs de cuisse » dont nous avons déjà parlé. Ceux-ci inspirés par des statuettes en bois où sont venus se loger quelques esprits de la brousse. Il y en a aussi qui révèlent les choses cachées en jetant des cauris par terre.

Les gens du Sikolo connaissaient, comme les autres Noirs, craignaient et punissaient les sorciers malfaisants. On faisait porter chaque mort, en dehors du village, par deux hommes. On procédait à l'interrogatoire du défunt qui venait vers l'interrogateur s'il disait oui et restait sur place s'il disait non. En dehors du sorcier malfaisant, toutes les divinités pouvaient être cause, à l'occasion, de la mort de l'homme. Si c'était vraiment le sorcier qui l'avait tué et s'il avouait, on le vendait comme esclave aux Dioula ; si l'homme niait, on le laissait libre et la divinité se chargeait, s'il était coupable, de le faire mourir.

Actuellement on porte encore les morts mais on ne fait plus rien aux sorciers.

Les gens du Sikolo ont une société religieuse qu'ils appellent Dionongo, nom de la société, nom de la divinité, nom des adeptes. Le Dionongo habite dans le bois sacré, mais celui-ci ne possède pas de cases, comme les bois sacrés des Sénoufo Kiembara ou Nafanra. Il y a seulement sous un arbre un vase où sont serrées les affaires du Dionongo (c'est-à-dire, sans doute, les habits de ses féticheurs). Le Dionongo lui-même consisterait en un morceau de fer¹⁵. Il possède son féticheur qui sort la nuit, se promène autour du village, ne peut être vu par les femmes, les enfants, les non-initiés. Les femmes ne peuvent entrer dans la société. Le Dionongo s'occupe des sorciers malfaisants et les tue directement, mais il ne s'occupe pas des affaires de justice. Tous les jeunes garçons des villages sont initiés tous les ans au Dionongo, vers l'âge de dix ans, par les vieillards. L'initiation ne durerait qu'une nuit. Elle se fait pendant la saison sèche.

Il n'y a pas de société religieuse pour les femmes.

Ajoutons que les Dioula du village de Sikolo ont un *ghan* auquel peuvent s'initier les Pallakha du pays s'ils le veulent.

Kouniara ou Kouniangué est la divinité protectrice du village de Koko. Elle possède une petite case dans le village, plate et couverte de terre et d'herbe, suivant le modèle des vieilles cases pallakha. Sur le toit les gens du village placent en offrande les cornes ou les mâchoires des animaux qu'ils tuent à la chasse. À l'intérieur il y a, au coin de la porte, l'inévitable marmite noire où trempent dans l'eau des racines bienfaisantes : on se lave, si l'on est malade, avec cette eau sacrée qui procure la guérison. À côté sont de petites statuettes en bois noir, tout en tête et en jambes, représentant des esprits. Au fond gisent dans une poussière vénérable des piles de petits pots noirs, des canaris plus grands, des débris d'offrandes. Un féticheur s'occupe de Kouniara et lui offre les sacrifices dus.

Ajoutons que chaque *fimafô* fait des sacrifices aux ancêtres de la *fimé* dans la cour de celle-ci.

15. Comparez le *do* des Bobo-Finng qui se compose d'une plaquette elliptique en minerai d'aérolithe ou de fer. Voir plus loin au chapitre consacré aux Bobo-Finng.

Chaque homme ou jeune homme a en plus sa petite divinité particulière (non les femmes ni les enfants). Cette divinité peut être une queue de bœuf, un bracelet de fer, même un arbre qu'on a choisi, etc.

Les gens du Sikolo ne savent pas où vont les âmes des morts, quoiqu'ils croient, comme tous les autres Noirs, à la survivance des âmes. Ils pensent cependant que les ancêtres reviennent vous voir quelquefois dans les rêves et qu'en tout cas, ils continuent la race en revenant, au sein des femmes, comme enfants.

Les noms de clan les plus répandus ici sont :

- Yè (qui correspond au dioula Ouatarà) ;
- Solono ;
- Silivvé ;
- Tougolo (qui est sans doute le pluriel de Touo ou Tuo).

Les Solono auraient pour bête sacrée, l'éléphant, parce qu'un chasseur solono ayant tué un éléphant, et la femme de ce chasseur, ayant eu à la suite de cela un enfant, on pensa que c'était l'éléphant qui avait ressuscité dans le sein de la femme. C'est depuis cette époque que les Solono ne chassent plus et ne touchent plus les éléphants. S'ils le faisaient leurs enfants tomberaient malades. Ces croyances et légendes sont, paraît-il, entretenues par les devins. Sans cela, elles tomberaient beaucoup plus rapidement¹⁶.

Les Silivvé ont l'antilope *sinnsé* (*Cobus defassa*) pour *n'tana*. Le mot Silivvé désigne justement cette antilope en pallakha. Yè et Tougolo n'auraient pas de *n'tana*.

Ajoutons qu'à Gbouanono, un des trois centres du Sikolo, où il y a des Solono, des Yéo, des Touo et des Silivvé, les gens prétendent n'avoir qu'un seul *n'tana* pour le village, dans un endroit *ad hoc*.

16. N'oublions pas que Solono ou Solongo ou Sourongo veut dire éléphant en pallakha aussi bien dans le Sikolo que chez les Pallakha indépendants. Ces Solono s'appellent donc « les éléphants » et ont l'éléphant comme bête sacrée. Il est vrai qu'ils ne le reconnaissent plus comme ancêtre, mais seulement comme ami : cependant dans la légende que je viens de rapporter on voit bien transparaître et comme venir à fleur d'eau l'idée que les éléphants sont leurs ancêtres car ils craignent, en les tuant, de ne plus avoir d'enfants ou de ne pas pouvoir les conserver, preuve indubitable que jadis les éléphants-ancêtres étaient considérés comme jouant le rôle important dans la conception des femmes et la continuation de la race.

On fait pour le tombeau un trou quadrangulaire et allongé d'un mètre de profondeur environ, et on pose le corps au fond du trou. On met dessus des branches, assez serrées, pour le protéger, puis on remplit le tombeau en versant de la terre sur les branches. Ensuite l'on dresse un petit monticule de terre à l'endroit où doit se trouver la tête du mort.

Les enterrements ne durent qu'un jour pour les personnes du commun. Ils durent deux jours s'il s'agit d'un personnage important, d'un vieillard ou d'une vieille femme.

Quand il s'agit d'un de ceux-ci, les femmes de la *fimé* vont creuser le tombeau et se rassemblent. Alors on place le corps sur une espèce de claie ou d'échelle portée par quatre hommes et on va dans la brousse pour l'interroger et savoir qui l'a fait mourir. Toutes les personnes de la *fimé* et du village suivent, y compris les femmes et les enfants. Ce devoir rempli, on porte directement le corps à la tombe et les vieux qui ont creusé celle-ci l'y déposent. Quand il s'agit d'une personne autre qu'un personnage important, la cérémonie se termine là, mais s'il s'agit d'un de ceux-ci, la cérémonie continue à la maison mortuaire et dure la fin de ce jour-là, la nuit et le lendemain. On y fait ce qu'on fait généralement dans ces cérémonies et l'on offre au mort des animaux (poulets, chèvres, etc.) que l'on mange ensuite.

On fait aussi une commémoration pour les mêmes gens au bout d'un an ou deux. Cet anniversaire dure deux jours.

La circoncision n'existe pas chez les gens du Sikolo. On excise seulement les filles, comme nous l'avons vu plus haut, quand elles commencent à marcher.

Les fêtes du pays sont le Sinango qui a lieu après la récolte et après qu'on a commencé à brûler les herbes (saison sèche, janvier). Le Sinango se célèbre le jour du marché d'Otko, village du Koumbala. Il dure un jour et une nuit. Les *fimafô* y offrent des sacrifices aux ancêtres.

Le Sinango se complète par le Gbanré ou Gbangué qui a lieu cinq jours après et dure deux jours. C'est alors que le chef de la terre offre des sacrifices à la Terre (poulets et boucs) pour la remercier de la bonne récolte et la prier d'en donner une semblable l'année suivante.

Il y a aussi la fête de l'initiation des enfants au Dionongo, dont nous avons parlé.

Le tatouage facial des gens du Sikolo consiste en les trois grandes marques de la région, sur chaque joue, allant de l'oreille à la commissure des lèvres. Les femmes sont tatouées comme les hommes. Quelques-uns ne portent pas ces marques, le devin ayant dit au père de s'abstenir de faire les marques ordinaires à son enfant.

*

* *

Les gens du Sikolo (jeunes gens) sont plutôt assez beaux hommes sans être grands. Les vieux ont souvent une figure jaune foncée et une petite barbiche. Les traits sont nègres (nez, lèvres, etc.) mais sans exagération et le prognathisme n'est pas accentué.

CHAPITRE VII

LES PALLAKHA INDÉPENDANTS

Nous avons vu, dans le chapitre précédent, les origines des Pallakha indépendants en général. Nous n'y reviendrons donc pas et nous passerons à la description immédiate des Pallakha indépendants, qui ne le sont plus évidemment depuis l'occupation française, mais qui l'étaient jadis à l'époque des chefs de Kong, par opposition aux Pallakha du Sikolo, soumis à ceux-ci.

*

* *

Les Pallakha indépendants étaient jadis des pillards qui devaient vivre principalement de chasse, de pêche, de cueillette et d'un commencement de culture et d'élevage. Actuellement c'est la culture qui est passée au premier plan.

Les Pallakha font des grandes battues de chasse au moment où l'on brûle les herbes en se mettant par villages voisins. Ils se servent surtout d'arcs et de flèches, aussi de fusils et de ces haches spéciales qui consistent en un manche en bois et en un morceau de fer effilé qui se recourbe vers le bas. Ils n'ont pas de chasseurs de métier quoiqu'il y ait assez d'éléphants dans le pays, les grands éléphants ordinaires, noirs ou bruns, et les petits éléphants dits rouges, les plus nombreux et les plus méchants. Ce sont du reste les *tango* (*kâg-bono* en pallakha) qui constituent le gibier le plus nombreux ici. Il y a aussi toutes les autres espèces d'antilopes ou de biches : le *dagbé*, le *sinnsinn*, le *minan* ou

biche rayée, le *son*, le *kongoro*, le *mangolani*, le *diangbèni*, le *kongolani*¹, etc.

Les Pallakha ont des poteaux de chasse assez spéciaux, hauts, faits de petits arbres morts dépouillés, écorcés et secs. Ce genre de poteaux existe du reste autre part que chez les Pallakha (Tatiré, etc.) mais il est très répandu chez nos gens. Les têtes complètes des animaux tués sont suspendues aux branches. À la fourche de ces arbres morts se trouve quelquefois l'éternelle marmite pleine de racines coupées et d'eau. L'arbre est donc fétiche.

Les Pallakha ont quelques petits marigots dans leur pays mais aucune rivière importante. Le Lakhonzo, qui semble le ruisseau le plus sérieux², sépare leur pays du Sikolo. Les Pallakha font donc un peu de pêche à la saison sèche, quand les eaux sont les plus basses. Ils n'ont pas de pêcheurs de profession.

La cueillette est plus importante : d'abord le karité, puis le néré sont les plus nombreux et les plus exploités des arbres utiles spontanés (beurre de karité, farine de néré, condiment dit soumbara, etc.). Il y aussi des tamariniers dont la gomme sert pour se purger et entre aussi dans la fabrication du *bâgâ*, quelques *finnzan* dont on pile la petite pulpe blanche pour les sauces. Les baobabs sont sur l'emplacement d'anciens villages : les jeunes feuilles servent pour les sauces, la farine du fruit entre dans la fabrication du *bara*, les cordonniers en font aussi de la colle, enfin l'écorce sert à faire des cordes.

Les fruits du *minnko*, de la liane *n'saba* et du *sounsoun* servent à faire des boissons diverses.

Pour les palmiers à huile, il y en a dans le pays, mais les Pallakha n'en font rien ni huile de palme, ni vin de palme. On préfère de beaucoup à ce dernier le *dolo* (cidre de mil ou de maïs).

L'arboriculture est pour ainsi dire inexistante ici : on plante quelques bananiers et quelques papayers.

1. Ce sont là les appellations dioula. Voir les noms pallakha au vocabulaire pallakha (appendice VI).

2. Je lui ai vu, en juillet 1922, quatre ou cinq mètres de large et 30 centimètres de profondeur. Mais, outre que, quand la saison des pluies est à son maximum et très forte, les proportions de ces petits marigots changent beaucoup, il doit y avoir par-ci, par-là, des barrages, des cuvettes, des amas d'eau.

La culture est en revanche maintenant l'art vivrier principal. Ce qu'on cultive le plus est le millet ou petit mil, puis l'igname, puis le sorgho (gros mil rouge ou blanc), puis le maïs (qui serait une culture récente dans le pays). On cultive assez l'arachide qu'on écrase pour mettre dans les sauces, ou bien on en fait une huile qui sert à la nourriture et à la toilette.

Une spécialité des Pallakha, c'est la culture de certaines courges (*sara* en dioula et *bélégué* en pallakha) qui sont incombustibles mais dont la graine est précieuse. On fait en effet avec ces graines une huile qui, au dire de certains Européens, serait supérieure à l'huile d'arachide. Ces graines servent aussi, écrasées, aux sauces. En dehors de ces courges on cultive les courges comestibles (*diè* en dioula, *damoungo* en pallakha) dont on fait cuire la chair qu'on met dans la sauce pour l'épaissir. (Les Pallakha, comme les autres nègres, soignent fort la sauce de haut goût qui fait passer les gâteaux-savonnettes un peu fades de farine de mil, de farine d'ignames, ou de farine de maïs, en un mot le *tô*³ qui fait le fond de leur nourriture.

Il faut ajouter qu'on fait beaucoup de pois de terre, peu de haricots, un peu de manioc.

Le riz n'est cultivé que depuis l'occupation française, sur les ordres des Français. À la dernière récolte, le canton du Pallakha en a fourni 6 tonnes à Korhogo pour le chemin de fer de la Côte d'Ivoire.

Il en est de même du coton qu'on ne cultive que par ordre des Blancs. Les femmes pallakha savent filer le coton mais les hommes ne savent pas le tisser.

En revanche, les Pallakha ont toujours fait beaucoup de tabac. Cependant ils ne fument pas : ils prisent et ils chiquent seulement.

En résumé, la production culturelle est actuellement plus grande que la consommation, ici comme dans le Sikolo.

L'élevage s'est aussi fort développé dans le pays. Les Pallakha ont surtout des chèvres naines, puis des moutons, puis des bœufs.

3. Terme mandé : bambara, malinké, dioula, etc.

L'élevage des bœufs est en ce moment florissant chez eux, car il n'y a pas eu de maladie sur ceux-ci l'an dernier. Voici les prix actuels :

– un taureau (de 5 ans) vaut	100 F
– une vache	125 F
– un bœuf (châtré)	150 F
– un mouton	20 F
– une chèvre	10 F
– un poulet	1 F
– une pintade	1 F

Il y a dans le pays beaucoup de poulets et de pintades, d'assez beaux chiens blancs et jaunes très aboyeurs, quelques chats. En revanche, il y a peu de chevaux et les rares équidés qu'on y voit, squelettiques, vivent mal à cause du climat ou des mouches. Il n'y a pas d'ânes, ni de bœufs porteurs, pas de porcs non plus.

L'industrie n'est pas prospère en revanche chez les Pallakha et presque tout y vient de l'extérieur : les forgerons sont des étrangers venant du pays niarhafolo ou du pays nafanra et ne fondent pas le fer dans le pays même : ils vendent aux Pallakha les objets de fer dont ils ont besoin.

De même les pierres à écraser dont se servent les femmes pallakha sont achetées à des Niarhafolo ou des Nafanga qui viennent les vendre sur les marchés voisins : une grosse pierre vaut 800 cauris, ce qui, au cours actuel du cauri (20 pour 1 sou) fait 2 F. Au même taux la petite pierre à écraser (celle que la femme tient en mains) vaut 0,20 F ou 0,30 F.

La poterie est également achetée aux femmes du Sikolo, du Niarhafolo et du Nafanga. Un jeu de quatre pots en terre vaut (au cours actuel du cauri) :

– le plus grand	2 F
– le second	1 F
– le troisième	0,30 F
– le quatrième	0,20 F
– soit en tout	3,50 F

Les objets en bois sont fabriqués par les Pallakha également cultivateurs qui trouvent dans cette fabrication une ressource accessoire : un mortier vaut 5 F, un pilon 0,50 F.

Les objets en cuir sont l'œuvre des Dafinng (espèces de Dioula ou de Mandé commerçants de la région de Boromo) qui viennent se promener jusqu'ici. C'est à ceux-ci qu'on achète lesdits objets.

En fait de vannerie les nattes sont achetées aux Dioula de Kong, les corbeilles sont faites par quelques hommes pour la vente.

Pas de maçons ni de forgerons de métier : les gens du groupe familial bâtissent les cases, et, en cas de décès, les gens du village creusent la tombe.

Enfin les Pallakha ne savent ni tisser ni même coudre : ils donnent leur coton à tisser aux Dioula en leur achetant des vêtements tout faits.

Comme on le voit, les Pallakha ne se suffisent presque en rien en fait de produits industriels : ils les achètent avec leur excédent de produits de culture, d'élevage et de cueillette.

Avant l'occupation française, les Pallakha, comme nous le savons, n'étaient pas commerçants du tout mais pillards, c'est-à-dire qu'ils se procuraient à l'aide du pillage les objets qu'il leur aurait fallu ou aller chercher en dehors de leur savane boisée ou payer aux colporteurs traversant le pays. Depuis la paix française, il a fallu renoncer au pillage et acheter, et par conséquent se mettre sérieusement à la culture et à l'élevage. D'autre part, l'impôt réclamé par les Français croissant d'année en année, il a fallu se mettre aussi un peu au commerce : quelques Pallakha maintenant vont donc porter dans le sud, à Bouaké et à Bondoukou, du beurre de karité, du tabac, du millet et depuis peu du riz. Ils en rapportent du sel, des cotonnades, des vêtements. Ils conteraient une partie du sel ou le vendent sur place et vont porter le reste chez les Gouin, les Toussia, les Tourouka, auxquels ils demandent des instruments en fer.

*

* *

La famille est constituée chez les Pallakha indépendants comme chez leurs frères du Sikolo : il y a le petit groupe familial et le grand groupe familial ou *fimé*. Le premier seul

est un organisme économique, le second est un groupement justicier et religieux.

Le chef du petit groupe familial nourrit ses gens toute l'année (fils mariés surtout, quelquefois frères mariés), avec leurs femmes et leurs enfants. Il ne les habille pas mais peut cependant faire par-ci, par-là, une distribution extraordinaire de vêtements. Ces gens mariés du petit groupe ont leur petite plantation particulière d'ignames dont les produits sont vendus pour acheter des habits, du *dolo*, etc.

Actuellement les femmes pallakha portent le pagne, les jeunes gens portent un assez joli, je ne dirai pas caleçon, mais plutôt cache-sexe, avec deux bandes supplémentaires de coton tombant coquettement de chaque côté des cuisses. Les chefs ont adopté le costume dioula mais très orné et bariolé de couleurs voyantes (ce sont des barbares en train de se civiliser).

Notons que les Pallakha circulent encore souvent avec l'arc, les flèches, le carquois sur l'épaule gauche et le *daba* (houe) sur l'épaule droite. (Autrefois ils portaient l'arc seulement et pas le *daba* : le port du *daba*, c'est le progrès qu'ils ont réalisé).

Quant aux habitations, on sait que les anciennes maisons pallakha consistaient en des cases basses, longues, quadrangulaires, enfoncées de 50 à 80 centimètres dans le sol, remarquables surtout par une épaisse toiture de terre où croissait l'herbe et où les chèvres venaient sauter. Maintenant on n'en voit plus guère dans le pays pallakha et ceux-ci semblent avoir abandonné complètement cet ancien et pittoresque genre de construction. Dans tous les villages de cultures nouvellement bâtis, on ne voit plus que huttes rondes en terre battue, à toit conique en paille, larges du reste et faites de petites briques pétries à la main et séchées au soleil. Ces nouveaux villages sont donc propres, généralement de forme ronde, mais n'ont plus aucun cachet. Enfin à Koumbala-Koro, chef-lieu du canton des Pallakha, le jeune chef de canton s'est fait élever en 1921 une sorte de citadelle, de case monumentale à étages et à pylônes style Djennéen, pour imiter ses confrères, les chefs de canton des pays kiembara et nafanra. Naturellement cette case n'a aucun rapport avec l'architecture propre des Pallakha, pas plus que les huttes rondes dont nous venons de parler. Nous dirons la

même chose de quelques huttes ovoïdes à la façon des Nafanra et de quelques huttes carrées, en terre battue, à toit de paille à quatre pans, qui existent, paraît-il, dans quelques villages de nos Pallakha indépendants à côté des types dont nous venons de parler.

Bref les Pallakha sont en train de se « dénationaliser » pour l'habitation.

Il faut ajouter cependant qu'ils ont conservé une spécificité curieuse : ce sont les grandes jarres à grain, blanches, en forme de vase que j'ai déjà décrites pour les Pallakha du Sikolo. Elles sont encore plus nombreuses ici, dans le Pallakha indépendant.

Pour en revenir au petit groupe familial, c'est le chef de ce groupe qui en fiance les filles, mais d'accord avec le père et une fois qu'elles ont atteint un certain âge. Les filles sont excisées, dès qu'elles marchent, à trois ou quatre ans, ou quelquefois un peu plus tard, à 7 ou 8 ans. Quand elles sont devenues plus grandes, elles sont recherchées par les garçons et ce sont ceux-ci qui les demandent au chef de groupe. Celui-ci accorde ou refuse, d'accord avec le père.

Si le jeune homme est agréé, il donne au père et à la mère de la jeune fille une chèvre, quatre poulets, des cauris pour deux francs et un morceau de sel en barre valant 10 F. C'est son chef de groupe qui lui fournit du reste tout cela.

Trois semaines après le premier don, il offre encore une jarre à mil, pleine de mil, au père ou à la mère de la fille. (C'est toujours le chef de groupe du jeune homme qui fournit). Le père et la mère vendent ce mil et en tirent une valeur de 50 à 75 F qu'ils conservent pour leur fille.

Le troisième cadeau consiste en 220 ignames fournies par le jeune homme lui-même, qui sont données un an après. Elles sont offertes à la fiancée elle-même qui les vend et garde l'argent. Ces 220 ignames valent actuellement 35 F, un peu plus de 3 sous l'igname (0,16 F).

Le jeune homme va encore travailler deux fois par an, dès qu'il est fiancé, soit seul, soit avec ses camarades, dans les plantations particulières du père.

Ensuite, on célèbre le mariage : la femme va dans l'habitation de son mari. Il y a alors une fête d'un jour avec les amusements habituels : mais la fiancée couche d'abord

pendant un mois dans la case de la sœur ou de la mère de son mari. Elle travaille avec les autres femmes du groupe et doit montrer sa bonne volonté et son ardeur à remplir ses devoirs de ménagère : au bout d'un mois, le mari possède sa femme et ce jour-là il donne un mouton et deux poulets au père de celle-ci qui les offre en sacrifice à sa divinité propre ou au marigot. La chair des bêtes est mangée par le père et la mère et les gens de leur petit groupe.

Ces jeunes filles ont le droit, avant le mariage, d'avoir un « bon ami » en dehors de leur fiancé et peuvent même faire l'amour physique avec lui. S'il survient un enfant, il est pour le mari.

Une fois mariée, la femme doit fidélité à son mari. Si la femme trompe celui-ci, l'amant doit payer un bœuf, un chien et six poulets au père du mari qui fait avec ces animaux un sacrifice aux ancêtres. Si tout cela n'est pas payé, l'amant est frappé et la femme aussi et le mari n'a plus de relations conjugales avec sa femme tant que l'amant ne s'est pas acquitté.

Avant l'occupation française le divorce n'existait pas : il n'y avait aucun cas de divorce. Si le mari était impuissant, il donnait la femme à son frère puîné. Maintenant le divorce existe, mais il faut que le nouveau mari rembourse au premier tout ce que celui-ci a versé pour avoir la femme.

Les Pallakha croient que si une femme a un amant et vient ensuite faire l'amour avec son mari, celui-ci devient aveugle et les enfants meurent.

Les femmes ont les travaux ordinaires de leur sexe ; en dehors de cela elles aident aux cultures : ainsi les semailles sont faites par les hommes et les femmes concurremment. Les femmes sèment le mil, le maïs, les hommes plantent les ignames, le manioc, le riz, le tabac. Pour les arachides, le coton, ce sont les hommes et les femmes concurremment qui les plantent. La récolte est faite de même par les hommes et par les femmes, sauf les ignames qui sont arrachées exclusivement par les hommes.

Les femmes peuvent posséder. À leur mort, c'est leur sœur qui hérite, à défaut des enfants.

Quand un chef de petit groupe familial meurt, c'est son frère puîné de mère qui hérite. À défaut, c'est le neveu, fils de sœur, qui vient dans le petit groupe et emporte tout ce qui

peut être emporté : femme du défunt, cauris, argent, vêtements, armes, bestiaux, etc., tous les biens mobiliers en un mot sauf les grains. Alors le plus âgé du petit groupe prend le commandement de celui-ci. (Autrefois, il est probable que le neveu fils de sœur restait dans l'habitation de son oncle maternel et devenait le chef du petit groupe. Du reste, d'une façon générale, le mode d'héritage est ici en train de se transformer, sous l'influence Dioula, et, dans la famille du chef de canton⁴, qui est pourtant un Pallakha, c'est déjà le plus âgé des fils du petit groupe et des neveux (fils de la sœur) qui hérite à défaut de frère.

*

* *

Les Pallakha disent venir du Sikolo, ce qui confirme ce que disent les gens du Sikolo. Ils disent aussi qu'ils tombèrent du ciel sur la terre au bout d'une grosse chaîne qui penderait encore de la voûte céleste. Puis ils quittèrent le Sikolo pour venir dans leur pays actuel, ils ne savent pas à quelle époque bien entendu.

Avant les Français, chaque village était indépendant et le pays était gouverné par les chefs de la terre et les chefs de village. C'étaient les premiers qui étaient les plus importants à cette époque, contrairement à ce qui a lieu maintenant, particulièrement celui de Gbouanono (ne pas confondre ce village avec le Gbanono du Sikolo, quoiqu'ils portent le même nom) et surtout celui de Gbéien, le plus ancien de tous. Actuellement les chefs de la terre font toujours les sacrifices à la Terre et distribuent les terrains incultes à qui veut les leur demander. Ils n'ont pas le droit d'enlever un champ donné à celui qui l'a défriché et qui le cultive, même si ce champ est mis maintenant en jachère. Cependant si un

4. Ce sont en général les chefs qui, imitant les races plus civilisées et plus riches que la leur (en l'espèce ici les Dioula), introduisent ces changements dans les mœurs et coutumes, adoptant les vêtements, les habitations, la manière de vivre, etc. de ceux auxquels ils se frottent. Des chefs ces changements se répandent peu à peu dans la grande masse. L'homme est un animal plastique.

champ est abandonné complètement et définitivement, le chef de la terre peut en disposer de nouveau. C'est à lui qu'on le demande et non pas à son ancien propriétaire.

Comme nous l'avons vu, les Pallakha, alors pillards et détresseurs de colporteurs, étaient souvent en guerre avec les Dioula de Kong qui ne parvinrent pas à les soumettre. Mais Samory traversa le pays des Pallakha en les culbutant et en détruisant leurs villages (1895). Nos gens se réfugièrent au nord de la Léraba, puis revinrent quand Samory fut chassé (1898).

Les Français occupèrent alors le pays, mais les Pallakha refusèrent d'accepter la domination française, de payer l'impôt, de fournir des porteurs et des corvées, etc. Une première tournée de police fut dirigée contre eux en 1900 mais ne donna pas de résultats définitifs, car Améné, chef des Pallakha ou reconnu comme tel par nous, convoqué en juin 1901 à Dabakala, ne vint pas. Il finit cependant par se rendre à notre convocation, mais alors les chefs Kolagobo et Fadouba se dressent contre lui (septembre 1901). En 1902 les Pallakha refusent nettement de payer l'impôt : une colonne est formée contre eux à Dabakala et parcourt victorieusement leur pays (mai 1902)⁵.

Cette fois les Pallakha se soumirent, et Séminian Yéo fut nommé à Dabakala chef de canton des Pallakha dits indépendants. En 1914 ce canton passa, avec la circonscription de Kong, du cercle de Dabakala au cercle de Korhogo. Séminian Yéo mourut il y a quatre ans (1918) et son fils, Sanoussi Yéo (ou Ouatar), élevé dans les écoles françaises, lui succéda. Comme nous l'avons vu plus haut, les Pallakha sont maintenant entrés franchement dans la voie du travail pacifique, de la culture et de l'élevage. Le recrutement pendant la grande guerre (1914-1918), quoique pénible aux populations, n'a amené aucun trouble dans le pays.

*

* *

5. Extrait des rapports politiques du cercle de Dabakala, années 1901 et 1902.

En fait de religion les Pallakha sont restés, en grande masse, fétichistes. Ils font des sacrifices à la Terre, au Ciel, aux Ancêtres, aux pierres, quelquefois même aux pythons (par exemple les gens de Koumbala, parce que c'est leur *n'tana*). Ils font des sacrifices aux esprits de la brousse qui sont plutôt mauvais, gîtent dans les arbres, sont plus petits que les hommes mais plus forts et ont des femmes et des enfants comme les hommes. On en fait aux esprits de l'eau, des marigots, qui sont fort méchants.

On ne fait de sacrifices ni au soleil, ni à la lune, ni aux étoiles.

Les Pallakha possèdent des devins : ceux-ci ont de petites statuettes en bois, séjour d'un esprit de la brousse. Ce sont ces esprits qui inspirent les diseurs de choses cachées.

On interroge le devin en lui tenant la main : le consultant fait l'interrogation en lui-même et, si la réponse est affirmative, les deux mains jointes viennent frapper sur la cuisse du devin. Si la réponse est non, les deux mains ne bougent pas. Les devins font payer 20 cauris par consultation. Ce sont les « tapeurs » ou « frappeurs de cuisse » que nous retrouverons chez les populations de la résidence de Banfora.

À côté des devins il y a les féticheurs qui font tomber l'eau (*sarapanfo*, au singulier). Ils offrent des sacrifices au Ciel-Atmosphère.

Les Pallakha ont la superstition des sorciers malfaisants comme les autres nègres. Jadis on faisait porter les morts, excepté les petits-enfants, pour savoir qui les avait tués. Huit hommes portaient le mort sur une sorte de civière en bois. Quelqu'un interrogeait le défunt qui s'approchait pour répondre oui et reculait pour répondre non. Le mort pouvait avoir été tué par un sorcier mangeur d'âme (ou une sorcière), par la Terre, par le Ciel, par les ancêtres, par toutes les grandes divinités. Si le sorcier incriminé avouait, on le tuait à moins qu'il ne se sauvât. S'il niait, on lui faisait jurer son innocence soit sur le Ciel soit sur la Terre. En ce dernier cas il avalait, délayée dans l'eau, de la terre prise à l'endroit des sacrifices faits à la Terre, après qu'on ait égorgé un poulet pour cette divinité. Le chef de la terre administrait le breuvage. Le sorcier ou la sorcière mouraient s'ils étaient coupables. S'ils ne l'étaient pas ils survivaient.

Actuellement on porte encore quelquefois les morts, quoique les Blancs l'aient défendu, mais on ne poursuit plus les sorciers.

Le Dionongo existe chez les Pallakha indépendants. Il réside dans le bois sacré et en sort la nuit ou le jour, sous les espèces de ses féticheurs. Autrefois le Dionongo sortait nu, maintenant il a un masque qui lui couvre toute la tête et le visage. Les femmes, les enfants, les non-initiés ne peuvent pas le voir. Tous les six ans, dans chaque village, les vieillards initient les jeunes gens ou *bilakoro* au Dionongo : l'initiation ne dure en tout que deux jours. Elle a lieu dans le bois sacré. Les postulants offrent des poulets qui sont sacrifiés au Dionongo et mangés par toute l'assemblée.

Tels sont les détails que les Pallakha veulent bien donner sur leur société secrète.

Il y a aussi un *ghan* à Koumbala-Koro même. Mais c'est une imitation des Dioula.

Chaque village chez les Pallakha a sa divinité protectrice bien distincte du Dionongo. Sa résidence est dans une petite case qui est dans le village même. On l'appelle *komien* ou *kouninien* ou *kominian*. On lui offre (sur le toit de sa case) des cornes de bêtes. Dans l'intérieur de la case, il y a le vase contenant les racines, trempant plus ou moins dans l'eau qui constitue l'eau guérissante et bienfaisante pour les habitants du village.

À Koumbala-Koro, il y a de plus Tounanngué qui est une pierre située tout près du village. Ce fut un chasseur du Sikolo qui la découvrit jadis et lui offrit le premier un sacrifice. Cette pierre est à côté d'arbres également sacrés.

À côté de ces dieux villageois il y a les dieux de chaque famille totale, de chaque *fimé*. Ce sont les ancêtres auxquels le *fiméfo* fait de temps en temps des sacrifices.

Au-dessous, il y a encore les petits dieux particuliers des hommes et des jeunes gens : c'est tantôt un bracelet en liane mis autour du bras, tantôt un bracelet fait d'un paquet de fils de coton orné de nœuds etc.⁶.

6. Il est vrai qu'ici le dieu se confond avec le gris-gris, avec l'amulette, mais, pour les nègres, il n'y a pas de distinction de nature entre les grands dieux et les petits (ce sont tous des esprits). Il n'y a qu'une distinction de puissance (ce sont de grandes ou de petites puissances).

Les Pallakha croient, comme les autres nègres, à l'immortalité de l'âme. Mais ils ne sont pas bien fixés sur l'endroit où vont les morts, qui, du reste, revivent incessamment puisqu'ils reviennent comme enfants dans le sein de la femme. Quand ils ne sont pas encore réincarnés, ils communiquent avec les vivants, particulièrement avec leurs parents et descendants, par le moyen des rêves.

Les Pallakha ont des noms de clan qui sont du reste ceux des Sénoufo :

Silivvé (qui correspond au dioula Kondé),
 Yéo ou Yè (qui correspond à Ouatara),
 Solo ou Soro (qui correspond à Kouloubali),
 Sékon ou Soukon (qui correspond à Kamara),
 enfin Tuo⁷.

Silivvé est en pallakha le nom de l'antilope que les Mandé en général appellent *sou*. Les Pallakha rapportent que les uns disent que cette biche a rendu service jadis à l'ancêtre des Silivvé pour lui faire trouver de l'eau dans une circonstance pressante, d'autres disent qu'elle est comme le grand-père des Silivvé et que ceux-ci descendent d'elle.

Tuo veut dire souris en niarhafolo et en nafanra – pas en pallakha où souris se dit *solono*. Quelques Pallakha rapportent cependant au sujet des Tuo qu'un certain nombre d'entre eux restèrent jadis en arrière pour ramasser les souris en vue de les manger. Alors on leur dit : « Vous autres, vous êtes des souris ! » d'où leur nom⁸.

Solo ou Soro veut dire brave. Voici pourquoi les ancêtres des Soro ont été appelés « les braves » (Solobilo ou Sorobilo au pluriel). Pendant que les Pallakha tombaient du ciel, voici qu'un grand couteau s'éleva de terre les menaçant de les percer. Alors, ceux qui étaient encore dans le ciel n'osaient plus se jeter en bas, de peur de tomber sur le couteau. C'est alors qu'un des Pallakha eut l'idée de se faire attacher au

7. Tuo fait Tuobolo au pluriel, Solo fait Solilo et Soukon fait Soukonbilo.

8. Il faut croire d'après cela que, chez un certain nombre de Pallakha, souris se dit ou se disait bien *tuo* – quoique maintenant elle se dise *solono*.

bout d'une chaîne. Ainsi arrangé, il tomba sur le couteau et le renversa. C'est alors qu'on le nomma « brave » (*soro*), et les autres Pallakha, empruntant la chaîne, finirent de tomber du ciel sur la terre. Les descendants de ce Soro furent les braves⁹.

Malgré leur division en clans, tous les Pallakha peuvent se marier entre eux. Les Pallakha d'un certain clan peuvent se marier dans leur clan même, ainsi les Soro chez les Soro, les Tuo avec les Tuo, etc. Ils peuvent aussi chercher femme chez les gens d'un autre clan : ainsi un Tuo peut épouser une Yéo, une Soro, une Sekon et réciproquement. Nos Pallakha peuvent aussi se marier avec les Pallakha du Sikolo. Ils n'ont de défense qu'avec les forgerons et autres parents très proches (frères et sœurs, parents et enfants, etc.).

Notons que les Pallakha croient aux « loups-garous », comme nous disons en France, gens qui se changent en bêtes grâce à certaines mixtures, pour faire le mal. Ils se transforment en lions, en léopards. Les sorciers malfaisants le font surtout, mais tout le monde peut le faire à condition d'avoir les médicaments sacrés nécessaires.

En ce qui concerne la circoncision et l'excision, nous savons que, chez les Pallakha, les hommes ne sont pas circoncis (sauf quelques musulmans peu nombreux) et que les femmes sont au contraire excisées quand elles sont petites filles. Il n'y a pas de « retraite » pour celles-ci.

9. Maurice Delafosse (*Le peuple Siéna ou Sénoufo*, p. 77) dit que *soro* est le nom du léopard ou panthère en siéna ou sénoufo, sans préciser en quel dialecte. Cependant les Pallakha disent *tuaïn* pour léopard, les Pallakha du Sikolo *touan* (ce qui est le même mot), les Guimini *kiôn*, les Nafana de Bondoukou *ouombatin*. Ces autres Sénoufo semblent avoir adopté actuellement le nom dioula du léopard (*sanndé*). Ainsi les Niarhafolo disent *sanndé*, les Nafanra de Sinématiali *sanndain*, les Tafiré *sadien* ou *sadéou* (*sandé* est le nom du léopard chez les Dioula de Kong, les Dioula de Bondoukou disant *solé*). Cependant je suis persuadé que M. Delafosse a raison et que le vrai et ancien nom du léopard est *soro* ou mieux *sorao* chez les Sénoufo en général, chez les Pallakha aussi. (C'est du reste ce que finit par m'avouer le représentant du canton des Pallakha à Korhogo, me disant que *soro* ou *sorao* veut bien dire léopard, panthère en pallakha). Mais on veut cacher ce nom actuellement, comme étant celui d'un de leurs animaux sacrés les plus importants et on le remplace par le nom dioula ou d'autres. En résumé *soro* ou *sorao* veut dire d'abord léopard, panthère puis peut-être par extension fort, brave, courageux.

Le tatouage facial consiste en les trois marques que nous savons, allant sur chaque joue du coin de la bouche à l'oreille.

Les Pallakha enterrent leurs morts en dehors des villages, dans un endroit *ad hoc*.

Il y a deux sortes de tombes, celles des gens importants (chefs de village, de grande famille, de petite famille, vieux, vieilles, etc.) et celles des gens ordinaires : les seconds se composent tout simplement d'un trou allongé de 1,50 mètre de profondeur environ au fond duquel on met le corps qu'on protège avec des branches avant de jeter de la terre dessus. Les secondes ont, en plus, une excavation latérale où l'on place le corps. Cette excavation est fermée avec les branches. Ensuite, l'on remplit le premier trou de terre et l'on fait un petit monticule sur la tombe. On casse sur celle-ci laalebasse avec laquelle on a enlevé la terre du tombeau.

L'enterrement pour les chefs, vieux, vieilles, etc. dure deux jours. Les vieilles femmes lavent le corps et on le couvre d'un pagne. On dresse dans la cour de la *fimé* une sorte de tente sous laquelle on le place. Pendant ce temps, la tombe est creusée par les gens de la famille, aidés de ceux du village. Alors on fait sortir le mort et on le porte au milieu du hameau, dans une grande cour consacrée par l'usage, pour l'interroger. On commence par lui sacrifier un poulet qu'on égorge, puis on l'interroge – ce qui constitue maintenant une cérémonie platonique sans sanction aucune. De là on porte au tombeau le corps accompagné par toute la famille. Un vieux, une vieille et un jeune homme l'enterrent. On revient à la *fimé* et alors commence la fête funèbre qui dure le soir, la nuit et la journée suivante. Pour les personnes ordinaires la deuxième journée de deuil n'existe pas.

La commémoration est faite (toujours pour les personnes notables) six mois ou un an après l'enterrement. Elle dure aussi deux jours : l'on offre au défunt, en sacrifice, un bœuf si l'on est riche, une chèvre ou des poulets si on ne l'est pas. On partage ces victuailles entre toutes les personnes qui sont venues à la commémoration et on les mange sur place.

Les fêtes des Pallakha se réduisent à la fête de la saison sèche quand la récolte est finie. Les chefs de la terre offrent un sacrifice à la Terre (poulets, chèvres), sans doute pour la

remercier de ce qu'elle a donné. On verse aussi un peu de *dolo* sur elle. Cela fait deux jours de réjouissance à la mode des nègres (mangeaille, beuverie, musique, chants, danses etc.).

*

* *

Au point de vue physique les Pallakha sont beaux hommes. Les vieillards ont quelque chose de sauvage, de non apprivoisé, d'hostile aux Européens. Les jeunes gens sont criards, bruyants, mais encore étonnés en face d'un Blanc.

Sanoussi Yéo, le chef du canton, est un jeune homme, grand, couleur chocolat-clair, figure douce, petite bouche, grosses lèvres, nez petit, oreilles écartées du crâne. Il présente peu de prognathisme.

Nambé Soro, notable de Koumbala-Koro, est assez grand, couleur chocolat très foncé, yeux noirs, gros nez, grosses lèvres, peu prognathe.

Enfin Tédian Yéo est grand, assez bien bâti, teint chocolat-foncé, nez aux narines ouvertes, grosses lèvres, oreilles plutôt grandes, moustache et barbiche noire, un peu prognathe.

En résumé, les Pallakha sont bien des nègres, mais les caractéristiques nègres ne sont pas chez eux très accentuées.

APPENDICES

Le lieu et la population
de la circonscription de Hong.

Chapitre 1^{er}.

Le Lieu -

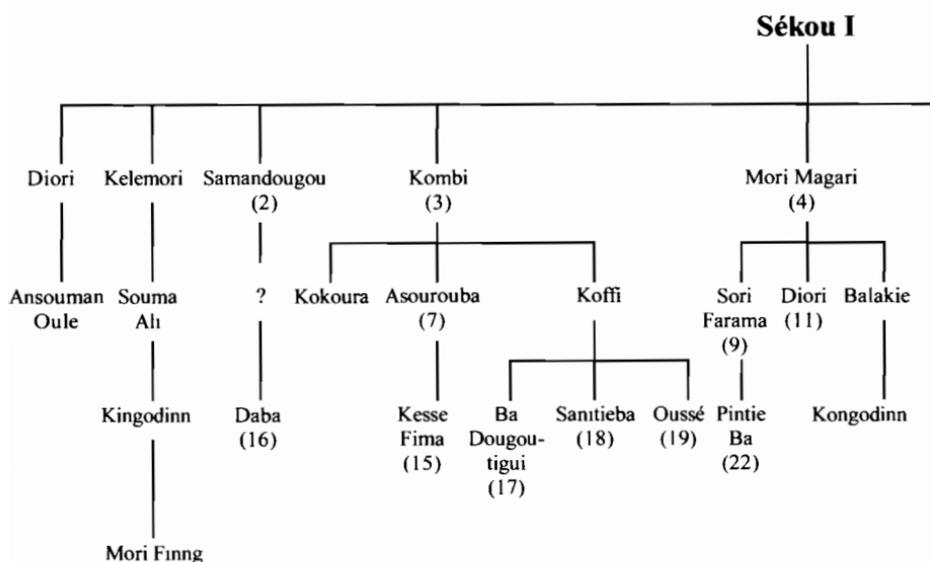
Dans le livre précédent nous avons fait l'histoire des dynasties de Hong et de leurs chefs. Dans ce livre-ci nous donnerons une rapide esquisse du lieu où se sont installés les dynastes et de la population qui y habitait et y habitent encore avec eux.

D'abord nous traiterons du lieu et cela ce sera l'objet de ce chapitre-ci.

Hong même est située un peu au nord du quinzième degré de latitude septentrionale (au

APPEN

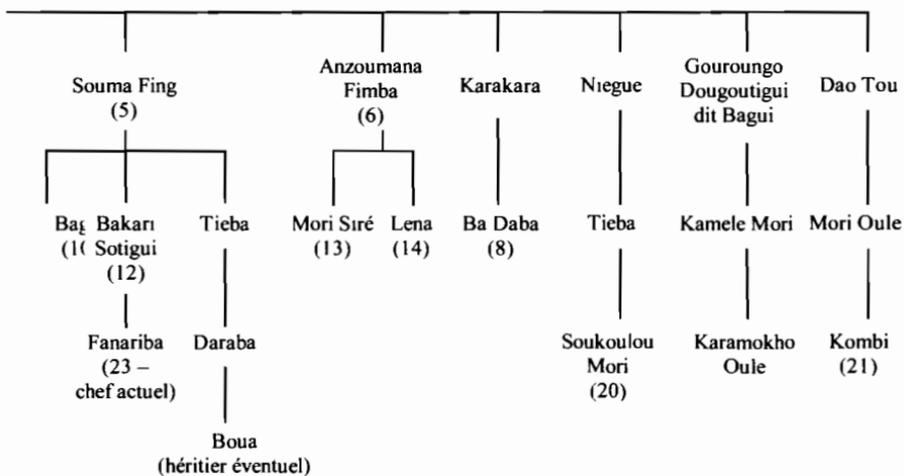
Tableau généalogique des chefs



La liste des successeurs de Sékou Ouatarra, premier roi de Kong, comprend 23 titulaires, numérotés de 1 (Sékou Ouatarra) à 23 (Fanariba Ouatarra), roi à l'époque du passage de Tauxier (1921-1922).

DICE I

de Kong depuis Sékou



APPENDICE II

Liste des cantons et des villages de la circonscription de Kong¹*1) Canton de Koumbala et Nafana*

Villages	Imposables	Observations
Nafana	234	Dioula
Bavolé (?)	83	Sonongui
Dangandougou	12	Sonongui
Diangala	27	Tafiré
Diénééné	12	Sonongui
Finndélé	32	Tafiré
Fankolo	22	Sonongui
Guiendana	99	Tafiré
Karagola	30	Sonongui et Tafiré
Kouroundiala	28	Tafiré
Niarana	33	Sonongui
Ouangoro	15	Tafiré
Sirikorola	65	Tafiré
Sinndala	88	Tafiré
Soukouroula	8	Sonongui
Tanalan	58	Sonongui
Total	846	

1. D'après le rôle d'impôts de Koroko de 1922. Les observations sont de moi.

2) *Canton de Kong*

Kong	1527	Dioula
Banablé	49	Dioula
Diellé	18	
Dienngara	16	
Faélémon	27	Sonongui
Karaboro	31	
Kélékélé	35	
Kokouroussou	16	
Korowit	23	
Kourou	26	Sonongui
Membalaha (?)	17	
Ouinndéléni	25	
Sanzenrokoro	13	
Tiemini	4	
Total	1827	

3) *Canton de Kobakoko*

Baréméné	10	
Binndaraso	9	
Bassidougou	22	
Borodougou	30	
Bennala	16	
Famorasso	15	
Gbédo	38	
Kongodian	24	
Kanadougou	28	
Lémono	44	
Loronzo	46	
Monorota	66	Sonongui
Nasian	147	Dioula et Sonongui
Paraka	72	Sonongui
Savandara	42	
Satiguita	19	Dioula
Samadougou	16	
Tinndalla	136	
Famille du chef de canton résidant à Kong	69	
Total	869	

4) *Canton de Kolonkoko*

Balandougou	21	
Benna (?)	19	
Farakorosso	11	
Gpana	75	Sonongui
Finndékoro	10	
Kapi	51	Dioula
Kodarasso	8	
Koundou (?)	17	
Lenguékoro	69	Dioula et Sonongui
Mafounangbo	45	Sonongui
Papi (?)	42	Sonongui
Sanguioulo	65	Dioula
Sienferasso	53	Dioula
Sokorola	20	
Tousienso	30	
Famille du chef de canton résidant à Kong	8	
Total	544	

5) *Canton de Sikolo*

Gbouanono	335	Pallakla
Koko	105	<i>idem</i>
Sikolo	322	<i>idem</i>
Total	762	

6) *Canton de Tabouroukoko-nord*

Bilata	9	
Bilémono	305	Dioula et Sonongui
Bengoula (?)	30	
Daouafesso	8	Sonongui
Dianganasso	5	
Deinguuilimbia	10	
Gaoui	112	Zazéré
Gorowi	61	<i>idem</i>
Guéméné	35	Sonongui
Kafolon	132	Sonongui et Dioula
Kalakula	30	
Kandolo	6	
Kanningolo	6	
Kavéré	9	
Kolon	159	Sonongui
Kongolo-Tolo	73	Dioula
Konséné	128	Sonongui
Koumbala	15	Sonongui
Koumadimi	31	Zazéré
Lafiasso	25	
Logatan	14	Sonongui
Lougan	12	Zazéré
Pangala	19	
Pila (?)	12	
Téninguéra	37	Dioula et Sonongui
Singolo	3	
Toméné	63	Sonongui
Famille du chef de canton résidant à Kong	116	
Total	1504	

7) *Canton de Faraninnka*

Diongasso	6	Nabé
Kongolo Sobara	42	Sonongui
Nakala	49 ²	Miorou
Famille du chef de canton résidant à Kong	27	
Total	402	

2. Nous avons vu qu'en réalité les gens de Nakala n'étaient pas plus de 25.

8) Canton de Tabouroukoko-sud

Boromadougou	36	Sonongui
Bougou	28	<i>idem</i>
Bougouta	17	
Fia	58	Sonongui
Komon	38	<i>idem</i>
Laranfiasso	12	
Sinolo	17	
Sokolo	41	Sonongui
Yondolo	73	Dioula et Sonongui
Famille du chef de canton résidant à Kong	82	
Total	402	

Résumé général de la circonscription de Kong

Cantons	Nombres de Villages	Imposables
Nafana	16	846
Kong	14	1827
Kobakoko	18	869
Kolonkoko	15	544
Sikolo	3	762
Tabouroukoko-Nord	27	1504
Faraninnka	3	124
Tabouroukoko-Sud	9	402
Total	105	6878

BIBLIOGRAPHIE DES ÉTATS DE KONG

- BARBIER commandant, *Monographie du Cercle de Bobo-Dioulasso* (Archives du poste de Bobo-Dioulasso, inédit).
- BARTH H., *Travels and discoveries in Northern and Central Africa (1849-1859)*, Londres, 5 vol., in-8, 1858.
- BINGER, *Du Niger au golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi*, Paris, 2 vol., in-8, 1898.
- BOWDICH, *Voyage dans le pays des Aschanties ou Relation de l'ambassade envoyée dans ce royaume par les Anglais*, traduit de l'anglais, 1819.
- CAILLIÉ René, *Journal d'un voyage à Tombouctou et à Jenné dans l'Afrique centrale*, Publié par Jomard, Paris, in-8, 3 vol., 1830.
- CHARTIER, « Le cercle de Kong », dans *Renseignements coloniaux*, Bulletin de l'Afrique française, année 1916.
- CHÉRON, « Les Bobo-Fing », dans *Bull. Com. études hist. et scient. AOF*, 1917.
- CLOZEL & VILLAMUR, *Les coutumes indigènes de Côte d'Ivoire*, Paris, Challamel, 1 gros vol., 1902.
- CLOZEL, *Dix ans à la Côte d'Ivoire*, Paris, Challamel, 1906.
- DELAFOSSÉ M., *Haut-Sénégal-Niger (Soudan français)*, Paris, Larose, 3 vol., 1912.
- DELAFOSSÉ M., « Le peuple Siéna ou Sénoufo », *Revue des Études ethnographiques et sociologiques*, Paris,
- DELAFOSSÉ M., *Vocabulaire comparatif de plus de 60 langues ou dialectes parlés à la Côte d'Ivoire et dans les régions limitrophes*, Paris, Leroux, 1904.
- DELAFOSSÉ M., *Essai de manuel pratique de la langue mandé ou mandingue (Dyoula)*, Paris, Leroux, 1901.

- FLEURIOT de LANGLE, « Croisières à la Côte occidentale d'Afrique », dans *Le Tour du Monde*, années 1872, 1873 et 1874.
- FRUCHARD, *Monographie du Cercle de Bobo-Dioulasso*, 1920, Archives du cercle de Bobo-Dioulasso.
- GUEBHARDT, « Les Bobo-Oulé », *Revue des études ethnographiques et sociologiques*, 1910.
- GAGUELY Cap., « Mise au point de la monographie du Cercle de Bobo-Dioulasso », de 1907 à 1909, Geuthner, 1 petit volume, 1908-1909.
- GOLBERRY, *Fragments d'un voyage en Afrique fait pendant les années 1785, 1786 et 1787*, Paris, Treuttel et Wurtz, 2 vol., 1802.
- KOELLE S.W., *Polyglotta africana*, Londres, grand in-folio, 1854.
- HUTTON W., *Nouveau voyage à l'intérieur de l'Afrique ou relation de l'ambassade anglaise envoyée en 1820 au royaume de l'Aschantee*, traduit de l'anglais par le chevalier Thorel de la Trouplinière, chez Persan, 1823.
- JOSEPH, *La Côte d'Ivoire*, Paris, Larose, 1917.
- MALTE-BRUN, *Géographie universelle*, revue et rectifiée par Cortambert, Tome V, Paris, chez Dufour, Mulat et Boulanger, 1871.
- MONNIER M., *Mission Binger-France Noire, (Côte d'Ivoire et Soudan)*, Paris, Plon, 1894.
- MONTEIL, *De Saint-Louis à Tripoli par le Tchad*, in-4, Alcan, 1894.
- MONTEIL, *Une page d'histoire coloniale, la colonne de Kong*, Paris, Lavauzelle, 1 brochure.
- MUNGO PARK, *Voyage à l'intérieur de l'Afrique*, traduit de l'anglais par l'abbé Du Voisin, Hambourg & Brunswick, chez Fauché et Compagnie, 2 vol., 1800.
- MUNGO PARK, *Second voyage dans l'intérieur de l'Afrique pendant l'année 1805*, Odin Dentu, 1820.
- RECLUS Elisée, *Nouvelle géographie universelle*, tome XII, « L'Afrique occidentale », Paris, Hachette, 1 fort volume, 1887.
- RITTER K., *La terre, la nature et les hommes* (en allemand), tome 1, *Afrique*, Berlin, Ramer [?], 1822.
- RUELLE Dr., « Notes anthropologiques, ethnographiques et sociologiques sur quelques populations noires du

- 2^e territoire militaire de l'Afrique occidentale française », *L'Anthropologie*, tome XV, année 1904.
- TAUTAIN Dr., « Le Diouladougou et le Sénégal », *Revue d'ethnographie*, VI, 395, année 1887.
- TAUXIER L., *Pays Mossi et Gourounsi*, Paris, Larose, 1912.
- VERNEAU Dr., « Notes sur quelques crânes du 2^e territoire de l'Afrique occidentale française », *L'Anthropologie*, tome XVI, année 1905.
- La Côte d'Ivoire. Recueil de notes publiées à l'occasion de l'exposition coloniale de Marseille*, Corbeil-Créteil, 1 volume 1906.
- WALCKENAER, *Recherches géographiques sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale*, Paris, Firmin Didot, 1821.
- WALCKENAER, *Voyages et découvertes dans l'Afrique septentrionale et centrale (1849-1855)*, traduction Ithier, 4 vol. (incomplet), in-8, Paris, 1863.

NOTE SUR LA BIBLIOGRAPHIE DES ÉTATS DE KONG

Le livre fondamental pour l'étude des États de Kong est le livre classique de Binger, *Du Niger au golfe de Guinée*, qui relate les résultats de son voyage de 1898-1899 et qui fut édité en France en 1892. On peut le compléter sur quelques petits points, sans importance du reste, par le livre de Marcel Monnier (seconde mission Binger 1892), livre qui parut en 1894.

Avant Binger, on ne connaissait que le nom de Kong. Ce nom ne figure pas dans les auteurs arabes qui se succèdent depuis Mas'udi et Ibn Haoukal (X^e siècle) jusqu'à Léon l'Africain (XVI^e siècle), les auteurs soudanais du XVI^e et du XVII^e siècle (Mahmoud Kati, auteur du *Tarikh-el-Fettach*, Es-Sadi, auteur du *Tarikh-es-Sudan*) ne prononcent pas non plus son nom.

C'est dans Mungo Park, le célèbre voyageur écossais de la fin du XVIII^e siècle, qu'il est la première fois prononcé¹ en

-
1. Walckenaer dans ses *Recherches géographiques sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale* (1821), parlant des cartes de 1720 et 1722 du géographe français Delisle qui avait reçu des renseignements précieux et inédits sur l'intérieur de l'Afrique, dit : « D'autres noms, insérés sur la carte de Delisle, paraissent être les mêmes que ceux de M. Bowdich défigurés et prononcés différemment ; tel est Gonge, sans doute le même royaume que le Kong de M. Bowdich, puisqu'il se trouve placé de même ; Gaby qui semble le Kaybi (Kebbi) de M. Bowdich » (p. 219). Il est bien peu probable que Kong ait eu dès 1700 une importance commerciale assez grande pour être connu de la côte, et il est bien plus vraisemblable que le Gonge de Delisle est le Gondja, province située à l'ouest du Dagomba et du reste peu éloignée de Kong en réalité. Dès 1700, les armées des Achanti s'étaient portées vers le nord et elles connaissaient le Dagomba.

août 1796. Mungo Park revenant à Ségou après avoir poussé jusqu'à Illa (Diafarabé ?) songe à gagner Kong².

Kong avait donc une forte célébrité à ce moment-là sur les rives du haut Niger. Mais il devait être de date assez récente, puisque avant Mungo Park, personne n'avait encore parlé de cette ville.

Dans son second voyage, Mungo Park parle encore une fois de Kong (traduction française de 1820, pages 207 et 208). Il dit qu'il n'y a point d'arbres de *shea* (*cés*, karités) dans le Kong ni dans le Gelto (ou Gattago, c'est le nom soudanais de Bondoukou). Du reste, le renseignement qu'il rapporte est faux et il y a en réalité des karités dans le pays de Kong et celui de Bondoukou, mais peu nombreux et venant assez mal.

Nous trouvons aussi, à la même époque que Mungo Park, une mention de Kong dans Golberry – *Fragments d'un voyage en Afrique fait pendant les années 1785, 1786 et 1787*, Paris, Treuttel et Wurtz, 1802 – et il est bien évident que si M. Golberry avait eu mention de Kong pendant son voyage même sur la côte occidentale d'Afrique, voyage qui eut lieu de 1785 à 1787, il eût été le premier écrivain en date qui en eût parlé. Mais si on se rapporte à ce que l'on dit (tome II, chap. XIX, pp. 150 et 151), on voit qu'il a emprunté ces renseignements après son voyage et de façon toute récente, au major Rennel qui, lui-même, les tient de Mungo Park (premier *Voyage*, 1795 et 1797). Voici comment Golberry s'exprime :

« Suivant les éclaircissements sur la géographie de l'intérieur de l'Afrique publiés par M. le major Rennel, au nom de la Société formée à Londres pour favoriser les découvertes dans les contrées centrales de cette partie du monde, les sources de la Gambie sont situées, à peu près sous le onzième degré dix minutes, latitude boréale, au revers septentrional du grand rameau occidental des monts de la Lune, qui porte alors le nom de chaîne des Montagnes de Kong, et éloignées d'à peu près cent trente lieues d'une ville célèbre qui porte le même nom, et qui se trouve placée au nord de ces montagnes, sous le onzième parallèle et à trois cents lieues

2. Page 58 du tome II du *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique*, traduit de l'anglais par l'abbé du Voisin.

directes de la mer. C'est entre les sources de la Gambie et la ville de Kong, entre le dixième et le quatorzième parallèle qu'est situé le pays Manding, ou le territoire natal de la nation qui porte ce nom. »

Évidemment, ces renseignements sur Kong sont, comme nous le disions plus haut, empruntés directement au major Rennel et indirectement à Mungo Park (premier *Voyage*). N'oublions pas en effet que l'ouvrage de Golberry a été publié un long espace de temps (quinze ans) après son retour d'Afrique et que son auteur s'est mis au courant, dans l'intervalle, de ce qui s'était fait après lui, notamment des nombreuses explorations anglaises qui se succèdent à partir de 1790. Nous ne trouvons donc pas dans Golberry un document original sur Kong, mais une reproduction de Rennel et Mungo Park. Ajoutons que la place donnée à Kong est fautive : Kong est en réalité approximativement sur le 9° degré de latitude nord et non sur le 11°, ce qui est l'emplacement de Bobo-Dioulasso. De plus, Kong n'est pas à 300 lieues de la mer en ligne directe (ce qui ferait 1 200 kilomètres, s'il s'agit bien de lieues françaises), mais à 450 kilomètres environ, en droite ligne.

Bowdich est le troisième auteur qui parle de Kong, dans la traduction française de son *Voyage dans le pays des Achantees* (1919) ; il y a, page 271, un passage sur la Coumbo (Comoë) et le royaume de Kong.

Voici le passage :

« Douze journées (à partir de Coumassie) conduisent à Buntouko. À sept journées de là est une rivière nommée Coumbo par les nègres ou Zamma par les Maures³. On dit qu'elle a un demi-mille de largeur et qu'elle coule au nord. Je n'ai pu trouver aucun Aschantie qui ait voyagé au-delà de cette rivière ; elle forme la limite septentrionale de cette nation. À cinq journées au nord-est de cette rivière, est le royaume de Kong. On dit que ce pays n'est ni si riche, ni si puissant que l'Aschantie. Il est cependant bien peuplé, il y a beaucoup de

3. Il s'agit des Dioula qui, d'après Bowdich, nommeraient la Comoë Diamma ou Zamma ce qui est le nom du pays qu'elle limite à l'ouest (Diaman ou Gyaman).

chevaux, tous les jours on y tue des éléphants. À sept journées plus loin, on trouve plusieurs montagnes nommées Kounkoury. Mungo-Park dit que Kong signifie montagne en manding, langue qui se parle depuis la frontière du Bambarra jusqu'à la mer occidentale. La langue de Kong paraît être la corruption du Bambarra ou du Manding. »

Comme on le voit, il y a un certain nombre d'erreurs dans ces renseignements, erreurs qui se ramènent toutes à mettre la Comoë, Kong, les montagnes, etc., au nord de Bondoukou, puis ces différents lieux au nord les uns des autres, *au lieu de les mettre à l'ouest les uns des autres*. Pour analyser de plus près, signalons d'abord que la Comoë ne coule pas au nord, mais justement au sud. Ensuite, elle n'est pas au nord de Bondoukou et ne forme pas la limite septentrionale du pays de Bondoukou. Elle est au contraire en plein ouest, à 250 kilomètres environ (soit six jours de marche, Bowdich dit sept, ce qui est relativement exact). Enfin, ces montagnes ou collines qui sont à sept journées plus loin sont peut-être les petites collines du cercle de Korhogo qui, elles-mêmes, se rattachent plus ou moins aux massifs importants qui sont dans l'ouest du cercle de Man, massifs qui continuent les montagnes d'où sort le Niger. Comme on le voit, les informations de Bowdich ne sont pas dénuées d'exactitude, à condition de mettre dans leur vraie direction, *c'est-à-dire l'ouest (et non le nord)*, les lieux qu'il cite et les distances qu'on leur a données, qui, elles, sont exactes.

Remarquons que Bowdich revendique pour Mungo Park l'identification du nom de Kong, un terme qui signifie colline, montagne en malinké (*konko*) et ajoutons que le même Bowdich parle encore de Kong lorsqu'il dit que Abo, roi de Bondoukou, se réfugia dans le pays de Kong vers 1720. Le roi de Kong, craignant pour son royaume, eut l'adresse de l'en faire sortir. Abo essuya une défaite considérable et n'obtint la paix qu'en offrant des quantités d'or et en se soumettant à un tribut annuel (p. 330).

Karl Ritter, dans sa géographie générale intitulée *La terre, la nature et les hommes* (tome I, Afrique, 1822), donne aussi des renseignements sur Kong, mais ne fait que reproduire les renseignements donnés par Bowdich (p. 261) :

« Après douze journées de voyage à partir de Coumassie, on arrive à Bondoukou. Sept jours en plus de voyage dans le nord vous font traverser un cours d'eau qui sert de frontière au royaume des Achantis et qui coule vers l'ouest. Il demande dix minutes pour être traversé et est appelé par les Maures⁴ Zamma et par les Achantis Coumba. De ces derniers, tout ce que Bowdich a pu apprendre, c'est qu'ils n'avaient pas osé se hasarder de l'autre côté du fleuve. À cinq jours de voyage de l'autre côté de l'eau s'achève la montagne Kong et l'État du même nom. La haute montagne près de sa capitale s'appelle Toolila-Seena ; un petit fleuve à quatre jours de voyage plus loin s'appelle Woorá.

Les habitants de ce pays sont bien moins riches que les Achantis. Leur pays est pourvu de marchandises du pays haoussa. Le pays est très peuplé, a beaucoup de chevaux et des éléphants y sont tués journellement. Il faut sept jours de voyage à partir de Kong pour passer la montagne Koun-Koori d'où sont amenés aux Achantis la plupart de leurs esclaves... »

Si nous mettons à l'ouest, comme elles doivent être mises, les indications empruntées par Ritter à Bowdich, ces esclaves, appelés Dunkas ou Dunkoers par les Achantis, ne seraient autres que des Sénoufo venus de la région qui est actuellement celle de Korhogo. Le Sénoufo, travailleur et obéissant, devait faire un excellent esclave.

William Hutton (*Nouveau voyage dans l'intérieur de l'Afrique*, 1820, traduction française 1823) ne donne pas non plus de nouveaux renseignements sur Kong. Il répète ce qu'a dit Bowdich au sujet du roi Abo et de la façon dont il essaya de se réfugier dans le pays de Kong. Gray et Dochart (1817-1821), Gordon Laing (1822), Denham (1822-1824), Clapperton (1825-1837), les frères Lander (1830-1831), ne parlent pas de Kong, le sultan Bello (dans Denham et Clapperton) non plus.

En revanche, René Caillié (1830) en parle à plusieurs reprises. Au chapitre XIV de son ouvrage (tome II, p. 62), il reproche à Mungo Park d'avoir pris le nom de Kong pour un nom propre et dit que ce mot signifie montagne en

4. Il s'agit en réalité des Dioula, comme il a été dit plus haut.

mandé ; ce reproche est peu sérieux puisque justement Mungo Park avait indiqué que *konko* veut dire montagne en manding, et, de plus, justement, le mot qui désigne la ville n'a aucun rapport avec le mot *konko* (colline, montagne). En réalité la ville de Kong se nomme et se prononce Kpôn et l'articulation forte est mise par les indigènes au commencement du mot et non pas à la fin. La transcription Kong par les Européens est donc une transcription défectueuse et on devrait dire et écrire « Kpôn ». Ce mot n'a aucunement le sens de montagne, colline et ne peut être rapproché de *konko*. Donc quand René Caillié fait cette identification et reproche à Mungo Park de ne l'avoir pas faite, il erre tout à fait et parce que cette identification est mauvaise et parce que, en réalité, si mauvaise qu'elle soit, Mungo Park l'avait faite avant lui, comme Bowdich l'avait remarqué en 1817.

Dans le même tome II, pages 143 à 145, Caillié parle encore de Kong. En effet à Konara, il interroge un Dioula natif de Kong et revenant de Djenné. Celui-ci lui indique la direction de Kong au sud-sud-est et lui dit qu'il faut un mois et demi pour s'y rendre (ce qui semble exagéré à moins de faire des stations commerciales un peu partout). Il lui parle des cultures de Kong, mil, riz, igname, manioc, courges, coton et des arbres à fruits spontanés, nérés, karités, baobabs, etc., puis il lui indique le Bounan, situé à quinze jours au sud de Kong et producteur d'or et de kolas (sans doute le Baoulé).

Dans le tome III, page 247, M. Jomard, dans ses remarques sur le voyage de René Caillié, dit que, depuis Mungo Park, les géographes ont donné le nom de Kong à une grande chaîne de montagnes que Mungo Park dit avoir vu sur sa droite (au sud) et au loin, en allant de Gambie au Dioliba (Niger).

Enfin tome III, page 353, M. Jomard met Kong ou Koung sur le 7^e degré de latitude nord et le 7°45 de longitude ouest, ce qui est trop loin pour Kong qui est un peu au-dessus (9°10) du 9^e degré de latitude nord. Évidemment M. Jomard a été trompé par l'évaluation du Dioula que Caillié avait interrogé à Konara et qui avait mis Kong à un mois et demi de marche au sud de ce village. Pour la longitude, Kong n'atteint pas tout à fait le 7^e degré de

longitude ouest : M. Jomard place donc la ville un peu trop à l'ouest.

Ajoutons que, dans le vocabulaire malinké de Caillié (tome III, p. 301), montagne est dite *kong* et colline *konko*. Barth parle aussi de Kong (tome IV de l'édition anglaise, p. 859 à 950). Il donne en effet un très curieux itinéraire allant de Saloga (Salaga) à Tanera (Tengréla) en passant par Bitugu (Bondoukou) :

« (...) ville importante, résidence d'un gouverneur du nom d'Adangara, qui reconnaît la supériorité des Asianti [Achanti] »⁵.

Après Bitugu ou Bondoukou, Barth indique une rivière avec de l'or, appelée Gulbin-Zinawa, ce qui est sans doute le nom haoussa de la Comoë, puis vient Kong,

« (...) une ville importante dont les habitations sont entièrement d'argile. Les habitants mandingues ou wangara sont pour la plupart musulmans. Il y a aussi ici des Foullan ou Foulbé. Ces habitants de Kong sont d'excellents tisserands et leurs étoffes sont très renommées, particulièrement celles que l'on appelle *karrolafe* à Tombouctou, qui présentent des rayures alternatives de rouge et de noir. »

Barth signale ensuite le village de Nafara qui est en effet à 17 kilomètres à l'ouest de Kong, puis le territoire des Tagono (Tagouana) qu'il met dans ce territoire⁶. Ensuite il signale Kanyénni (qui est sans doute Kani, dans le cercle

-
5. En réalité, Adingra, roi de Bondoukou, était mort depuis longtemps, battu et tué en janvier 1818 par les Achanti. Au temps de Barth, c'était Agyenmani qui était roi du royaume abron de Bondoukou (1880-1897). Ceci montre que l'itinéraire dressé par Barth lui avait été donné par de vieux commerçants haoussa.
 6. Tiémou est en réalité dans le territoire des Guensoro, tribu sénoufo, un peu plus rapprochée de Karako que de Darakolondougou. Mais les Guensoro se rapprochent peut-être plus des Sénoufo Tagouana que des Sénoufo Nafanra et Kiembra de Korhogo – ce qui expliquerait qu'à l'époque de Barth ils fussent comptés parmi les Tagouana, alors qu'actuellement ils relèvent administrativement du cercle de Korhogo et non de celui des Tagouana.

actuel de Séguéla, au sud-ouest de Tiémou et au nord de Séguéla), et Seggana (qui est sans doute Séguéla). Après ces deux villages, Barth donne Ganoni qui est sans doute le village de N'Gaonossi situé bien au nord de Kani et au sud de Tombougou ou Boundiali. Comme on le voit, l'itinéraire qui était ouest de Salaga à Bondoukou, Kong et Tiémou et était devenu sud-ouest-sud de Tiémou à Kani et de Kani à Séguéla, remonte ensuite directement vers le nord (de Séguéla à Kani et de Kani à N'Gaonossi) pour aboutir à Tanera (la Tenguéra de Caillié et la Tengréla actuelle).

Dans la *Géographie Universelle* de Malte-Brun revue et rectifiée par Cortambert, huitième volume (1871), on trouve quelques renseignements intéressants sur Kong, même le pays de Hombori, le Mossi et sa capitale Whagadougou sont cités dans ce passage.

« On cite, près des montagnes de Kong, le pays de Kombori (Hombori), celui de Mosi (Mossi) dont la capitale est Wagadogo (Ouaghadougou) ; le royaume de Kong, peuplé de nègres mahométans, qui peuvent mettre sous les armes un nombre de soldats considérable. Kong, la capitale, paraît être une ville de 8 à 10 000 âmes, très commerçante, dont les maisons en terre, à toit plat, ont deux étages et sont mieux bâties, dit-on, que celles de Tombouctou. Les habitants se teignent en bleu les sourcils et les paupières. Les forêts des environs renferment beaucoup d'éléphants. Les pâturages nourrissent un grand nombre de chevaux. »

Il y a évidemment exagération visible pour les soldats, pour les maisons et pour les chevaux, mais les autres détails sont exacts, celui relatif au chiffre de la population.

Fleuriot de Langle dans ses « Croisières à la Côte d'Afrique », publiées dans *Le Tour du Monde* de 1872 à 1876, parle aussi de Kong. Après avoir donné des renseignements sur Bondoukou, il ajoute :

« Le sultan de Kong porte le nom d'Aly et de Coutougui⁷; sans doute, ce dernier mot est un titre analogue à ceux de *tevgu*

7. Aly est probablement un nom propre du roi de Kong donné pour le nom commun. Quant à Coutougui, c'est peut-être le mot dioula et mandé *countigui*, qui signifie noble, guerrier.

et de *tonkas*, désignation des chefs bambaras⁸ ; il est puissant et entretient de l'infanterie et de la cavalerie. Son pays est riche en bétail et en or. Il ne laisse travailler les mines qu'à la condition qu'il lui soit payé une forte contribution, généralement les grosses pépites sont remises au roi. »

Il dit encore, en parlant du roi de Bondoukou :

« Il est indépendant du sultan de Kong dont l'autorité paraît s'étendre jusqu'à Mossi qui, au rapport d'un esclave bambara natif de cette localité, n'en serait éloigné que de vingt lieues »⁹.

Élisée Reclus dans sa *Nouvelle géographie universelle* parle peu de la « mystérieuse Kong ». Après s'être étendu sur Bondoukou et avoir parlé d'une ville de Mirabo située au nord de Bondoukou (sans doute Bouna), qui est sur le chemin de Kong située elle-même en pays mandingue, sur le faite de partage « entre Niger et Volta ». Comme on le voit Élisée Reclus en 1887 plaçait encore Kong beaucoup trop haut (à peu près à la place de Bobo-Dioulasso) suivant en cela Bowdich et Hutton, tandis que René Caillié et Jomard l'avaient placé beaucoup trop bas (en réalité Kong était sur le 9° degré de latitude nord et non sur le 7° ou le 11°). En tout cas, Élisée Reclus, qui place à peu près Kong sur les falaises qui séparent réellement Banfora de Bobo-Dioulasso, sait qu'il n'existe pas de grandes montagnes de Kong au nord de Salaga (Lulaga ?) et en général au nord de la Gold-Coast et de la Côte d'Ivoire.

Après lui, nous voici revenus à Binger (1892) qui donne sur la cité qu'il visite – premier de tous les Européens – des renseignements définitifs.

C'est Binger qui montra l'inexistence de montagnes à Kong même et ce serait peut-être le lieu de discuter la question de ces montagnes et les questions annexes

8. En réalité le mot *tevgu* est ouolof et *tonka* soninké.

9. *Tour du monde*, volume XXVI, 2^e semestre 1873, page 376. En réalité, le royaume de Kong, comme nous le verrons, ne s'est jamais étendu jusqu'au Mossi dont il était séparé par les Bobo-Oulé insoumis, et par une distance infiniment supérieure à vingt lieues.

(existence de Blancs dans ces montagnes, nom de Kong, etc.).

D'abord, si nous envisageons de haut la question des montagnes de Kong, il semble bien que la substance de ces montagnes, si j'ose ainsi dire, ait été cette ligne de hauteurs d'où sortent le Niger et ses affluents (mont Tambikounda, etc.) et qui par le pays kassen, toma, guerzé, se prolongent jusque dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, jusqu'à ces monts Nimba visités récemment par le botaniste Auguste Chevalier qui leur donne une hauteur respectable. Il y a là toute une chaîne de montagnes allant de l'ouest à l'est qui se relie au massif du Fouta-Djallon qui court lui du nord au sud. Il est très vrai que ces montagnes s'arrêtent dans l'ouest du cercle de Man et ne vont pas jusqu'à Séguéla, Korhogo, à plus forte raison jusqu'à Kong. Donc elles ne doivent pas être nommées « montagnes de Kong », mais enfin elles existent.

Pourquoi ce nom fautif leur fut-il donné ? Mungo Park, dans son premier voyage de la Gambie au Niger (1795-1797), avait eu connaissance des montagnes du sud dans lesquelles il comprenait probablement tout le massif du Fouta-Djallon, d'autre part on lui avait parlé de Kong comme d'une cité mandingue très importante située aussi au sud. Il était naturel qu'il rapprochât ces montagnes du sud et Kong, métropole du sud, d'autant plus qu'il signale une ressemblance (fausse, nous l'avons vu) entre le nom de la cité et le mot *konko* qui veut dire colline, montagne en manding. Bowdich, René Caillié, surtout ce dernier, renchérisant encore là dessus, si bien que l'on créa des montagnes de Kong qui furent adoptées par les géographes. Comme on ne savait pas exactement où étaient situés ni Kong, ni les montagnes, les deux noms demeurèrent liés jusqu'au moment où Binger étant allé à Kong, s'aperçut que ni Kong, ni son pays n'offraient de montagnes.

En résumé ces montagnes existent, mais ce sont le Tambacounda, les monts Loma ou Toma, les monts Nimba et le vrai nom qu'on doit leur donner est plutôt celui de montagnes de Lobamca. Elles ne vont pas jusqu'à Kong qui est bien à l'ouest de leur front terminus.

Quant à l'analogie entre le mot *konko* qui veut dire colline en malinké et le mot Kong, c'est une très mauvaise analogie qu'il faut rejeter, tout en demandant pardon aux

mânes de René Caillié. Le mot Kpon (et non pas Kong), qui est le vrai nom de la ville, est probablement un nom sénoufo et ne peut pas être rapproché du mot *konko* qui est mandé. Ce ne sont pas les Dioula qui ont dénommé la ville de Kpôn qui existait avant eux, l'eussent-ils fait, ils n'auraient pas nommé « montagne » une ville qui n'est pas exactement en plaine mais entre deux lignes de hauteurs absolument insignifiantes (de 20 à 30 mètres de haut).

Ceci dit, et l'erreur expliquée, on peut se demander pourquoi certains auteurs, et particulièrement le vice-amiral Fleuriot de Langle, ont cru que des Blancs existaient dans les montagnes de Kong. Certes cela peut s'expliquer par la présence de Peuls dans le Soudan méridional jusque dans le Mossi et le pays bobo et peut-être même jusqu'à Kong, puisque Barth, d'après des renseignements fournis à lui par des marchands haoussa, signale des Peuls au commencement du XIX^e siècle (vers le temps d'Abinngara à Kong). Certes ces Peuls n'existaient plus au temps de Binger qui rencontre les premiers en poussant vers le nord à Kotedougou, auprès de Bobo-Dioulasso, et ils n'existent plus maintenant, mais peut-être y eut-il quelques Peuls à Kong au temps du conquérant Sékou ou de ses premiers successeurs. Dans le même sens, il y a des peuples de la côte de Guinée (Nigeria) qui disent qu'il y a des Blancs à l'intérieur, ou désigne sous ce nom les Foulan (c'est-à-dire les Peuls) sans aucun doute, mais je crois que la véritable explication est plus simple et que ce sont seulement les Dioula de la haute Gold-Coast et de la Côte d'Ivoire qui furent désignés sous ce nom – bien mal donné du reste – de Blancs. Ne voit-on pas Bowdich et Hutton qui avaient vu les Dioula de Coumassie et du royaume achanti les désignent sous le nom de Maures ? (Et les Maures en définitive sont des Blancs, des Blancs hamites). Si les voyageurs accordaient ce nom de Maures aux Dioula, pourquoi les populations autochtones de l'intérieur – Koulango, Sénoufo, Baoulé, Abroņ, Agni – ne l'auraient-elles pas fait ?

Fleuriot de Langle dit, en parlant de Bondoukou, que, dans les interrogatoires, le chef de Bondoukou est tantôt désigné sous le nom de Agimani (le nom du roi abron de l'époque, l'Ardjoumani de Binger, qui régna de 1890 à

1897) et tantôt sous le nom de « Mollem Bourouin » (le prêtre des Blancs). Il est évident que ce prêtre des Blancs n'était autre chose que l'*almamy* de Bondoukou, *almamy* ou grand prêtre des Blancs, c'est-à-dire des Dioula. Du reste les Dioula se vantaient sans doute à l'époque d'être des Blancs – en comparaison des races autochtones environnantes – et dans leur prétention, injustifiée en gros, il y avait cette part de vérité que des commerçants berbères, établis en pays noir, sur les bords du Niger principalement, se sont souvent fondus dans la race dioula, prenant des femmes noires et faisant souche de métis qui se disent blancs comme leurs pères, tout en étant du plus beau noir. Les Berbères ou Maures, fondus dans la race dioula, expliquent la prétention que pouvaient avoir autrefois les Dioula d'être des Blancs et expliquent aussi que les « montagnes de Kong », peuplées de Dioula, avaient été peuplées de Blancs par les informateurs populaires de Fleuriot de Langle et d'autres Européens. Depuis l'albinos nègre, le Peul pasteur et le grand prêtre des mahométans de Bondoukou, jusqu'aux Blancs venus sur leurs vaisseaux jusqu'à la côte de Guinée.

En résumé, c'étaient les Dioula commerçants de la haute Côte d'Ivoire et allant jusqu'à Coumassie et jusqu'à la mer qui étaient en réalité les Blancs dont on peupla le pays des fantastiques montagnes de Kong.

Ceci dit, indiquons que depuis Binger, aucun travail d'ensemble n'a été fait sur les anciens États de Kong. On ne peut indiquer que les travaux sporadiques intéressants tel ou tel point particulier de cette histoire.

Au point de vue anthropologique, citons les travaux du D' Ruelle sur le 2^e Territoire militaire de l'Afrique occidentale française (*L'Anthropologie*, 1904), où il traite surtout des Mossi et des Lobi et aussi, mais bien peu, des Bobo (dont quelques-uns faisaient partie des États de Kong, les Bobo-Finng, les Niénégué, quelques Bobo-Oulé et Bobo-Gbé du sud). Signalons aussi la note du D' Verneau sur les mêmes crânes (*L'Anthropologie*, 1905), mais il est surtout question des crânes lobi. Quand les documents rassemblés par le regretté D' Cremer seront publiés, l'anthropologie bobo fera sans doute un grand pas, mais les documents sont encore à l'étude.

Au point de vue linguistique, il faut signaler le *Manuel de langue mandé* de M. Delafosse (1901), consacré en réalité au dialecte dioula, et ses *Vocabulaires comparatifs* (de 1904) si connus.

Au point de vue ethnographique et démographique, notons les *Coutumes indigènes de la Côte d'Ivoire* de MM. Clozel et Villamur (1902) où quelques pages, bien courtes du reste, sont consacrées aux coutumes du pays de Kong ; de même, citons *Dix ans à la Côte d'Ivoire* de M. Clozel (1906) et le recueil de monographies (même année) publié à l'occasion de l'Exposition coloniale de Marseille. Les études de M. Delafosse y sont surtout à lire.

Enfin, il faut principalement signaler, pour l'étude des peuplades du cercle de Bobo-Dioulasso et de la résidence de Banfora, vassale des rois de Kong, la monographie du cercle de Bobo-Dioulasso par le commandant Barbier (1907) suivie d'annexes du capitaine Gaguely (1909) et de l'administrateur Truchaud (1920). C'est sur les deux premières monographies (Barbier et Gaguely) que M. Delafosse s'est appuyé pour brosser à larges traits son *Haut-Sénégal-Niger* (1912), une esquisse des races de Bobo-Dioulasso.

Signalons encore la monographie de la résidence de Banfora par le lieutenant Paoli qui a résumé d'anciens documents (1920) et la très intéressante étude de M. Chéron sur les Bobo-Finng (1916).

Tout en rendant un hommage bien mérité et la justice qui leur est due à ces différents efforts, il faut dire qu'il n'y avait là que les éléments épars d'une étude générale sur les États de Kong. C'est cette synthèse que nous avons essayé de donner ici en ajoutant une grande masse de renseignements de diverses catégories pris sur place aux renseignements en définitive un peu maigres qui avaient été rassemblés depuis Binger.

LES ÉTATS DE KONG

TABLE DES MATIÈRES

(de l'œuvre complète de Tauxier avec le nombre de pages manuscrites et celles supposées pour le texte imprimé)

TOME 1

Bibliographie.....	10 p
Note sur la bibliographie des États de Kong.....	38 p

LIVRE I

HISTOIRE DES ÉTATS DE KONG

Chapitre I : Les origine.....	65 p
Chapitre II : Sekou Ouatara.....	27 p
Chapitre III : Chronologie des rois de Kong.....	11 p
Chapitre IV : Les successeurs de Sekou Ouatara.....	66 p
Chapitre V : Samory et la conquête française.....	47 p
Pages manuscrites.....	264 p
Pages imprimées.....	75 p

LIVRE II

LE LIEU ET LES POPULATIONS DE LA CIRCONSCRIPTION DE KONG

Chapitre I : Le lieu.....	21 p
Chapitre II : Les Dyoula.....	58 p
Chapitre III : Les Sonongui.....	50 p
Chapitre IV : Les Zazéré.....	42 p

Chapitre V : Les Tafiré du Koumbala.....	43 p
Chapitre VI : Les Pallakha du Sikolo.....	59 p
Chapitre VII : Les Pallakha indépendants.....	39 p
Pages manuscrites.....	576 p
Pages imprimées.....	165 p

LIVRE III LES POPULATIONS DE LA RÉSIDENCE DE BANFORA

Chapitre I : Le lieu.....	11 p
Chapitre II : Les Karoboro (Siena).....	37 p
Chapitre III : Les Gouin (Proe-Lobi).....	66 p
Chapitre IV : Les Tourouka (Proe-Lobi).....	28 p
Chapitre V : Les Noumou (mandé anciens).....	10 p
Chapitre VI : Les Koulélé (Soéna).....	47 p
Chapitre VII : Les Ouara ou Youala (Samo).....	37 p
Chapitre VIII : Les Natiore (Samo).....	18 p
Chapitre IX : Les Blé (Mandé).....	22 p

Appendices du tome I

I – Tableau des rois de Kong.....	4 p
II – Tableau des cantons et des villages.....	10 p
III – Vocabulaire Zazéré (Koulango occidental).....	37 p
IV – Vocabulaire Tafiré (Senoufo).....	38 p
V – Vocabulaire des Pallakha du Sikolo (Senoufo).....	37 p
VI – Vocabulaire des Pallakha indépendants (Senoufo).....	48 p
VII – Vocabulaire Pallakha comparé.....	4 p
VIII – Analyse numérique de la population de la Résidence de Banfora.....	10 p
IX – Analyse des races de la résidence de Banfora.....	3 p
X – Vocabulaire Karoboro et Kouélé.....	47 p
XI et XII – Vocabulaire Gouin et Tourouka (Proe-Lobi).....	42 p
XIII – Vocabulaire des forgerons du pays Karoboro (ancien Mandé).....	43 p
XIV – Vocabulaires comparés.....	30 p
SV et XVI – Vocabulaire Ouara et Natiore (Samo).....	38 p
XVII – Vocabulaire Blé (Mandé).....	42 p
XVIII – Comparaisons linguistiques.....	2 p

Pages manuscrites.....	1380 p
Pages imprimées	400 p

TOME II

LIVRE IV LES POPULATIONS DU SUD-EST DU CERCLE DE BOBO-DIOULASSO

Chapitre I : Les Tiefou (Senoufo)	41 p
Chapitre II : Les Vigué (Senoufo et Proe-Lobi).....	16 p
Chapitre III : Les Dorhosié (<i>idem</i>).....	52 p
Chapitre IV : Les Dorhosié-Finng (<i>idem</i>)	23 p
Chapitre V : Les Komono	10 p
Chapitre VI : Les Lorho bijoutiers	a19 p

LIVRE V LES POPULATIONS DE L'OUEST DU CERCLE DE BOBO-DIOULASSO

Chapitre I : Les Toussia (Senoufo).....	58 p
Chapitre II : Les Sembla (Samo).....	26 p
Chapitre III : Les Sémou (Samo)	27 p
Chapitre IV : Les Bobo-Dyoula (Mandé).....	42 p
Chapitre V : Les Boron ou Bolon (Mandé).....	25 p

LIVRE VI LES POPULATIONS DE L'EST ET DU NORD-EST DU CERCLE DE BOBO-DIOULASSO

Chapitre I : Les Bobo-Finng (Bobo)	178 p
Chapitre II : Les Niénégué (Bobo).....	83 p
Chapitre IV : Les Bobo-Oulé du cercle de Bobo-Dioulasso (Bobo).....	29 p

Appendice du tome II

I –	Vocabulaire Tiefo (Senoufo).....	41 p
II –	Vocablaire Vigué (Senoufo et Proe-Lobi).....	40 p
III –	Vocabulaire Dorhosié (Proe-Lobi).....	
IV –	Comparaison du Dorhosié avec le Senoufo et le Gouin.....	2 p
V –	Vocabulaire Dorhosié-Finng (Proe-Lobi).....	47 p
VI –	Vocabulaire Komono	33 p
VII –	Comparaison du Komono	1 p
VIII –	Vocabulaire Lorho	35 p
IX –	Vocabulaire Toussia.....	55 p
X –	Vocabulaire Sembla.....	43 p
XI –	Vocabulaire Sémou.....	44 p
XII –	Vocabulaire Bobo-Dyoula.....	43 p
XIII –	Vocabulaire Bolon.....	43 p
XIV –	Vocabulaire Tagba.....	51 p
XV –	Vocabulaire Niénégué.....	50 p
XVII –	Vocabulaires comparatifs	10 p
XVIII –	Vocabulaire Bobo-Oulé.....	48 p
XIX –	Tableau des races de Bobo-Dioulasso.....	3 p
	Pages manuscrites.....	1250 p
	Pages imprimées	360 p

Pris 3 000 pages environ notes en vrac en novembre-décembre 1921,
janvier-février 1922, du 15 mai au 15 août 1922

3 000 pages en 7 mois (210 jours) = 14 pages par jour

Première rédaction. Réduit à 2 500 p : mars-avril 1922, puis première
moitié de mai – 2 mois

Deuxième rédaction. Mi-août, sept.-oct. 1922 – 2 mois sur les
appendices (1 250 p).

Rédaction définitive en 1924

- septembre-octobre 1923	18 jours
- Novembre 1923.....	18 jours
- Janvier 1924.....	31 jours
- Février 1924.....	14 jours

TOTAL

	81 jours
--	----------

Je n'ai pas refait les appendices (1 350 pages), mais le texte des chapitres (1 450 pages). Donc, j'ai rédigé alors :
1 450 pages : 80 jours : 18 pages par jour.

Repris mon texte en avril 1936 pour réviser la chronologie des États de Kong et tenir compte du texte de Labouret (1931)
1 523 p. + 1 260 = 2 783 pages.

POSTFACE

Il faut s'interroger, pour conclure, sur ce que Tauxier apporte de nouveau après la contribution de Binger qui constitue l'œuvre de référence pour tous les chercheurs. Binger, qui a connu Kong en février 1888, publia son célèbre *Du Niger au golfe de Guinée* en 1892, alors que Tauxier qui rassembla ses observations sur la région de Kong et Bobo-Dioulasso en 1921, acheva son manuscrit, en l'état où nous le trouvâmes au Musée de l'Homme, entre 1922 et 1924. Trente-trois ans séparent les observations de Binger et celles de Tauxier : le premier a connu Kong dans sa splendeur, avant sa destruction par Samory, alors que le second n'a pu que visiter une ville appauvrie, isolée et éloignée des nouveaux axes commerciaux ; Bouaké est déjà devenu un marché qui éclipse celui de Kong. Ce sont donc deux époques séparées par une double fracture, provoquée par Samory et par la colonisation.

Sur les fameuses « montagnes de Kong », qui ont été souvent citées par les auteurs, historiens ou voyageurs, Binger rétablit la vérité : à l'approche de la ville, il n'en parle que pour dire : « À l'horizon on n'aperçoit même pas une ride de collines : la chaîne de montagnes de Kong n'a jamais existé que dans l'imagination de quelques voyageurs mal renseignés » (I : 285). Entré dans la place, il signale sans s'y attarder : « Cependant cette ville et ses soi-disant montagnes ont intrigué maintes fois les géographes, et sa position a donné lieu à beaucoup d'hypothèses et surtout à de nombreuses ouvertures de compas » (I : 294). Sa discrétion cache sans doute une grande déception : en effet, un des motifs de sa mission était de confirmer l'existence de ces montagnes et

éventuellement de l'or qui s'y trouvait : c'est l'espoir d'une découverte majeure qui s'écroule. Tauxier dans sa bibliographie analyse cette légende et pense qu'il s'agit d'une confusion avec des montagnes situées à 500 kilomètres à l'ouest (monts Loma, Nimba, etc.). Meyerowitz¹, historienne qui a étudié les Akan (1952), parle d'une première ville de Kong, capitale du royaume de Kumbu (Komoé), qui se trouvait dans les falaises de Banfora : cette ville, fondée au XI^e siècle, aurait été détruite par les Songhay en 1470 : ses habitants se réfugièrent dans l'actuel Ghana. « Another Kong, situated from 150 miles from the former, rose to pre-eminence in the XVIIth century » ; cette version, recueillie au Ghana, inconnue ailleurs, redonne vie aux montagnes de Kong et perpétue la confusion, même s'il s'agit d'un autre Kong. Il faut attendre l'excellent article de Terray (1986 : 241-249)² pour suivre l'élaboration et la persistance, pendant près de quatre siècles, du mythe de cette chaîne située aux abords du 9^e parallèle.

L'avènement de Sékou Ouatara

Au sujet du souverain animiste Lasiri Gbombele, chassé par Sékou, Tauxier ne dit rien, pas plus que Binger. C'est seulement dans ma courte étude (Bernus, 1960 : 248-249) qu'apparaît la figure de ce tyran animiste (que j'appelle Lassiri Gombélé) : ses exactions sont si nombreuses que Sékou Ouatara, avec l'appui des grands marabouts, réussit à le vaincre et lui fait trancher la tête. Une porte (*daba*) est construite au sud de la place du marché par l'imam Baro, sur la tête enterrée du tyran, afin qu'on la foule de génération en génération. Kodjo confirme cet épisode (I : 340) :

-
1. E.L.R. Meyerowitz, *Akan traditions of origin*, Londres, Faber, 1952, 149 p.
 2. Emmanuel Terray, « Grandeur et décadence des montagnes de Kong », Paris, *Cahiers d'études africaines*, 101-102, XXVI (1-2), 1986, pp. 241-249.

« Il s'agit d'un geste hautement symbolique qui inaugurerait à Kong le début d'une ère nouvelle, le triomphe de l'Islam, l'avènement d'une dynastie musulmane. Ce n'est pas par hasard que le *Daaba* sert et sert encore de portique d'entrée du quartier Kéréu (le quartier des chefs) et son entretien confié à une famille de riches négociants, les Baro. »

Un premier point de divergence entre les auteurs concerne la date de la prise de pouvoir par Sékou Ouattara. Binger, dans le chapitre sur Kong, dit que « l'avènement de Sékou Ouattara date environ de la fin du siècle dernier » (I : 324), c'est-à-dire de la fin du XVIII^e siècle. Il précise dans ses conclusions (II : 391) : « 1790 est en effet la date de la prise de Kong par Sékou Ouattara. » Tauxier montre qu'il est peu probable que, dans un si court laps de temps, entre l'avènement de Sékou (1790) et 1888, l'année du passage de Binger, les 18 rois de Kong aient pu régner. « C'est en 1690, dit-il, qu'il faut mettre l'avènement de Sékou Ouattara, si nous voulons placer tous les rois de Kong dont on m'a donné la liste en 1921-1922 tant à Bobo-Dioulasso qu'à Kong. » Nous avons montré la difficulté d'une telle date :

« Pour notre part, nous pensons que cet événement doit se situer au début du XVIII^e siècle, car les guerres que vont mener Sékou et ses fils, et qui ont été relatées à partir de traditions voisines, se situent dans le deuxième quart de ce siècle » (Bernus, 1960 : 250).

Kodjo va dans le même sens et fixe cet avènement en 1710. Finalement, il apparaît que Tauxier a compris que la date de Binger n'était pas vraisemblable : il a donné une date qui s'approche de celles données par Bernus, sans véritables preuves, et par Kodjo, avec des arguments beaucoup plus sûrs – documents écrits et sources orales.

Les insignes royaux

Cette controverse pose un problème négligé par Tauxier. Le roi de Kong, pour être investi, doit recevoir les insignes royaux : or ni Binger ni Tauxier ne font mention de cet emblème du pouvoir. Dans mon essai, je signale pour la première fois (Bernus, 1960 : 253) l'existence de ces insignes royaux, désignés sous le nom de *sansangbou* et décrits comme « des parchemins en arabe qui viennent directement de Sékou et qui sont enroulés dans une peau et enfermés dans une caisse métallique ». Le rôle des *bambadion*, les descendants des esclaves de Sékou, dans la remise de ces insignes à l'intronisation de chaque nouveau roi, est aussi signalé. Ces parchemins, d'après Kodjo, ne sont qu'un élément des insignes du pouvoir : ils comprennent d'une part le *lasnadu* – liste généalogique des souverains – et, d'autre part, « le serment prêté par les Bamba-dyon de servir loyalement les Watara et de ne jamais convoiter le pouvoir ». Il faut attendre Kodjo (II : 398-399) pour que les insignes royaux, appelés *sinzébu*, soient décrits dans leur diversité :

« [C'est] un objet sacré constitué par des reliques recouvertes par une masse d'or et que nul ne devait dévoiler. En dehors des descendants directs de Bamba, personne n'est autorisé à voir ou toucher le *sinzébu*. Le souverain voit et touche cet insigne de son pouvoir le jour de son intronisation et chaque année à la veille de la grande fête populaire de Kong, le Kurubi (le vingt-septième jour du Ramadan). Cette nuit-là, le roi de Kong assiste à une cérémonie religieuse dans la concession des Turé Ulé pour y accomplir des sacrifices afin d'implorer les esprits qui ont secouru Tyeba le jour où ce dernier faillit être tué par Borogo. La cérémonie a lieu dans la case où s'était réfugié Tyèba. Le roi, muni du *Sinzébu*, franchit trois fois le seuil de la case appelée *Da-Jugu*. Après la cérémonie, il remet le *Sinzébu* aux Bambadyon et regagne son domicile en compagnie d'une suite nombreuse. »

Les campagnes sous le règne de Sékou

L'étude de Tauxier donne des développements sur les campagnes de Sékou vers le nord, en direction de Bobo-Dioulasso, Djenné et Ségou, de sa lutte contre le royaume bambara et finalement de son arrêt à Sofara, ultime étape dans sa conquête du nord. Il nous dit que Sékou ou ses lieutenants entrèrent en lutte contre le roi de Ségou, le célèbre *biton* Mamari Kouloubali, et montre que le règne de Sékou est contemporain de celui du roi bambara, d'après sa chronologie qui corrige celle de Binger. Kodjo, en faisant appel à de nouvelles sources, confirme la guerre contre Mamari, dont la capitale, Ségou, fut assiégée par l'armée de Kong. Cette guerre, attribuée à Sékou, fut menée en son nom par son frère Famaghan, installé à Bobo-Dioulasso.

Les successeurs de Sékou

Le « tableau généalogique de la famille des Ouattara, qui occupe le pouvoir depuis deux siècles environ », que nous donne Binger (I : 325-326), comprend les noms des douze fils de Sékou, puis l'ordre théorique de succession à partir du souverain d'alors, c'est-à-dire en 1888, « si les choses se passaient légitimement », ajoute-t-il. En revanche, il ne nous fournit pas les noms des rois de Kong, contrairement à Tauxier, qui nous donne une liste très complète, qu'il discute, en s'arrêtant avec beaucoup de détails sur le règne de la plupart d'entre eux. Tauxier donne la liste des rois de Kong, de 1690 à 1915, avec une chronologie précise qui comporte la durée de chaque règne. Il s'agit donc d'une histoire qui tente de fixer dans le temps la succession des rois, grâce à des enquêtes menées à Kong et à Bobo-Dioulasso. Le chapitre sur les successeurs de Sékou contient une mine d'informations, qu'il convient certes de soumettre à la critique, mais qui montrent que Tauxier avait pu réunir en 1922 des données qui recourent souvent les travaux des chercheurs

venus 35 ans (Bernus³), 70 ans (Kodjo⁴) ou 80 ans (Traoré⁵) plus tard, sans que ces derniers aient pu en avoir connaissance.

Pour les rois de Kong, Tauxier apporte la première approche précise. Il est intéressant de voir son apport, non seulement par rapport à Binger, mais aussi par rapport aux chercheurs récents. Les dates pour le règne de Sékou Ouatara (1690-1750), données par Tauxier, obtenues par approximations successives – nombre des règnes, comparaison avec les travaux de Henri Labouret sur les Lobi⁶ – sont proches de celles de Kodjo (1710-1745) qui a poussé des enquêtes de longue haleine et a eu connaissance de documents écrits, tels que la chronique de Gonja qui fixe la date de la mort de Sékou et une liste écrite conservée par El Hadj Pignebea Ouatara : ce dernier document avait été transmis par les descendants des esclaves de Sékou, les *bambadion*, gardiens de la tradition depuis leur ancêtre Bamba.

Quant à la liste des successeurs de Sékou, celle de Tauxier et celle de Kodjo présentent quelques différences : quatre rois cités par Tauxier sont absents de la liste de Kodjo et deux de Kodjo sont absents de Tauxier. Ma liste (Bernus 1960 : 278) est presque identique à celle de Kodjo. Tauxier signale que Sékou eut douze fils et Binger en fournit la liste par rang d'âge. Tauxier précise que les cinq premiers rois furent les fils de Sékou, les huit suivants ses petits-fils et les suivants ses arrière-petits-fils, jusqu'au dernier roi cité par Tauxier en 1915. Pour Tauxier, Soukoulou Mori, ivrogne et incapable, ne régna pas et fut remplacé par Karamokho Oulé que connut Binger : l'un et l'autre, selon Tauxier, étaient des arrière-petits-fils de Sékou.

Notre liste des fils de Sékou diffère sensiblement de celle établie par Binger et nous expliquons les causes de ces

3. Edmond Bernus, « Kong et sa région », Abidjan, *Études éburnéennes*, VIII, 1960, pp. 239-324.

4. N. G. Kodjo, *Le royaume de Kong, des origines à 1897*, Thèse pour le doctorat d'État, Aix-en-Provence, 4 tomes, 1986, 1536 p.

5. Bakary Traoré, *Histoire sociale d'un groupe marchand : les Jula du Burkina Faso*, Thèse pour le doctorat, Université de Paris I, 2 tomes, 1996, 1 024 p.

6. Henri Labouret, *Les tribus du rameau Lobi (Volta noire moyenne, Afrique occidentale)*, Paris, Travaux et mémoires de l'Institut d'ethnologie, vol. XV, 1931, 507 p.

différences. Karamokho Oulé n'était pas un descendant de Sékou, mais de Lassiri Gombélé (Gbombele).

« C'est pourquoi, Gouroungo Dongotigui, appelé aussi Bagui, donné par Binger comme fils de Sékou et père de Karamokho Oulé, ne figure pas dans notre liste. Famakha et Karakara, donnés également comme fils de Sékou, seraient en réalité ses frères (donc fils de Fatiéba) et on verra la rivalité qui opposera Famakha à ses neveux » (Bernus, 1960 : 252).

Kodjo confirme cette version (II : 364-365).

Il faut remarquer que Tauxier a été informé par les Dioula de Kong et de Bobo-Dioulasso, alors que Kodjo a eu communication d'une liste écrite, celle de Pignebea, descendants de Bamba et des *bambadion*, anciens esclaves de Sékou, dépositaires de la tradition royale. Cette liste, nous dit Kodjo (III : 733), qui date du grand-père de Pignebea, s'arrête après le règne de Karamoko Dari et aurait été écrit vers 1850. Il nous signale également que ce grand-père était un des fidèles esclaves de Soukoulou Mori : on ne s'étonnera pas que ce dernier figure dans la liste.

Sunangi (Sonongi ou Sonangi) et Sunangiya

Le terme de Sunangi a été analysé par de nombreux auteurs, et il est intéressant de noter les différentes définitions proposées ; par contre, celui de Sunangiya, la communauté des Sunangi, n'apparaît que récemment chez les historiens. C'est Delafosse⁷ qui désigne les Sonongui ou Sorongui comme des « Dyoula métissés d'autochtones » (I : 281) et ailleurs « métis » ; « [ils] ont emprunté langue, religion, costume dyoula... et coutume, en faisant un peu de commerce. Autochtones divers dyoulaïsés, plus que métis de Dyoula et d'autochtones » (269). Pour Binger,

7. Maurice Delafosse, *Haut-Sénégal-Niger : Le pays, les peuples, les langues, l'histoire, les civilisations*, Paris, Larose, 3 vol., 1911, 41 cartes h. t., 428, 428 et 316 p.

« cette population, dont on retrouve encore des vestiges dans toute la région, est connue actuellement par les Mandé-Dioula sous le nom de Sonangui, nom qui veut plutôt désigner les captifs armés, c'est-à-dire ceux qui vont être utilisés en cas d'expédition, car ces Mandé-Dioula musulmans, ne font la guerre que tout à fait exceptionnellement, à la dernière extrémité » (II : 209).

Et il poursuit que les Sonangi comprennent une fraction des Pakhalla, les Nabé, quelques familles zazéré, les Miorou et les Falafalla. Tauxier, si on suit l'ordre chronologique, donne une définition plus large :

« Si les villages sonangui avaient été formés de Dyoulas prenant leurs femmes chez les autochtones, aussi bien que dans leur groupe, même sans vouloir donner aux autochtones leurs filles, ils se diraient Dyoulas et non Sonongui. Pour moi les Sonongui sont les autochtones qui se sont dyoulaisés, à quelque race qu'ils appartiennent. Ils ont adopté la coutume dyoula, la religion dyoula, la langue dyoula, le *diamou* dyoula. Ils ne savent plus un mot de Miorou. Ils savent cependant encore qu'ils sont des Miorou » (1922).

En 1960, je précise la définition :

« Ce terme n'a pas de signification ethnique puisqu'il désigne aussi bien les descendants de Sekou que les Bambadian et les premiers occupants de la région. On pourrait dire que les Sonangui sont les guerriers qui combattent sous l'étendard du royaume musulman de Kong. Par opposition aux Dyoula, commerçants, marabouts, qui restent à l'écart des commandements, les Sonangui sont les chefs militaires, mais aussi ceux qui détiennent les chefferies de villages et celles de la terre. Ils ont adopté presque toujours le *diamou* Watara. [...] Les Sonangui rassemblent donc des éléments d'origine très diverses, unis par le ciment de la guerre plus que par celui d'une islamisation très superficielle » (Bernus, 1960 : 254-255).

Dans sa thèse, Kodjo (1986, I : 240) pense que la définition donnée ci-dessus est trop restrictive, « car l'existence du Sunangiya (communauté des Sunangi) est antérieure de plusieurs siècles à l'avènement de Seku Watara ; elle remonterait probablement au XV^e siècle ». Pour lui, le Sunangiya, ou communauté des Sunangi, « était avant tout une société secrète et qui reposait sur les cultes animistes ».

Yves Person⁸ dans sa monumentale thèse sur Samory les présente sous le nom de Sohondyi :

« Les guerriers issus de Seku avaient presque tous évacué la vieille métropole, en l'abandonnant aux mains de familles autochtones ou de négociants allogènes, et où les valeurs religieuses et commerciales avaient dès lors pris le premier rang. Les Sohondyi guerriers vivaient ainsi dispersés dans la brousse, chacun regroupant ses clients autour de lui en un petit village » (1975 : III, 1687).

Il les définit plus loin comme « un groupe social mal islamisé dans l'Empire de Kong » (III : 2331).

Bakary Traoré, dans sa thèse sur les Dioula, confirme Person : « Les garnisons sonongui entourent les localités jula sur les principales routes de commerce » (1995 : II, 736). En reprenant la thèse de Kathryn L. Green (1984)⁹, dont les sources sont d'origine dioula, il cite la distinction qu'elle fait entre « Sonangiw » et « Jula » en s'appuyant sur cinq critères (*ibid.* : I, 80). Le premier concerne les occupations professionnelles avec les « Sonangiw » guerriers et les « Jula » commerçants. Le second, les lieux de résidence, montre les « Sonangiw » vivant en milieu rural et les « Jula » dans les centres urbains. Pour le troisième, critère physique, les « Sonangiw » portent des scarifications contrairement aux « Jula ». Sur le plan religieux, quatrième critère, les « Sonangiw » sont de mauvais musulmans alors que les « Jula » s'adonnent à l'instruction coranique. Le cinquième distingue, sur le plan philosophique, pour les « Sonangiw »,

8. Yves Person, *Samori. Une révolution dyula*, Dakar, Mémoire de l'IFAN, n° 89, 3 tomes, 1975, 2 377 p.

9. Kathryn Lee Green, *The foundation of Kong. A study in Dyula and Sonongui ethnic identity*, *op. cit.*

des rivalités avec lutte pour le pouvoir dans la ligne paternelle, pour les « Jula », des sentiments de solidarité sociale qui s'expriment dans la ligne maternelle.

Le *sonongiya*, ou la manière d'être sonongi, s'exprime, toujours selon Bakary Traoré (1996 : 307), à travers quelques traits : port d'un *diamu* mandingue, adoption d'un type de scarifications faciales et ventrales, adhésion à la société de masques (Lo ou Do), manifestation de danses (*kurubi*, *nayao*, *gbeje*, *magba*).

En ce qui concerne l'étymologie, les avis divergent. Pour Bakary Traoré (*ibid.* : II, 647), c'est une énigme : les « Sonangiw » sont présentés tantôt comme « mauvais musulmans », tantôt comme « défenseurs de la *Sunna* ». Kodjo (1986 : I, 237-241) pousse plus loin l'analyse : le terme *sunangi* viendrait du mot arabe *sunā*, mais ce terme est pris dans un sens très éloigné du sens habituel, c'est-à-dire la tradition islamique léguée par le Prophète. L'origine du terme doit être recherchée dans la *sunā* « songaï » et désignerait « une troupe qui est prête à sacrifier sa vie pour sauver son roi » et il donne un exemple tiré du *Tarikh-el-Fettach*.

« Les Sunankè ou Sunangi seraient donc des guerriers qui ne devaient pas reculer devant l'ennemi. Ainsi, la formation du corps des Sunangi a été l'œuvre des Tawaréré qui ont introduit des aspects des traditions guerrières songaï dans la région de Kong. [...]. À Kong, il semble que les Sunangi aient constitué une véritable armée qui dépassait le cadre de la *sunā* songaï ; ils recrutaient leurs membres auprès des populations autochtones animistes. Le Sunangiya devint ainsi une véritable machine de guerre... Le roi actuel de Kong, Karamoko Ouattara affirme ainsi "je ne suis pas Dyula, je suis Sunangi" ; nous pensons que le souverain de Kong veut insister sur le fait qu'il se rattache au noyau autochtone du pays et non à ses ancêtres lointains originaires de Kangaba. Les Sunangi, au XVIII^e siècle, après la prise du pouvoir par le roi musulman Seku Watara, ont combattu sous la bannière de ce dernier. Ce souverain musulman est en effet le seul roi de Kong qui ait tenté de placer ses guerres de conquêtes et de razzias sous le signe de l'Islam. (....) Le Sunangiya fonctionnait par classe

d'âge ; il était ouvert à tous les garçons de 8 à 9 ans issus des familles autochtones... »

La destruction de Kong par Samory

Pendant longtemps, à la suite de Mévil¹⁰ (1899 : 130), on pensa que l'attaque de Samory sur Kong avait eu lieu en 1895 : un auteur aussi connu que Delafosse (1911), et quelques autres à sa suite, persistent dans cette erreur. On s'étonne cependant que Tauxier, qui a consulté les rapports militaires et interrogé les habitants ne rectifie pas la date. Dans son livre I, le chapitre intitulé « Samory et la conquête française » affirme :

« Quand la colonne Monteil monta à travers la forêt vers Dabakala, fin 1894, les gens de Kong crurent que la dernière heure de Samory était arrivée et ne voulurent pas confondre leur cause avec la sienne. Samory considéra cela comme une trahison et, quand la colonne Monteil, après être entrée dans Dabakala dut, encombrée de malades et de blessés, redescendre vers le sud (mars 1895), Samory se retourna contre Kong (septembre 1895), prit la ville, la détruisit en partie, fit décapiter quarante marabouts au sortir de la mosquée. Tout ce qui avait pu s'enfuir s'était enfui vers le nord, y compris Kombi Ouatara, et gagna Bobo-Dioulasso ou Kotédougou. Malheureusement pour Kombi il ne réussit pas à se mettre en sûreté : un mois après la prise de Kong, il fut tué à Diéfila, village dans le sud de la résidence de Banfora, en pays Gouin-Dyoula, par les sofas de Samory qui avaient continué la poursuite vers le nord. »

En fait, c'est en 1898 que l'attaque eut lieu et l'erreur fut rectifiée beaucoup plus tard par le R. P. Hébert (1968)¹¹ et

10. André Mévil, *Samory*, Paris, Flammarion, 1899.

11. R.-P. Hébert, « Amoro, chef des Tiefo », Dakar, *Bull. IFAN*, XX, 3-4, 1958, pp. 377-405.

· R.-P. Hébert, *Note sur l'histoire de Kong*, manuscrit.

Bernus (1960). La date exacte de la destruction est fixée au mardi 18 mai à l'aube selon Kodjo (*ibid.* : III, 1120) et Yves Person (III, 1880) : ce dernier donne une chronologie très précise des mouvements de Samory à cette période. La fête de la Tabaski, nom ouest-africain de l'Aïd al-Kabir, la fête du mouton, au cours de laquelle on égorge un mouton en souvenir du sacrifice d'Abraham, eut lieu cette année-là le 12 du mois de Donki (nom dioula), ou de Dou-l-Hidjja en arabe, qui correspond au vendredi 14 mai de notre calendrier, et non au 12 comme je l'ai dit par erreur selon Yves Person (III : 1899, note 20).

Conclusion

Le travail de Tauxier n'apporte pas de faits vraiment nouveaux sur l'histoire de Kong. *Les États de Kong* constituent un ouvrage construit sur le modèle du *Noir de Bondoukou*, c'est-à-dire un travail apportant une masse considérable d'observations, souvent au risque de répétitions, qui fournissent cependant des matériaux si nombreux qu'on trouve des éléments ignorés et une vision de cette histoire telle qu'on pouvait l'avoir en 1922. Il me semble que ce manuscrit, oublié dans une armoire, mérite d'être publié pour les futurs historiens. Le manuscrit a le mérite d'être minutieusement préparé, divisé en livres et en chapitres, avec d'innombrables notes infrapaginales. On a tenté ici de le mettre en rapport avec les travaux qui ont suivi et qui ont renouvelé cette histoire : on souhaite fournir une pièce manquante de la longue chaîne des travaux qui se rapportent à Kong. Ayant étudié avec passion cette histoire, je suis heureux, quarante ans après, d'apporter ce maillon oublié.

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT	6
INTRODUCTION d'Edmond Bernus.....	7

LIVRE I

HISTOIRE DES ÉTATS DE KONG

CHAPITRE I -	Les origines.....	17
CHAPITRE II -	Sékou Ouatara	39
CHAPITRE III -	La chronologie des chefs de Kong...	49
CHAPITRE IV -	Les successeurs de Sékou	53
CHAPITRE V -	Samory et la conquête française....	73

LIVRE II

LE LIEU ET LES POPULATIONS DE LA CIRCONSCRIPTION DE KONG

CHAPITRE I -	Le lieu.....	91
CHAPITRE II -	Les Dioula.....	99
CHAPITRE III -	Les Sonongui	119

CHAPITRE IV -	Les Zazéré	137
CHAPITRE V -	Les Tafiré du Koumbala	153
CHAPITRE VI -	Les Pallakha du Sikolo	169
CHAPITRE VII -	Les Pallakha indépendants	191
APPENDICES.....		207
	Page manuscrite de Tauxier	209
	Appendice I : Tableau généalogique des chefs de Kong depuis Sékou	210
	Appendice II : Liste des cantons et des villages de la circonscription de Kong	212
BIBLIOGRAPHIE DES ÉTATS DE KONG par Tauxier		217
NOTE SUR LA BIBLIOGRAPHIE DES ÉTATS DE KONG.....		221
POSTFACE d'Edmond Bernus.....		241

ÉDITIONS KARTHALA

(extrait du catalogue)

Collection *Relire*

- Ère des négriers (1714-1774). Nantes au XVIII^e siècle (L'), *Gaston-Martin*
- Esquisses sénégalaises, *Boilat D. (abbé)*
- Excursions missionnaires dans les Montagnes bleues, suivie de la Notice sur les Zoulas, *Arbousset T.*
- Expédition allemande, Niger-Bénoué-Lac Tchad (1902-1903) (L'), *Bauer F.*
- Expédition des Français à Saint-Domingue sous le consulat de Napoléon Bonaparte (L'), *Metral A.*
- Haïti au XVIII^e siècle. Richesse et esclavage dans une colonie française, *Wimpffen A.S. (de)*
- Histoire de la grande isle Madagascar, *Flacourt É. (de)*
- Histoire des Arabes sur les rives du lac Tchad, *Zeltner J.-Cl.*
- Journal de Francesco Borghero, *Mandirola R. et Morel Y. (éds)*
- Mauritanie 1903-1911. Mémoires de randonnées et de guerre au pays des Beidanes, *Frèrejean (commandant)*
- Mémoires d'une princesse arabe, *Ruete É. S.*
- Révolution de Haïti (La), *Lacroix P. (de) (général)*
- Vie de Toussaint Louverture, *Schoelcher V. (3^e édition 1998)*
- Voyage aux Antilles. D'île en île, de la Martinique à Trinidad (1767-1773), *Leblond J.-B.*
- Voyage de William Bartram (1773-1776) (Le), *Chatelin Y.*
- Voyage en Guinée et dans les îles Caraïbes en Amérique, *Isert P. E.*
- Voyages dans l'Arabie déserte. Travels in Arabia Deserta, *Doughty C. M.*
- Voyages et explorations au Sahara, *Rohlf's G. (cinq tomes parus)*

Achévé d'imprimer en avril 2003
sur les presses de la Nouvelle Imprimerie Laballery
58500 Clamecy
Dépôt légal : avril 2003
Numéro d'impression : 303163

Imprimé en France

Kong a été la capitale d'un royaume que visita Binger en février 1888 et dont il estima la population à 15 000 habitants. Cette ville marchande, où se croisaient la route de la kola qui venait du sud et celle du sel qui venait du Sahara, était le point de rencontre entre les pays de la forêt et les marchés riverains du Niger, tels Djenné ou Tombouctou. La ville fut détruite par Samory en 1898 et, après la conquête coloniale, fut abandonnée par la route, puis par le chemin de fer : elle devint une petite bourgade de Côte d'Ivoire au milieu d'une région dépeuplée. Bouaké se substitua à Kong dans son rôle de ville commerçante, à la croisée de la savane et de la forêt.

Louis Tauxier est un administrateur qui résida en Afrique de l'Ouest entre 1906 et 1927. Curieux de tout, il observe et prend des notes sur toutes les populations qu'il visite. Il publie de très nombreux ouvrages, mais *Les États de Kong* reste un manuscrit oublié au Musée de l'Homme. Cette étude, qui rend compte de ses recherches faites en 1921 et 1922, reprend l'histoire de Kong, établit la liste des souverains depuis Sékou Ouatara, analyse les différentes populations et en particulier celles qui sont en voie de disparition, absorbées par la colonisation dioula. Il décrit également l'habitat, fait l'inventaire des cultes « animistes », des ressources agricoles, de la chasse, de la pêche, etc. Bref, en plus de son travail historique, il établit la monographie complète d'une région.

De nombreux chercheurs ont apporté de nouveaux éléments sur l'histoire de Kong et en particulier G.N. Kodjo dans sa thèse en 1986 : mais aucun n'avait pu avoir connaissance du travail de Tauxier. Nous sommes heureux de présenter ici ce maillon manquant d'une histoire qui, depuis Binger, n'a cessé de passionner les chercheurs.

Edmond Bernus, directeur de recherche émérite à l'IRD, est géographe. Il a travaillé en Côte d'Ivoire de 1956 à 1960 avant de mener des recherches sur les nomades. Il a découvert ce manuscrit de Louis Tauxier.



ISBN : 2-84586-369-1

Relire